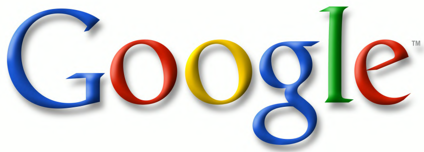






HISTOIRE

DES

PAYSANS ILLUSTRES

Plutarque des Campagnes,

PAR

M. Alphonse Rion.



PARIS,

au bureau central de la Société des Dictionnaires,
RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N° [illegible]

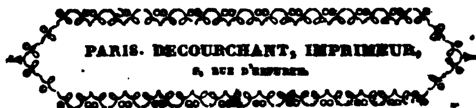
—

1838



LES

PAYSANS ILLUSTRES.


PARIS. DECOURCHANT, IMPRIMEUR,

LES

PAYSANS ILLUSTRES,

PLUTARQUE DES CAMPAGNES,

PAR

M. Alphonse Karr.



PARIS,

Au Bureau central de la Société des Dictionnaires,

RUE DES FILLES SAINT-THOMAS, 5;

ET DANS LES DÉPARTEMENTS,

CHEZ LES CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ DES DICTIONNAIRES;

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE.

Préface.

Il n'est pas de meilleur enseignement pour les hommes que les exemples de leurs semblables. Dans ceux qui se sont illustrés par leurs talents ou leurs vertus, ils trouvent des modèles à suivre; dans ceux qui ont commis des erreurs ou des fautes, ils trouvent des écueils à éviter. C'est la morale de faits et d'actions, la meilleure de toutes les morales, la plus saine, la plus claire, la plus facile à comprendre, et, sans contredit, la moins

ennuyeuse. *La Vie des hommes illustres de Plutarque* est un admirable livre, qu'on ne saurait trop mettre dans les mains de la jeunesse, et qui forme à la fois l'esprit et le cœur. Ce que l'illustre écrivain grec a fait pour les hommes de son pays, nous le faisons, nous, pour les hommes du nôtre; nous faisons pour les temps modernes ce qu'un autre a fait pour l'antiquité.

Notre cadre n'est cependant pas le même. Nous ne prenons que les hommes qui, nés dans des villages ou dans une condition obscure, se sont, tout seuls et par leurs talents, élevés à une position éminente : l'exemple, ainsi, est bien plus frappant. Ces hommes sont nombreux; on compte dans leurs rangs les *Amyot*, les *Laplace*, les *Leclerc*, les *Mabillon*, les *Marmontel*, les *Hoche*, les *Mézeray*, les *Sicard*, les *Sixte-Quint*, les *Chaptal*, et tant d'autres, et surtout cette immortelle *Jeanne d'Arc*, qui rétablit son roi sur le trône, sauva son pays, et accomplit cette mission divine en moins de deux ans.

Mais, malgré leur nombre, les hommes nés

dans des villages ne suffisant pas à compléter notre recueil, nous avons choisi parmi ceux qui sont nés dans un état obscur les exemples qui nous ont paru le plus frappants, et nous leur avons donné place parmi nos paysans célèbres : tels sont *Murat*, fils d'un pauvre aubergiste, *Ney*, fils d'un tonnelier, et tant d'autres dont la France s'enorgueillit comme de ses plus illustres enfants.



LES

PAYSANS ILLUSTRES.

AMYOT.



S'il fallait s'en rapporter à un historien du XVIIe siècle, la naissance et la jeunesse d'Amyot seraient entourées de circonstances on ne peut plus romanesques ; quelques autres écrivains ont prétendu qu'Amyot était un enfant trouvé. Mais on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cet

homme célèbre, et si l'on ne connaît pas positivement la profession du père d'Amyot, on sait du moins que le traducteur de *Plutarque* est né d'un modeste boutiquier de campagne.

Amyot, qui déjà entendait au dedans de lui-même cette voix qui ne trompe jamais les hommes supérieurs, et qui lui promettait la célébrité; Amyot quitta le village près de Melun où il était né le 30 octobre 1513, et où il avait commencé ses études, pour venir les achever à Paris. Sa mère lui envoyait chaque semaine ce dont elle pouvait disposer; mais cette somme était bien insuffisante aux besoins du pauvre Amyot, et le futur précepteur de deux rois de France fut obligé, pour vivre, de servir de domestique à d'autres écoliers de son collége. Telle était son ardeur pour l'étude, que, la nuit, à défaut d'huile ou de chandelle, il travaillait à la lueur de quelques charbons embrasés. Le Collége de France venait d'être nouvellement fondé; Amyot y fit, sous les plus célèbres professeurs, des cours de poésie, d'éloquence latine, de philosophie et de mathématiques, après quoi il se fit recevoir maître ès-arts, et se rendit ensuite à Bourges pour y étudier le droit civil. Là, il fit la connaissance de Jacques Collin, lecteur du roi et abbé de Saint-Ambroise, qui lui confia l'éducation de ses neveux, et lui fit obtenir, par le crédit de Marguerite, sœur du roi, une chaire de grec et de latin dans l'Université. Il remplit les fonctions de ce professorat pendant douze ans, et ce fut dans cet intervalle qu'il traduisit le roman grec de *Théagène et Chariclée*

et quelques fragments de la *Vie des hommes illustres* de Plutarque. Il dédia cet essai à François Ier, qui lui ordonna de continuer, et le gratifia de l'abbaye de Bellozane, que la mort du titulaire venait de laisser vacante. Voulant que sa traduction de Plutarque fût aussi parfaite que possible, il désira consulter les manuscrits de cet auteur *qui existaient* en Italie, et il s'y rendit à la suite de l'ambassadeur de France à Venise.

Après un assez long séjour dans la capitale du monde chrétien, où il fut chargé de quelques missions délicates dont il s'acquitta avec une grande supériorité, il fut ramené à Paris par le cardinal de Tournon, qui l'avait pris en grande estime, et qui, apprenant que le roi cherchait un précepteur pour ses deux fils, lui proposa et lui fit agréer Amyot. C'est pendant le cours de cette éducation qu'il termina sa traduction des *Hommes illustres* de Plutarque, qu'il dédia à Henri II, et qu'il commença celle des œuvres morales de *cet écrivain*, qu'il n'acheva que sous le règne de Charles IX, son élève, auquel il en fit hommage. Le lendemain de son avénement au trône, Charles IX le nomma son aumônier. La mère du roi, Catherine de Médicis, qui destinait cette place à un de ses favoris, se mit dans une affreuse colère quand elle sut que le roi en avait disposé pour son ancien précepteur; elle fit appeler celui-ci, et lui dit : « J'ai fait *bouquer* les Guise et les Châtillon, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai en tête, petit prestolet! » Elle lui enjoignit de renoncer à sa

charge, s'il n'aimait mieux mourir dans les vingt-quatre heures. Amyot se cacha et fut plusieurs jours sans se montrer à la table du roi. Charles IX, craignant que sa mère ne se fût pas bornée à des menaces envers Amyot, se fâcha vivement à son tour, et s'écria : « Quoi! parce que je l'ai fait grand aumônier, on l'a fait disparaître. » Pour calmer son fils, Catherine fut obligée de faire chercher Amyot, qu'elle rassura par tous les moyens possibles.

Quelque temps après, le roi nomma son *maître* (c'est ainsi qu'il appelait Amyot) au siége d'Auxerre, qui vint à vaquer. Une fois en possession de son épiscopat, Amyot fit restaurer et orner de nouveau l'église cathédrale, que les Huguenots avaient pillée. Il avoua ingénument que, n'ayant encore étudié que les auteurs profanes, il n'était ni théologien ni prédicateur ; il se mit à lire l'Ecriture et les Pères, eut de fréquents entretiens avec les docteurs, et se hasarda enfin à prêcher devant ses ouailles. Henri III, son autre élève, étant monté sur le trône, lui conserva sa grande aumônerie, et y ajouta le titre de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, qu'il venait de créer, voulant que cette distinction fût, à l'avenir, la prérogative de tous les grands aumôniers.

Amyot se trouvait à Blois lorsque le duc de Guise y fut assassiné. Cette ville, qui était du parti de la Ligue, se souleva tout entière contre le grand aumônier, à l'instigation d'un gardien des Cordeliers d'Auxerre, qui prétendit qu'Amyot avait eu connaissance du projet du meurtre, et qu'il avait même conseillé ce crime. Quelque temps

après, il fut pillé par les Ligueurs en se rendant à Auxerre; il courut encore de plus grands dangers dans cette ville, où on lui tira des coups d'arquebuse, et où on lui mit le pistolet sur la poitrine. Il fut obligé de se faire donner par le légat une absolution en bonne forme, et tout rentra dans l'ordre. Après la mort de Henri III, il se retira dans son diocèse, où il passa ses dernières années, uniquement occupé de l'étude et de l'exercice de ses devoirs. Il mourut à Auxerre le 6 février 1593, à l'âge de quatre-vingts ans. La fortune qu'il laissa s'élevait à *deux cent mille écus*, somme énorme pour le temps. Il était d'une économie sordide et fort avide. Un jour qu'il demandait à Charles IX une nouvelle abbaye, quoique ce monarque lui en eût déjà donné plusieurs, le roi lui dit : « Ne m'avez-vous pas assuré autrefois que vous borneriez votre ambition à mille écus de rente? — Oui, Sire, répondit Amyot; mais l'appétit vient en mangeant. » Un des plus grands titres de gloire d'Amyot est d'avoir rendu d'immenses services à la langue française en la débarrassant de toutes les locutions vicieuses, de tous les termes impurs qui abondaient à cette époque dans la conversation et dans les livres. Sa traduction de Plutarque est un modèle de grâce et de bon langage; elle n'a été égalée par aucune de celles qui ont paru depuis.

AUGEREAU (PIERRE-FRANÇOIS-CHARLES).

Voici encore une de ces illustrations militaires qui sortirent de l'humble toit pour venir s'asseoir sur les marches de ce *trône impérial*, la gloire de la France et la terreur de l'Europe. Augereau ne débuta pas dans la carrière militaire sous l'étendard de la patrie. Né dans un petit village près de Paris, dès sa jeunesse il dit adieu à son père, marchand de fruits du faubourg Saint-Marceau, et fut s'engager comme carabinier dans les troupes napolitaines. Il y resta simple soldat jusqu'en 1787, alors il s'établit à Naples et y exerça la *profession de maître d'escrime.*

En 1792, obligé comme suspect de rentrer en France, il servit en qualité de volontaire dans l'armée républicaine du Midi, passa rapidement de grade en grade, et montra toujours cette intrépidité fougueuse qui fut le caractère de sa valeur. Deux ans après, il était général de brigade à l'armée des Pyrénées; il se signala à Figuières et l'année suivante sur les bords de la Flavia, où les Espagnols furent battus.

En 1796 il commandait une division dans l'armée d'Italie, où il montra un courage et une activité que rien n'arrêtait. Après une marche forcée de deux jours, il s'empare des gorges de Millesimo, se réunit par cette opération aux généraux Ménard et Joubert, chasse l'ennemi

de toutes les positions environnantes, exécute rapidement la plus audacieuse manœuvre, et enveloppe toute la division du général Provera. Peu de temps après, il remporte une victoire à Dego, s'empare des redoutes de Montelesimo, et se met ainsi en rapport avec le général Serrurier par la vallée de Tanaro. Toute cette campagne fut une suite de triomphes pour Augereau. Maître de la Ceva, d'Albo et de Casale, il rencontre l'ennemi au pont de Lodi, dont la tête est défendue par un feu terrible. Augereau se précipite, les troupes le suivent, le pont et les retranchements sont emportés. Il passe ensuite le Pô, et s'avance sur Bologne, où il surprend le légat du pape et quatre cents hommes qui sont faits prisonniers. Masséna se trouvait dans une position difficile; Augereau accourt, le délivre; il soutient pendant une journée entière le choc d'une armée bien supérieure en nombre; il s'empare de Castiglione, disperse l'ennemi réuni derrière la tour de Seaguello, le repousse au delà de l'Adige et le chasse jusque sur Roveredo. Il prend ensuite Primolan, Cavelo, tient en échec un corps posté à Bassano, et se dirige sur Porto-Legagno, tandis que Masséna s'avance du côté de Villa-Nova; ainsi l'on environne le général Wurmser qui parvient cependant à s'échapper, et à se rendre à Mantoue. Peu de temps après, Augereau se rend maître de Porto-Legagno, où il trouve vingt-deux pièces de canon. Il se réunit au général Solinguet et s'empare du fort Saint-Georges. Il court ensuite à l'ennemi qui avait passé la Brenta, l'atteint, le poursuit pendant quatre lieues, et le

jette en désordre dans Bassano. Cette campagne se termine glorieusement à Arcole, où Augereau se distingua. Le commencement de l'action ne fut pas à l'avantage des Français. Nos colonnes s'ébranlent, s'arrêtent et vont plier devant une artillerie formidable ; à cet instant Augereau arrache l'enseigne des mains du porte-drapeau, s'élance en *l'agitant dans les airs*, et, par son exemple, détermine ce pas de charge dont l'action irrésistible renverse tout et enlève la victoire.

Tant de beaux faits tiennent du merveilleux; malheureusement une tache indélébile ternit cette gloire. La ville de Lugo, rebelle il est vrai, mais vaincue et déjà punie, est livrée au pillage pendant trois heures. On reproche à Augereau l'avidité qu'il montra souvent, et les immenses richesses qu'il rapporta d'Italie. « Tu n'as pas, disait le soldat à son camarade pauvre, tu n'as pas le fourgon d'Augereau. » Si la voix du peuple est la voix de Dieu, c'est une accusation que cette expression populaire. Quoi qu'il en soit, l'opulence dont la philosophie et l'histoire recherchent les sources, est toujours, de quelque part qu'elle vienne, d'une grande influence sur la vie des hommes qu'un grand nom ou qu'un grand caractère recommande à l'attention publique.

A son retour, la gloire d'Augereau parut s'accroître : le Directoire lui décerna des éloges publics ; le général Bonaparte le cita de la manière la plus honorable, et, chargé de porter au gouvernement les drapeaux enlevés à l'ennemi avant la prise de Mantoue, le vainqueur d'Arcole,

reçut comme don solennel cette même bannière d'Arcole dont il avait fait un si bel usage.

Nous voudrions nous arrêter à ce moment de la vie d'Augereau, nous regrettons de le suivre dans une carrière où l'un des plus braves guerriers français va devenir le servile instrument de toutes les dominations. En 1797, le Directoire ayant éloigné Bonaparte, qu'il redoutait déjà, et Hoche, dont le génie lui portait ombrage, avait besoin d'un homme intrépide mais dévoué, plus ardent qu'habile, plus déterminé qu'éclairé, et qui fût le chef des troupes sans aspirer à gouverner l'Etat; Augereau fut choisi. Destiné à opérer ce 18 fructidor qui changea la face du gouvernement, il accepta non le commandement en chef des forces militaires parisiennes, mais celui de la 17e division, qui, dans le fait, lui donnait la haute main sur les troupes. Alors les regards des divers partis se portèrent sur lui; le silence qu'il gardait les inquiéta, et pour le forcer à une explication qu'il semblait éviter, Mathieu Dumas fit de lui au conseil des Anciens un de ces brillants éloges qui demandent une réponse franche, et amènent nécessairement des aveux. Augereau montra dans cette circonstance une adresse et une habileté que l'on n'attendait pas d'un homme élevé sous la tente. « Je suis enfant de Paris, s'écrie-t-il à la tribune où on lui avait tendu ce piége, jamais Paris n'aura rien à craindre de moi. » Cependant la proclamation injurieuse et menaçante qu'il avait, peu de jours auparavant, dirigée contre le club dit de *Clichy*, donna des inquiétudes sur les inten-

tions de ce général. Un seul journaliste prévit l'événement; Dupont de Nemours, rédacteur de *l'Historien*, avait prédit l'invasion que préparait la force militaire. Les troubles étaient depuis longtemps fomentés, et l'esprit national attachait son caractère aux signes précurseurs de l'orage. Certaines parties de vêtements avaient été insultées comme signe de royalisme; on vit se renouveler les rixes occasionnées par la *cadenette* et le *collet noir*. Augereau, dans une proclamation nouvelle, protégea les *collets noirs*, et mit fin à ces disputes futiles. C'était donner la mesure de l'autorité qu'il s'arrogeait; cependant il ne cessait de protester de son respect pour les lois, et de son dévouement pour l'autorité; il remplit du moins sa dernière promesse. En effet, l'autorité n'eut pas d'instrument plus fidèle, ce fut lui qui, entrant dans la salle du Corps législatif à la tête de la force armée, arracha les épaulettes du colonel Ramel, fit conduire au Temple les suspects et décima l'assemblée. Le parti vainqueur proclama Augereau *sauveur de la patrie et triomphateur de fructidor;* mais une honteuse récompense de cet odieux triomphe avait été stipulée. On avait promis à Augereau la place de l'un des directeurs *fructidorisés;* la promesse ne fut pas remplie. On plaça pour la forme son nom sur la liste des candidats; Merlin de Douai et François de Neufchâteau étaient nommés d'avance. Le général, ainsi joué, se plaignit avec amertume, il menaça même, et le nouveau Directoire se hâta de l'envoyer à l'armée du Rhin-et-Moselle, dont le commandant, le général Hoche, venait de mourir. En pareils cas ces comman-

dements lointains ont toujours été d'honorables exils.

Augereau, dans cet emploi inactif, montra un républicanisme zélé et un faste de parvenu qui contrastait avec ses habitudes toutes guerrières. Le Directoire le trouvait encore trop près de lui. Des bruits faux et ridicules l'accusèrent de vouloir, malgré la paix, révolutionner la Souabe, et de tramer, par une correspondance fabriquée, la perte du général Bonaparte et du directeur Rewbel. Il fut rappelé des bords du Rhin, et nommé commandant de la 10e division militaire (à Perpignan), sous prétexte d'une expédition de Portugal.

Le département de la Haute-Garonne l'ayant nommé, en 1799, au conseil des Cinq-Cents, il se hâta de quitter Perpignan et son commandement inutile, et de se rendre à Paris pour y exercer ses nouvelles fonctions. Bientôt le général Bonaparte, averti par ses partisans, quitta l'Égypte, et revint en France effrayer un pouvoir déconsidéré. Il s'y trouva l'objet de l'attention publique et le point de mire de tous les intérêts. Ce fut alors que Jourdan voulut faire déclarer la patrie en danger, et qu'Augereau, frappé de l'influence toujours croissante de son célèbre compagnon d'armes, appuya cette motion, et finit par protester avec une énergie toute populaire, *que la tête du général de fructidor serait jetée bas* avant que l'on osât rien entreprendre contre le gouvernement établi. Absent du repas donné au général Bonaparte dans l'église de Saint-Sulpice, il se déclara un moment contre le héros qui seul fixait l'attention générale ; mais quand ce dernier

vint commander aux Tuileries et que le pouvoir parut fixé entre ses mains, Augereau, fidèle à la fortune, alla trouver le général Bonaparte à Saint-Cloud, et lui donnant l'accolade : « Quoi ! dit-il, vous avez voulu faire quelque chose pour la patrie, et vous n'avez pas appelé Augereau? »

Il accepta de Bonaparte, consul, le gouvernement de l'armée de Hollande, et fut reçu avec honneur par les autorités qui le mirent à la tête de l'armée gallo-batave. Il seconda puissamment les opérations de Moreau, combattit Kalkreuth avec des succès divers, termina la campagne par la victoire de Hoenlenden, et retrouva dans la vie militaire cette gloire qui l'y suivit presque toujours. Remplacé en Hollande par le général Victor en 1801, paisible et retiré pendant trois années, il fut ensuite nommé commandant d'une expédition de Portugal, qui ne fut pas entreprise, revint à Paris pour assister au sacre de l'empereur, fut présenté au pape à Fontainebleau, donna son adhésion à l'élévation du nouveau monarque, et devint aussitôt maréchal d'empire, grand-aigle de la Légion d'Honneur, président de l'assemblée électorale du Loiret, chevalier de l'ordre d'Espagne de Charles III. Napoléon étouffait l'envie et la rivalité sous les honneurs.

La guerre éclate bientôt en Allemagne, Augereau y passe avec son corps d'armée, bat les Autrichiens sur la rive orientale du lac de Constance, et prend Bregentz et Linden : l'honorable paix de Presbourg est en grande partie son ouvrage. Aux champs d'Iéna on le vit déployer

des talents dont il n'avait pas encore fait preuve; sa prudence et l'habileté de ses mouvements font changer le sort du combat, et le 26 octobre il s'empare de Berlin. La bataille d'Eylau se donne, Augereau est en proie à une fièvre violente; dans l'impossibilité où il est de se soutenir, il se fait lier sur son cheval, commande, combat, s'expose au plus grand feu; une balle lui perce le bras, et il ne s'en aperçoit qu'après la victoire : quel héros de Plutarque pourrait se vanter d'une action plus héroïque?

Cette campagne avait altéré la santé du maréchal; il rentre en France pour la rétablir, et n'est employé qu'en 1806 à l'armée d'Espagne, où de premiers succès couronnent ses armes, mais où l'attendait une défaite aussi complète que nouvelle pour lui; l'empereur le rappelle, et sa disgrâce dure jusqu'en 1813, époque de la campagne de Russie. Alors un commandement peu important lui est confié; atteint par les désastres de l'armée, en 1813, à Berlin, il s'y défend dans sa maison contre un corps de Prussiens et de Cosaques, les repousse, quitte la ville, et se retire à Francfort, dont il est nommé gouverneur général en même temps qu'il reçoit le commandement du grand-duché de Wurtzbourg; à Leipsick, il défend un poste important avec une poignée d'hommes, pendant une journée entière, contre des forces infiniment supérieures.

Rentré à Lyon, il y donne le spectacle affligeant d'un guerrier qui se dépouille volontairement de son noble caractère. Après avoir publié en faveur de Napoléon la

proclamation la plus énergique, il en publie, quelques jours après, une autre non moins véhémente contre ce même souverain, et se retire sur Valence. A la rentrée de Louis XVIII, le vainqueur de fructidor obtient la croix de Saint-Louis; il préside le service funèbre célébré le 21 janvier dans l'église de Clermont-Ferrant; et, nommé pair de France le 4 juin, il porte en l'honneur du roi le toast de dévouement militaire le plus absolu, dans un repas solennel. Napoléon, après son départ de l'île d'Elbe, signale Augereau comme un traître; la proclamation impériale parvient à ce maréchal qui commandait alors la 14e division militaire en Normandie. Il se déclare aussitôt pour le chef de l'empire français et, dans une proclamation nouvelle, rappelle ses soldats sous leurs vieux drapeaux, *sous les ailes victorieuses de ces aigles immortelles qui les ont tant de fois conduits à la victoire*. Napoléon refuse les offres de ce guerrier courtisan et apostat; il le contraint à la retraite. Louis XVIII revient, nouveaux efforts d'une ambition que rien ne pouvait éteindre. Mais cette fois ses espérances sont déçues, il se voit forcé de rester dans sa terre de la Houssaye, jusqu'à sa mort, arrivée le 12 juin 1816, à la suite d'une hydropisie de poitrine. Il était né le 11 novembre 1757.

Dans cet homme célèbre, on en trouve deux bien distincts, le guerrier et le courtisan. Il ternit, par les inconséquences de sa conduite politique, l'un des plus brillants courages et des plus glorieux noms de l'armée française. Il enchaîna sa valeur et ses talents à tous les gouvernements

qui se succédèrent, et ne fut pas moins intrépide dans ses apostasies que sur le champ de bataille. Artisan de sa fortune, il voulut à tout prix la conserver, et adora le pouvoir en quelques mains qu'il tombât, soit que le Directoire, les Conseils, le consul, l'empereur ou le roi en fussent dépositaires. Si sa carrière eût été courte, elle eût été pure et brillante.

CHAMPIONNET (JEAN-ÉTIENNE).

Le nom de Championnet, qu'il illustra par tant de services rendus à la patrie, ne fut d'abord qu'un surnom d'amitié que lui donnaient ses compatriotes. Il était fils naturel d'une paysanne du Dauphiné, et naquit en 1762 dans un village, près de Valence en Dauphiné. Sa jeunesse fut orageuse; livré à la fougue de ses passions, ce ne fut qu'après de nombreux écarts qu'il s'enrôla dans les gardes wallones. L'ardeur de son caractère prit alors une autre direction; il lut, avec une attention soutenue, presque tous les ouvrages français qui traitent de l'art militaire. Avant la révolution, il avait servi au siége de Gibraltar. Quand la révolution éclata, son premier fait militaire fut un acte d'humanité. Envoyé avec un bataillon de volon-

taires pour réprimer les révoltes du Jura, il ne versa pas une goutte de sang, et pacifia le pays.

Il passa avec ses troupes sous le commandement de Hoche, et, après s'être distingué aux lignes de Weissembourg, il obtint, à la fin de 1793, le titre de général de division. Son nom fut cité à la bataille de Fleurus. La même division qu'il avait commandée sur le champ de bataille se couvrit de gloire en 1794, 1795 et 1797, et prit une part très-active aux opérations de cette armée sur le Bas-Rhin. Plusieurs fois Championnet obtint des succès mémorables, et reçut de la Convention des lettres de félicitation qui le comblaient d'éloges. Mais il manquait à ses talents d'avoir subi une dernière épreuve, celle d'un commandement en chef. On le nomma général de l'armée qui devait défendre la nouvelle république romaine contre les entreprises de la cour de Naples. Le poste était difficile et dangereux; Championnet ne s'intimide pas; presque sans soldats et sans moyens d'organiser une force régulière, il crée, en moins de trois mois, un rassemblement d'hommes qu'il décore du nom d'*armée*, va camper à Rome, en est chassé par cinquante mille Napolitains, rallie ses troupes sous les murs de la ville, revient sur ses pas, bat les vainqueurs, fait le général en chef Mack prisonnier, reprend Rome, et se porte sur Naples, où il entre avec la gloire et les droits d'un triomphateur. L'histoire militaire, de quelque peuple que ce soit, présenterait difficilement une expédition plus brillante. Le roi de Naples

fuit; la liberté est donnée à un peuple qui supporte avec une impatience égale et le poids de l'esclavage et l'indépendance. Championnet se voit obligé de combattre par les ruses de la politique intérieure ces hommes faciles à réduire par la force du glaive. Il désarme les Lazarroni, et emploie tour à tour des moyens de conciliation et la force de l'autorité, pour faire plier Naples et l'accoutumer au pouvoir des Français.

Au milieu des embarras de sa situation, il trouva le temps de faire élever un monument en l'honneur de Virgile; mais une mésintelligence très-vive s'établit entre le général et le commissaire français envoyé par le gouvernement à Naples. Championnet, destitué et décrété d'accusation, remet à Macdonald le commandement en chef, se livre lui-même à ceux qui doivent le conduire à Paris, et est traîné de brigade en brigade jusqu'à Milan. Une adresse arrive de Chambéri, où l'on réclame contre l'injustice de son arrestation; néanmoins une commission se forme à Milan, et la procédure est au moment de commencer lorsque le Directoire change d'avis. Championnet, conduit jusqu'à Grenoble, est jeté dans une prison, où il compose ses mémoires; ce sont des monuments précieux pour l'histoire. Cependant le Directoire se renouvelle, et les nouveaux directeurs, non-seulement font sortir Championnet de prison, mais lui confient le commandement en chef de l'armée des Alpes.

Sa fortune avait pâli, il n'obtint plus que des succès

équivoques, et, chef d'une armée épuisée par une maladie contagieuse, il mourut lui-même de cette espèce d'épidémie à Antibes, le 10 décembre 1799.



CHAPTAL (JEAN-ANTOINE, comte DE CHANTELOUP).



Depuis longtemps les parents du savant Chaptal, honnêtes paysans, cultivaient un domaine assez considérable à Nogaret, près Mende. Cette famille, aisée pour le pays, avait produit des hommes de loi, des médecins et des prêtres. Dans un meuble antique de la maison, à côté de plusieurs volumes de prières, se trouvaient quelques ou-

vrages de médecine et d'histoire naturelle : pendant les moments de loisir que lui laissaient les travaux de la campagne, le jeune Chaptal s'amusait à feuilleter les estampes; puis il voulut en connaître l'explication ; peu à peu il prit du goût pour l'étude, le troupeau était négligé, le travail languissait, car, toujours muni d'un livre, il y faisait de fréquentes excursions, et, laissant errer sa brillante imagination à la perspective de la science, il oubliait complétement la tâche dont il était chargé. Son père se décida à l'envoyer au collége. Il fit ses premières études à Mende, et les termina à Rodez, dont le collége avait une grande réputation. Il eut pour professeur de rhétorique le savant Dumouchel, depuis recteur de l'université de Paris. Sorti de Rodez, Chaptal se rendit à Montpellier, auprès d'un de ses oncles, qui depuis longtemps y exerçait la médecine avec les plus grands succès. Sous ses auspices il se livra à l'étude de la médecine et surtout de l'histoire naturelle. Ses progrès furent éclatants ; sa thèse *sur les causes des différences parmi les hommes* eut trois éditions. Quelque temps après, il vint à Paris passer quatre années. Il se lia intimement avec Cabanis, Roucher, Lemierre, Delille, Fontanes, etc. Les sciences étaient presque oubliées : il s'adonnait exclusivement à la littérature et à la philosophie.

Cependant les états du Languedoc créèrent une chaire de chimie, et l'appelèrent à la remplir. Ainsi il fut rappelé auprès de son oncle. Il ne tarda pas à se marier. Les cours furent suivis par une foule d'auditeurs. Pour leur faciliter

l'intelligence de cette science toute nouvelle, il publia trois volumes d'*Eléments de chimie*, qui furent traduits dans toutes les langues. Cet ouvrage eut un débit prodigieux dans toute l'Europe ; en France, on en tira successivement quatre éditions.

Les états du Languedoc marquaient une entière confiance à Chaptal : c'était d'après ses conseils qu'ils administraient le commerce, l'agriculture et les arts. En 1787, ils demandèrent pour lui l'ordre de Saint-Michel et des lettres de noblesse, qui lui furent accordés. Chaptal employa 300,000 fr., que lui laissa son oncle, à des établissements qui manquaient à la France. Jamais aucun chimiste n'avait fait une application aussi utile de cette science à l'industrie : il est un des principaux auteurs de la fabrication de l'acide sulfurique, et c'est lui qui a composé le premier alun artificiel que le commerce ait connu. On lui doit aussi l'*art de teindre le coton en rouge d'Andrinople*, et la manière de remplacer la pouzzolane d'Italie, par des terres ocreuses calcinées. Enfin, le midi de la France possède peu d'arts que Chaptal n'ait créés ou perfectionnés.

Lorsque la république vit déployer contre elle toutes les forces de l'Europe coalisée, les procédés ordinaires ne suffisaient pas pour fournir aux besoins de poudre et de salpêtre ; il fallut en créer de nouveaux et des plus expéditifs : Chaptal fut appelé en 1793 par le comité de salut public, et parvint à faire fabriquer à la seule poudrerie de Grenoble trente-cinq milliers de poudre par jour ;

et dans l'espace d'un an, les différents établissements de ce genre approvisionnèrent nos arsenaux de vingt-deux millions de salpêtre et de treize millions de poudre. Ce grand développement des ressources d'une nation, le plus étonnant et le plus mémorable que l'on connaisse, fut l'ouvrage de Chaptal.

A la même époque, l'on organisa cette belle Ecole polytechnique, d'où sont sortis tant d'illustres chefs; on y institua des cours sur toutes les branches des sciences, dont l'enseignement fut confié aux premiers savants de l'Europe. Chaptal fut nommé collaborateur de Monge, de Fourcroy, de Guyton de Morveau. Il osa rappeler et honorer la mémoire de l'infortuné Lavoisier, dont la tête venait de tomber sous la hache révolutionnaire. Lorsque les besoins de la nation, en poudres et en salpêtres, furent satisfaits, et que les approvisionnements furent assurés, Chaptal retourna à Montpellier pour y organiser l'école de médecine, où le gouvernement lui avait donné la chaire de chimie. Il continua d'y obtenir les succès qu'il avait eus dans ses cours précédents.

Depuis longtemps la réputation et les ouvrages de Chaptal avaient pénétré dans les pays étrangers : à l'époque de la révolution, le célèbre Washington écrivit trois lettres à ce savant chimiste, pour l'inviter à aller s'établir aux Etats-Unis. Il y avait dans sa seconde lettre cette phrase remarquable : « Comme président du congrès, je ne puis rien promettre au nom de ma nation; comme particulier, je puis vous assurer qu'elle se fera un devoir

de reconnaître vos services, et de vous rendre le séjour de ce pays agréable. » En 1793, la reine de Naples fit inviter Chaptal à se réfugier dans ses Etats : sur son refus, elle lui écrivit elle-même, pour l'en presser. Dès 1788, le gouvernement espagnol lui fit proposer 36,000 francs de pension, et 200,000 fr. comptant, pour transporter ses fabriques en Espagne. S'il avait pu consentir à s'expatrier, c'est sans doute à la patrie de Washington et de Franklin qu'il eût donné la préférence ; mais l'amour de son pays l'emporta sur l'expectative d'une fortune brillante, et lui fit courir toutes les chances d'une révolution orageuse.

Chaptal revint à Paris en 1798, et fut aussitôt nommé membre de l'Institut. Il se détermina à fixer sa demeure dans la capitale, où il forma incessamment des établissements de produits chimiques, dans le genre de ceux qu'il avait créés à Montpellier. Lors de la révolution du 18 brumaire, il fut nommé conseiller d'Etat, et huit mois après, à l'époque du départ de Lucien Bonaparte pour l'Espagne, le premier consul lui confia le portefeuille de l'intérieur, d'abord provisoirement, ensuite définitivement. Sous le rapport des sciences, des arts, de l'instruction publique et de la philanthropie, il eût été difficile de mieux choisir : les Français doivent à Chaptal la création des encouragements accordés aux beaux-arts, l'établissement des chambres de commerce, des écoles de métiers, un grand nombre d'embellissements faits à la ville de Paris, l'amélioration des hôpitaux, etc.

Au mois d'août 1804, il fut remplacé au département de l'intérieur par M. de Champagny; mais l'empereur, en dédommagement, le nomma sénateur, et bientôt après grand dignitaire et trésorier du sénat. Le 28 janvier 1806, deux mois après la bataille d'Austerlitz, le sénat décréta l'érection d'un monument à Napoléon le Grand : Chaptal prononça à cette occasion un discours plein d'élévation et de philosophie, dont voici un passage remarquable : « *Les arcs de triomphe, les statues, les chefs-d'œuvre que l'art exécute sur le marbre et sur l'airain, ne sont point* (disait Pline à Trajan) *les monuments les plus durables de la gloire des bons princes. Quelques générations se sont à peine écoulées, et l'herbe a couvert cette colonne élevée, dans les plaines d'Ivry, à la mémoire d'un monarque vainqueur des discordes civiles et des ligues étrangères; sa statue ne frappe plus nos regards au sein de nos cités; tandis que le vœu qu'il forma pour le laboureur restera éternellement gravé dans le cœur reconnaissant des Français.* »

Chaptal publia à cette époque le *Traité de chimie appliquée aux arts*, et un traité particulier sur *l'art de faire le vin*. Ces ouvrages, dans lesquels il a déposé le fruit de toutes ses études et d'une longue expérience, servent de guide à l'artiste et à l'agriculteur; tous les savants lui ont rendu justice. Peu de temps après, l'empereur le nomma comte et chevalier grand-croix de l'ordre de la Réunion.

A l'époque où de grands événements allaient changer la face de l'Europe et les destinées de la France, Chaptal fut envoyé à Lyon pour se concerter avec les autorités

civiles et militaires de la 19e division, à l'effet de défendre la France contre l'invasion de l'étranger. La révolution arrivée à Paris le 30 mars 1814 mit un terme à sa mission. Revenu à son poste, il ne fut point employé par Louis XVIII, quoiqu'il eût adhéré aux actes du sénat. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, le nomma directeur général du commerce et des manufactures, ministre d'Etat et pair de France. Au retour de Louis XVIII il fut compris dans la réorganisation de l'Institut, et nommé successivement membre du conseil général des hospices, de celui des prisons et de celui d'agriculture. Enfin, une ordonnance du 5 mars 1819 l'appela à siéger à la Chambre des pairs.

Chaptal s'est montré digne de toutes les fonctions dont il a été revêtu, et y a déployé des connaissances, un zèle et une habileté qu'on à rarement trouvés réunis parmi cette foule de sommités qui ont illustré notre siècle.

Sa conduite politique fut toujours remarquable par sa tolérance et sa modération. C'est surtout aux hommes de mérite qu'il appartient de donner l'exemple de ces vertus si rares de nos jours, où chaque médiocrité essaie de se mettre en relief à force de fanatisme. Chaptal ne fut dévoué qu'à son pays, aux sciences et à l'industrie nationale. Il était de cette génération fertile qui s'est fortifiée au milieu des tempêtes, et qui nous a laissé dans les arts et dans la guerre de si glorieux souvenirs. Il a légué à la patrie vingt industries nouvelles, cent perfectionnements ingénieux, au moyen desquels le peuple est mieux vêtu,

mieux nourri que dans l'ancien régime : possesseur des magnifiques domaines de Chanteloup, ce n'était point, comme son prédécesseur, le célèbre duc de Choiseul, pour y déployer un faste inerte et y cacher ses regrets; c'était pour y perfectionner les arts les plus utiles au peuple, et pour y répandre de touchants bienfaits. Pendant l'année de disette 1817, où le peuple souffrit d'immenses privations, le comte Chaptal fit remettre au maire d'Amboise, ville la plus voisine de Chanteloup, les blés produits par cette terre, pour les délivrer au peuple à 6 francs l'hectolitre au-dessous du prix des marchés. Ses autres bienfaits furent des distributions gratuites aux malheureux, en vivres, en vêtements, en secours de toute espèce. Voilà ses vrais titres de gloire, auxquels il faut ajouter une bienveillance, une sérénité de caractère vraiment admirables, un empressement infatigable à protéger tous les essais utiles. C'était un homme de génie et un homme de bien.

Après avoir acquis tous les genres de gloire que puissent ambitionner le savant et le citoyen; après avoir consacré, sur soixante-seize ans d'existence, soixante ans à servir et à honorer son pays, Chaptal, depuis quelque temps frappé dans sa fortune, qu'il avait tout abandonnée pour aider aux engagements d'honneur du premier né de sa famille, ne proféra pas une plainte, ne manifesta pas un regret après avoir été témoin des malheurs des siens, seul malheur qui pût l'atteindre; il mourut

dans la paix et la force du juste, le 30 juillet 1832, laissant pour auréole à sa mémoire, des services dont la France gardera l'éternel souvenir.



CHAULIAC (GUY DE).



Guy de Chauliac, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petit village du Gévaudan sur les frontières d'Auvergne, fut d'abord un simple garçon de ferme, et la tradition rapporte qu'il était célèbre dans toute la contrée par ses opérations, avant la cure extraordinaire qui devait l'enlever aux travaux des champs pour en faire le restaurateur de la chirurgie. La nièce d'un vieux gentilhomme du pays avait été renversée de son cheval dans une partie de chasse, et s'était fracturé une jambe : tous les médecins du pays lui consacrèrent les soins les plus assidus, mais les secours de

l'art étaient inutiles, et l'on fut obligé de consulter une sibylle qui fit, dit-on, cette réponse : *Elle sera guérie par un manant.* On crut qu'elle avait voulu désigner le garçon de ferme de Chauliac, et il fut mandé au castel de la malade.

La cure était difficile, et cependant au bout de deux jours la noble châtelaine put se rendre à l'église pour remercier la sainte Vierge, sa patrone, de sa guérison. Cet événement rendit célèbre Chauliac, et il dut à la libéralité d'un seigneur, dont l'histoire ne fait pas connaître le nom, mais qui était sans doute l'oncle de la jeune fille, la faculté de se rendre à Montpellier, où il suivit principalement les leçons de Raimond de Molières ; puis il se rendit à Bologne, attiré par l'éclat dont brillait l'Université de cette ville. Il s'attacha surtout au professeur Bertruccio, qu'il appelle souvent son maître. Après avoir exercé longtemps la médecine à Lyon, il se rendit à Avignon, où il fut successivement médecin des trois papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V. C'est dans cette ville qu'il composa son traité de chirurgie commenté par plusieurs médecins célèbres.

« La chirurgie de Chauliac, dit le savant Astruc, était un chef-d'œuvre pour le siècle où il vivait. Il y débrouilla avec beaucoup d'ordre les matières obscures et difficiles que la barbarie des siècles précédents avait couvertes d'épaisses ténèbres. On peut assurer qu'il a plus contribué que personne à faire de la chirurgie un art régulier et méthodique. » Une des époques les plus brillantes de la Faculté de Montpellier, ajoute Lovry, est celle où elle a produit le fameux Guy de Chauliac, homme qui doit tenir

une place distinguée parmi les bienfaiteurs de l'humanité, et qui mérite encore de conserver son autorité dans un siècle aussi éclairé que le nôtre. Il n'y a pas encore cent ans que les livres de Guy de Chauliac étaient les livres classiques des chirurgiens, leurs guides fidèles; et par analogie avec le nom de l'auteur, ils l'appelaient leur *guidon*. En effet, sa pratique industrieuse éclaircit les procédés obscurs des anciens, en ajoute de nouveaux, et les confirme par des observations et par des principes certains. Ses écrits ne sont pas surchargés par cette théorie frivole et mensongère dont tant d'écrits modernes font parade; ils tendent droit au but, et l'art y est exposé avec une circonspection également éloignée de la timidité et de l'imprudence.

Une autre obligation que l'on doit avoir à Guy de Chauliac, c'est d'avoir fait connaître avec une grande exactitude cette peste du XIVe siècle qui dépeupla le monde entier du quart de ses habitants, et dont il faillit être la victime.

On ignore la date précise de la mort de ce célèbre chirurgien, qu'on a comparé à Hippocrate. S'il faut en croire la tradition, il serait revenu dans sa modeste chaumière vers la fin de sa vie, et aurait été enterré dans la chapelle même du château voisin, qui fut détruite dans la dernière guerre religieuse du XVIe siècle.

CHEVERT (FRANÇOIS DE).

Orphelin dès l'enfance, Chevert entra au service comme simple soldat, en 1706, à peine âgé de onze ans, et à sa mort, en 1769, il était commandeur-grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de l'Aigle-Blanc de Pologne, gouverneur de Givet et de Charlemont, et lieutenant général des armées du roi. La simple mention d'une telle fortune militaire suffirait à l'éloge d'un homme qui eût combattu pendant la révolution française ou sous le gouvernement de Napoléon Bonaparte, époques où le mérite pouvait prétendre à l'avancement le plus rapide : que ne témoigne-t-elle donc point en faveur de Chevert, qui vivait sous un temps où il était si difficile, à moins d'être gentilhomme, de franchir le grade de sergent !

Lors de la retraite de Prague, Chevert fut laissé dans cette ville à la tête de dix-huit cents hommes. Assiégé par une nombreuse armée, et bientôt en proie à la famine, il lui eût été impossible de tenir longtemps, mais il ne voulait sortir de la place qu'avec tous les honneurs de la guerre, et les habitants exigeaient qu'il se rendît immédiatement. Dans cette position critique, Chevert prend tout à coup un parti décisif : par son ordre plusieurs des notables sont arrêtés à l'improviste et emprisonnés dans la maison même qu'il occupe, et dont la cave vient d'être remplie de barils de poudre ; ensuite il déclare aux bour-

geois que s'ils persistent à lui faire violence, il se fera sauter avec ses otages. Les conditions qu'il réclamait lui furent accordées, et le général ennemi, le prince Lobkowitz, en témoignage de son admiration, lui fit présent de deux pièces d'artillerie.

Plein d'une circonspecte prudence dans ses dispositions militaires, il était parfois, dans l'exécution, saisi d'une sorte d'enthousiasme de courage qui se communiquait rapidement aux siens. Chargé, à la journée d'Hastembeck, de débusquer l'ennemi d'une montagne boisée, au moment de l'attaque il s'écria brusquement en serrant la main d'un colonel qui le suivait avec son régiment, et en lui lançant un regard électrique : « Jurez-moi, foi de chevalier, que vous et votre monde, vous vous ferez tuer jusqu'au dernier plutôt que de reculer! »

Ses talents et ses succès avaient fini par inspirer aux soldats une telle confiance en lui, que sous son commandement tout leur semblait possible; il régnait parmi eux une foi superstitieuse à son infaillibilité. Un jour, il fait venir un grenadier d'une bravoure éprouvée, et le dialogue suivant s'engage entre eux. « Tu vois ce fort. — Oui, mon général. — Tu vas y aller tout droit. — Oui, mon général. — On te criera *qui vive?* tu ne répondras point. — Non, mon général. — On criera une seconde fois : tu avanceras toujours sans répondre. — Oui, mon général. — Alors on tirera sur toi, on te manquera. — Oui, mon général. — Tu fondras sur la garde, je serai là pour te soutenir, et le fort est à nous. — Oui, mon général. » Le

grenadier fit demi-tour, partit du pied gauche, et les choses se passèrent absolument comme le général l'avait annoncé.

Chevert mourut à soixante-quatorze ans, honoré, vénéré, admiré.



D'ALEMBERT.



Le 16 novembre 1717, un commissaire de police recueillit sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église située près de Notre-Dame, et aujourd'hui détruite, un enfant qui lui parut si frêle, que, touché de pitié, et au lieu de l'envoyer aux Enfants-Trouvés, il résolut de lui faire donner des soins particuliers, et le confia dans ce but à la femme d'un pauvre vitrier. Cet enfant fut depuis l'un des hommes les plus célèbres du XVIIIe siècle, et se nomma d'Alembert. Lorsque sous ce nom il fut devenu le grand

homme que vous savez, madame de Tencin le revendiqua pour son fils; mais d'Alembert ne voulut jamais reconnaître pour sa mère celle qui l'avait si inhumainement abandonné, et il déclara qu'il n'avait pas d'autre mère que la bonne femme qui avait pris soin de son enfance.

D'Alembert annonça de bonne heure une grande facilité et beaucoup de goût pour l'étude. Mis dans une pension à l'âge de quatre ans, il n'en avait encore que dix lorsque le maître de cette pension, homme de mérite, déclara qu'il n'avait plus rien à lui apprendre. Cependant il entra au collége Mazarin, où il étonna son maître par ses dispositions vraiment surprenantes; c'est là que se développa son goût pour les mathématiques.

En sortant du collége, d'Alembert prit le grade de maître ès-arts, étudia en droit, et fut reçu avocat; mais il n'en continua pas moins de se livrer aux mathématiques, son étude de prédilection. Il a laissé des mémoires sur sa vie, fort curieux par le tableau qu'ils retracent des difficultés qu'il lui a fallu surmonter : « Sans maître, dit-il, » presque sans livres, et sans même avoir un ami que je » pusse consulter dans les difficultés qui m'arrêtaient, » j'allais aux bibliothèques publiques; je tirais quelque. » lumières générales des lectures rapides que j'y faisais, » et, de retour chez moi, je cherchais tout seul les dé» monstrations et les solutions : j'y réussissais pour l'or» dinaire; je trouvais même souvent des propositions » importantes que je croyais nouvelles, et j'avais ensuite » une espèce de chagrin, mêlé pourtant de satisfaction,

» lorsque je les retrouvais dans les livres que je n'avais
» pas connus. »

Cependant, forcé d'embrasser un état qui pût le mener à quelque aisance, d'Alembert se décida pour la médecine, comme une profession moins étrangère aux sciences que toute autre, et, pour éviter les distractions, il voulut éloigner de lui pour un temps ses livres de mathématiques. Mais ses idées se reportant toujours vers ce sujet, il reprit tous ces livres un à un, bien avant le temps qu'il s'était fixé : il cessa donc de contraindre sa vocation, et il se consacra entièrement à une science où il devait paraître au premier rang. Il fut reçu en 1741 à l'Académie des sciences; il n'avait pas encore vingt-quatre ans.

Quoique passionné pour les mathématiques, d'Alembert ne négligea pas les belles-lettres, pour lesquelles il avait de bonne heure montré un goût prononcé. Il commença sa carrière littéraire par le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, et ce morceau, ou plutôt cet ouvrage demeurera le modèle du style dont il faut écrire sur les sciences pour unir la dignité à la précision. Il rédigea, en outre, dans cette même *Encyclopédie*, la partie mathématique, et les articles dont il enrichit ce grand ouvrage sont aussi remarquables que nombreux. Bientôt l'Académie française admit d'Alembert dans son sein; il en fut nommé secrétaire, et publia des éloges qui sont des modèles en ce genre.

L'*Encyclopédie* ayant été en butte aux persécutions, d'Alembert partagea cette espèce de proscription. Dédai-

gné par le gouvernement de sa patrie, il refusa néanmoins la présidence de l'Académie de Berlin, et le roi de Prusse la laissa vacante tant qu'il conserva l'espoir de l'attirer auprès de lui. Il résista de même aux pressantes sollicitations de Catherine II, impératrice de Russie, qui lui écrivit de sa propre main pour l'engager à se charger de l'éducation de son fils. Il fallut que les étrangers avertissent sa patrie de tout ce qu'il valait; et il reçut une pension du roi de Prusse, lorsqu'on lui refusait encore celle de l'Académie des sciences, à laquelle il avait tant de droits.

Après une vie toute consacrée à la science, il mourut de la pierre, sans s'être fait opérer, le 29 octobre 1783. Il était âgé de soixante-six ans.

Le roi de Prusse témoigna de véritables regrets en apprenant la mort de d'Alembert, qu'il avait connu personnellement, lorsqu'après la paix de 1763 ce savant alla le remercier de ses bienfaits. D'Alembert et Frédéric entretinrent une correspondance qui fut publiée après la mort du monarque, et qui offre une lecture fort piquante.

DEVERNAY.

Curé de Néronde en Forez, Devernay naquit à Lay, près de Roanne. A l'âge de vingt-cinq ans il abandonna tous ses droits à ses frères pour devenir simple curé en 1750.

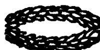
Dès les premiers jours de sa possession il abolit tout

droit d'offrande, de quêtes, de baptêmes, de messes, d'enterrement.

Dans les années chères et désastreuses il remplissait ses greniers de chanvre, de blé et de toutes les productions usuelles. Après les avoir achetées cher il les revendait à un prix modéré. Il maintenait ainsi l'équilibre entre les récoltes et les besoins, il encourageait au travail qu'une libéralité aurait fait négliger, il soulageait l'infortune publique, et semblait dispenser pour un paiement insuffisant, de la reconnaissance qui lui était due. L'hiver, il établissait des feux dans divers ateliers. La toilerie étant devenue moins florissante dans les montagnes qui l'entouraient, le pasteur courut à Lyon chercher un genre d'occupation plus avantageux. Il en ramena un ouvrier habile, qui, ayant longtemps dirigé les travaux dans les Echelles du Levant, vint apprendre aux habitans de Néronde l'art de filer et d'ouvrer le coton. Chaque semaine il faisait donner cent livres de pain aux pauvres; chaque année il leur distribuait des vêtements de toute espèce. Le presbytère était devenu inhabitable, il en fit construire un nouveau à ses frais. Devernay, fort économe pour lui-même, évitait le faste dans son extérieur, regardant comme superflue toute dépense qui ne faisait pas un heureux.

Le premier dimanche de chaque mois, il invitait à sa table douze habitants vertueux; c'était un tribunal domestique où venaient s'éteindre les inimitiés personnelles et se terminer tous les procès. Ce saint homme avait com-

posé plusieurs ouvrages, mais il ordonna par humilité de brûler ses manuscrits, et celui qui reçut cet ordre l'exécuta. Ce modèle des bons curés cessa de vivre à la fin de l'année 1777, et prit possession d'une vie meilleure digne de sa charité et de ses vertus.



DUPUYTREN (Guillaume).



Parmi les hommes illustres que notre époque a vus sortir du village pour aller remplir de leur nom les grandes cités, la France et l'Europe entière, il n'en est aucun dont la vie ait été mieux remplie, plus utile à l'humanité que celle de Dupuytren. S'il n'a pas gagné des batailles, il a arraché à la mort des milliers de victimes; s'il n'a pas reculé les bornes des sciences spéculatives, dans combien de malheureux n'a-t-il pas vivifié les ressorts d'une exis-

tence presque éteinte! Nous l'avons vu naguère, cet éloquent professeur de l'Hôtel-Dieu, illustre successeur des Petit et des Desault, le rival des plus célèbres chirurgiens de la France et de l'Europe, le maître de tant de jeunes célébrités, l'honneur de nos écoles, nous l'avons vu glacé par la mort qu'il avait conjurée tant de fois. Ce corps robuste et si plein de vie, cette tête pleine d'énergie, ce front de génie, ces yeux de feu, ces traits prononcés, où l'expression du maître et de l'homme supérieur avaient laissé une si profonde empreinte, tout cela était séparé de la pensée qui l'animait, couché sur un lit de mort, froid, inanimé, affaissé. Cette bouche flétrie, ces yeux obscurcis, ces membres roidis par la mort, ce cadavre enfin commandait encore le respect, et cette sorte de crainte qu'inspirait toujours le regard du grand chirurgien. Et cependant il fallut, par son ordre même, briser ce crâne, ouvrir cette large poitrine, peser cet énorme cerveau, mesurer ce vaste cœur, pour rechercher dans les organes les plus profonds les causes de cette mort prématurée, de cette maladie cruelle dont lui-même avait analysé tous les symptômes pendant sa longue agonie. « Que l'on examine mon cœur, avait-il dit, et l'on y trouvera le siége de ma maladie, la lésion produite par mes chagrins et mes tourments. »

Eh quoi! ce savant dont la parole imposante faisait foi, ce prince de la chirurgie moderne, aux leçons duquel la jeunesse des deux mondes venait s'instruire, que l'on venait consulter de tous les coins de la France et du bout

de l'Europe, cet homme enfin marchant le premier partout, souffrait plus de ses chagrins qu'il ne triomphait de sa gloire, et son cœur s'est gonflé sous le poids de la tristesse et des ennuis! Et quelle âme cependant était mieux trempée que la sienne? Mais sans chercher à pénétrer des peines secrètes que nous respectons, nous pouvons dire que Dupuytren avait au plus haut degré la faiblesse des grands hommes, qui ne sont pas assez grands pour mépriser l'envie. Peu sensible aux éloges, la critique le pénétrait de son dard jusqu'au fond du cœur, et jamais l'impression ne s'en effaçait de son esprit.

Dupuytren n'oubliait rien de ce qu'on faisait pour lui, mais le mal surtout pesait de tout son poids sur sa poitrine : il y a des injures et des calomnies dont il a été oppressé jusqu'à la fin de sa vie. Il avait senti sa supériorité de bonne heure, et son courage ne l'avait pas un instant abandonné pour atteindre le but qu'il voyait de loin. « Ce qu'il faut craindre avant tout, disait-il souvent, c'est d'être homme médiocre. » Et il avait travaillé sans relâche, et il avait fui les douceurs et les plaisirs de la vie, et il s'était condamné à une existence sévère et dure pour s'élever aussi haut qu'il s'en sentait la force. Il ne pensait pas que l'injustice pût l'atteindre au point d'où il dominait; et cependant, que de reproches ne lui a-t-on pas adressés! que de calomnies n'a-t-on pas répandues sur lui! Ne pouvant nier son génie, on attaquait sa vie, son caractère, l'homme enfin à défaut du savant que l'on était forcé d'admirer avec tout le monde.

Nous ne prétendons pas que le caractère de Dupuytren fût un modèle de douceur et de bonhomie, mais, sans entrer ici dans l'appréciation de ses qualités et de ses défauts, nous dirons à son honneur qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie des amis nombreux et dévoués; et d'ailleurs, c'est une odieuse chose que de rabaisser le génie en s'attaquant aux faiblesses de la vie privée.

Guillaume Dupuytren est né à Pierre-Buffière, département de la Haute-Vienne, le 5 octobre 1778 ; ses parents n'avaient pas de fortune, et ne songeaient même pas à l'envoyer à Paris. Celui qui devait laisser un jour une si grande renommée et une si grande fortune jouait, encore enfant, sur la place de son pays natal, pendant qu'un régiment de cavalerie le traversait. Un officier de ce régiment, ayant remarqué sur sa jeune physionomie je ne sais quelle expression d'avenir dont il fut frappé, lui proposa de l'emmener à Paris. Dupuytren saisit cette offre, et n'hésita pas à se lancer dans ce vaste champ où il a tracé depuis un si profond sillon. Son arrivée à Paris date de 1790 : il était donc alors âgé de douze ans. Bientôt son heureuse étoile et la Providence le firent rencontrer par M. Thouret, médecin célèbre, qui le prit en grande amitié. Thouret le devina si bien, qu'à quelques années de là, une de nos Facultés de médecine ayant réclamé le jeune Dupuytren pour être professeur d'anatomie, « la ville de » Montpellier, dit-il, n'est pas assez riche pour payer un tel » homme. »

Dupuytren fut reçu chirurgien de seconde classe au

concours, le 26 fructidor an 10, docteur en 1803, chirurgien adjoint en chef en 1808, et en 1812 il obtint, dans un brillant concours dont l'école conserve le souvenir, la chaire de professeur de chirurgie. En 1815 il fut nommé chirurgien en chef de l'Hotel-Dieu, et membre de l'Institut en 1818.

La plupart de ces nominations furent donc obtenues après des concours brillants et pénibles, dans lesquéls Dupuytren eut à lutter contre des hommes d'un mérite transcendant, placés aujourd'hui à la tête de la médecine et de la chirurgie françaises. Aussi l'institution des concours n'eut-elle jamais de plus éloquent défenseur que lui. On se souvient encore qu'en 1821, portant la parole au nom de la Faculté de médecine dans une séance solennelle, il demanda dans un discours remarquable le rétablissement de cette institution, supprimée depuis sept ans, et il proposa de tenir compte aux concurrents de leurs titres antérieurs. Cette idée, pleine de sens et d'équité, fut depuis accueillie avec empressement par la Faculté, et elle fait aujourd'hui la base de l'une des épreuves de ses concours publics.

L'activité de Dupuytren, comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu et comme professeur de la Faculté de médecine, ne s'est jamais démentie. Le conseil général conservera longtemps le souvenir des services qu'il a rendus aux pauvres dans le premier hôpital de Paris. D'un autre côté, la Faculté de médecine n'a jamais vu les devoirs du professorat remplis avec plus d'assiduité. Toujours, et dans

ses leçons et dans ses actes, son esprit positif se décelait par les conseils judicieux qu'il donnait, et par l'application immédiate qu'il en faisait à l'art de guérir.

Le 15 novembre 1833, Dupuytren fut frappé d'une légère attaque d'apoplexie, à la suite de laquelle on remarqua un peu de paralysie dans la bouche et de la difficulté à s'exprimer. En n'entendant plus cette parole animée, précise et pénétrante sortir avec facilité; en voyant l'embarras de sa langue, à laquelle ne manquait jamais autrefois le mot juste, ses amis, ses nombreux élèves et la Faculté de médecine sentirent la perte qui les menaçait. A force d'instances et de prières, il consentit à quitter pour la première fois ses devoirs et ses travaux, et il partit pour l'Italie.

Il revint dans un état assez satisfaisant, et pendant un moment l'on reprit espoir. De retour à Paris, on le vit aussitôt reprendre ses leçons à l'Hôtel-Dieu, et présider même un concours de chirurgie à l'école de médecine. Ce fut là probablement qu'une seconde maladie vint compliquer la première, et par malheur cette maladie, qui était une pleurésie, fut d'abord méconnue, l'attention étant entièrement fixée sur l'affection cérébrale. Au mois de juillet il voulut aller prendre les bains de mer, mais au bout d'un mois il revint de Tréport beaucoup plus malade qu'il n'était en partant. L'épanchement avait fait des progrès; il n'était plus possible de se faire illusion sur la nature du mal. Tous les moyens furent employés, mais on n'obtint que du soulagement et jamais de gué-

rison. Enfin il expira le 8 février 1835, ayant conservé jusqu'à la fin la pleine jouissance de ses facultés intellectuelles.

DUVAL (VALENTIN-JAMERY).

Bibliothécaire de l'empereur François Ier, Duval naquit, en 1695, d'un pauvre laboureur, au petit village d'Artonay en Champagne. Orphelin à dix ans, chassé de son pays à quatorze, faute d'y trouver à servir, marchant au hasard, dans l'affreux hiver de 1709, en pleine campagne, couvert de neige, demi-mort de froid, sans pain, sans asile, sans espoir, il fut surpris par la petite vérole. La violence de ses douleurs et la rigueur de la saison l'obligèrent de s'arrêter devant une méchante ferme : il n'y eut pour retraite qu'une étable, et un tas de fumier sous lequel on l'ensevelit.

La chaleur qu'il y trouva le dégourdit peu à peu et facilita l'éruption, il ne tarda pas à être couvert de boutons; mais il manquait de secours, car tout était saisi dans la ferme; le maître n'avait pas lui-même de quoi vivre, et ce fut un excès de compassion qui l'engagea à donner au moribond, pour toute boisson de l'eau glacée, pour toute nourriture un peu de bouillie à l'eau, à peine salée, et ensuite du mauvais pain desséché, que le pauvre enfant faisait dégeler dans son fumier. Les moutons, dont il partageait l'asile, semblaient être touchés de sa peine

et voulaient le consoler en le léchant ; mais quoique la rudesse de leur langue ajoutât à son supplice, il paraissait plus occupé de la crainte de leur communiquer son venin.

Quelque faibles que fussent les secours qu'il recevait dans cette étable, il fut impossible au maître de les continuer : il fallut le transporter, encore malade, couvert de haillons et de foin, chez un curé du voisinage, où il fut près d'expirer du froid qu'il avait essuyé dans la route. Il guérit pourtant, mais la famine qui désolait cette contrée lui fit encore perdre cet asile, dès que ses forces lui permirent de le quitter. Ne sachant où reposer sa tête, il s'informe s'il n'est pas quelque pays que ce fléau ait respecté : on lui parle du Midi, de l'Orient ; c'était pour lui des idées nouvelles.

Ces mots furent donc la source de ses premières réflexions, sa première leçon de géographie ; il marche donc vers le point où le soleil paraissait se lever, il traverse la Champagne : de misérables huttes, à peine couvertes de chaume et d'argile, habitées par des paysans pâles, languissants et livides, lui présentent tout ce que la misère a de plus effrayant. Il arrive enfin à Senaïde, et une scène nouvelle s'ouvre à ses yeux : des maisons spacieuses, bien couvertes, et dignes des hommes forts et vigoureux qui les habitaient ; des femmes lestes et bien vêtues, des enfants nombreux et gais, le spectacle de l'aisance et du bonheur l'avertirent qu'il avait changé de pays. Il s'arrêta par hasard à l'ermitage de la *Rochette*, où le bon solitaire

Palémon le reçut, lui fit partager son genre de vie, ses travaux, et lui apprit à lire. Duval, né avec une sensibilité fougueuse, entrait dans l'âge où les passions se développent. Le besoin d'un attachement, la lecture des livres ascétiques qui composaient la bibliothèque de l'ermite, tournèrent ses premières idées vers la dévotion, non pas celle qu'il appelle lui-même une piété solide et pure, mais cette dévotion minutieuse et contemplative qui consiste en vaines pratiques, et s'allie très-bien avec les passions, en devenant elle-même une passion condamnable. Peu à peu son enthousiasme diminua, et il eut de la piété sans superstition. De la retraite de la Rochette, il passa dans celle de Sainte-Anne, auprès de Lunéville. Six vaches à garder, quatre ermites de la plus grossière ignorance, et quelques bouquins de la Bibliothèque bleue, furent les seules ressources que Duval y trouva pour son éducation. Il parvint cependant à apprendre seul à écrire. Un petit abrégé d'arithmétique devint le nouvel objet de ses études, auxquelles il se liva dans le silence des bois. Enfin il prit les premières notions d'astronomie et de géographie, à l'aide de ses seules observations, de quelques cartes, et d'un tube de roseau placé sur un chêne élevé, dont il avait fait son observatoire. Plus il apprenait, plus il brûlait du désir d'apprendre encore ; mais l'état de sa bourse ne répondait pas à son désir : pour y suppléer, il s'avisa de déclarer la guerre aux habitants des forêts, dans le dessein de vendre leurs fourrures.

L'ardeur qu'il mettait à cette chasse, ennoblie par son

motif, est vraiment incroyable. Il eut un jour une lutte à soutenir contre un chat sauvage dont la victoire lui coûta beaucoup de sang. Enfin, sa constance lui ayant procuré, au bout de quelques mois, une quarantaine d'écus, il les porta bien vite à la ville voisine pour avoir des livres. Une aventure heureuse augmenta son petit trésor : il trouva un jour un cachet d'or armorié. Il le fait annoncer au prône : un Anglais se présente, c'était M. Forster, homme d'un mérite connu. « Si ce cachet est à vous, dit Duval, je vous prie de le blasonner. — Tu te moques de moi, jeune homme ; le blason n'est pas de ton ressort. — Soit, mais je vous déclare qu'à moins de blasonner votre cachet, vous ne l'aurez pas. » Surpris de ce ton ferme, M. Forster obéit, récompensa le jeune pâtre, et l'invita à l'aller voir. Par sa générosité la bibliothèque de Duval s'accrut jusqu'à quatre cents volumes, tandis que sa garde-robe restait toujours la même. Un sarrau de toile ou de laine composait tout son ajustement. . . . . :

Pendant qu'il formait ainsi son esprit par l'étude, le troupeau n'en allait pas mieux : les ermites se plaignirent ; l'un d'eux le menaça même de brûler ses livres, et joignit un geste offensant à cette menace. Duval était né, comme nous l'avons dit, ardent et sensible ; la servitude avait plié son âme à la soumission, mais nullement aux insultes : il saisit une pelle à feu, met le frère à la porte de sa propre demeure, en fait autant aux autres qui accourent au bruit, et s'enferme seul à double tour... Le supérieur arrive, et Duval ne lui ouvre la porte qu'après

lui avoir fait accepter une capitulation. Les deux points principaux du traité furent l'oubli de tout le passé, et deux heures par jour, à l'avenir, pour vaquer à ses études.

A ces conditions il s'engagea à servir l'ermitage pendant dix ans pour la nourriture et l'habit. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que cet acte fut ratifié chez un notaire de Lunéville.

Le bois où Duval menait paître ses vaches était son cabinet d'études le plus ordinaire. Un jour qu'il s'y était entouré de ses cartes de géographie, il fut abordé par un homme de bonne mine qui, surpris de cet appareil, lui demanda ce qu'il faisait là. « *J'étudie la géographie.* — Est-ce que vous y entendez quelque chose ? — *Mais vraiment oui. Je m'occupe de ce que j'entends.* — Où en êtes-vous ? — Je cherche la route de Québec, pour aller continuer mes études à l'université de cette ville. (Il avait lu dans ses livres que cette université était fameuse.) — Il y a, reprit l'inconnu, des universités plus à votre portée : je puis vous en indiquer une. » A l'instant il est investi par un grand cortége : c'était celui des jeunes princes de Lorraine. On finit par lui proposer d'achever ses études chez les Jésuites de Pont-à-Mousson ; Duval hésita : l'étude lui était chère, mais la liberté lui était plus chère encore, et il n'accepta qu'avec la condition formelle de la conserver.

Ses études furent si rapides, qu'au bout de deux ans le duc Léopold, qui voulait se l'attacher, lui fit faire plusieurs voyages, entre autres celui de Paris. A son retour il

le nomma son bibliothécaire et professeur d'histoire à l'Académie de Lunéville. Cette place et les leçons particulières qu'il donnait à des Anglais, entre autres au fameux lord Chatam, lui procurèrent les moyens de faire rebâtir à neuf son ancien ermitage de Sainte-Anne. Lorsque la Lorraine fut cédée à la France, il se rendit à Florence, où il resta dix ans. Il fut appelé à Vienne, par l'empereur François, pour lui former un cabinet de médailles. C'est là qu'il vécut, aimé et considéré de toute la famille impériale, et qu'il mourut le 3 novembre 1775, âgé de près de quatre-vingts ans. Les qualités de son cœur lui méritèrent le respect des grands et l'amour du peuple; car, malgré son immense érudition, il était modeste. Il répondait souvent aux questions qu'on lui faisait : *Je n'en sais rien*. Un ignorant lui dit un jour : « L'empereur vous paie pour le savoir.—L'empereur, répliqua-t-il, me paie pour ce que je sais : *s'il me payait pour ce que j'ignore, tous les trésors de l'Empire ne suffiraient pas*. »

On a publié ses Œuvres, qui forment deux gros volumes.



FLÉCHIER (Esprit).



Fléchier naquit le 10 juin 1632, d'une famille obscure, à Pernes, dans le diocèse de Carpentras. Le P. Audifret, général de la congrégation de la Doctrine chrétienne, était son oncle. Il prit soin de sa jeunesse et surveilla ses premières études. Lui-même, à l'âge de seize ans, entra dans cette congrégation, où il se forma à la piété et aux vertus ecclésiastiques. Il avait pour l'éloquence des dispositions qui n'échappèrent pas à la pénétration du P. Audifret, et

que celui-ci s'appliqua à cultiver. Il s'attacha surtout à inspirer à son jeune parent l'amour du beau et du vrai, par la lecture des bons modèles. Fléchier raconte qu'il y mêlait celle des sermonaires italiens et espagnols, qu'il appelait ses *bouffons*. Il apprenait dans ceux-là le secret des belles compositions; les autres lui offraient les défauts qu'il devait éviter, et il avoue que le ridicule de ces derniers n'a pas peu contribué à le guérir de l'afféterie et de l'emphase, et à lui épurer le goût.

Suivant l'institut de la congrégation, Fléchier fut employé à l'enseignement. En 1659, âgé seulement de vingt-sept ans, il professait la rhétorique à Narbonne, et il y prononça l'oraison funèbre de M. de Rebé, archevêque de cette ville. On ne la trouve point dans ses œuvres, sans doute parce qu'elle était au-dessous de la renommée qu'il acquit depuis.

Peu de temps après, le P. Audifret étant mort, et quelques changements qui ne convenaient pas à Fléchier devant s'opérer dans le régime des doctrinaires, il en quitta l'habit et vint à Paris, où d'abord il fut employé dans une paroisse comme catéchiste; mais bientôt il se fit connaître par des poésies latines et françaises, et surtout par une description en beaux vers latins du brillant carrousel, *Circus regius*, dont Louis XIV donna le spectacle en 1662. On s'étonna de voir rendues avec tant de succès dans une langue ancienne, des idées qui n'appartenaient qu'à nos temps modernes. Ainsi commença la réputation de Fléchier. Il s'était chargé de l'éducation de Louis-Ur-

bain Lefèvre de Caumartin, depuis intendant des finances et conseiller d'Etat. La maison de Louis de Caumartin, père de son élève, était fréquentée par tout ce qu'il y avait de plus considérable à la cour et à la ville. Les talents de Fléchier, son amabilité, la douceur de son commerce, la régularité de ses mœurs, lui acquirent de nombreux amis dans cette classe distinguée. Le duc de Montausier, qui ne prodiguait point son amitié, en prit pour lui une très-vive, se déclara son Mécène, et le produisit près du dauphin, dont il était gouverneur, en lui procurant la place de lecteur de ce prince. Les sermons de Fléchier accrurent sa réputation, et ses oraisons funèbres y mirent le comble. Il fut choisi pour faire celle de madame de Montausier, et il y déploya un grand talent, ce qui lui ouvrit les portes de l'Académie française où il fut reçu en 1673, à la place de M. Godeau, évêque de Vence, le même jour que Racine. Il parla le premier et excita de vifs applaudissements. Le grand poëte fut moins heureux que l'orateur; le discours de Racine, à peine entendu, fut jugé défavorablement : tant il y a de chances, même pour le talent le plus éminent.

Celui de Fléchier devait attirer sur lui les faveurs de la cour. Le roi lui donna successivement l'abbaye de Saint-Séverin, diocèse de Poitiers, la charge d'aumônier de madame la dauphine et, en 1685, l'évêché de Lavaur. Louis XIV savait non-seulement faire des faveurs, mais encore assaisonner ses dons d'obligeance. « Je vous ai fait un peu attendre une place que vous méritiez depuis long-

temps, lui dit le monarque, mais je ne voulais pas me priver sitôt du plaisir de vous entendre. » Du siége de Lavaur, Fléchier fut transféré à celui de Nîmes en 1687. Lors de cette nomination, quoique ce nouveau siége fût plus riche et plus honorable, il supplia le roi, par une lettre respectueuse et touchante, de vouloir bien le laisser à Lavaur, « pour y achever, disait-il, l'ouvrage qu'il avait commencé, en entretenant et en augmentant les bonnes dispositions où il voyait les nouveaux convertis de son diocèse. » Le roi n'eut point égard à cette prière, il vainquit la répugnance de Fléchier en lui faisant sentir qu'il serait plus utile à l'Eglise et à lui à Nîmes qu'à Lavaur; qu'il y avait dans ce diocèse et plus de travail et plus de bien à faire. En effet, les Calvinistes y étaient très-nombreux, plusieurs avaient fait abjuration, mais leur conversion était équivoque. Fléchier mit tant de prudence dans sa conduite, il tempéra son zèle par tant de charité, qu'il en ramena la plus grande partie au sein de l'Eglise et se fit aimer et estimer des autres. Dans les troubles des Cévennes, il adoucit autant qu'il fut en lui la rigueur des édits. Il se montra si sensible aux maux de ceux qu'on persécutait, qu'il se fit respecter des fanatiques mêmes, et que dans ce pays sa mémoire encore aujourd'hui est en bénédiction parmi les protestants.

Les devoirs de l'épiscopat n'avaient point affaibli en lui l'amour des lettres; il devint le protecteur de l'académie de Nîmes. Il en établit une autre dans son palais, où se formaient sous ses yeux et par ses leçons de jeunes ora-

teurs et des écrivains qui se rendirent ensuite utiles à l'Église. La vertu de Fléchier était douce et condescendante, comme l'est toujours la véritable vertu. Si l'on en croit d'Alembert, il tendit une main paternelle à une malheureuse religieuse qui avait commis une faute grave, imitant celui qui avait pardonné à la femme adultère; et il réprimanda sévèrement la supérieure qui l'avait punie avec plus de barbarie encore que de justice. Dans la disette qui suivit l'hiver de 1709, il distribua des sommes immenses, ne faisant aucune distinction entre les protestants et les catholiques. Tous étaient ses enfants, tous eurent part à ses bienfaits à proportion de leurs besoins. Dans certains moments, il soutint l'hôpital de Nîmes par des aumônes considérables et laissa en mourant plus de vingt mille écus aux pauvres. Religieux comme doit l'être un évêque, c'est-à-dire avec un zèle éclairé et dégagé de toute superstition, il écarta de son diocèse les dévotions qui pouvaient être un sujet de dérision pour les protestants, ou compromettre à leurs yeux la majesté et la pureté du culte catholique. Il publia une éloquente lettre pastorale, au sujet de la croix de Saint-Gervais qu'on prétendait être miraculeuse, et prémunit ses ouailles contre les prodiges menteurs par lesquels on a abusé quelquefois de la crédulité du peuple.

Il prévit sa mort prochaine, et craignant que la vanité ou même le respect pour sa mémoire ne lui fît élever un monument trop remarquable, il chargea un sculpteur de lui apporter un dessin modeste pour son tombeau. Après avoir choisi le plus simple entre ceux qu'on lui présentait,

il ordonna qu'on l'exécutât. Il survécut peu à cet ordre, et mourut à Montpellier, le 10 février 1710, agé de soixante-dix-huit ans.

FOURNIER (Charles, dit *l'Américain*).

Fournier naquit en Auvergne, d'une honorable famille de cultivateurs. C'est sans doute au long séjour qu'il a fait dans le Nouveau-Monde qu'il doit le surnom d'Américain. La vie de cet homme est un exemple des vicissitudes humaines et du danger de prendre part aux révolutions quand on n'a point le génie qui maîtrise les événements, ou le bonheur qui empêche d'en être la victime. Si Fournier ne s'est fait remarquer par aucune de ces actions publiques qui honorent leur auteur, du moins il ne paraît pas constant qu'il soit coupable des traits odieux qui ont fourni aux gouvernements des motifs de persécution, et aux biographes matière à des écrits mensongers ou à d'atroces calomnies.

Fournier fut souvent *témoin* des plus épouvantables forfaits, mais il ne prit point part, comme on l'en a accusé, aux massacres des prisons de Paris dans les journées de septembre 1792, et ne fut point coupable du guet-apens commis sur le général Lafayette lors de l'insurrection du Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, pendant laquelle le général faillit être atteint d'un coup de pisto-

let tiré à bout portant. Le 10 août, Fournier commandait le bataillon des Marseillais qui concourut si puissamment à l'attaque du château des Tuileries; mais si l'humanité gémit des meurtres qui furent commis, on ne doit pas oublier qu'à cette époque d'une si grande effervescence populaire, la résistance avait été opiniâtre et devait exaspérer des hommes qui voulaient, les armes à la main, vaincre des rebelles, des ennemis du peuple, mais non les assassiner. Les assassinats de ce jour sont les crimes de quelques individus désavoués de tous les partis.

Pour son malheur, Fournier fut chargé de l'escorte des prisonniers que l'on conduisait d'Orléans à Paris. Près de Versailles, ces infortunés furent misérablement assassinés. L'opinion publique s'indigna justement de ce crime; Léonard Bourdon et Marat le rejetèrent simultanément à la tribune des Jacobins et à celle de la Convention nationale, sur Fournier, chef du détachement qui formait l'escorte. Il voulut prouver qu'il n'avait pas été en son pouvoir de l'empêcher; mais Léonard Bourdon et Marat dominaient l'opinion : Fournier fut arrêté et resta détenu jusqu'au 9 thermidor an 2. Avant et après cette époque, Léonard Bourdon, son éternel ennemi et sur qui pesait, comme représentant en mission, la responsabilité morale de l'assassinat des prisonniers d'Orléans, et ses autres persécuteurs n'avaient point osé le faire mettre en jugement. Après la chute de Robespierre, Fournier recouvra sa liberté; mais toutes les fois que le gouvernement sévissait contre certains hommes de la révolution, il était

compris au nombre des proscrits. En vain il avait publié plusieurs mémoires pour se justifier et demander des juges : prisonnier ou citoyen obscur, il ne fut point écouté. La courte durée des gouvernements de parti, de plus grands intérêts sous des gouvernements forts, permettent rarement de descendre à des actes de justice envers de simples particuliers, et Fournier resta toujours sous le poids d'une fatale prévention.

A l'époque de l'explosion de la machine infernale, attribuée d'abord au parti des Jacobins, puis au parti contre-révolutionnaire, Fournier, considéré comme un des plus attachés au premier, fut compris au nombre des cent soixante-treize députés qui, sans aucun jugement et par une de ces mesures de haute politique dont on a tant abusé, furent jetés sur les côtes des îles Séchelles. Ses compagnons d'infortune y périrent. Accoutumé au climat dévorant des Antilles, il survécut seul au désastre commun et parvint, aidé des secours d'une créole, qui pendant sa longue carrière ne l'a jamais quitté, à se rendre à la Guadeloupe, où Victor Hugues, son ancien ami, commandait pour l'empereur et faisait une guerre vigoureuse aux Anglais.

Fournier fut employé sur les corsaires du commandant impérial, et y donna de nombreuses preuves de courage. La colonie, réduite à ses seules forces, ayant passé sous la domination de l'Angleterre en 1808, Fournier revint en France avec le grade d'officier supérieur. Arrêté en 1815 par mesure de sûreté générale, il demanda encore des

juges; il fut remis en liberté. Acoablé d'années, de blessures et d'infirmités, il vécut depuis dans un état voisin de l'indigence.



FRESSINET (Philibert, général).



Il naquit le 21 juillet 1767 à Morcigny, département de Saône-et-Loire. Entré dans la carrière militaire dès l'âge de seize ans, il servait dans un régiment de dragons au commencement de la révolution. A cette époque il passa dans une des compagnies soldées qu'on organisait à Paris. Deux ans après, étant parti pour Saint-Domingue, il s'y trouva lorsque les noirs s'insurgèrent pour la première fois, et donna des preuves de bravoure dans divers combats que les blancs eurent à soutenir. En 1792

il obtint le grade de sous-lieutenant dans le régiment dit Génois, un de ceux que le gouvernement français avait envoyés pour la défense de l'île, et plus tard il fut nommé successivement capitaine, chef de bataillon, puis adjudant-général. De retour en France en 1797, il fut confirmé dans ce dernier grade, et fit avec beaucoup de distinction les campagnes d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Il contribua puissamment à la conquête de la Valteline, et la part glorieuse qu'il avait prise à la victoire remportée à Touffers, sur le général autrichien Landon, lui valut les épaulettes de général de brigade. Il servit aussi honorablement sous le général Championnet, et se distingua surtout à Castellero et à Montanero, près de Coni, et sous le général Joubert, à la bataille de Novi, où il reçut une blessure assez grave. Sur les hauteurs d'Albizola, près de Saverne, il soutint pendant sept heures un combat opiniâtre contre les Autrichiens, qui, sous la conduite du général Mélas, marchaient sur Gênes, où Masséna était assiégé, et il obtint un succès éclatant. Le lendemain de ce combat fut encore un jour de gloire. Huit mille Français, commandés par le général Soult, et privés de munitions et de vivres, se trouvaient enveloppés de toutes parts, près de Sasselto, par un ennemi nombreux auquel ils résistaient vainement; Masséna met un corps d'élite sous la direction du général Fressinet, qui franchit des montagnes escarpées, attaque l'ennemi avec vigueur, le met en déroute, et parvient ainsi à dégager Soult. Sous le général Brune, Fressinet effectua le passage du Mincio, et se dis-

tingua, à la tête de sa brigade, dans divers combats qui illustrèrent les armées françaises entre ce fleuve et le Tagliamento.

Appelé à faire partie de l'expédition envoyée à Saint-Domingue, comme commandant des troupes françaises, il s'embarqua sur la flotte hollandaise à Flessingue. Arrivé à Saint-Domingue, il eut bientôt gagné la confiance de Christophe et de Toussaint-Louverture, qui l'avaient connu antérieurement, et entama avec eux une négociation à la suite de laquelle ils déposèrent les armes et se soumirent. Le service important que le général Fressinet rendit dans une circonstance aussi critique, loin de lui attirer toute la reconnaissance qu'il méritait, ne tarda pas à être cause de sa disgrâce. En effet, quelque temps après le talent et l'ancienne influence de Toussaint ayant donné de nouvelles inquiétudes au général Leclerc, capitaine général de la colonie, celui-ci crut devoir le faire arrêter et déporter sous escorte en France, où il fut enfermé d'abord au Temple à Paris, puis transféré au fort de Joux près de Besançon, où il mourut l'année suivante. Cependant le général Fressinet, pour avoir blâmé hautement cette arrestation, fut privé lui-même de sa liberté et renvoyé en France. Dans la traversée, il fut pris par les Anglais, qui le retinrent quatorze mois prisonnier. Revenu à Paris, il s'attira encore l'animadversion du ministère, pour avoir censuré avec franchise la funeste conduite qu'on avait tenue à Saint-Domingue, et il subit un exil de cinq ans à Bordeaux, en Italie et à Tours.

Enfin il fut remis en activité, et on l'employa dans la Calabre. En 1812, le général Vernier ayant été chargé d'organiser à Vérone le onzième corps de la grande armée, Fressinet y conduisit les troupes françaises qui se trouvaient dans le royaume de Naples, et y obtint un commandement. Il traversa ensuite le Tyrol et l'Allemagne, et, après la catastrophe de Moscou, il se porta sur Berlin avec ses troupes, qu'il ne tarda pas de réunir avec celles que commandait le prince Eugène sur les frontières de la Pologne. Lors de la défection des Prussiens, qui abandonnèrent ce prince, Fressinet se trouvait à Francfort-sur-l'Oder avec le général Gérard, et il contribua puissamment à sauver l'armée d'une position critique.

En 1813, nommé commandant de la 31e division, il remporta le 5 avril de grands avantages sur les Prussiens, à la droite de l'Elbe, en avant de Magdebourg ; et le 30 malgré tous leurs efforts, il parvint après plusieurs combats à opérer à Newbourg la jonction de l'armée du prince Eugène avec celle de Napoléon. Le surlendemain il se distingua à la bataille de Lutzen, gagnée par les Français contre les Prussiens et les Russes réunis. Dans cette journée glorieuse, il attaqua avec une poignée d'hommes le village d'Esdorf, non moins formidable par sa position que par le nombre de grenadiers russes qui le défendaient. Voyant la victoire longtemps incertaine, il se porte en avant avec intrépidité; son audace électrise tous les braves qu'il commande; malgré les dangers qui l'environnent il parvient à se rendre maître du village, et ne cesse

de combattre qu'après avoir vu le succès de l'armée française assuré sur tous les points.

Le général Fressinet reçut enfin une récompense digne de tant d'exploits : les éloges qu'il avait mérités lui furent décernés publiquement par le prince Eugène. Revenu de sa prévention défavorable, Napoléon le dédommagea en le comblant de faveurs, et le créa tout à la fois général de division, baron et commandant de la Légion-d'Honneur, bien qu'il ne lui eût pas même encore accordé la simple décoration des braves ; enfin il chargea le prince de Neufchâtel, major général de l'armée, de lui transmettre, avec une lettre de bienveillance, la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Joseph de Wurtzbourg. Le grand-duc de Wurtzbourg lui adressa aussi la lettre la plus obligeante, pour le féliciter d'avoir conduit à la victoire, dans cette même journée de Lutzen, les troupes wurtzbourgeoises qui avaient partagé les périls et la gloire des Français. Le général Fressinet signala encore ses talents et sa bravoure au passage de l'Elbe, près de Dresde. L'ennemi, pressé de s'enfuir, avait laissé sur la rive gauche plusieurs bateaux qu'il n'avait pas pu détruire avant l'arrivée des Français : Fressinet s'y précipite avec quelques soldats, et réussit, au milieu d'une grêle de balles et de boulets, à débarquer sur la rive droite, d'où il parvient à jeter un pont sur le fleuve. Le général Fressinet ne se distingua pas moins à la bataille de Bautzen, gagnée par les Français en 1813 ; un de nos corps d'armée avait été repoussé avec perte, et déjà l'ennemi tournait notre droite, lorsque le brave

Fressinet, à la tête de sa division restée en réserve, charge l'ennemi avec impétuosité, et, malgré la résistance la plus opiniâtre, lui enlève les positions avantageuses qu'il nous avait prises.

Il devait, au mois d'octobre suivant, aller renforcer l'armée du prince Eugène en Italie. Mais l'interception des routes ne lui ayant pas permis de se rendre à cette destination, il prit part à la terrible bataille livrée sous les murs de Leipsick, et s'y couvrit encore de gloire dans les fonctions d'aide de camp de Napoléon. Deux mois plus tard, il partit pour Véronne, chargé de commander la 3e division de l'armée d'Italie. Après la défection de Murat, alors encore roi de Naples, le prince Eugène voulut, au mois de février 1814, franchir le Mincio pour aller livrer bataille à l'ennemi, et en partant de Mantoue pour Villa-Franca, il laissa Fressinet à Mouzaubano. Il arriva par hasard que ce général quitta sa position pour aller attaquer les Autrichiens dans le même temps où ceux-ci venaient pour l'attaquer lui-même. Ayant reconnu que la division française se composait à peine de cinq mille hommes, tandis qu'ils étaient au moins dix-huit mille, ils n'hésitèrent pas à la combattre, espérant de la mettre facilement en déroute et même de la faire prisonnière; mais ils éprouvèrent une résistance qu'ils étaient loin d'attendre : le combat, qui dura sept heures, fut si acharné, que les Français, faute de munitions, firent souvent usage de l'arme blanche; enfin ils soutinrent le choc d'un ennemi nombreux jusqu'à ce que le prince Eugène vint attaquer

les Autrichiens, et dégagea ainsi la petite division commandée par Fressinet. Les bulletins de l'armée, en comblant d'éloges le général, et en citant sa défense comme une des plus glorieuses pour les armes françaises, rapportèrent qu'une ferme, qui était le point le plus important de la position, avait été prise et reprise trois fois à la baïonnette. Ce combat ne contribua pas peu à préparer la victoire éclatante que le prince Eugène remporta sur les bords du Mincio, dans la même journée du 8 février.

Après la Restauration, le général Fressinet rentra en France, fut créé chevalier de Saint-Louis et fut mis en non-activité de service. Lié d'affection avec le général Excelmans, il crut que l'honneur lui imposait le devoir de défendre son ami : il se présenta donc à Lille devant le conseil de guerre qui allait juger ce brave officier ; et il y déploya une éloquence si persuasive, qu'il eut la satisfaction aussi douce qu'honorable de le voir acquitté à l'unanimité.

Pendant les *Cent Jours*, Napoléon envoya Fressinet en mission à Rouen et à Toulouse, et ce général publia dans ces deux villes d'éloquentes proclamations analogues aux circonstances. Il commanda provisoirement la 10e division militaire, où il organisa la 26e cohorte active, dont le commandement fut donné au général Decaen, lorsque Fressinet partit pour une autre destination.

Arrivé à Paris, il apprit les désastres de Waterloo et entra dans l'état-major du maréchal Davoust. Le 30 juin 1815 le général Fressinet signa, avec les autres officiers et

soldats de l'armée sous Paris, l'adresse énergique qu'ils présentèrent à la Chambre des représentants, et l'on croit que ce fut lui qui rédigea cette pièce patriotique, digne monument du dévouement héroïque de militaires français. Il pensait comme plusieurs autres généraux qu'on aurait dû défendre la capitale contre l'invasion étrangère ; mais il chercha en vain à faire adopter cette résolution.

Après la seconde rentrée de Louis XVIII, le général Fressinet, ayant été compris dans l'ordonnance d'exil du 24 juillet, sortit de France pour se réfugier en Belgique, sans attendre la loi dite d'*amnistie*. Mais il ne cessa dans ce pays d'être en butte, comme les autres réfugiés français, aux plus cruelles comme aux plus inutiles persécutions. L'âme navrée de voir sa patrie en proie aux hordes étrangères qu'il aurait voulu combattre encore et repousser de notre territoire, il résolut de passer en Amérique avec sa famille, et communiqua ce projet à sa femme qui s'empressa d'aller le rejoindre à Anvers. Il se tenait soigneusement caché dans cette ville, où les agents de police n'avaient pas pu le découvrir, lorsqu'il fut trahi par le bailli maritime à qui il avait confié son secret : ce magistrat, qui était parvenu jusqu'à lui sous prétexte de lui rendre service, eut la lâcheté de le dénoncer et de le faire arrêter dans la rade de Flessingue, au moment où il allait mettre à la voile ; un commissaire de police, ayant sous ses ordres une vingtaine d'agents et de gendarmes, s'empara de lui ; mais par bonheur le général réussit à s'échapper, parvint à gagner le navire où sa femme l'attendait, et ils appareil-

lèrent au milieu d'obstacles sans nombre, et en bravant même le danger des batteries sous lesquelles ils furent obligés de passer. Il aborda enfin sur les côtes de l'Amérique méridionale, et débarqua à Buénos-Ayres, dans le Paraguay.

Les Anglais avaient tant d'influence dans ce pays, que les Français y étaient mal vus. Le général Fressinet y passa à regret une année, pendant laquelle il vit s'y succéder le despotisme, l'anarchie et la guerre civile. Il se réfugia à Monte-Video, colonie portugaise, et passa ensuite à Rio-Janeiro, où il se proposait de combattre pour la liberté américaine, lorsque l'ordonnance du roi qui le rappelait en France lui parvint. Empressé de revoir sa patrie, il partit le 7 février 1820, et arriva au Havre après cinq ans d'exil. Il croyait n'avoir plus rien à craindre, mais il fut arrêté à Paris comme *suspect* et incarcéré à la Conciergerie, où il resta six semaines, dont deux au secret. Rendu à la liberté, il fut replacé dans le cadre de l'état-major général de l'armée, en disponibilité de service. L'année suivante, après avoir lutté pendant si longtemps contre l'adversité avec autant de persévérance que de courage, il succomba à une maladie de langueur dans la quarante-quatrième année de son âge.

En partant pour l'Amérique il avait adressé de touchants adieux à la patrie. L'on y remarque le passage suivant : « Adieu, France, adieu, reçois tous mes regrets ; ils sont sincères et profonds. En quelque lieu que ma destinée me conduise, crois qu'un jour il ne dépendra pas

de moi que la mort ne termine ma carrière au milieu d'un triomphe qui te fasse recouvrer ton indépendance et ta liberté. »

FRIANT (Louis. lieutenant général, comte).

Constamment dévoué à l'honneur et à la gloire de la patrie, le général Friant vécut dans les camps et sur les champs de bataille. Né à Villers-Morlancourt, département de la Somme, en 1758, il entra comme soldat dans le régiment des gardes françaises. En peu de temps il devint caporal de grenadiers, puis sous-officier instructeur; mais son ardeur militaire s'étant ralentie, il acheta son congé en 1787.

L'heure de la régénération est arrivée, sa patrie sera libre : Friant se consacre à sa défense, et reprend le métier des armes qu'il ne doit plus quitter. Il entra dans la garde nationale parisienne, section de l'Arsenal, qui un an après le nomma son adjudant-major, et l'appela au commandement en 1792. Par ses soins et son zèle, la section se fit une réputation de belle tenue et de discipline, telle qu'un ordre du jour de l'armée de la Moselle lui enjoignit de fournir des instructeurs à plusieurs bataillons de nouvelle levée. La division dont Friant faisait partie fut chargée d'enlever l'abbaye d'Orval, distante de trois à quatre lieues de Montmédy, à Carignan ; c'était la première expédition de notre général : elle eut un plein

succès. Quelques jours après, il combattit à Kayserslautern, sur les lignes de Veissembourg, et contribua à faire débloquer Landau. Pendant ce temps-là, chargé de s'emparer d'une hauteur, il en chassa deux fois l'ennemi ; mais il reçut une balle dans la cuisse, et se vit obligé de se retirer. A peine guéri de sa blessure, il rejoignit son corps, se trouva à la journée d'Arlon, sous les ordres du général Jourdan, et le suivit par les Ardennes et Dinant jusqu'au camp de la Tombe.

Il se distingua à la bataille de la Sambre, et surtout à celle de Fleurus. Il fut ensuite chargé de commander l'avant-garde de l'armée de Championnet, et partout il donna des preuves d'une brillante valeur. Il passa plus tard, avec le grade de général de brigade, sous les ordres du général Kléber, et reçut le commandement de la 4ᵉ division devant Maëstricht; il assista à la reddition de cette place, et le 15 germinal an 3, il entra le premier avec sa division dans Luxembourg, dont il avait fait le siége, sous les ordres du général Hatty. Le général en chef lui donna le commandement de la ville et de la province, et celui du comté de Cluny. Il passa ensuite dans la division Poncet, puis aux ordres de Masséna, et fut chargé d'occuper les gorges de Brabach. Lorsque l'armée eut repassé cette rivière, il marcha sous les ordres de Bernadotte, qui le chargea de défendre les hauteurs du Lohuberg, et l'emmena peu de temps après en Italie. Friant se fit encore remarquer à Tagliamento et à la prise de Gradisca. Chargé d'assurer les derrières de l'armée, il tint tête à un corps

de cinq mille Hongrois qui menaçaient de s'emparer de Trieste et du chemin qui conduit de Gorizia à Laybach, jusqu'à ce que le traité de Leoben suspendit les hostilités.

Il fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Egypte sous les ordres du général Desaix, et rejoignit l'armée d'Orient à la hauteur de Malte. Ne pouvant rester simple spectateur de la prise de cette île, il se fait mettre à terre avec une compagnie de grenadiers, s'empare de la baie de Sirver et d'une partie des forts qui bordent la côte. Il débarqua des premiers en Egypte, et assista aux batailles de Chabrissa et des Pyramides, et quelque temps après à celle de Sédiman, dans la haute Egypte. Au moment décisif, Desaix demande conseil du général Friant : celui-ci lui montre des hauteurs : « Général, dit-il, c'est là qu'il faut aller : la victoire ou la mort nous y attend. — C'est aussi mon avis, mais ces pauvres blessés ? — Si je suis blessé, qu'on me laisse sur le champ de bataille, » s'écrie le général Friant. Desaix l'embrasse d'admiration, et ordonne le mouvement : les carrés s'ébranlent et la victoire est assurée. Cette brillante journée amena la prise de Fayerau.

Friant se couvrit d'une nouvelle gloire aux journées de Samaulsout et d'Abouamme. Non loin de Siout, il poursuit, atteint et défait les Arabes de Gemma et de Zaïde, et les force de se jeter au loin dans le désert; il s'avance ensuite à la recherche de Mourad-Bey. Arrivé à Meniels, il apprend que ce bey veut tenter de soulever la basse Egypte, pour opérer une diversion : il court aussi-

tôt à sa poursuite, et le harcelle pendant trente-sept jours sans lui laisser un seul instant de répit. Le général Bonaparte fut si satisfait de son activité, qu'il lui en témoigna son contentement par des lettres tout à fait flatteuses, et chargea le général Kléber, son successeur, de lui expédier le brevet de général de division, que Friant reçut le 19 fructidor an 7.

Quelque temps après, Friant fut chargé du commandement de toute la haute Egypte en remplacement du malheureux Desaix ; il eut constamment à combattre les Arabes et les Mamelucks qu'il poursuivit en tous sens dans le désert. Lorsque Mourad-Bey était parvenu à réunir quelques troupes, Friant le joignait avec les colonnes mobiles montées sur des dromadaires. Enfin le bey fut obligé de ne garder qu'une centaine de Mamelucks pour assurer sa fuite.

A la hauteur de Benisouef, Friant apprend qu'Hassan-Bey-el-Tambourgy est à dix lieues de lui, à la fontaine de Schériff. Il rentre dans le désert, et, par une marche rapide, il arrive au milieu de la nuit dans le camp ennemi, qui est pris tout entier. On y fit un butin immense. Le bey se sauva en chemise, laissant au pouvoir du vainqueur son costume et ses ornements de grande cérémonie.

A la bataille d'Héliopolis, Friant commandait l'aile droite de l'armée, ayant sous ses ordres les généraux Belliard et Donzelot ; il eut aussi sa part à la prise de Balléeis. Alors Kléber lui ordonne de rentrer au Caire

qui était en pleine insurrection. Il arrive avec cinq bataillons, commence l'attaque et emporte les premiers travaux, puis il se rend maître des postes les plus importants. Le général Kléber arrive avec sa division, et lui ordonne d'attaquer Bouloey : il s'en empare ; le 28 il est chargé des trois principales attaques sur le Caire, et il emporte cette place.

L'Egypte de nouveau conquise est divisée en arrondissements : Friant reçoit le titre de lieutenant du général en chef, et le commandement du troisième arrondissement. A la mort du général Kléber, Menou, son successeur, lui confie les provinces de Béhéré, d'Alexandrie et de Rosette. Alexandrie, foyer de la peste depuis plusieurs siècles, est assainie par ses soins. Beau succès ! qui ne fut pas le moins doux à son cœur. Quelque temps après, il défait les Ouoladalis dans la vallée qui se prolonge d'Alexandrie à la mer. Le 17 ventôse, avec moins de quinze cents hommes, il veut s'opposer aux débarquements des Anglais sur la plage d'Aboukir, leur fait face toute la journée malgré l'artillerie de l'escadre, et ne cède qu'à la grande supériorité du nombre, après avoir fait mordre la poussière à quinze cents Anglais. De son côté il avait perdu le tiers de son monde, et avait eu deux chevaux tués sous lui. Quelques jours après il eut un second engagement avec l'ennemi, trois fois plus nombreux que les siens, et protégé par des canonnières placées sur le lac Médié ; il culbute la première ligne, mais, arrêté par la seconde, il reprend ses positions. A la bataille qui dé-

cida de la perte de l'Egypte, il se signala par la belle retraite qu'il opéra sous le feu de l'artillerie ennemie. Toujours comme lieutenant du général en chef, il fut chargé de la défense d'Alexandrie, et, malgré une cruelle maladie, il dirigea constamment les opérations. Après la capitulation du 22 fructidor, il s'embarqua le dernier de la garnison.

A son arrivée en France il fut nommé inspecteur général d'infanterie, ensuite chargé du commandement d'une division de l'armée destinée à l'expédition d'Angleterre. L'embarcation ne put avoir lieu, et l'empereur conduisit sa vieille armée dans les plaines d'Austerlitz. En quarante heures Friant parcourut trente-quatre lieues qui le séparaient du champ de bataille, et après quatre heures de repos sa division s'avança contre l'ennemi. Cette activité surprit Napoléon lui-même. *Cet homme-là*, dit-il, *m'en fera toujours des siennes*. Malgré les efforts de l'ennemi, infiniment supérieur en nombre, Friant l'empêcha de déboucher du village de Sokohutz, d'où il fut chassé, ainsi que des hauteurs voisines, après des efforts inouis. A la dernière charge, exécutée à la baïonnette, vingt pièces de canon, un obusier, cinq drapeaux et quatre mille prisonniers tombèrent au pouvoir de cette division. L'empereur la récompensa comme elle avait combattu; il n'oublia pas non plus son chef, auquel il accorda le grand cordon, et plus tard une pension de 20,000 fr. pour ses beaux services rendus à l'Etat... A la bataille d'Iéna, aux affaires de Nosielk et de Jigothon, Friant s'illustra d'une nouvelle

gloire. A Eylau il soutint cette belle réputation ; il fut blessé. *Laissez-le faire*, dit l'empereur à ceux qui lui faisaient remarquer les mouvements de ce général. L'empereur vint le lendemain pour s'informer de sa blessure.

Dans la campagne de 1809, le général Friant quitte Bayreuth, entouré d'un ennemi formidable, qui annonce partout la perte de sa division comme certaine. Les Autrichiens veulent lui couper la retraite vers Slampock, mais ils sont repoussés. Le lendemain il fait une reconnaissance sur Amberg, et obtient un plein succès. Le jour suivant il en exécute une nouvelle en avant de Costel, et les résultats en sont encore plus brillants. Il prit la plus grande part aux affaires de Schwilleort, et surtout à la journée d'Eckmülh. Son cheval y fut blessé et son chapeau emporté par un obus. Cette dernière action fut presque aussi glorieuse pour lui que celle d'Austerlitz : pendant trois jours entiers sa division eut à combattre trente mille hommes ; elle vainquit et fit perdre à l'ennemi huit mille hommes. A Wagram l'empereur lui envoie sept pièces de douze pour qu'il s'en serve selon son gré, et lui donne de justes éloges. Cette division emporta à la baïonnette la fameuse *tour carrée*, et resta ainsi maîtresse de la position et du camp de l'ennemi. Un officier d'état-major vint dire à l'empereur que sa gauche avait la plus grande peine à se maintenir, et qu'il était nécessaire, pour le gain de la bataille, de la secourir. L'empereur, lui montrant les hauteurs à droite, lui dit : « Regardez si la bataille est perdue. »

Lors de la campagne de 1812, la division Friant forma

l'avant-garde de l'armée que commandait le roi de Naples, jusqu'après Witepsk. A la prise de Smolensk, il reçut une contusion à la jambe droite; néanmoins un bataillon de sa division étant désigné pour monter à l'assaut, il voulut le commander, mais l'ordre fut révoqué. A la bataille de la Moskowa, il fut blessé à la poitrine, mais il ne voulut pas quitter le champ de bataille; après avoir repris ses sens, il fait former le carré à un bataillon du 33e, qui eut à essuyer une mitraille épouvantable, et repoussa sept charges de cavalerie. A la fin de l'action, le général reçut une grave blessure à la cuisse, et ne put plus commander la division que l'empereur l'avait chargé de diriger depuis le départ d'Ostende. A la Moskowa, sa division n'avait pas reçu l'ordre de donner : Friant en marque son impatience devant l'empereur, qui lui dit : « Mon cher ami, on garde à la chasse les vieux limiers pour les derniers. »

Il fut nommé colonel de l'arme des grenadiers à pied de la garde. Ses blessures ne lui permirent de rejoindre l'armée qu'à Dresde, où il assista à la bataille, qui dura plusieurs jours; il combattit ensuite à Leipsick. Les suites de cette bataille ayant forcé les Français à la retraite, le quartier général fut établi quelques jours après à Vacels. L'ennemi se présenta bientôt sur ce point; le général Friant alla le reconnaître. Pendant ce temps un officier étant venu le demander au quartier général, l'empereur se retourne vers lui, et lui répond : *Allez où l'on tire le canon, vous le trouverez*. La campagne d'Allemagne fut terminée par le combat de Hanau, où Friant se couvrit de nouveaux lauriers.

En 1814, le général Friant, toujours commandant l'infanterie de la vieille garde, assiste à l'affaire de Champaubert, et prend une part très-active à la bataille de Montmirail. Il est aussi présent aux journées de Vauxchamps, Nangis, Montereau, Brie-au-Bac, Craonne-Laon, où un caisson d'obus saute à trente pas de lui sans le blesser.

Il se montra encore à la tête des valeureux guerriers de France en 1815, et partagea les dangers de ces braves à Fleurus et à Waterloo, où il reçut une nouvelle blessure.

Louis XVIII le nomma pair de France. Depuis la Restauration il mena une vie retirée, et mourut, le 24 juin 1829, à l'âge de soixante et dix ans, dans sa terre de Gaillamet, près de Meulan.

FRIRION.

Il est peu de familles qui aient donné autant de défenseurs à l'État que celle des Fririon; il s'en est trouvé dix à la fois dans les rangs de nos armées : cinq sont morts au champ d'honneur, deux autres ont succombé aux blessures qu'ils y avaient reçues; trois sont parvenus au rang d'officier général. Obligé de choisir parmi ces héros, nous allons esquisser la vie de François-Nicolas Fririon, lieutenant général, baron, grand-officier de la Légion-d'Honneur, né au village de Vandières, dans le département de la Meurthe, le 3 février 1769.

Fririon entra au régiment d'Artois, où deux de ses oncles étaient officiers, et dans lequel il parvint lui-même, de grade en grade, à celui de chef de bataillon. Pendant le rigoureux hiver de 1795, le régiment d'Artois, devenu le 62ᵉ de ligne, fut employé au siége de la tête du pont de Manheim; le chef de bataillon Fririon y déploya beaucoup de zèle, d'activité, de bravoure, et parvint, en partageant les souffrances des soldats, à prévenir leurs murmures. Dans la fameuse retraite du général Moreau, Fririon se fit remarquer par son rare courage et sa fermeté à maintenir la discipline dans une circonstance si favorable à la licence. A la tête de vingt-cinq dragons, il culbuta un régiment d'infanterie autrichien, et fit mettre bas les armes à un bataillon tout entier. A la suite de cette campagne, il fut nommé adjudant général, chef de brigade. Employé en cette qualité sous les ordres du général Lorges, et chargé de reconnaître les troupes qui défendaient la ville de Sion, il traversa, au milieu des coups de fusil, la grande route défendue de deux côtés par les troupes qui couronnaient les hauteurs. Cette brillante conduite lui valut une lettre de félicitation de la part du président du Directoire exécutif. Envoyé en Italie, Fririon eut le commandement de l'arrière-garde dans la campagne malheureuse de 1798 : ses dispositions sages et vigoureuses ne permirent pas à l'ennemi d'entamer les malheureux débris.

En 1805, le général reçut l'ordre de se rendre de nouveau en Italie, et s'y couvrit d'une nouvelle gloire. Dans la campagne de Prusse, en 1806, il se fit remarquer par-

ticulièrement au siége de Colbent : la brigade qu'il commandait fut chargée d'enlever d'assaut l'île de Dannoholm, défendue par une forte garnison et une artillerie formidable. Arrivé sur les côtes de l'île avec neuf cents hommes seulement, le général sauta le premier à terre, et marcha sans hésiter droit au fort, où il entra comme il l'avait annoncé au maréchal Brune.

A la bataille d'Esling, dans la campagne de 1809, la brigade de Fririon fut exposée pendant six heures à une grêle d'obus et de boulets ; mais son sang-froid triompha encore. Un homme qui se connaissait en bravoure, le maréchal Lannes, aborda le général, et lui dit : *Vous et votre brigade, vous vous couvrez de gloire aujourd'hui.* Chef d'état-major du prince d'Esling, il se distingua à Wagram, et couronna sa campagne par une action d'éclat, au pont de Znaïm, où il vint au secours de Masséna, près d'être enlevé par une colonne de troupe ennemie. Bientôt démonté et enveloppé lui-même, le général Fririon allait être fait prisonnier lorsque Masséna, témoin de son dévouement, oubliant la douleur de ses blessures, monte à cheval, le dégage, et lui dit en l'embrassant : *Général, j'avais à cœur de m'acquitter envers vous.*

Malgré l'affaiblissement de sa santé, cet intrépide général fit encore la campagne d'Espagne, et se montra toujours digne de sa vieille réputation de bravoure et de désintéressement. Lorsque la fortune de la France eut pâli dans les glaces de la Russie, Fririon se retira à la campagne pour pleurer sur les malheurs de l'invasion.

Mais Louis XVIII l'appela à Paris, et lui confia l'inspection générale des troupes.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent).

Gilbert naquit à Fontenay, dans la Lorraine, de parents fort pauvres qui épuisèrent toutes leurs ressources pour lui donner de l'éducation. Encore enfant, il s'était déjà fait remarquer par *son début poétique* dans sa province. Se voyant à charge à ses parents, il se rendit à Paris. Il chercha d'abord à se faire des protecteurs, et distribua des louanges à plusieurs personnes considérables; mais n'ayant pas trouvé auprès d'elles assez d'accès et de secours, il se sentit humilié, et de là contracta cette humeur chagrine et misanthropique qui lui fit embrasser le genre de la satire. Le mauvais succès de quelques pièces de vers qu'il avait envoyées au concours de l'Académie fortifia en lui cette disposition. Il s'attacha au parti qui combattait les philosophes, et fit contre eux sa satire du *Dix-huitième siècle*, adressée à Fréron. Elle fut suivie d'une seconde, intitulée *Mon apologie*. Il y a dans toutes deux des vers et même des morceaux admirablement frappés; mais il y a aussi du décousu dans les idées, et le style en est un peu négligé. Le jeune poëte composait difficilement. Le seul de ses ouvrages qui ne le témoigne point est une

ode qu'il fit avant sa mort à l'Hôtel-Dieu. Il n'y a rien de plus touchant que les trois strophes qui la terminent.

Au banquet de la vie infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs;
Je meurs, et sur la tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs!!!

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois;
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois.

Ah! puissent longtemps voir votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux!
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux!

On ne sent pas cette facilité dans les autres odes de Gilbert, mais on y remarque des traits énergiques et de belles expressions.

Cet infortuné, que ses lâches protecteurs ne tiraient pas de la misère, tomba dans la démence et fut conduit à l'Hôtel-Dieu. Dans un de ses accès il avala la clef d'une cassette, et mourut le 12 novembre 1780, à peine âgé de vingt-neuf ans. On doit regretter qu'il ait fait de son talent un usage si fatal à son repos, et surtout qu'il n'ait pas assez vécu pour abjurer ses injustices, et effacer par des ouvages vraiment estimables la célébrité qu'il s'est acquise par ses satires. Disons-le cependant, ses satires, dirigées non pas seulement contre des écrivains subalternes, mais contre les coryphées des encyclopédistes, ont la gloire d'avoir attaqué les sophismes de l'époque.

Il ne tint pas aux ennemis qu'elles lui avaient faits qu'il ne passât pour un poëte médiocre; cependant, malgré leurs déclamations, l'énergique vérité de ses vers a surmonté la critique, et a fait de ce poëte vigoureux et plein de verve, le Juvénal du XVIIIe siècle. Porté de bonne heure à combattre les systèmes des philosophes par un zèle que les circonstances ne firent que développer, il dut sans doute à cette disposition de voir dans les sociétés académiques préférer des pièces inférieures aux siennes, à son *Eloge de Léopold, duc de Lorraine*, au *Génie aux prises avec la Fortune;* mais son attachement aux principes de la morale et de la religion lui valurent la protection de M. de Beaumont, archevêque de Paris, et ce fut moins l'effet de la misère que celui de l'opération du trépan, occasionnée par une chute de cheval, qui produisit l'aliénation mentale dont les suites furent si funestes à ce courageux et infortuné poëte.

GOURVILLE (JEAN-HÉRAULD, sieur DE).

La mère de Gourville habitait La Rochefoucauld. Elle resta veuve de bonne heure, dans un état de gêne voisin de la misère. Elle fit apprendre à écrire à son fils encore jeune, et l'envoya chez un procureur d'Angoulême, où il prit quelque idée des affaires.

L'illustre La Rochefoucauld, auteur des *Maximes*, fut

frappé de l'intelligence de ce jeune homme, le prit pour son secrétaire, et l'emmena avec lui en Flandre. Pendant la guerre de la Vendée, Gourville fut très-utile au duc de La Rochefoucauld et au prince de Condé, dont il avait embrassé les intérêts avec un dévouement qui lui fit courir de grands dangers. On apprend par ses *Mémoires* que tous les moyens lui étaient bons pour procurer de l'argent au prince. Une fois il vola celui d'une recette; et dans une autre occasion, il rançonna un directeur des postes. Ces sortes de violences ne sont que trop communes dans les troubles civils; mais du reste il eut soin plus tard de réparer les dommages qu'il avait causés.

Lorsque le duc de La Rochefoucauld, fatigué d'une vie pleine d'agitations, songea à se réconcilier avec la cour, Gourville fut chargé de négocier son raccommodement; et il montra dans cette affaire délicate tant de prudence et d'habileté, que le cardinal Mazarin jugea que personne ne serait plus propre à déterminer le prince de Conti, maître de Bordeaux, à demander une paix qu'on n'osait pas lui offrir. Le succès de cette nouvelle négociation fit beaucoup d'honneur à Gourville.

Nommé peu de temps après intendant des vivres à l'armée de Catalogne, il revint à Paris à la fin de la campagne de 1655; mais le cardinal, craignant qu'il n'y eût été envoyé par le prince de Conti pour renouer quelques intrigues, le fit mettre à la Bastille. Il en sortit au bout de six mois, et détruisit si bien les préventions qu'on avait données contre lui au cardinal, que le ministre s'employa

près du surintendant Fouquet, pour lui faire obtenir la recette générale des tailles en Guienne. Elle lui valut des bénéfices énormes; et comme il fit en même temps des gains immenses au jeu, il se trouva maître en quelques années d'une fortune de plus de 1,500,000 francs.

La disgrâce de Fouquet entraîna celle de tous les traitants (c'est ainsi qu'on nommait les gens de finance): mais Gourville, moins occupé de lui-même que de son bienfaiteur, s'empressa de porter à madame Fouquet 100,000 francs, « pour gagner quelques juges, si on pouvait y parvenir. » Et dans la suite, il y joignit le don d'une somme beaucoup plus considérable, pour aider à l'établissement du fils de cette dame, le comte Devaux. Cependant les amis de Gourville lui ayant fait apercevoir qu'il n'était plus en sûreté à Paris, il mit quelque ordre dans ses affaires; puis il s'enfuit secrètement en Hollande, et passa ensuite en Angleterre, où il fut très-bien aceueilli par Saint-Evremont, Hamilton, Buckingham et d'autres seigneurs qu'il avait connus à la cour de France. Tout le monde sait, dit Voltaire, que Gourville ayant confié une partie de son bien à mademoiselle de Lenclos, et une autre à un homme qui passait pour très-dévot, le dévot garda le dépôt pour lui, et celle qu'on regardait comme peu scrupuleuse le rendit fidèlement sans y avoir touché.

Après un séjour de six semaines à Londres, Gourville revint à Bruxelles, y loua un bel hôtel, et donna des fêtes qui attirèrent les personnages les plus distingués. Il se

rendit à Bréda en 1666, pendant la tenue du congrès, et profita de son crédit sur l'esprit des princes de Brunswick et de Hanovre pour les déterminer à se prononcer en faveur de la France. Le roi, qui en fut informé, autorisa son ministre à accréditer Gourville auprès du duc de Brunswick, dans le même temps que Colbert le faisait condamner comme concussionnaire. « Ainsi, dit-il, voilà mon procès fait et parfait à Paris, et je me trouve plénipotentiaire du roi en Allemagne. » Il justifia pleinement la confiance dont on l'avait honoré, et pour toute récompense il demanda son rappel.

Le roi n'ayant rien voulu décider à cet égard, Gourville revint secrètement à Paris en 1668, et, par l'entremise du prince de Condé, obtint une audience de Colbert, qui le reçut froidement et fixa sa grâce à 800,000 fr., qu'il réduisit ensuite à 600,000 ; vainement protesta-t-il qu'il ne posssédait pas cette somme, le ministre fut inflexible ; et Gourville, nommé intendant du prince de Condé, se rendit à Madrid pour réclamer les sommes dues à ce prince. Il réussit dans cette affaire aussi bien que les circonstances pouvaient le permettre. A son retour, s'étant fait rendre compte de l'état des dettes du prince, il en paya une partie avec l'argent qu'il rapportait, et prit des termes pour le reste ; de manière que le prince, débarrassé de ses créanciers, put continuer les embellissements qu'il projetait à Chantilly, et rien ne pouvait lui être plus agréable. Le voyage de Gourville en Espagne n'avait pas été non plus inutile à la France ; en partant, il avait reçu des instructions

de Lyonne, et les avait suivies si exactement, que le ministre avoua lui devoir la connaissance la plus parfaite de ce royaume.

En 1681, Louis XIV renvoya Gourville en Allemagne avec la commission de rompre l'assemblée des princes à Humelink. Ce ne fut qu'à son retour qu'il obtint enfin des lettres de grâce; l'enregistrement ne s'en fit pas sans de grandes difficultés, mais la bonté du roi l'emporta.

Gourville passa les dernières années de sa vie dans une situation tranquille, au milieu d'amis dont il faisait les délices, et parmi lesquels on comptait Boileau, Tilleragues, mesdames de Sévigné, de Thionges et de Coulanges. Madame de Sévigné a peint à sa manière, d'un seul trait, et avec une délicatesse parfaite, l'attachement de Gourville pour le duc de La Rochefoucauld : « Jamais homme, dit-elle, n'a été si bien pleuré; Gourville a couronné tous ses fidèles services dans cette occasion ; il est estimable et adorable, par ce côté de son cœur, au delà de ce que j'ai jamais vu; il faut m'en croire. »

Retenu dans sa chambre par une douleur à la jambe, il forma le projet de rédiger ses mémoires, et l'exécuta en quatre mois et demi. Il donna, en les terminant, des détails sur sa vie intérieure, qui le font bien connaître, et qui mettent à même d'apprécier sa philosophie douce et joyeuse : « Au commencement de chaque année, dit-il, je souhaite pouvoir manger des fraises ; quand elles sont passées, j'aspire aux pêches, et cela durera autant qu'il plaira à Dieu. »

Il mourut à Paris en 1703, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait fondé à La Rochefoucauld un hospice pour les malades; et par son testament il légua des sommes considérables aux pauvres de cet endroit, où il était né le 11 juillet 1635.

« Les mémoires de Gourville, dit madame de Sévigné, sont charmants; ils sont écrits non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable. Vous y voyez Gourville pendu en effigie et gouverner le monde; les caractères de tous les ministres y sont merveilleux. Gourville parle de sa naissance avec une sincérité parfaite; et son neveu n'est pas assez grand homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré. »

HOCHE (Lazare, général).

Le 24 février 1768 naquit à Montreuil, près Versailles, d'un garde-chenil de Louis XV, un enfant qui devint plus tard un des hommes les plus éminents de la révolution française. A l'âge de quatorze ans il entra comme palefrenier surnuméraire aux écuries du roi. Peu de temps après il devint orphelin, et ne trouva de secours qu'auprès d'une tante, fruitière à Versailles, qui de temps en temps lui donnait quelque argent pour acheter des livres. Le jeune Hoche les dévorait.

Cependant il se sentait une vocation insurmontable pour l'état militaire, et dès l'âge de seize ans il s'enrôla dans les gardes françaises. Pendant le jour on le voyait faire des corvées, monter des gardes, se donner toutes sortes de peines pour s'acquérir une petite bibliothèque, au milieu de laquelle il passait une partie des nuits. Du reste, il faisait beau le voir sous les armes, avec sa belle stature et ses formes mâles et vigoureuses. Son air martial ressortait encore davantage à cause d'un coup de sabre qu'il avait reçu en duel dans les carrières de Montmartre.

L'année suivante Hoche suivit avec ardeur le mouvement qui fit passer les gardes françaises du côté du peuple, et donna à la révolution l'appui de la force armée. Hoche fut incorporé ensuite dans la garde soldée de la capitale, et s'étant fait remarquer par sa bonne tenue et par son instruction, il parvint rapidement au grade d'adjudant sous-officier.

En 1792 il obtint le brevet de lieutenant dans le régiment de Rouergue. Il étudia dès lors avec beaucoup de soin la tactique militaire, se distingua au siége de Thionville, et devint aide de camp du général Leveneur. Il assista avec ce général à la bataille de Nerwinde, et le suivit à Paris après la défection de Dumouriez.

Là il se présenta au comité de salut public, et développant ses plans de campagne, il frappa les membres de ce comité par l'assurance de son maintien et la précision de ses vues. Il reçut le grade d'adjudant général, et on lui confia la défense de Dunkerque, que le duc d'York me-

naçait. Il enflamma tous les esprits par son exemple, forma un camp retranché, mit la ville à l'abri de tout danger et repoussa toutes les attaques des Anglais, qui furent contraints de lever le siége. Dès lors il fut appelé aux premiers grades militaires. Nommé quelque temps après général de brigade et puis général de division, il prit Furnes, mais il ne put s'emparer de Nieuport. Il obtint cependant, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans alors, le commandement en chef de l'armée de la Moselle. C'est ainsi que sans naissance, sans fortune, sans éducation et sans faveur, en deux campagnes, il parcourut tous les grades militaires, dont chacun avait été le prix d'une action d'éclat.

Hoche inspira une ardeur guerrière à son armée qui avait langui jusqu'alors, il lui imprima un mouvement décisif. Il se proposait de faire lever le blocus de Landau ; c'est pourquoi il attaqua le duc de Brunswick. Après trois jours d'efforts inutiles, il fut définitivement repoussé. Des renforts lui arrivèrent ; il proposa un autre plan, et en moins de quinze jours il reprit l'offensive. Après plusieurs mouvements, il attaque Wurmser, près de Wessembourg ; deux jours après il débloque Landau, s'empare de Gernesheim, Spire, Worms, et chasse les Autrichiens de toute l'Alsace.

Fier de ces succès, Hoche prit un ton tranchant dans sa correspondance avec les comités ; il chercha à déprécier Pichegru que Saint-Just protégeait. Piqué de sa brusque franchise, Saint-Just lui fit ôter le commandement de

l'armée, et le relégua à Nice. Mais à peine était-il en route, qu'il fut arrêté et conduit à Paris dans la prison des Carmes, puis à la Conciergerie. Il serait sans doute monté sur l'échafaud, mais le 9 thermidor arriva et lui rendit la liberté. Pendant sa captivité il avait fait de grands progrès dans la science théorique de la guerre. Il avait réprimé aussi son caractère impétueux, et était devenu taciturne et réservé.

La Convention l'appela au commandement de l'armée des côtes de Brest, et il se disposa à combattre les Vendéens, dont les forces étaient encore considérables. Ce fut alors qu'il déploya tous ses talents, toute son habileté. Ses nombreux prédécesseurs n'avaient pu terminer la guerre civile : Hoche comprit que l'adresse lui réussirait mieux que la force. Ses proclamations aux royalistes furent modérées, et alliant la douceur à la fermeté, il employa envers eux des moyens de réconciliation avant que la Convention eût songé à pacifier ces contrées. Deux autres armées étaient employées contre les royalistes, et Hoche commandait la plus faible ; de plus il était subordonné aux délégués de la Convention, ce qui paralysait ses projets. Toutefois il se hâte de réprimer les désordres et de rétablir la discipline ; il substitue au système des cantonnements celui des camps retranchés. Ces innovations et la justesse de ses vues décident la Convention à l'investir du commandement des deux armées réunies des côtes de Cherbourg et de Brest, et qui occupaient tout le pays depuis la Somme jusqu'à la Loire. Après avoir conféré avec

plusieurs chefs vendéens et préparé la première pacification, il ne trouva dans les délégués de la Convention que des maîtres absolus, dont les opérations contradictoires le jetaient dans une continuelle indécision. Il s'éleva contre les conditions de paix, qu'il regardait comme impolitiques, et, pénétrant les projets des royalistes, il demanda contre eux des mesures de rigueur ; mais on le regarda comme un ambitieux qui voulait dominer par la guerre, et il fut sur le point d'être rappelé.

Cependant le comité de salut public sentit qu'il avait encore besoin de Hoche, et la guerre s'étant rallumée comme celui-ci l'avait prévu, il déconcerta les plans des royalistes de Bretagne par des dispositions énergiques.

Lors de la descente de Quiberon par les Anglais, lui seul conserva ce sang-froid qui maîtrise les événements. Il réunit ses cantonnements épars, emporta la position d'Auray, et enferma les royalistes dans la presqu'île. Le 16 juillet il repoussa l'attaque du comte d'Hervilly. Dans la nuit du 21, il assemble un conseil de guerre, et décide l'attaque du fort Penthièvre, qui est emporté l'épée à la main. Les royalistes, acculés à la mer, sont forcés de parlementer. Hoche, dans ses pourparlers, avait refusé à M. de Sombreuil le rembarquement des royalites; mais d'autres généraux avaient promis qu'on épargnerait tout ce qui mettrait bas les armes. Prenant d'abord la défense des Chouans prisonniers, Hoche écrivit au comité de salut public qu'il serait cruel et impolitique de songer à détruire six à sept mille familles entraînées à Quiberon. Quant

aux émigrés, il fut d'avis de ne sacrifier que les chefs ; c'était aussi le vœu de son armée. Sans y avoir égard, la Convention ordonna le massacre général. Hoche, indigné, remit le commandement du Morbihan au général Lemoine, et se porta avec le reste de ses troupes vers Saint-Malo.

Le gouvernement directorial ayant été établi quelque temps après, Hoche fut chargé de réduire Charrette et toute la Vendée. On lui confia le commandement de trois armées réunies sous le nom d'armée d'Océan. Investi de pouvoirs illimités, il remit les départements de l'Ouest à l'état de siége et à la police militaire. Jamais aucun général n'avait eu autant de pouvoir dans l'intérieur. Il rassura les habitants des campagnes par le maintien de la discipline ; il ménagea et flatta les prêtres, affaiblit et détuisit les royalistes, employant contre eux avec beaucoup d'art les colonnes mobiles qui, ne traînant à leur suite ni bagages ni canons, achevèrent de soumettre les insurgés, empruntant pour les vaincre leur propre tactique. Mais il eut à lutter contre l'envie et contre son propre parti. « Je puis braver les boulets, écrivait-il au Directoire, mais non l'intrigue, je demande à me retirer ; je vous prie de me nommer promptement un successeur. » Le Directoire maintint son général, qui n'espérait soumettre la Vendée que lorsqu'il aurait Charrette en son pouvoir. Il mit tout en œuvre pour s'emparer de cet intrépide chef ; il l'isola d'abord de Stofflet : celui-ci, ayant voulu reprendre les armes, fut pris et fusillé. Charrette eut

bientôt le même sort, et dès lors la Vendée fut éteinte.

Hoche s'empressa d'affranchir ce pays du joug militaire, et voulant mériter le titre de pacificateur, il y établit le régime constitutionnel. Il passe ensuite la Loire avec quinze mille homme d'élite, se dirige vers l'Anjou et la Bretagne, et, employant les mêmes moyens qui avaient assuré ses succès sur la rive droite, il séduisit les uns, désarma les autres, et pacifia en même temps l'Anjou, le Maine, la Bretagne et la Normandie. Le 15 juillet 1796, un décret déclara que Hoche et son armée avaient bien mérité de la patrie.

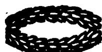
Il forma alors le projet de porter en Angleterre la guerre civile qu'elle fomentait en France, et de lui arracher l'Irlande. Sur ses entrefaites il fut menacé du poison, et faillit périr assassiné. Guillaumot tira sur lui au sortir du spectacle de Rennes, mais le coup, mal assuré, trompa l'espoir de l'assassin. Hoche conserva son sang-froid, sa sécurité, et vint au secours de l'indigente et malheureuse famille de Guillaumot. Il presse l'expédition d'Irlande, surmonte une foule d'obstacles, et le 15 décembre il met à la voile à Brest, avec une armée expéditionnaire. Il trompa la vigilance de la flotte anglaise, mais, séparé de son escadre par une tempête, il arrive seul en Irlande, et le désespoir dans l'âme, il se voit contraint de regagner les ports de France.

De retour à Paris, Hoche reçut le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, composée de quatre-vingt mille hommes et abondamment pourvue. Il ouvre la cam-

pagne de 1797, passe le Rhin en présence de l'ennemi, et gagne successivement les batailles de Neuwied, d'Ukerath, d'Alterkirken et de Dierdoff ; il pousse l'ennemi jusqu'à Kleinister, et s'empare de Welzlao au moment où on le croyait encore très-éloigné. L'armée autrichienne avait perdu huit mille prisonniers et trente pièces de canon; Hoche la poursuivit avec une incroyable activité; en quatre jours il avait fait faire trente-cinq lieues à son armée, et avait été victorieux dans trois batailles et cinq combats ; tout à coup, au milieu de ses immenses succès, la nouvelle d'un armistice conclu l'arrête à Geissen, sur les bords de la Nidda, et il dépose les armes.

Le Directoire, se croyant en péril, voulut donner à Hoche un grand pouvoir pour réduire un parti dans le sein des Conseils : « Je vaincrai les ennemis de la république, dit Hoche, mais quand j'aurai sauvé la patrie, je briserai mon épée. » Il fait avancer quelques troupes vers Paris ; mais le Directoire, concevant des craintes sur la docilité du général, les fit rétrograder. On proposa de le mettre en accusation. Lui-même alors, indigné de la versatilité du Directoire, provoqua l'examen de sa conduite et sa mise en jugement, qui toutefois n'eut pas lieu. Abreuvé de dégoûts, il se retira à Welzlao, où il reprit le commandement de son armée. Tout à coup il fut atteint de douleurs violentes, cracha le sang, perdit la voix, et, consumé d'un feu violent, il expira le 15 septembre 1797. Sa mort fut attribuée au poison, et l'ouver-

ture de son cadavre en fit découvrir des traces. On lui fit deux magnifiques pompes funèbres, l'une sur le Rhin, l'autre à Paris, au Champ-de-Mars.



JEANNE D'ARC.



Dans les jardins du Versailles de Louis XIV, sous ces impudiques charmilles ou madame de Montespan et ses compagnes vinrent prendre leurs ébats, ou Louis XV donna rendez-vous plus d'une fois à ses maîtresses, on trouve un vieux bloc de marbre ignoré de la foule des joyeux promeneurs que Paris envoie, deux ou trois fois chaque année, animer la solitude de la cité du grand roi;

c'est une jeune femme attachée sur un bûcher; son corps sera bientôt réduit en cendres, mais sa gloire ne périra qu'avec le nom français. Là elle fut témoin des amours du roi Louis XV, et ni le roi ni ses maîtresses ne songeaient à se détourner de cette vierge qui brûle au bûcher pour avoir fait sacrer un roi de France à Reims! Le peuple de 91, quand il entra à Versailles, brisant tout sur son pasage, et demandant à grands cris qu'on lui donnât le roi et la reine de France pour les ramener à Paris, et pour les conduire de là à l'échafaud, ce peuple respecta le vieux marbre, parce que c'est une gloire nationale : c'est Jeanne d'Arc.

Son père Jacques d'Arc, et sa mère Isabelle Romée, étaient de simples paysans de Domremi, hameau situé dans un riant vallon arrosé par la Meuse, entre Neufchâteau et Vaucouleurs. C'étaient de bons cultivateurs vivant d'un peu de labourage et du produit de quelque bétail. Dans une situation voisine de la pauvreté, ils se montraient pieux, hospitaliers, d'une probité sévère, et jouissaient d'une réputation sans tache. Cinq enfants, trois fils et deux filles, furent le fruit de leur union. L'éducation de Jeanne d'Arc fut conforme à son état; jamais elle ne sut ni lire ni écrire : coudre, filer, soigner les bestiaux, aider aux travaux des champs et à ceux du ménage, telles furent les occupations de son jeune âge. Elle était laborieuse, douce, simple, bonne, et si timide qu'il suffisait de lui adresser la parole pour la déconcerter. Sa mère lui avait donné les premiers principes de la religion, et

dès ses plus jeunes années un penchant extrême à la dévotion se manifesta en elle, et lui attira les railleries de ses compagnes. Jeanne fuyait les jeux et les danses pour se retirer à l'église, et n'aimait à parler que de Dieu et de la sainte Vierge, objets de ses plus tendres amours. Elle était si charitable, qu'elle distribuait aux pauvres tout ce qu'elle possédait; si hospitalière, qu'elle voulut plusieurs fois céder son propre lit à des malheureux sans asile.

Les factions qui déchiraient la France n'avaient pas renfermé leurs fureurs dans l'enceinte des palais et des villes; elles avaient semé le feu des discordes intestines jusque dans les hameaux. La froideur de la vieillesse et la légèreté de l'enfance ne garantissaient pas des vertiges contagieux de la haine. Deux crimes affreux, l'assassinat du duc d'Orléans et le meurtre du duc de Bourgogne, avaient porté au plus haut degré dans les deux partis le désir de la vengeance; et toute la France s'était partagée entre les Armagnacs, ou partisans du roi, et les Bourguignons, ou partisans du duc de Bourgógne et du roi d'Angleterre son allié. Le village de Marcey, situé entre Domremi et Vaucouleurs, s'était prononcé en faveur des Bourguignons; celui de Domremi était, au contraire, du parti des Armagnacs et du roi Charles VII. Les jeunes gens de ces deux villages, dans les intervalles des travaux des champs, se défiaient mutuellement et se livraient de sanglants combats. Ce spectacle, souvent répété, fortifia l'horreur de Jeanne pour les ennemis de son roi. Il n'y

avait dans tout le village de Domremi qu'un seul homme du parti bourguignon; et Jeanne a avoué qu'elle alla jusqu'à souhaiter que sa tête fût coupée, « pourvu cependant que tout cela eût été agréable à Dieu. » Quel est donc le pouvoir des dissensions civiles, puisqu'elles peuvent inspirer de tels sentiments à une vierge si douce, et qui se montra depuis si compatissante sur le champ de bataille et si pleine d'humanité envers des ennemis vaincus! Une circonstance, en apparence peu importante, contribua à la faire triompher de sa timidité naturelle, et à développer en elle cette ardeur martiale qui dans la suite fit l'admiration des plus vaillants guerriers. Dans le troupeau que possédait son père il y avait des chevaux. Jeanne se plaisait à diriger ces coursiers indomptés, et devint, avec le temps, très-habile à ce noble exercice. La nature de la contrée où le ciel l'avait fait naître était propre aussi à augmenter cette ferveur de dévotion qui avait dominé toutes ses facultés dès sa plus tendre enfance. Ce canton de la France est plein de grands bois et de sombres forêts. A une demi-lieue de Domremi, était le *Bois-Chenu,* que les simples habitants de ces campagnes croyaient hanté par les fées, et qu'on apercevait de la maison de Jeanne. Près de ce bois, non loin d'une source pure et limpide, et sur le grand chemin qui conduit de Domremi à Neufchâteau, s'élevait un hêtre antique et majestueux, qu'on désignait sous le nom d'*arbre des fées.* On disait avoir vu ces êtres mystérieux se rassembler et danser autour de cet arbre; on les avait entendus s'accom-

pagner de leurs chants. Dès que les convalescents pouvaient se lever, ils allaient s'asseoir sous l'arbre des fées ; et les personnes malades de la fièvre venaient boire de l'eau de la source pour recouvrer la santé. Le seigneur du lieu avec toute sa suite, les jeunes filles, les jeunes garçons et les enfants de Domremi se rendaient en pompe, au mois de mai, sous cet arbre, dont Edmond Richer admirait encore, plus de deux cents ans après, la grande ombre et les antiques rameaux ; on y suspendait alors des bouquets, des guirlandes et des couronnes de fleurs.

Jeanne d'Arc visitait souvent l'arbre des fées avec les jeunes filles de son âge ; mais les fleurs qu'elle y tressait étaient presque toujours réservées pour Notre-Dame de Domremi ; rarement elle se joignait aux danses de ses compagnes, mais elle aimait à chanter dans ces lieux de pieux cantiques avec elles.

Ce fut à l'âge de treize ans que l'exaltation de son imagination se manifesta par des effets extraordinaires qui influèrent sur le reste de sa vie, et qui furent le soutien et le mobile de toutes ses actions. Elle eût des extases : vers l'heure de midi, dans le jardin de son père, une voix inconnue vint retentir à son oreille ; la voix était à droite du côté de l'église, et accompagnée d'une grande clarté. Cette voix lui parla plusieurs fois, elle apprit bientôt que c'était celle de l'archange Michel : il était accompagné d'un grand nombre d'anges ; elle vit aussi l'ange Gabriel ; puis enfin, et beaucoup plus fréquemment, sainte Catherine et sainte Marguerite. Propices à ses prières, ces der-

nières saintes, dont elle ornait toujours de fleurs les images, la guidaient dans toutes ses actions, et l'avaient souvent entretenue près de la source voisine de l'arbre des fées. Il est remarquable que jamais Jeanne d'Arc n'a varié sur la réalité de ces apparitions : les rigueurs de la prison, l'espoir d'adoucir ses bourreaux, les menaces d'être livrée au bûcher, rien ne put lui arracher un désaveu. Toujours elle soutint que les saintes lui avaient fréquemment apparu, et lui apparaissaient encore, qu'elle leur parlait, qu'elle les voyait, non des yeux de l'imagination, mais de ses yeux corporels ; qu'elle n'avait agi que par leurs conseils ; que jamais elle n'avait rien dit, rien entrepris d'important sans leurs ordres.

L'âge ne développa point dans Jeanne d'Arc les infirmités périodiques qui caractérisent la faiblesse de son sexe ; elle ne les connut jamais, et cette disposition de ses organes mérite d'être remarquée.

Ses voix (c'est ainsi qu'elle s'exprimait) lui ordonnèrent d'aller en France, de faire lever le siége d'Orléans, et pour cet effet de se rendre d'abord à Vaucouleurs, auprès du capitaine Baudricourt. Quoique Jeanne n'eût parlé à personne du secret de ses révélations et de ce qui lui était commandé, il paraît que, pour modérer l'excès de son zèle religieux, et faire disparaître les singularités qu'on découvrait en elle et qui inquiétaient sa famille, on résolut de la marier. Un jeune homme de Toul, charmé de sa beauté, demanda sa main et fut refusé par elle. Pour l'amener à ses fins, il imagina de soutenir qu'elle lui avait

fait une promesse de mariage, et la cita devant l'official de Toul. Les parents de Jeanne, probablement d'accord avec le jeune homme, désiraient qu'elle ne se défendît point ; mais Jeanne, toujours résolue d'obéir au commandement des saintes, se rendit à Toul et gagna sa cause : elle se vit ainsi libre de retourner à l'exécution de son projet. Elle n'espérait pas pouvoir le faire approuver par son père et par sa mère ; et afin d'échapper à leur surveillance, elle obtint d'eux la permission de se rendre pendant quelque temps chez un de ses oncles nommé Durand Lazart. Ce fut à lui qu'elle confia son secret, et elle le persuada tellement de la vérité de sa mission, qu'il se rendit d'abord seul auprès du capitaine Baudricourt, pour lui faire connaître le désir et les promesses de la jeune inspirée. Celui-ci le reçut fort mal et lui conseilla de la souffleter et de la ramener chez son père. Jeanne d'Arc partit alors elle-même pour Vaucouleurs, fut admise auprès du capitaine Baudricourt, le reconnut au milieu de plusieurs gentilshommes qui l'entouraient, et lui dit « qu'elle avait reçu l'ordre de son Seigneur de faire délivrer Orléans, et de faire le Dauphin roi, en le menant sacrer à Reims. » Baudricourt lui demanda qui était son Seigneur : « C'est le roi du ciel, » répondit-elle. Un gentilhomme nommé Guillaume Poulengy, présent à cette première entrevue de Jeanne avec Baudricourt, en a raconté tous les détails. Le gouverneur de Vaucouleurs, quoique ébranlé par la fermeté des réponses de Jeanne, ne crut pas cependant devoir consentir à la demande qu'elle lui faisait d'être conduite au

roi. Ce refus ne la rebuta pas : ses *voix* lui avaient annoncé qu'elle serait refusée trois fois. Elle redoublait ses prières; elle parlait sans cesse de sa mission; chaque jour augmentait son impatience : « Il faut absolument, disait-elle, que j'aille vers le noble Dauphin, parce que mon Seigneur le veut ainsi ; et quand je devrais y aller sur les genoux, j'irai. »

Un gentilhomme très-estimé dans ce canton, nommé Jean de Metz, frappé de ses paroles et de son assurance pleine de candeur, lui promit *par sa foi, sa main dans la sienne, que sous la conduite de Dieu il la mènerait au roi.* Poulengy, dont nous avons parlé plus haut, voulut se joindre à lui. Jeanne se fit couper sa longue chevelure, prit des habits d'homme, obtint l'assentiment et la recommandation de Baudricourt, fit écrire à son père et à sa mère pour leur demander pardon de sa désobéissance envers eux, et, ayant reçu ce pardon, elle fixa le jour du départ. Les deux gentilshommes qui devaient l'accompagner, persuadés de la vérité de sa mission, fournirent à toute la dépense de son modeste équipement ; Baudricourt refusa d'y contribuer ; il lui donna seulement une épée ; toutefois il fit prêter serment à ceux qui devaient la conduire qu'ils la mèneraient saine et sauve au roi. L'escorte qui accompagnait Jeanne d'Arc était composée de sept personnes : son troisième frère, Pierre d'Arc, les deux gentilshommes qui se dévouaient en quelque sorte pour elle, leurs deux serviteurs, un archer nommé Richard et un nommé Colet de Vienne, qui prenait le titre de messager du roi.

Ce fut vers la fin de janvier 1429 qu'elle prit congé des habitants de Vaucouleurs, qui déploraient devant elle les dangers auxquels elle s'exposait, une foule d'ennemis battant la campagne : « S'il y a des hommes d'armes sur la route, dit-elle, j'ai Dieu qui me fera mon chemin jusqu'à monseigneur le Dauphin ; c'est pour cela que je suis née. — Va, lui dit Baudricourt moins confiant, et advienne ce qu'il pourra. »

Tous ceux qui composaient l'escorte de Jeanne n'étaient pas également convaincus de la réalité de sa mission. Colet de Vienne et l'archer Richard ont avoué depuis que sa beauté avait fait naître en eux des desseins criminels, qu'ils l'avaient soupçonnée d'être folle ou sorcière, et qu'effrayés des périls auxquels elle les exposait, ils avaient formé le projet de la jeter dans une fosse ; mais qu'au bout de quelque temps, elle prit un tel ascendant sur eux, qu'ils étaient toujours disposés à se soumettre à sa volonté, et qu'ils désiraient vivement qu'elle fût présentée au roi. Jean de Metz a déposé qu'elle lui avait inspiré une telle crainte, que jamais il n'aurait osé lui rien demander de déshonnête, et que la pensée ne lui en vint seulement pas. Poulengy, qui était alors un jeune homme, n'en eut également ni la volonté ni même le désir, « à cause, disait-il, de la grande bonté qu'il voyait en elle. » Cependant, afin qu'on ne soupçonnât point son sexe, elle couchait chaque nuit entre ces deux gentilshommes, mais enveloppée de son manteau de voyage, les aiguillettes de ses *chausses* et de son *gippon* fortement attachées.

Enfin, après avoir parcouru les pays ennemis, vers la fin de l'hiver, une route de cent cinquante lieues, coupée par une infinité de rivières profondes, et au milieu de tous les périls et de tous les obstacles, Jeanne arriva à Fierbois, village de Touraine qui n'était qu'à six lieues de Chinon, où le roi Charles tenait sa cour. A Fierbois était une église dédiée à sainte Catherine, célèbre par les pèlerinages dont elle était l'objet. La vue d'un temple consacré à l'une de ses protectrices fit la plus grande impression sur l'esprit de Jeanne ; elle s'arrêta dans ce lieu, et y entendit fréquemment la messe. Elle fit écrire au roi pour lui annoncer son arrivée ; et peu de jours après, le 24 février 1429, elle entra dans Chinon, où le bruit de son voyage s'était déjà répandu.

Depuis un demi-siècle, la France, presque entièrement soumise au joug de l'étranger, était accablée des plus terribles fléaux ; après quatre cents ans, l'histoire du règne de Charles VI et du commencement de celui de Charles VII attriste et humilie encore les Français. Un roi d'abord enfant, ensuite frénétique, dans tous les temps incapable de tenir les rênes de l'Etat, les abandonne tour à tour aux princes de son sang, que la soif de commander, l'amour de l'or et non du bien public, excitent à se disputer les soins du gouvernement. Ces princes, que leur naissance et les intérêts de leur propre autorité auraient dû rendre les appuis du trône, l'ébranlent par les plus violentes secousses ; la jalousie du pouvoir, l'ambition, l'avarice, la

débauche et toutes les passions les plus honteuses pervertissent les nobles; ils se haïssent, se calomnient, s'assassinent; ils perdent la mémoire et le sentiment de l'honneur. Dans leurs guerres sacriléges, ils dévastent, ils pillent et massacrent sans pitié des cultivateurs et des citoyens sans défense, ou leur font subir des outrages plus cruels que la mort même. Le peuple furieux, dans les intervalles de cette anarchie, exerce de terribles représailles; des prélats sans pudeur dépouillent les églises et vendent les reliques, les croix, les vases sacrés et jusqu'aux sacrements. Déjà l'étranger possède plus de la moitié du royaume et règne dans la capitale. Des rives de la Flandre aux Pyrénées, on voit de tous côtés errer des troupes de scélérats sans aveu; ils se réunissaient, formaient des compagnies nombreuses, se cantonnaient dans les forêts, égorgeaient et pillaient indifféremment amis et ennemis. Les prêtres abandonnaient les autels; les religieux désertaient les monastères, endossaient la cuirasse et devenaient à leur tour des bandits, des meurtriers, des larrons incendiaires. Tous les Français indistinctement, royalistes, dauphinois, bourguignons, armagnacs, soldats enrégimentés, brigands attroupés, citadins révoltés, egalement acharnés les uns contre les autres, semblaient avoir perdu tout sentiment d'humanité. A tous ces fléaux se joignaient des hivers d'une rigueur inconnue jusqu'alors, des inondations extraordinaires, des épidémies, et enfin la famine. La mort exerçait tant de ravages sur cette terre désolée, que dans presque toutes les villes on fut forcé de défendre la pompe

des funérailles, pour ne pas augmenter la consternation générale.

Cependant les derniers efforts de la France expirante se concentraient dans Orléans. Des tours menaçantes, fortifiées comme des citadelles, entouraient cette place assiégée par une armée anglaise, habituée depuis longtemps à la victoire, et qui recevait sans cesse de nouveaux renforts. La plupart des villes restées fidèles à Charles VII s'étaient empressées d'envoyer à Orléans de l'argent, des provisions et des troupes. Les plus fidèles d'entre les capitaines français qui suivaient encore le drapeau du roi national s'étaient jetés dans cette place. Sa réduction aurait livré à la discrétion du vainqueur le Blésois, la Touraine, le Poitou; et comme il était déjà maître de Cosne et de La Charité, il lui eût été facile alors de s'emparer du reste du royaume. Chaque citoyen, dans Orléans, était devenu soldat pour la défense commune; les femmes partageaient cette ardeur martiale; elles voituraient des pierres, portaient des rafraîchissements aux combattants; et l'on en vit même plusieurs, la lance à la main, repousser les Anglais avec autant de valeur que les plus intrépides guerriers.

Cependant les Français entreprennent d'intercepter un convoi que le duc de Bedfort envoyait aux assiégeants. Les Anglais triomphent encore, et l'armée française est battue près de Rouvray en Beauce. La nouvelle de cette journée désastreuse jeta la consternation dans Orléans. Réduits aux dernières extrémités, les assiégés se décidè-

rent enfin à capituler, à condition que la ville serait mise en séquestre entre les mains du duc de Bourgogne jusqu'à la fin de la guerre. Les députés qui se rendirent à Paris pour cette négociation, auprès du duc de Bedfort, rapportèrent pour réponse que la ville ne serait reçue à traiter qu'à condition de se soumettre aux Anglais. Les assiégés indignés résolurent de combattre jusqu'au dernier soupir; mais le roi, indécis, paraissait succomber sous le poids de sa disgrâce, et songeait à abandonner Chinon et à s'enfuir en Dauphiné. Il n'est pas douteux qu'alors Orléans n'eût plus voulu se sacrifier pour un prince qui s'abandonnait lui-même : les Anglais auraient pris possession de cette ville, et la France eût été en peu de temps tout entière asservie à une domination étrangère.

Elle fut inopinément sauvée de cette honteuse destinée par Jeanne d'Arc. Son arrivée à Chinon ne fit cependant à la cour de Charles que très-peu de sensation ; les principaux seigneurs étaient d'avis qu'on la renvoyât sans l'entendre. Ce ne fut qu'après deux jours de délibération, et lorsqu'elle eut été examinée et interrogée, qu'on l'introduisit auprès du roi. Quand elle entra, il se cacha dans la foule de ses courtisans dont plusieurs étaient vêtus avec plus de magnificence que lui. Jeanne le reconnut et s'agenouilla devant lui. « Je ne suis pas le roi, lui dit Charles VII ; le voici, ajouta-t-il, en lui montrant un des seigneurs de sa suite. — Mon Dieu, gentil prince, dit la jeune vierge, c'est vous et non autre ; je suis envoyée de la part de Dieu pour prêter secours à vous et à votre

royaume, et vous mande le Roi des cieux par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du Roi des cieux qui est roi de France.» Charles VII fut surpris et la tira à l'écart pour l'interroger, et après cet entretien, il déclara que Jeanne lui avait dit certaines choses secrètes que nul ne savait ni ne pouvait savoir que Dieu et lui, et que pour cette raison il avait pris grande confiance en elle. Cette confiance fut aussitôt partagée par toute la cour. Jeanne inspirait à tous l'attachement et le respect; on admirait ses grâces naturelles, la franchise de son âme, le feu de ses regards, la naïveté de ses réponses simples, mais précises, souvent sublimes. Tous ceux qui l'entendirent devinrent ses admirateurs et ses partisans; elle leur communiquait son zèle ardent pour son prince et pour la nation. Villars et Jamet de Tilloy retournèrent à Orléans pleins d'enthousiasme pour la jeune prophétesse. Dunois assembla le peuple pour qu'ils racontassent ce qu'ils avaient vu et entendu; et bientôt l'espoir du succès, le désir de combattre succédèrent à la crainte et au découragement.

Cependant un doute affreux, terrible, restait à éclaircir. Jeanne était inspirée, telle était la persuasion générale; mais était-elle inspirée de Dieu ou par l'esprit des ténèbres? voilà ce qui, à cette époque, devait surtout occuper le roi et ses ministres. Dans les idées de ce temps on attribuait souvent les prospérités de la terre, dont les causes n'étaient pas connues, à l'alliance avec le démon, ce qui supposait un culte affreux envers l'ennemi de Dieu et

des hommes. Le soupçon seul de ce crime faisait alors frissonner ; et cependant, soit que les secours surnaturels vinssent du ciel ou de l'enfer, les effets étaient les mêmes; mais il y avait cette différence entre le vulgaire et les gens éclairés, que ces derniers croyaient pouvoir distinguer par des signes certains ceux qui se trouvaient sous l'influence de l'esprit de ténèbres. Les ecclésiastiques surtout décidaient en dernier ressort sur ces questions. Le Saint-Esprit, qu'ils pouvaient appeler à leur secours, leur donnait la faculté de conjurer les démons et de délivrer les personnes qui se trouvaient sous leur puissance abhorrée. Jeanne fut donc examinée par plusieurs évêques qui se trouvaient alors à la cour de Charles, et en présence du duc d'Alençon.

Ces examens n'ayant pas encore paru suffisants pour une chose aussi importante, il fut décidé qu'elle irait à Poitiers, où se trouvait le parlement, et qu'elle y serait interrogée par les plus fameux théologiens de l'Université. Le roi s'y rendit aussi en personne pour donner plus de solennité à cette enquête, et pour en connaître plus promptement les résultats. Il nomma une commission de théologiens afin d'examiner s'il pouvait ajouter foi aux paroles de Jeanne d'Arc, et accepter *licitement* ses services. Jeanne répéta devant cette assemblée tout ce qu'elle avait dit jusqu'alors sur les *voix* qui lui étaient *apparues*, et qui lui avaient ordonné au nom de Dieu de délivrer Orléans, et de mener sacrer le roi à Reims. Elle demandait, pour accomplir cet ordre, qu'il lui fût donné des cavaliers et des

gens d'armes. Alors maître Guillaume Aymeri, professeur en théologie, lui dit : « Si Dieu veut délivrer le royaume de France, il n'est pas besoin de gens d'armes. — Les gens d'armes batailleront, répondit Jeanne, et Dieu donnera la victoire. — Mais nous ne pouvons, lui dirent les examinateurs, conseiller au roi, sur votre simple assertion, de vous donner des gens d'armes pour que vous les mettiez inutilement en péril : faites-nous voir un signe par lequel il demeure évident qu'il faut vous croire. — En mon Dieu, répondit Jeanne, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire signes; mais le signe qui m'a été donné pour montrer que je suis envoyée de Dieu, c'est de faire lever le siége d'Orléans; qu'on me donne des gens d'armes, en telle et si peti e quantité qu'on voudra, et j'irai. » On lui demanda pourquoi elle ne prenait pas les habits de son sexe. Elle répondit : « Pour m'armer et servir le gentil Dauphin, il faut que je prenne des habillements propices et nécessaires à cela; et aussi j'ai pensé que quand je serais entre les hommes, ils n'auront pas concupiscence charnelle de moy, et me semble qu'en cet estat je conserveray mieux ma virginité de pensée et de fait. » Enfin, après deux examens répétés, après qu'on eut fait surveiller Jeanne à toutes les heures du jour et de la nuit, et qu'on eut envoyé à Domremi des religieux pour s'enquérir de sa conduite passée, et pour connaître si ses réponses ainsi que les déclarations de Jean de Metz et de Poulengy étaient conformes en tout à la vérité, les théologiens déclarèrent qu'ils ne trouvaient en elle ni en ses paroles

rien de mal ni de contraire à la foi catholique, et qu'attendu sa sainte vie et sa louable réputation, ils étaient d'avis que le roi pouvait accepter les secours de cette jeune fille.

Charles VII ne parut pas encore rassuré par cette décision; plusieurs membres du parlement, et entre autres Regnault de Chartres, évêque de Reims, chancelier de France, se montraient contraires à Jeanne, et ne voulaient point qu'on ajoutât foi en ses discours : le roi résolut alors de la soumettre à une dernière et décisive épreuve. Dans l'opinion de ce temps, le démon ne pouvait contracter un pacte avec une vierge : si donc Jeanne était trouvée telle, tout soupçon de magie et sortilége s'évanouissait; aucun scrupule ne devait plus empêcher le roi de l'employer. Charles VII la remit entre les mains de la reine de Sicile, sa belle-mère, qui, assistée des dames de Gancourt et de Fresmes, fut chargée de la visiter, et de vérifier sa virginité. Ces sortes d'examens, ainsi que nous l'apprend Froissart, n'avaient alors rien d'étrange, et l'on y soumettait toutes les jeunes filles, même celles du plus haut rang, qu'on destinait au mariage, afin de constater si elles étaient nubiles et suffisamment formées. La reine de Sicile, Iolande d'Aragon, et les deux dames qui l'assistaient, déclarent au roi « que Jeanne était une vraie et entière vierge, en laquelle n'apparaissait aucune corruption ou violence. » Alors toutes les incertitudes cessèrent; le roi et son conseil décidèrent qu'on préparerait un convoi pour secourir Orléans, et qu'on tâcherait de

l'y introduire sous la conduite de *Jeanne la Pucelle*.

On lui donna ce qu'on appelait alors un *état*, c'est-à-dire des gens pour sa garde et pour son service. Le chevalier Jean d'Aulon fut nommé son écuyer et le chef de sa maison; Raymond et Louis de Contes furent ses deux pages; on mit sous ses ordres deux hérauts d'armes, dont l'un se nommait Guyenne et l'autre Ambleville. Elle demanda un aumônier; frère Jean Pasquerel, lecteur du couvent des Augustins de Tours, s'offrit, fut accepté et ne la quitta plus. Le roi fit faire à Jeanne une armure complète : elle voulut un étendard et désigna la manière dont il devait être peint; d'après la description qu'elle en a donnée dans son interrogatoire, cet étendard était d'une toile blanche appelée alors boucassin, et frangée en soie; sur un champ blanc semé de fleurs de lis était figuré le Sauveur des hommes, assis sur son tribunal dans les nuées du ciel, et tenant un globe dans ses mains; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration : l'un d'eux tenait une fleur de lis sur laquelle Dieu semblait répandre ses bénédictions; les mots *Jesus Maria* étaient écrits à côté. L'épée seule manquait à son équipement : Jeanne dit qu'il lui fallait celle qui se trouvait ensevelie derrière l'autel de l'église de Sainte-Catherine à Fierbois, et qui était marquée de cinq croix le long de la lame; elle fit écrire en conséquence aux prêtres qui desservaient cette église, pour qu'ils lui accordassent cette épée. On la trouva dans l'endroit qu'elle avait désigné, et elle lui fut remise.

Enfin arriva le moment si ardemment désiré par Jeanne, où il lui fut permis de combattre les ennemis de son roi et de son pays. Les habitants d'Orléans, réduits aux dernières extrémités, attendaient avec la plus grande impatience l'effet de ses prédictions et de ses promesses, dont ils avaient entendu le récit, et dont depuis deux mois ils ne cessaient de s'entretenir. Mais il fallait encore remplir une formalité : dans les instructions que Jeanne avait reçues de ses saintes, il lui était prescrit de sommer les Anglais d'abandonner le siége d'Orléans, avant de rien entreprendre contre eux. Elle dicta en conséquence une lettre qui fut envoyée aux généraux anglais rassemblés devant Orléans, « pour, de par Dieu le roi du ciel, qu'ils eussent à rendre les clefs de toutes les bonnes villes qu'ils avaient prises en France. »

Enfin les préparatifs du convoi sont achevés, et le jour du départ de l'armée est fixé. Jeanne, avant de quitter Blois, rassembla tous les prêtres qui se trouvaient dans la ville; elle les réunit tous sous une bannière distincte portée par son aumônier, sur laquelle on avait, selon ses ordres, peint l'image du Sauveur sur l'arbre de la croix. Aucun guerrier ne pouvait se joindre à cette troupe sainte s'il n'avait fait le jour même l'humble aveu de ses fautes au tribunal de la pénitence. Jeanne exhortait les soldats à remplir régulièrement ce devoir, pour devenir dignes de se réunir au bataillon sacré rassemblé autour d'elle. A la tête de ce bataillon, elle s'avance, et déploie son propre étendard : tous les soldats la suivent animés du même

enthousiasme. Ne soyons pas étonnés des prodiges qui vont s'opérer par cette jeune fille : son éloquence naturelle, sa piété si sincère et si vive, ce mélange de pudeur et d'audace martiale, sa beauté, sa jeunesse, tout en elle excitait l'admiration. L'armée, assurée de vaincre, se croyait sous la protection de Dieu, ainsi que l'héroïne qui la conduisait.

Le 29 avril 1429, après avoir traversé les lignes des ennemis à la vue de leurs forts, Jeanne d'Arc entra dans Orléans armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, précédée de son étendard, ayant à ses côtés le brave Dunois, et escortée des principaux seigneurs de la cour, suivie d'une troupe de guerriers pleins d'ardeurs, et conduisant avec elle un convoi qui ramenait l'abondance dans la ville.

Dès ce moment, les habitants d'Orléans se crurent invincibles et le furent en effet. Jeanne, avant d'attaquer de nouveau les Anglais, crut devoir renouveler la sommation qu'elle leur avait faite, et leur envoya une lettre par ses deux hérauts d'armes. Les Anglais commencèrent avec elle par violer le droit des gens : ils retinrent un de ses hérauts, et l'auraient fait brûler vif, si Dunois n'avait pareillement fait retenir prisonniers des hérauts anglais. Cependant Orléans reçut de nouveaux renforts de troupes. La Pucelle commandait toutes ces expéditions et se tenait entre la ville et les ennemis, qui voyaient opérer tous ces mouvements sans s'ébranler : ils semblaient stupéfaits et frappés d'une terreur secrète. Les jours suivants, la Pucelle conduit successivement les Français à l'attaque de

plusieurs forts; tous sont emportés, un grand nombre d'Anglais périssent; beaucoup sont faits prisonniers, et plusieurs, par l'intercession de la Pucelle, sont sauvés de la fureur des soldats. Ce qu'il y avait d'admirable dans ces combats, c'était le sang-froid de la jeune héroïne : elle se présentait toujours la première à l'attaque, son étendard à la main, et restait la dernière sur le champ de bataille pour protéger la rentrée des troupes. Elle abhorrait l'effusion du sang et ne se servait de son épée qu'à la dernière extrémité. Le plus souvent, lorsqu'elle se trouvait engagée dans la mêlée, elle se contentait de repousser ses adversaires à coups de lance, ou de les écarter avec une petite hache qu'elle portait suspendue à sa ceinture.

Après ces différents succès, elle envoya redemander son héraut, qui lui fut rendu. Ses troupes étaient devenues infatigables comme elle. Il ne restait plus aux Anglais que les boulevards, et le fort des Tourelles, qui fermait l'entrée du pont du côté de la Sologne. De la prise de ce poste, le mieux fortifié de tous, dépendait la délivrance de la ville. Les généraux français ouvrirent en conseil l'avis que, pour cette attaque importante, il fallait attendre de nouveaux secours. La Pucelle fit changer cette résolution, et décida qu'on attaquerait ce fort dès le lendemain. L'élite des troupes anglaises le défendait. Jeanne dirigea l'attaque avec une habileté qui étonna les capitaines les plus expérimentés; on l'apercevait exhortant les uns à tenir ferme, ramenant les autres au combat, faisant retentir, au milieu du bruit de la guerre, le nom du Dieu

des armées, le cri de la valeur et les promesses de la victoire. Cependant les Français sont repoussés sur tous les points : Jeanne, qui s'en aperçoit, se précipite dans le fossé, est la première à saisir une échelle, l'élève avec force et l'applique contre le boulevard : à l'instant même un trait lancé par l'ennemi la frappe au-dessus du sein, entre le cou et l'épaule ; elle tombe renversée et presque sans connaissance. Investie aussitôt par une troupe d'Anglais qu'enhardit sa chute, l'héroïne se relève à demi et se défend avec autant d'adresse que de courage. Jean de Gamache survient et la sauve de leurs mains. On éloigne alors Jeanne d'Arc du champ de bataille ; on la désarme, on l'étend sur l'herbe : Dunois et plusieurs autres chefs de guerre l'environnent ; on lui prodigue les secours : sa blessure était profonde ; elle s'en effraie d'abord et ne peut retenir ses larmes ; mais bientôt, inspirée par un courage surnaturel, elle arrache elle-même le trait, le sang coule en abondance, on bande la plaie. La Pucelle demande à se confesser ; la foule s'écarte et la laisse seule avec son aumônier.

Dès qu'on ne la vit plus à la tête de l'armée, le découragement se mit parmi les soldats et les capitaines. L'attaque durait depuis dix heures du matin, et la nuit s'approchait. Dunois fit sonner la retraite et les troupes abandonnèrent le pied du boulevard. Quand Jeanne d'Arc l'apprit, elle en fut vivement affligée ; et, malgré ses souffrances, elle alla trouver les commandants et leur dit : « En mon Dieu, vous entrerez bien bref dedans ; n'ayez

doubte; quand vous verrez flotter mon étendard vers la bastille, reprénez vos armes et elle sera vôtre. Pourquoy, reposez-vous un peu, buvez et mangez. Ce qu'ils firent, car à merveille ils lui obéissaient. » Bientôt elle demanda son cheval, s'élança légèrement dessus comme si elle eût perdu le sentiment de ses fatigues et de ses souffrances, se retira seule à l'écart dans une vigne, y resta un quart d'heure en prière, et reparut au milieu des troupes. Arrivée près du boulevard, elle saisit son étendard, et s'avança au bord du fossé. A cette vue, les Anglais frémissent et sont frappés d'épouvante. Les Français au contraire reviennent à l'assaut et escaladent de nouveau le boulevard. Les habitants d'Orléans, voyant ce qui se passe, dirigent vers la bastille leurs canons et leurs arbalètes, et envoient de nouveaux combattants pour prendre part à la gloire de leurs compagnons d'armes. Les Anglais se défendent avec acharnement; mais la Pucelle crie à ses troupes: *Tout est vôtre, entrez*. En un instant le boulevard est emporté. Les Anglais se réfugient en hâte dans le fort; mais le plus grand nombre périt par la chute du pont-levis qui s'abîme dans la Loire: les Français réparent le pont, traversent le fleuve, et aussitôt le fort est en leur pouvoir. La Pucelle, ainsi qu'elle l'avait prédit le matin en allant au combat, ramena ses troupes dans Orléans par ce même pont-levis qui naguère était occupé par les ennemis. Sa rentrée fut un triomphe: toutes les cloches de la ville en mouvement proclamaient au loin dans les airs la victoire que les armes du roi venaient de remporter; le

peuple se pressait autour de l'héroïne : des cris de joie, accompagnés de marques de vénération et d'amour, éclataient partout sur son passage. Jeanne d'Arc, après la victoire, s'occupa de faire rendre les derniers devoirs à ceux qui avaient péri. Elle fit retirer de la Loire et remettre aux Anglais le corps de Glacidas : ce chef avait surpassé tous ceux de sa nation dans les injures dont ils avaient accablé la Pucelle.

Le lendemain du jour de cette action mémorable, les généraux anglais, après avoir délibéré toute la nuit, résolurent de lever le siége ; et avant que le jour parût, ils firent sortir les troupes de leurs tentes et des forts qui leur restaient sur la rive droite de la Loire ; ils se rangèrent en bataille et se disposèrent à la retraite. Les Français, quoique inférieurs en nombre, voulurent les poursuivre ; mais Jeanne modéra leur emportement, et, toujours disposée à prévenir l'effusion du sang, elle leur dit : « Laissez aller les Anglais et ne les tuez pas ; il me suffit de leur départ. » Il y avait sept mois que le comte de Salisbury était venu, le 12 octobre 1428, mettre le siége devant Orléans, et tous les efforts des plus valeureux chevaliers français, pendant tout ce temps, n'avaient pu triompher du courage des assiégeants ni lasser leur constance : huit jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Jeanne d'Arc dans la ville ; trois seulement avaient été employés à combattre, et le 8 mai 1429 l'armée ennemie, naguère si superbe et si menaçante, s'éloignait avec précipitation des remparts de la ville, qu'une procession solennelle parcourait en faisant

retentir les airs d'hymnes sacrées et de cantiques d'actions de grâces. L'usage de cette cérémonie religieuse et touchante s'est renouvelé depuis tous les ans à pareil jour, en commémoration de ce grand événement.

Jeanne d'Arc, quoique souffrante encore de ses blessures, se rendit à Loches pour annoncer au roi l'heureuse délivrance d'Orléans. Cette nouvelle fut connue le surlendemain dans Paris, où elle répandit la terreur et le découragement parmi les Anglais et le parti bourguignon.

Jeanne voulait que l'on marchât droit sur Reims pour y faire sacrer le roi ; mais l'exécution d'un projet aussi hardi épouvantait Charles et son conseil : il fallait, avec une armée assez nombreuse, sans vivres, sans espoir de s'en procurer que les armes à la main, traverser près de quatre-vingts lieues d'un pays occupé par les ennemis ; enfin, il était nécessaire de s'emparer de plusieurs villes considérables qui se trouvaient sur la route, et dont une seule devait arrêter la marche du roi. Le moindre échec, dans une situation aussi périlleuse, le perdait à jamais. Il paraissait plus prudent de commencer par la conquête de la Normandie. Le duc d'Alençon, qui était personnellement intéressé à ce que l'on prît ce parti, l'appuyait de tout son pouvoir. Cependant les instances persuasives de Jeanne triomphèrent de toutes les craintes et de tous les intérêts : il fut décidé qu'on marcherait incessamment vers la Champagne, et qu'avant le départ on reprendrait les villes conquises par les Anglais aux environs d'Orléans. On mit d'abord le siége devant Jargeau, défendu par le

brave Suffolk, qui était résolu de s'ensevelir sous les ruines de la ville. La Pucelle dispose l'artillerie avec tant de justesse, qu'en peu de jours elle a fait brèche, et l'assaut est décidé. En approchant du rempart, la Pucelle crie au duc d'Alençon : « En avant, gentil duc ! » Elle combattit toute cette journée sous les yeux de ce prince ; il assura depuis qu'au plus fort de l'action, elle lui disait : « N'ayez doute ; ne savez-vous pas que j'ai promis à votre épouse de vous ramener sain et sauf ? » Apercevant un endroit où les assiégés opposaient une résistance opiniâtre, elle descend dans le fossé et monte à l'échelle, son étendard à la main. Un Anglais saisit alors une pierre d'un poids énorme et la lance sur elle avec rage ; elle en est frappée et tombe agenouillée au pied du rempart : sur les murs un cri de triomphe, au pied des murs un cri d'épouvante proclament au même instant la chute de l'héroïne ; mais se relevant soudain plus fière et plus terrible : « Amis, s'écrie-t-elle, ayez bon courage ! Notre-Seigneur a condamné les Anglais, et à cette heure ils sont tous nôtres. » Les Français, ranimés par ces paroles, gagnent la brèche, précipitent les ennemis dans la ville, les poursuivent de rue en rue, en massacrent onze cents, et forcent Suffolk, Guillaume Poll et d'autres capitaines anglais à se rendre prisonniers. La prise de Meurs, celle du pont et du château de Beaugenci, quoique défendu par le brave Talbot, suivirent de près celle de Jargeau.

Cependant le duc de Bedfort envoya un secours de six mille hommes à Talbot, qui se retirait vers la Beauce par

le chemin de Janville ; et l'armée anglaise, fortifiée par toutes les garnisons des places qu'elle avait abandonnées, était encore supérieure en nombre à l'armée française, quoique le duc de Richemont fût venu joindre cette dernière. L'avant-garde de l'armée française, près de Patay, n'était plus qu'à une demi-lieue de l'ennemi : le duc d'Alençon, Dunois et le maréchal de Rieux, qui commandaient en chef, hésitaient à livrer bataille : l'idée d'avoir à combattre des Anglais en rase campagne effrayait des esprits encore pleins des souvenirs d'Azincourt, de Crevaut, de Verneuil et de Rouvray-Saint-Denis ; la Pucelle est consultée; elle promet la victoire : les Français alors se précipitent avant le jour sur l'armée anglaise ; une partie, conduite par Fastol le vainqueur de Rouvray, prend la fuite, le reste est mis en déroute ; deux mille cinq cents Anglais sont tués sur le champ de bataille, douze cents sont faits prisonniers, et dans ce nombre se trouvait Talbot, le général en chef. La Pucelle, escortée de tous les généraux français, se rendit auprès du roi pour lui annoncer la nouvelle de la victoire de Patay. Elle parvint en partie, dans cette entrevue, à réconcilier le monarque avec le connétable de Richemont, que le favori La Trémouille desservait dans l'esprit de Charles VII et éloignait de tout son pouvoir.

Cependant la renommée de Jeanne d'Arc et de ses étonnants exploits s'était répandue rapidement dans toute la France, et de là dans le reste de l'Europe. L'opinion était fixée sur son compte : tous les Français partisans de

Charles VII ne doutaient point qu'elle ne fût inspirée de Dieu. Les Anglais, au contraire, la croyaient magicienne et sorcière; et la terreur dont elle les avait frappés paralysait les forces de leurs armées de France, habituées à la victoire; les guerriers qui étaient en Angleterre n'osaient traverser la mer et aborder sur le sol fatal protégé par la puissance surnaturelle de la magicienne d'Orléans.

Son ascendant sur les soldats et sur le peuple était sans bornes; mais il n'en était pas de même des généraux et des courtisans : plusieurs étaient jaloux de sa gloire et de ses hauts faits, et humiliés de la supériorité qu'une fille sans naissance avait usurpée sur tant d'illustres capitaines et tant de nobles chevaliers. Elle eut avec quelques-uns des altercations assez vives; mais occupée d'accomplir sa mission, pour faire tout concourir à ses vues et assurer le succès de ses armes, elle ne craignit pas de prendre le ton du commandement et même de la menace. Animée d'une horreur invincible pour les femmes de mauvaise vie et les concubines, la Pucelle leur avait formellement défendu son approche, et prenait de grandes précautions pour qu'elles ne pussent s'introduire dans l'armée. Dans tout le reste, Jeanne d'Arc se montrait simple, pleine d'humilité, de douceur, recherchant avec soin la retraite et la solitude, et passant une grande partie de son temps dans les exercices de piété. Elle éprouvait une grande joie à s'aller mêler et à communier avec les jeunes personnes; elle ne se confessait jamais sans que le repentir de ses fautes ne lui fît mouiller de ses pleurs le

tribunal de la pénitence. On la vit souvent se lever la nuit, se prosterner dans l'ombre, croyant n'être pas vue, et prier Dieu pour la prospérité du roi et du royaume. Elle se plaisait dans la compagnie des personnes de son sexe, et partageait toujours son lit avec une ou deux femmes des plus considérées de l'endroit où elle se trouvait, préférant de jeunes vierges et refusant les femmes âgées. Quand on ne pouvait trouver des personnes convenables de son sexe pour coucher avec elle, elle reposait tout habillée. Sa sobriété était si grande, qu'on s'étonnait qu'elle pût soutenir ses forces avec aussi peu d'aliments. Elle aimait mieux s'abstenir de toute nourriture, que de toucher aux vivres qu'elle savait ou qu'elle soupçonnait avoir été enlevées par violence. Elle ne tolérait aucun pillage ou aucune vengeance après le combat; aussi ses vertus la protégèrent contre les accusations et les calomnies des Anglais; et plusieurs docteurs étrangers, et par conséquent impartiaux, écrivirent dès lors des traités pour la défendre.

Après la victoire de Patay, les garnisons anglaises, frappées de terreur, abandonnèrent les villes qu'elles étaient chargées de défendre. Montpipeau, Saint-Sigismond et Sully rentrèrent aussi sans combat au pouvoir du roi. L'armée française se réunit à Gua; et après avoir reçu toutes les munitions et les renforts qui lui étaient nécessaires, elle se disposa à marcher enfin sur Reims. Le conseil du roi opinait pour soumettre d'abord Cosne et La Charité. La Pucelle obtint, quoiqu'avec peine, qu'on ne s'occuperait

de cet objet qu'après le retour du roi. L'armée royale se mit en marche : Auxerre ayant consenti à fournir des vivres, on n'assiégea point cette ville qui refusa d'ouvrir ses portes. L'exemple d'Auxerre engagea Troyes à faire un pareil refus. L'armée campa cinq jours devant cette place, qui résistait toujours. Les assiégeants commençaient à souffrir beaucoup de la disette, et le conseil du roi était d'avis qu'il fallait passer outre; la Pucelle s'y opposa et fit décider l'assaut pour le lendemain. Elle s'occupa toute la nuit à faire apporter des fascines, et dès que le jour parut, elle fit sonner les trompettes, ordonna qu'on comblât les fossés avec les fascines qu'on avait préparées, et s'avança, son étendard à la main. Alors les assiégés se troublèrent, l'effroi s'empara d'eux, ils capitulèrent, et le roi entra dans la ville, ayant à son côté Jeanne d'Arc. Elle pressa Charles de partir, et il se dirigea avec toute son armée sur Châlons, qui se rendit. La Pucelle marchait toujours en avant, armée de toutes pièces. A son approche, la garnison de Reims, qui n'était que de six cents hommes, commandés par le seigneur de Châtillon-sur-Marne et celui de Saveuses, sortit de la ville : les habitants ouvrirent leurs portes au roi, qui y fit son entrée solennelle. Le lendemain, 17 juillet 1429, il fut sacré dans la cathédrale de Reims. Jeanne d'Arc était présente à cette auguste cérémonie, à peu de distance du roi et du maître-autel, tenant son étendard à la main. Elle avait le matin même fait écrire au duc de Bourgogne pour l'engager à faire sa paix avec Charles VII.

Après la célébration du couronnement, Jeanne d'Arc se jeta aux genoux de son souverain, et le supplia, en versant des larmes, de lui permettre de se retirer, puisque sa mission était accomplie. Son père Jacques d'Arc, son oncle Durand Lazart, ainsi que ses frères, s'étaient rendus à Reims pour la voir ; et les embrassements de sa famille, après une si longue absence, lui faisaient désirer vivement de rentrer dans l'humble condition dont elle n'était sortie qu'à regret. « Et plût à Dieu mon créateur, dit-elle à l'évêque de Reims, que je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis avec ma sœur et mes frères qui moult se réjouiraient de me voir. » Les ordres qu'elle croyait avoir reçus de Dieu se trouvant exécutés, elle croyait désormais sa présence inutile à l'armée; mais on avait trop bien éprouvé combien cette seule présence encourageait les soldats. Forcée de céder aux volontés du roi, l'on vit Jeanne d'Arc s'abstenir depuis ce moment d'opposer son avis à celui des ministres ou des généraux; et ayant rempli ses promesses et accompli ses prédictions, elle n'agissait plus comme quelqu'un qui se rend responsable des événements. Elle se contentait de partager les travaux des plus dangereuses expéditions, et de s'exposer la première.

Charles VII, après son sacre, ne resta que trois jours à Reims et se dirigea sur Château-Thierri. Ce fut dans cette ville que la Pucelle, qui conservait un vif attachement pour son pays natal, demanda au roi que les habi-

tants de Greux et de Domremi (ces deux villages ne formaient qu'une seule paroisse) fussent exemptés de toutes tailles, aides et subventions. Charles VII y consentit, et fit en conséquence publier ses lettres patentes, datées de Château-Thierri, le dernier jour de juillet 1429 : elles portent expressément que cette exception est accordée à ces deux villages en *faveur de la Pucelle*. Ces lettres ont été renouvelées en 1449, et confirmées par Louis XIII en 1610. Les habitants de Greux et de Domremi n'ont cessé de jouir de cette faveur qu'à l'époque de la révolution française.

Après le couronnement, les villes de Laon, de Neufchâchel, de Soissons, de Crépi, de Compiègne, de La Ferté-Milon, de Château-Thierri, de Creil, de Coulommiers, et une infinité d'autres places tant de la Brie que de la Champagne, se rendirent au roi ou à ses généraux. Beauvais chassa son évêque parce qu'il était dévoué aux Anglais : c'était Pierre Cauchon, auquel le procès de la Pucelle a donné une si funeste célébrité. La terreur régnait dans Paris, où les Anglais employaient pourtant mille moyens pour tromper les habitants et pour les contenir.

Cependant le duc de Bedfort vint présenter la bataille aux Français, à trois lieues de Senlis, près du mont Piloer. On combattit avec un succès égal. Charles VII s'approcha de Paris avec son armée. Saint-Denis, qui était alors fortifié, s'empressa d'ouvrir ses portes, et le roi en prit possession le 25 août 1429. Il paraît, d'après la déposition du duc d'Alençon, que ce fut à Saint-Denis que

Jeanne d'Arc rompit sa fameuse épée de Fierbois, en frappant une femme de mauvaise vie qui se trouvait parmi les soldats. Le roi se montra sensible à cette perte, qui, considérée comme un présage d'un funeste augure, pouvait exercer la plus fâcheuse influence sur l'esprit de la multitude. Jeanne d'Arc sembla elle-même penser que cet accident était un avertissement du Ciel que sa carrière militaire était finie et son pouvoir détruit.

Le 7 septembre, les troupes du roi occupèrent le village de la Chapelle, qui alors était à mi-chemin de Paris à Saint-Denis, et l'armée, composée de douze mille hommes, vint au couchant se ranger en bataille dans un vaste espace, appelé le Marché-aux-Pourceaux, qui s'étendait entre la butte Saint-Roch ou des Moulins, et la porte Saint-Honoré, alors située à l'endroit où la rue Traversière se joint à la rue Saint-Honoré. On commença l'attaque par emporter un petit boulevard situé de ce côté; mais les assaillants, qui s'étaient flattés en vain que dans le moment de l'assaut les partisans du roi soulèveraient le peuple, furent désabusés et songèrent à se retirer. Jeanne d'Arc, habituée à ne jamais reculer, voulut s'obstiner à combler le fossé. Elle criait aux Parisiens de rendre la ville au roi, lorsqu'un coup d'arbalète la blessa à la cuisse. Obligée, par la douleur et la quantité de sang qu'elle perdait, de se coucher derrière une petite éminence, elle y resta jusqu'au soir, où Richard de Thiébronne et d'autres guerriers vinrent la trouver. Soit chagrin d'un premier échec, soit dégoût causé par

l'ingratitude de ses compagnons d'armes, elle parut lasse de la vie et ne voulut pas quitter la place; il fallut que le duc d'Alençon vînt lui-même la chercher et la ramenât à Saint-Denis; mais elle persistait dans la résolution de finir ses jours dans l'obscurité et la retraite. Suivie du roi et des princes, elle alla dans la basilique royale de Saint-Denis se prosterner devant l'autel des martyrs protecteurs de la France. Elle rendit grâces à Dieu, à la Vierge et à ces saints martyrs, des faveurs qu'ils avaient répandues sur elle, et suspendit ses armes à l'une des colonnes du temple, devant la châsse révérée de l'apôtre de la France. Les instances du roi et des principaux capitaines parvinrent encore à triompher de sa résolution. On est vivement ému lorsqu'on songe au sort cruel qui attendait cette infortunée, en la voyant deux fois tâcher en vain de rentrer sous le toit paternel.

L'armée française, après cette attaque infructueuse sur Paris, repassa la Loire. Lorsque le roi fut arrivé à Meun-sur-Sèvre, il accorda, en décembre 1429, à Jeanne d'Arc et à toute sa famille, des lettres de noblesse avec tous les priviléges et les honneurs alors attachés à cette haute faveur. Ces lettres comprenaient également, par exception remarquable, les mâles et les femelles à perpétuité, « afin, dit le roi, de rendre gloire à la haute et divine sagesse, des grâces nombreuses et éclatantes dont il lui a plu nous combler par le célèbre ministère de notre chère et bien-aimée la pucelle d'Orléans, de Domremi, et que, par le secours de la divine Pro-

vidence, nous espérons de voir s'accroître encore. »

Le roi voulait reprendre successivement Cosnè, La Charité et Saint-Pierre-le-Moutier. On commença par l'attaque de cette dernière ville. Lorsque la brèche fut praticable, on monta à l'assaut; mais les assiégés se défendirent si vigoureusement, qu'après un long et sanglant combat, ils forcèrent les troupes du roi à la retraite. Jeanne d'Arc seule, environnée de cinq ou sixsoldats, refusa de se retirer malgré les exhortations que lui firent faire les généraux de revenir au camp. Sa fermeté rendit le courage aux soldats; on revint à la charge avec une nouvelle furie, les ennemis ne purent soutenir un second assaut auquel ils ne s'attendaient pas, et les Français, après une assez faible résistance, se rendirent maîtres de la place.

Tandis que l'armée royale poursuivait ses opérations dans le midi, Jeanne d'Arc fut envoyée au nord, dans l'Ile-de-France, avec un petit corps d'armée et plusieurs chefs de guerre. Elle avait avec elle ses deux frères, et menait douze chevaux à sa suite; ses montures, ses armes, ses équipages, s'élevaient ensemble à la valeur de plus de douze mille écus de ce temps. A Lagny, elle apprit que Franquet d'Arras, célèbre par sa valeur et ses cruautés, ravageait les campagnes environnantes avec un corps d'environ quatre cents hommes. Elle sortit de la ville ayant un nombre à peu près égal de soldats, accompagnés de Jean de Foucault, de Geoffroi de Saint-Albin et d'autres seigneurs. Elle ne tarda pas à rencontrer Fran-

quet d'Arras, dont les troupes, composées d'excellents archers, firent sur les Français une décharge terrible qui en mit un grand nombre hors de combat. Deux fois les troupes royales reculèrent, deux fois la Pucelle les ramena à la charge « moult courageusement et vigoureusement, » dit un historien du parti bourguignon. Enfin la victoire se déclara pour elle, et Franquet d'Arras fut fait prisonnier. Les juges de Lagny et le bailli de Senlis réclamèrent un homme qui s'était souillé de tant de forfaits, et il fut exécuté quelques jours après, malgré les efforts que fit la Pucelle pour lui sauver la vie. Cette exécution, injuste ou légitime, mais dont il est démontré que Jeanne était innocente, forma dans la suite un chef d'accusation contre elle.

Cependant le duc de Bourgogne, s'avançant avec une assez forte armée, met le siége devant Compiègne, dégarnie alors de troupes. Jeanne d'Arc n'hésite pas un instant à s'y rendre, et Jacques de Chabanne, Théaulde de Volpergne, Renaud de Fontaine, Poton de Xaintrailles, et plusieurs autres chevaliers célèbres suivent l'exemple de la jeune héroïne et se renferment dans la ville. Ce renfort, et surtout la présence de la Pucelle, y répandent une grande joie. On veut profiter de ce premier moment d'enthousiasme pour tenter une sortie. Le 24 mai 1430, la Pucelle, accompagnée de Poton le Bourguignon, du sire de Créqui et de plusieurs autres capitaines, tombe à l'improviste sur le quartier de Baudon de La Veyelle, près de Marigni, commandé par Jean

de Luxembourg. Les ennemis se reploient sur Marigni; mais au premier cri d'alarme, les Anglais, commandés par le sire de Montgommeri, sortent à la hâte de leur logis de la Venette; les troupes de Jean de Luxembourg, cantonnées à Clairay, se précipitent hors de leurs quartiers et accourent au secours de leur général. Les Français, s'apercevant qu'ils allaient avoir à combattre toute l'armée ennemie, se retirent vers la ville. La Pucelle marche la dernière, se retournant sans cesse et faisant face à l'ennemi, afin de couvrir la retraite des siens et de les ramener sans perte dans la place. Les Anglais s'avancent alors à grands pas pour couper le chemin à sa troupe, qui, effrayée par ce mouvement, se précipite en tumulte vers la barrière du boulevard du pont. En ce moment les Bourguignons, sûrs d'être soutenus de toutes parts, font une décharge terrible sur les derrières des escadrons français, et y jettent un grand désordre. Ceux-ci, saisis d'épouvante, se précipitent tout armés dans la rivière, et plusieurs se rendent prisonniers. La Pucelle seule continue à se défendre; son habillement couleur de pourpre, et l'étendard qu'elle tient à la main, la font aisément distinguer. Aussitôt une foule de guerriers l'entourent et se disputent l'honneur de s'emparer de sa personne; elle les repousse avec son épée, et parvient à gagner le pied du boulevard du pont; mais la barrière se trouve fermée. Abandonnée de tous ses compagnons d'armes, entourée d'assaillants, Jeanne fait des prodiges de valeur et cherche alors à prendre

la fuite pour éviter la captivité. Un archer picard la saisit par son habit et la fait tomber de cheval. Elle est aussitôt désarmée, et le bâtard de Vendôme l'emmène à Marigni, où on la confie à une garde nombreuse. Guillaume de Flavi, alors gouverneur de Compiègne, guerrier intrépide et royaliste zélé, mais fameux par ses débauches, son avarice et sa cruauté, fut soupçonné d'avoir fait fermer la barrière dans l'intention de livrer aux ennemis l'héroïne d'Orléans. Quoi qu'il en soit, jamais les victoires de Créci, de Poitiers et d'Azincourt n'excitèrent parmi les Anglais des transports de joie pareils à ceux que fit éclater la prise de la Pucelle par les Bourguignons. Les soldats anglais accoururent en foule pour considérer cette fille de dix-neuf ans dont le nom seul, depuis plus d'une année, portait la terreur jusque dans Londres. On envoya partout des courriers pour répandre cette nouvelle; et l'on fit des réjouissances publiques à cette occasion dans le petit nombre de villes restées soumises au parti anglais.

L'horrible tragédie, méditée par la haine et la vengeance des Anglais, fut quatre mois à se préparer. Durant ce temps, Jeanne d'Arc, d'abord prisonnière au château de Beaulieu, fit une première tentative pour s'évader; et ensuite transportée dans le château de Beaurevoir, à quatre lieues au sud de Cambrai, elle y fut traitée avec égard par la femme et la sœur de Jean de Luxembourg. Quoique sensible à l'affection qu'on lui témoignait, la crainte qu'avait la Pucelle d'être livrée aux

Anglais lui fit essayer une seconde fois de s'échapper : elle sauta par une fenêtre et tomba sans connaissance au pied de la tour où elle était enfermée. Dès qu'elle fut rétablie, on la transporta à Arras, et ensuite au Crotoi, citadelle très-forte à l'embouchure de la Somme.

Le duc de Bedfort, pour relever son parti abattu en sacrifiant Jeanne à sa vengeance, voulait d'abord établir, par une procédure solennelle, qu'elle avait employé des sortiléges et la magie : par là il parvenait à la faire condamner comme hérétique ; il détruisait l'ascendant qu'aurait exercé sur tous les esprits le seul souvenir de ses vertus ; il sauvait l'honneur de ses armes flétri par tant de défaites ; et, pour nous servir de l'énergique langage de ce siècle, il *infamait* le roi de France. Déjà un frère Martin, vicaire général de l'inquisition, avait prétendu évoquer le jugement de la Pucelle à son tribunal ; Pierre Cauchon, cet évêque de Bauvais expulsé de son siége, la réclamait aussi comme ayant été prise dans son diocèse, ce qui était une fausseté, car elle avait été faite prisonnière au delà du pont de Compiègne et sur le territoire du diocèse de Noyon. Enfin, l'Université de Paris écrivit au duc de Bourgogne pour qu'elle fût traduite devant un tribunal ecclésiastique, comme suspecte de magie et de sortilége. Ce concours de lâcheté et de férocité prouvait au duc de Bedfort la facilité qu'il aurait d'exécuter ses projets ; mais il fallait tirer la prisonnière des mains de Jean de Luxembourg, comte de Ligni, qui ne paraissait pas d'abord disposé à la céder. Son épouse, lorsqu'elle le voyait ébranlé par les offres

qu'on lui faisait, le suppliait à genoux de ne pas livrer à une mort certaine une captive si intéressante par son courage et son innocence, et que d'ailleurs les lois de la guerre obligeaient de respecter. Enfin, on fit valoir le droit qu'avaient les souverains de s'emparer des prisonniers, de quelque condition qu'ils fussent, en payant une somme de 10,000 livres à ceux à qui ils appartenaient. Au moyen de cet argent, qui fut remis à Jean de Luxembourg, et d'une pension de 300 livres pour le bâtard de Vendôme, l'héroïne d'Orléans fut livrée à un détachement de troupes anglaises qui la conduisit à Rouen. Là on la chargea de chaînes, on la jeta dans un cachot, on l'accabla d'outrages ; et l'on commença cet affreux procès dont l'original, existant encore aujourd'hui à la Bibliothèque du roi, dépose, comme par l'effet d'une justice divine, des vertus et de l'innocence de cette auguste victime, et porte au plus haut degré d'évidence historique les faits les plus surprenants de sa merveilleuse histoire, puisque les preuves qui les constatent s'y trouvent rassemblées et vérifiées par ceux-là même qui voulaient ternir sa chaste gloire et qui étaient acharnés à sa perte.

Pierre Cauchon et un inquisiteur nommé Lemaire, assistés de soixante assesseurs qui n'avaient que voix consultative, furent les juges de l'infortunée Jeanne. Son procès s'instruisit selon les formes mystérieuses et barbares de l'inquisition. Mais après plusieurs interrogatoires on s'aperçut combien il serait difficile de parvenir au but qu'on se proposait : Jeanne, dans l'infortune et dans

les fers, et en présence du tribunal qui avait juré sa perte, se montrait peut-être plus étonnante que sur le champ de bataille et à la tête des armées ; elle joignait un courage inébranlable à la plus touchante douceur ; elle pleurait comme une jeune fille, et se conduisait comme un héros. Les juges accumulaient en vain les questions insidieuses, les violences, les réticences, les menaces, les impostures, les faux matériels, pour la faire tomber dans le piége : rien ne leur réussissait, et ils se trouvaient eux-mêmes réduits au silence de la honte par la justesse, la dignité et l'énergie de ses réponses. Telle était la crainte qu'elle inspirait encore aux Anglais, quoique captive, que des lettres écrites au nom du roi d'Angleterre, datées du 12 décembre 1430, ordonnaient de faire arrêter et traduire devant les conseils de guerre tous ceux à qui la peur de la Pucelle ferait abandonner leurs drapeaux : *Quos terriculamenta puellæ exanimaverint.*

L'impulsion qu'elle avait donnée à la valeur française enfantait d'ailleurs chaque jour de nouveaux succès : les Anglais étaient partout défaits, et les revers multipliés qu'ils essuyaient les irritaient encore plus contre celle qui en était la cause primitive ; ils pressaient les juges et prodiguaient, pour hâter le moment de son supplice, et l'argent et les menaces. Mais ils trouvaient un puissant obstacle dans l'intérêt qu'elle inspirait même aux assesseurs choisis pour la condamner. La duchesse de Bedfort s'intéressait aussi vivement à son sort. Jeanne d'Arc s'étant déclarée vierge dans ses interrogatoires, et ayant of-

fert de se soumettre à l'examen de femmes recommandables par leurs mœurs, la duchesse de Bedfort nomma les matrones qui devaient la visiter. Quelques témoins ont assuré, dans le procès de révision, que le duc de Bedfort, sans doute à l'insu de sa vertueuse épouse, se cacha dans une chambre voisine, d'où, à l'aide d'une ouverture pratiquée dans le mur de séparation, il osa promener ses regards indiscrets sur l'infortunée qu'il destinait au supplice. Le rapport des matrones s'étant trouvé à l'avantage de Jeanne, on eut bien soin de n'en faire aucune mention au procès, parce qu'il eût anéanti le principal chef d'accusation, celui de magie et de sorcellerie. On l'interrogea plusieurs fois sur sa première entrevue avec Charles VII, mais elle ne voulut jamais s'expliquer clairement sur le secret qu'elle lui avait révélé pour lui faire reconnaître la vérité de sa mission : ou, lorsqu'elle y fut contrainte, elle le fit d'une manière allégorique et inintelligible. Sur tout ce qui concernait ses apparitions et les voix qui la conseillaient, elle entra dans les plus grands détails et raconta ingénument tout ce qu'elle avait vu et entendu, et tout ce qu'elle avait dit dans ses entretiens secrets avec les saintes qui chaque jour lui apparaissaient, et lui disaient de répondre hardiment. Bien loin de nier les prédictions qu'elle avait faites dans ses lettres, elle dit à ses juges qu'avant sept ans les Anglais abandonneraient un plus grand gage qu'ils avaient devant Orléans, et qu'ils perdraient tout en France. Il est assez remarquable que Paris fut repris par les Français le 13 avril 1436, c'est-à-dire

six ans après que l'on eut consigné cette prédiction dans le procès de Jeanne, dont nous possédons la grosse authentique. Jeanne répéta encore depuis cette prédiction en d'autres termes dans les interrogatoires suivants, particulièrement lorsqu'on lui demanda si Dieu haïssait les Anglais : « De l'amour ou hayne que Dieu a aux Anglais ou que Dieu leur souhaite à leurs âmes, ne say rien ; mais je sçay bien que ils seront boutes hors de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu envoyra victoire aux Français et contre les Anglais. » On lui demanda si elle ne disait pas aux guerriers qui portaient des étendards semblables au sien qu'ils seraient heureux à la guerre : « Non, répondit-elle, je disais : Entrez hardiment contre les Anglais ! et j'y entrais moi-même. » Interrogée sur ce que lui avaient dit ses saintes sur l'issue de son procès, elle répondit : « Mes voix me disent que je serai délivraie par grand victoire, et après me disent mes voix : pran tout en gré, ne choile (soucie) de ton martyre ; tu t'en vendras (viendras) enfin au royaume de paradis ; et ce me disent mes voix, c'est à service sans faillir, et appelle et (cela) martyre pour la peine et adversité que souffre en la prison ; et non sçay si plus grand souffrirai, mais m'en acte (rapporte) à Notre-Seigneur. » On lui demanda quelle était la distinction entre l'Eglise militante et l'Eglise souffrante. Isambert, un des juges assesseurs, touché de compassion, après lui avoir expliqué cette question, lui conseilla de s'en rapporter au jugement du pape et du concile de Bâle sur le fait de ses apparitions ; ce

qu'elle fit à l'instant même. Cet appel allait l'arracher à la fureur de ses ennemis : aussi l'évêque de Beauvais dit à Isambert d'une voix menaçante : « Taisez-vous, de par le diable : » et il défendit au greffier de faire mention de cet appel que le procès de révision a fait connaître. Cependant les interrogatoires se multipliaient, et le procès n'avançait pas. Les réponses de l'accusée, les visites auxquelles on l'avait soumise, les informations prises dans le pays de sa naissance, les dépositions des témoins, tout tendait à sa décharge. Pour la perdre, l'évêque de Beauvais eut recours à une ruse odieuse. Jeanne avait plusieurs fois demandé les secours de la religion ; on introduisit dans sa prison un prêtre hypocrite nommé l'Oyseleur, qui feignit d'être ainsi qu'elle retenu dans les fers. Elle ne fit pas difficulté de se confesser à lui. Il gagna sa confiance, il lui donna des conseils pour la faire tomber dans le piége ; et quand il recevait sa confession, deux hommes cachés derrière une fenêtre couverte d'une simple serge, écrivaient ce qu'elle disait. Ces lâches artifices ne purent encore fournir la moindre preuve des crimes dont on l'accusait. Plusieurs des assesseurs, indignés des iniquités qu'on employait envers elle, se retirèrent et cessèrent d'assister aux séances. L'évêque de Beauvais ne savait plus qu'imaginer. Ce fut alors qu'elle tomba malade, et qu'on la soupçonna d'avoir voulu s'empoisonner ; mais le projet du duc de Bedfort échouait, si Jeanne mourait violemment; aussi les Anglais eurent-ils grand soin d'elle tout le temps que dura sa maladie. On résolut enfin de réduire à douze chefs d'accusa-

tion ce qui résultait des interrogatoires, et l'on écrivit à l'Université de Paris pour prononcer sur des questions générales qu'on avait posées, sans spécifier ni accusée, ni juges, ni procès. L'Université rendit une décision conforme aux vues du tribunal de Rouen, et l'on continua avec activité les procédures, qui ne furent pas même interrompues pendant la quinzaine de Pâques. Les Anglais menaçaient les juges et l'évêque de Beauvais lui-même, s'ils ne terminaient pas promptement; et il fallut enfin se résoudre, pour commettre cette grande iniquité, à violer toutes les lois divines et humaines. Jeanne, trompée par les funestes conseils de l'Oyseleur, était persuadée qu'elle n'aurait pas plutôt reconnu l'autorité de l'Eglise terrestre ou militante, que ses juges, se prétendant revêtus de tous les pouvoirs de cette Eglise, l'enverraient aux bourreaux. Lors donc qu'on l'interrogea sur cet article, elle refusa de répondre ou répondit : « Je crois bien que l'Eglise militante ne peut faillir ou errer; mais quant à mes dis et faits, je les meict et m'en rapporte de tout à Dieu qui me a fait faire ce que je ay fait. » Alors on lui dit que si elle ne se soumettait pas à l'Eglise, elle s'exposait aux peines du feu éternel, quant à l'âme, et du feu corporel, quant au corps. « Vous me ferez ja ce que vous dites contre moy, qu'il ne vous en prenne mal au corps et à l'âme, » répondit-elle. Le jour d'ensuite, l'évêque de Beauvais se transporta dans sa prison avec les bourreaux et les instruments de torture, et il la menaça de la soumettre à d'affreuses épreuves. Cet aspect ne la fit point changer dans

ses réponses : elle protesta avec courage contre tous les aveux qui pourraient lui être arrachés par la violence. L'évêque de Beauvais voulait la faire appliquer à la question, et la seule crainte qu'elle ne mourût par suite des tourments, obligea le barbare prélat de se désister de son projet.

Cependant, le 24 mai 1431, Jeanne d'Arc fut conduit sur la place du Cimetière de Saint-Ouen, pour y entendre sa sentence. Là, on avait dressé deux échafauds : sur l'un étaient l'évêque de Beauvais, le vice-inquisiteur, le cardinal d'Angleterre, l'évêque de Noyon, l'évêque de Boulogne, et trente-trois assesseurs ; sur l'autre paraissaient Jeanne d'Arc et Guillaume Erard chargé de la prêcher. Le bourreau, avec un chariot attelé de quatre chevaux, était prêt, au besoin, à enlever la victime, et à la transporter à la place du Vieux-Marché, où le bûcher avait été préparé. Une foule de peuple remplissait la place. Guillaume Erard prononça un discours rempli d'invectives les plus grossières contre l'accusée, contre les Français restés fidèles au roi Charles, et contre le roi Charles lui-même. « C'est à toi, Jeanne, s'écriait-il, que je parle, et te dis que ton roi est hérétique et schismatique. » Jeanne d'Arc eut encore le courage d'interrompre l'orateur. « Par moi foy, sire, révérence gardée, s'écria-t-elle ; car je vous ose bien dire et bien jurer, sur la peine de ma vie, que c'est le plus noble crestien de tous les crestiens, et que mieux aime la foy et l'Eglise, et n'est point tel que vous le dictes. » Le prédicateur et l'évêque de Beauvais crièrent en même

temps à l'appariteur Massieu : « Faites-la taire. » Après ce sermon, qualifié dans le procès de prédication charitable, Massieu fut chargé de lire une cédule d'abjuration, et après la lecture, on somma Jeanne d'Arc d'abjurer. Elle répondit qu'elle n'entendait pas ce mot, et elle demanda qu'on la consultât. On chargea de ce soin l'appariteur Massieu. Cet homme, dont le métier était de conduire les criminels en prison, au tribunal et à l'échafaud, était touché de compassion pour Jeanne. Il lui expliqua ce qu'on voulait d'elle, et il l'engagea de s'en rapporter à l'Eglise universelle. « Je me rapporte, dit alors Jeanne, à l'Eglise universelle, si je dois abjurer ou non. — Tu abjureras présentement, s'écria l'impitoyable Erard, ou tu seras arse (brûlée). » Elle affirma de nouveau qu'elle se soumettra à la décision du pape, assurant cependant qu'elle n'avait jamais rien fait que par les ordres de Dieu ; que son roi ne lui avait rien fait faire, et que s'il y avait eu quelque mal dans ses actions et dans ses discours, il provenait d'elle et non d'autre. Alors l'évêque de Beauvais se leva et lut la sentence préparée la veille ; il eut l'audace d'y dire que l'accusée refusait de se soumettre au pape, quoiqu'elle vînt précisément d'articuler le contraire. Le défaut de témoins, la récusation faite par Jeanne d'Arc de plusieurs chefs d'accusation, frappaient la procédure de nullité. Les juges, inquiets de la responsabilité qu'on pouvait faire peser sur eux dans la suite, désirant surtout que l'accusée abjurât, on employait à cet égard et les menaces et les prières. L'évêque de Beauvais, pour atteindre ce

but, ne craignit pas de s'exposer à la colère des Anglais, qui l'injurièrent lorsqu'ils le virent suspendre la lecture de l'acte de condamnation. Vaincue par tant d'instances, Jeanne déclara qu'elle s'en rapportait sur le tout à sa Mère sainte et à ses juges. Alors Guillaume Erard lui dit : « Signe maintenant, autrement tu finiras aujourd'hui tes jours par le feu. » La cédule qui lui avait été lue contenait simplement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux et de quitter l'habit d'homme. Entendue par une foule de témoins, il fut affirmé que cette pièce n'avait que huit lignes ; mais celle qu'elle signa, et qui lui fut présentée, non par le greffier du tribunal, mais par Laurent Callot, secrétaire du roi d'Angleterre, renfermait plusieurs pages ; et elle s'y reconnaissait dissolue, hérétique, séditieuse, invocatrice de démons, coupable enfin des forfaits les plus abominables. Cette infidélité a été prouvée de la manière la plus évidente par les déclarations du greffier qui avait fait lecture de la première cédule, par les dépositions de l'appariteur Massieu et de plusieurs autres témoins. Alors l'évêque de Beauvais lut la sentence qui condamnait Jeanne d'Arc, pour réparation de ses fautes, à passer le reste de ses jours *au pain de douleur et à l'eau d'angoisse*, selon l'expression de l'inquisition. Jeanne dit que puisque l'Eglise la condamnait, elle devait être remise entre les mains de l'Eglise. « Menez-moy en vos prisons, et que je ne sois plus en la main de ces Angläys. » Mais il n'était pas au pouvoir de l'évêque de Beauvais de satisfaire à cette demande, d'une justice si évidente,

et l'infortunée fut reconduite au château de Rouen.

Cependant les chefs des Anglais étaient furieux que la victime leur eût échappé; plusieurs levèrent leurs glaives sur l'évêque et sur les juges pour les frapper. Enfin, le comte de Warwick leur déclara que l'intérêt du roi d'Angleterre souffrait un dommage manifeste de ce qu'ils permettaient que Jeanne ne fût pas livrée au supplice. « N'ayez cure, dit l'un d'eux, nous la retrouverons bien. »

En attendant, les Anglais se vengeaient sur elle en augmentant les rigueurs de sa prison. Elle était gardée par cinq soldats, dont trois ne quittaient pas son cachot, et dont deux veillaient sans cesse à la porte; elle était attachée pendant la nuit par deux chaînes de fer fixées au pied de son lit, et pendant le jour à un poteau, au moyen d'une autre chaîne qui la tenait par le milieu du corps. Elle avait repris ses habits de femme et s'était soumise à son acte de condamnation.

On ne trouvait aucun prétexte pour sévir contre elle : il fallut donc en faire naître un. Pendant qu'elle dormait, on lui enleva ses habits, et l'on y substitua des habits d'homme. Elle redemanda avec instance à ses gardes qu'on lui restituât les vêtements de son sexe; on les lui refusa, et elle se vit enfin forcée de s'habiller en homme. Aussitôt, plusieurs témoins apostés exprès paraissent pour prendre acte de cette prétendue transgression. L'évêque de Beauvais et quelques juges se rendent dans la prison : on dresse procès-verbal, et l'évêque dit en sortant au comte de Warwick, à haute voix et en riant : « *Fare well, fare well*, faites

bonne chère, il en est fait. » Le lendemain le tribunal interroge et délibère pour la forme, et la sentence qui condamne Jeanne d'Arc comme « relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Eglise et jugée digne, par ses forfaits, d'être abandonnée à la justice séculière, » est prononcée.

Dès le matin du jour fatal (31 mai 1431), l'évêque de Beauvais envoya frère Martin l'Advenu pour signifier à Jeanne d'Arc sa sentence de mort. Elle s'abandonna à la plus violente douleur et s'écria : « J'en appelle à Dieu le grant juge des grans torts et ingravances qu'on me faict. » Frère Martin l'Advenu reçut sa confession. Jeanne demanda avec ardeur le sacrement de l'Eucharistie. Alors il se présenta une difficulté : frère Martin pouvait-il, devait-il admettre à la communion une femme déclarée hérétique, excommuniée et retranchée du nombre des fidèles? Il envoya l'appariteur Massieu à l'évêque de Beauvais pour lui faire part de la demande de Jeanne ; et, ce qu'il serait impossible de croire si le fait n'était constaté au procès, l'évêque de Beauvais, après avoir consulté quelques-uns des juges, fit répondre à frère Martin qu'il donnât à Jeanne d'Arc le sacrement de l'Eucharistie *et toutes choses quelconques qu'elle demanderait.* Ainsi la piété exerce par moments son empire jusque sur les cœurs les plus corrompus et les plus féroces, puisqu'en se laissant fléchir, l'évêque de Beauvais ne craignit pas de contredire sa propre sentence, et de déclarer de la sorte innocente celle qu'il allait livrer au supplice comme coupable. Frère Martin l'Advenu, d'après la décision de l'évêque, administra à Jeanne

d'Arc le sacrement de l'Eucharistie qu'elle reçut avec une humilité profonde et une grande abondance de larmes. Après cet acte de piété, elle eut plus de fermeté et de courage. Quand elle vit l'évêque de Beauvais, elle lui dit : « Evêque, je meurs par vous ; si vous m'eussiez mise aux prisons de cour d'Eglise, cecy ne me fût pas advenu : pour quoy je appelle de vous devant Dieu. »

A neuf heures du matin, le bourreau fit monter dans son chariot Jeanne revêtue de ses habits de femme ; frère Martin l'Advenu et frère Isambert de La Pierre étaient à ses côtés ; huit cents soldats anglais, armés de haches, de glaives et de lances, entouraient ce chariot ; une foule immense remplissait la place. On vit alors un homme ayant les traits altérés, le visage baigné de larmes, percer la foule, pénétrer à travers les soldats étonnés, et monter sur le chariot où était Jeanne : c'était l'Oyseleur qui, déchiré de remords, demandait à Jeanne d'Arc pardon de toutes ses perfidies. Il eût été, sans le comte de Warwick, massacré sur l'heure par l'escorte anglaise, et il ne put sauver sa vie qu'en sortant à l'instant même de la ville. Cependant Jeanne d'Arc, par ses lamentations pieuses et l'abandon de sa douleur, touchait tous ceux qui se trouvaient présents. Lorsqu'elle arriva sur la place du Vieux-Marché où elle devait être livrée aux flammes, la foule fondait en larmes. A peu de distance du bûcher, élevé sur une plate-forme, on avait dressé deux échafauds : sur l'un étaient les juges ecclésiastiques et civils, le bailli de Rouen et son lieutenant ; sur l'autre se trouvaient plu-

sieurs prélats. Nicolas Midi, docteur en théologie, adressa d'abord à Jeanne un discours d'admonition : lorsqu'il fut terminé, Jeanne se mit à genoux, fit ses prières, déclara encore que le roi ne l'avait pas induite aux choses qu'elle avait faites, soit qu'elles fussent répréhensibles ou dignes de louanges ; elle se recommanda ensuite à la piété de tous les assistants, et supplia les prêtres présents de dire chacun une messe pour elle. Dans ce moment, non-seulement le peuple, mais les juges, mais les soldats anglais eux-mêmes se sentirent attendris et pleurèrent.

Alors l'évêque de Beauvais se leva, et lut la sentence qui, comme la première, s'adressait à l'accusée, et renfermait aussi de longues exhortations, des injures, des imputations calomnieuses ; elle se terminait par ces mots : « Nous vous déclarons relapse et hérétique par notre présente sentence ; nous vous livrons à la puissance séculière, en la priant de modérer son jugement à votre égard, en vous évitant la mort et la mutilation des membres. » Cette formule hypocrite est toujours celle qu'employait l'inquisition lorsqu'elle condamnait quelqu'un au dernier supplice. Mais alors il fallait au moins que la justice séculière prononçât la sentence de mort et donnât des ordres pour l'exécution. Le bailli de Rouen et ses assistants présents ne prononcèrent point de sentence et ne donnèrent point d'ordres. Aussitôt que l'évêque de Beauvais eut terminé sa lecture, deux sergents s'approchèrent pour contraindre Jeanne d'Arc de descendre de l'échafaud. Alors elle embrassa une croix que, sur sa demande, on lui avait appor-

tée d'une église voisine, et elle se laissa conduire par frère Martin l'Advenu. Mais des soldats anglais la saisirent et la traînèrent au supplice avec fureur, elle invoquait le nom du Sauveur et s'écriait : « Ah ! Rouen ! Rouen ! seras-tu ma dernière demeure ! » Au pied du bûcher on ceignit sa tête de la mitre ignominieuse de l'inquisition, sur laquelle étaient écrits ces mots : *Hérétique, relapse, apostate, idolâtre.* En face du bûcher paraissait un tableau sur lequel on lisait cette inscription : « Jeanne, qui s'est fait nommer *la Pucelle*, menteresse, pernicieuse, abuseresse de peuple, devineresse, superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, mal créant de la foi de Jésus-Christ, vanteresse idolastre, cruelle, dissolue, inventeresse de diables, schismatique et hérétique. »

Jeanne d'Arc demanda instamment un crucifix. Un Anglais qui se trouvait présent rompit un bâton et en fit une espèce de croix ; elle la reçut, la baisa et la mit sur son sein : elle marcha ensuite sur le bûcher ; on l'attacha à une colonne en plâtre que l'on avait construite exprès, et l'on alluma le feu. Frère Martin l'Advenu, absorbé par les soins pieux qu'il donnait à cette infortunée, ne s'apercevait pas que la flamme s'approchait de lui : Jeanne y veillait et l'en avertit ; elle lui dit de s'éloigner un peu, et le pria en même temps de se placer au bas de l'échafaud, de tenir la croix levée devant elle, et de continuer à l'exhorter assez haut pour qu'elle pût l'entendre ; il obéit avec un tendre zèle. Comme on ne voulait laisser aucun doute sur sa mort, on avait élevé le bûcher à une hauteur

extraordinaire, afin que la victime fût aperçue de tout le peuple ; ce qui mit obstacle à l'embrasement et rendit le supplice plus long et plus douloureux. Quelques sanglots s'élevèrent du sein des flammes, on entendit le nom de Jésus... c'était son dernier soupir.

Le cardinal de Winchester ordonna qu'on rassemblât ces quelques cendres, et les fit jeter dans la Seine. Ainsi périt, à l'âge de vingt-cinq ans, celle qui avait sauvé le roi et la France, et ni le roi ni la France ne firent rien pour l'arracher des mains de ses ennemis.

JULIEN (Pierre), statuaire.

Membre de l'Institut (Académie de peinture et de sculpture) et de la Légion-d'Honneur, Julien naquit, en 1731, à Saint-Paulieu, près du Puy, maintenant département de la Haute-Loire, de parents cultivateurs assez aisés, qui l'envoyèrent chez un sculpteur et doreur du Puy, appelé Samuel. Il n'avait alors que quatorze ans. Un de ses oncles, Jésuite, frappé de ses dispositions, le confia aux soins de l'architecte Pérache, qui dirigeait alors l'Académie de Lyon, et Julien y remporta un prix. Pérache, convaincu que son élève ne pouvait se perfectionner dans son art à Lyon, le conduisit lui-même à Paris, où il le mit sous la direction de Guillaume Coustou, sculpteur du roi, son compatriote.

Après avoir étudié environ dix années sous son nouveau maître, Julien crut pouvoir se présenter au concours du grand prix de sculpture. C'était en 1765. Son ouvrage était un bas-relief représentant *Sabinus offrant son char aux vestales obligées de fuir les Gaulois vainqueurs de Rome.* Le prix lui fut décerné à l'unanimité, et les vrais connaisseurs virent avec plaisir que tout en suivant les leçons de son maître et de l'école, le sage élève s'était aperçu que, pour parvenir à la perfection des anciens, il fallait embrasser d'autres principes que ceux qui étaient alors en vigueur.

Envoyé à Rome, en 1768, comme pensionnaire, il y resta quatre ans occupé à l'étude de l'antique, et c'est à cette constante étude que l'on doit les deux belles copies réduites qu'il fit de l'*Apollon du Belvédère* et du *Gladiateur combattant.*

Pendant qu'il terminait ses études à Rome, son maître G. Coustou avait été chargé du mausolée du grand dauphin et de son épouse, destiné pour la cathédrale de Sens. Cet artiste, déjà affaibli par l'âge, jeta les yeux sur Julien, comme sur le sculpteur le plus capable de l'aider dans cette grande entreprise. Secondé par Beauvais, son condisciple et son ami, Julien termina entièrement la figure de l'Immortalité que Coustou n'avait fait qu'ébaucher. Cet ouvrage a peu servi à la réputation de Julien, parce qu'il est demeuré sous le nom de Coustou. Cette espèce d'injustice doit être attribuée aux usages de l'Académie : tant qu'un artiste n'était pas admis dans son sein,

il n'était regardé que comme élève, et le maître pouvait lui abandonner l'entière exécution de ses ouvrages et continuer néanmoins d'en revendiquer l'honneur. Il n'en était pas de même lorsqu'il s'agissait d'un académicien. Aussi, afin de pouvoir profiter des talents de son disciple, Coustou lui persuada-t-il, à son retour de Rome, qu'il n'était pas assez formé pour se mettre sur les rangs de l'Académie.

Cependant Julien avait atteint sa quarante-cinquième année : il était temps de prendre place parmi les artistes. Encouragé par ses amis, et comptant peut-être trop sur l'appui de son maître, il parvint à vaincre sa modestie, et se décida à commencer les épreuves exigées par les règlements pour être agréé. Il présenta sous les auspices de Coustou, alors recteur de l'Académie, une figure de *Ganimède versant le nec'ar*. Cette figure n'est pas de la force de celles qu'il exécuta dans la suite, mais elle est infiniment supérieure à la plupart de celles des artistes qui l'avaient précédé à l'Académie; et les connaisseurs furent fort surpris d'apprendre qu'elle avait été rejetée. Coustou fut soupçonné de jalousie à l'égard de son disciple. Quoi qu'il en soit, Julien fut tellement accablé de ce refus, que dans son désespoir il résolut d'abandonner son art, et sollicita du gouvernement l'emploi de sculpteur des proues de vaisseau à Rochefort. Il était sur le point de l'obtenir, lorsque, ranimé par les encouragements de ses amis, il se décida à se mettre encore une fois sur les rangs et présenta le modèle de son *Guerrier mourant*. Cette fois le

succès fut complet ; il fut agréé à l'unanimité, et l'année suivante il fut reçu académicien, sur le marbre de cette figure, qui réunit au plus rare degré la science de l'art, la grâce naturelle et la perfection du ciseau. Ce premier succès fut comme le signal de tous ceux qu'il obtint dans la suite, et dès ce moment il prit un des premiers rangs parmi les sculpteurs français. M. d'Angevilliers avait conçu à cette époque l'heureuse idée de faire exécuter, aux frais du gouvernement, les statues de nos grands hommes : deux de ces statues, celles de La Fontaine et du Poussin, furent confiées au ciseau de Julien. La manière dont il s'acquitta de ce travail fait autant d'honneur au talent de l'artiste qu'au discernement du ministre qui s'en disait charmé. Bientôt après il produisit la charmante statue de la *Baigneuse*. Deux bas-reliefs, *Apollon chez Admète* et *la chèvre Amalthée*, accompagnaient cette statue. Le succès de ces ouvrages fut complet ; la *Galatée* surtout fut regardée à cette époque comme la statue moderne de femme la plus parfaite que l'on connût ; et M. d'Angevilliers, jaloux d'encourager un talent si rare, allait le charger de travaux qui eussent encore étendu la gloire de Julien, lorsque la révolution changea le gouvernement et la face du monde. Julien chercha dans le travail des distractions aux orages qui grondaient autour de lui. Retiré pour ainsi dire en lui-même, tous ses désirs étaient de pouvoir achever sa statue du Poussin. Ses vœux furent remplis ; mais s'il eut le bonheur de la voir achevée, il ne jouit pas longtemps du succès : il mourut

trois mois après l'avoir finie, le 17 décembre 1804, âgé de soixante-quatorze ans, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et avec la réputation de restaurateur de l'art statuaire en France, et d'un des plus habiles artistes dont elle puisse s'honorer.

JULIEN (SIMON), peintre, connu sous le nom de JULIEN de Parme.

Julien de *Parme* naquit vers le milieu du siècle dernier (1736), et mourut au commencement de la première année de ce siècle : ainsi il est presque notre contemporain. Les biographies et les mémoires publiés sur cet artiste célèbre ne s'accordent pas sur le lieu de sa naissance. Les uns lui donnent pour patrie Savigliano, sur le lac Majeur, près de Locarno, ville de la Suisse ; d'autres un village des environs de Toulon, et enfin quelques-uns le font naître dans un hameau tout près d'Aix en Provence. Quoi qu'il en soit, ses parents étaient si pauvres que, loin de pouvoir lui faire donner une bonne éducation, à peine pouvaient-ils subvenir à la subsistance de leur famille.

Dès l'âge de sept ans Julien quitta la maison paternelle et entra au service d'un maître d'école. Là il acquit de lui-même les premières notions de l'écriture, de la lecture et du dessin. Sa jeunesse fut employée à lutter contre les besoins les plus urgents. Daudré Bardou, peintre de

Marseille, se chargea de lui enseigner les principes de son art. Quelque temps après il vint à Paris et entra à l'école de Carle Vanloo. Ayant remporté le prix de l'Académie, il fut envoyé à Rome. L'ardeur avec laquelle il se livrait à l'étude et les progrès qu'il fit lui méritèrent des encouragements du gouvernement français : le terme auquel est fixé le séjour des élèves à Rome fut prolongé en sa faveur, et il y resta dix ans. Ce fut pendant ce temps que M. de Félino le présenta au duc de Parme, qui le prit sous sa protection et l'honora de ses bienfaits. L'artiste, plein de la plus juste reconnaissance, crut ne pouvoir mieux la témoigner à son protecteur qu'en prenant le nom de *Julien de Parme*, qu'il a conservé toute sa vie.

La vue des antiques, des chefs-d'œuvre de Raphaël, du Dominiquin, etc., le fit réfléchir profondément : il sentit l'énorme contraste qui existait entre la pureté de dessin de ces productions merveilleuses, et les principes faux dont on avait imbu sa jeunesse. Michel-Ange fixa son admiration, sans lui inspirer l'envie de le copier servilement.

Il était âgé de quarante ans environ lorsqu'il revint à Paris, où M. de Félino, son ami, son père, l'appelait. Il s'y trouva étranger à la peinture telle qu'on l'y cultivait alors, et au goût des amateurs. Dans les ventes de dessins, Julien de Parme vit des productions de Raphaël, du Dominiquin, de Michel-Ange, données à vil prix, et celles de Boucher payées des sommes considérables. Il acheta les premières, qui lui procurèrent des moyens d'existence dans un âge plus avancé.

Mancini-Nivernois s'attacha à notre artiste, il l'occupa à peindre des tableaux pour orner la galerie de sa maison rue de Tournon, et lui assura une pension viagère qui a été payée exactement jusqu'à la mort de cet estimable littérateur, arrivée peu de temps avant celle de Julien. Cet artiste composa plusieurs ouvrages, entre autres un tableau représentant Jupiter endormi entre les bras de Junon sur le mont Ida. Il fut plus tard acheté par le sculpteur Dejon, lequel rassembla beaucoup d'autres ouvrages de l'auteur, qui fut son ami particulier.

Julien vit pendant quelques années son modeste logement de la rue des Postes fréquenté par les grands ; mais s'étant présenté à l'Académie de peinture, il ne fut pas admis, et la foule ne se porta plus chez lui. Tout est mode dans les villes qui renferment un grand nombre d'oisifs.

Notre peintre avait assez abandonné les routes battues alors, pour déplaire à ceux qui composaient l'Académie ; mais son crayon n'atteignit pas la correction de dessin à laquelle est parvenue l'école française depuis sa restauration ; de sorte que l'on peut trouver beaucoup d'analogie entre sa manière et celle de Louis Jordan. Pendant que les académiciens royaux le repoussaient, la corporation des autres peintres, appelée *Académie de Saint-Luc*, faisait saisir ses meubles et son atelier parce qu'il ne s'était pas fait inscrire sur ses registres. Mancini parla de ce bizarre événement au ministre Turgot, qui répara tout en dé-

truisant les maîtrises, reconnues pour être les entraves de l'industrie.

La mort de M. de Félino enleva à Julien l'ami de son cœur et les secours annuels qu'il en recevait. Il chercha à réparer cette perte en cédant au prince de Ligne, pour une pension viagère, un grand nombre de dessins des premiers maîtres d'Italie qu'il avait recueillis avec soin. L'absence de ces modèles et de ses puissants *excitateurs* fit tomber le peintre dans une apathie pour son art dont il ne guérit jamais. Il abandonna la palette et s'adonna plus que jamais à la lecture, qui toujours avait fait ses délices. Homère et Plutarque étaient ses auteurs favoris, et il puisait presque toujours dans leurs écrits immortels le sujet de ses compositions.

La révolution sembla le tirer de cette espèce de léthargie de l'âme à laquelle il paraissait succomber, parce qu'il était ennemi du fanatisme et du despotisme. Mais la mort de Mancini, et les difficultés interminables de sa succession, l'ayant privé de la modique pension que le littérateur avait laissée à l'artiste, et la banqueroute du prince de Ligne lui ayant enlevé sa dernière ressource, le chagrin s'empara de lui. En vain le ministre français de Neufchâteau lui fit-il parvenir quelques secours pécuniaires, il se vit en proie à toutes les horreurs de l'indigence. Une apoplexie l'en délivra le 23 février 1800.

Le commencement et la fin de sa carrière furent pénibles et laborieux. Le milieu avait été brillant ; cependant

sa mémoire ne vit plus que dans le souvenir des artistes ou des amateurs.

JOVIN.

Jovin, consul de Rome en 367, naquit près de la ville de Reims dans le IVe siècle. Sorti des dernières classes de la société, s'il faut en croire un historien moderne, il s'éleva par ses talents aux premières places de l'empire. Quoiqu'il eût embrassé la religion du Christ sous l'empereur Julien, cette démarche ne le discrédita pas dans l'esprit du prince, qui l'estimait, qui l'honorait de sa confiance, et qui se l'attacha comme un homme également propre à la guerre et aux négociations. Il aida cet empereur philosophe à monter sur le trône après la mort de Constance, et le suivit dans son expédition contre les Perses.

Julien y périt, et sa mort changea la fortune de Jovin : il devint suspect au nouvel empereur Jovien, qui lui ôta sa charge de général de la cavalerie dans les Gaules, parce qu'il espérait qu'un homme placé par lui s'appliquerait davantage à soutenir le trône encore mal affermi de son protecteur.

La politique de cet empereur lui réussit mal : celui qu'il avait enrichi des dépouilles de Jovin fut tué avec tous les siens, avant d'avoir pris possession de sa charge.

C'en était fait, et dès ce moment les Gaules secouaient pour toujours le joug de la domination romaine, si ce grand homme, dédaignant la vengeance, n'eût ramené à son devoir l'armée mécontente et révoltée. Des soldats envoyés par Jovin portèrent en diligence les nouvelles à l'empereur, qui, instruit du soulèvement, en attendait de plus funestes. En récompense, il rendit à Jovin sa première autorité ; elle fut encore augmentée sous les empereurs Valens et Valentinien.

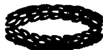
Ces deux princes, en se partageant l'empire, se partagèrent aussi les officiers les plus distingués par leur charge et leur mérite. Valentinien retint Jovin à son service, et le laissa dans les Gaules. Pendant qu'il était à Paris, un grand nombre d'Allemands passèrent le Rhin contre la foi des traités, et se répandirent dans la campagne, qu'ils pillaient et ravageaient en barbares.

Jovin ne l'eut pas plutôt appris, qu'il partit pour les combattre : il défit la première troupe dans cette province qu'on appelle aujourd'hui la Lorraine. Ceux de la seconde, peu éloignés et dans une sécurité parfaite, se livraient sans précautions à tous les excès dont est capable le soldat barbare et indiscipliné. Jovin, qui les observait, saisit le moment d'une débauche générale, brusque l'attaque, les taille en pièces, reprend leur butin, et, sans laisser reposer son armée, la mène près de Châlons, où il trouve le reste des ennemis sur la défensive.

Ce dernier combat fut opiniâtre : les Allemands résistèrent longtemps et vendirent cher la victoire ; mais ils

furent enfin dissipés et perdirent leur roi, qu'un tribun fit pendre à un arbre comme un brigand; action cruelle dont Jovin marqua une extrême indignation.

Il est consolant pour l'humanité de trouver dans ce siècle d'anarchie, où le droit des gens était le droit du plus fort, un homme comme Jovin, qui ne croyait pas qu'un ennemi désarmé fût digne du dernier supplice, parce que le sort des armes lui avait été infidèle. Tels furent les derniers exploits de Jovin, général habile, sujet fidèle, excellent citoyen, inébranlable dans son devoir, et incapable de se dégrader par les bassesses de la jalousie, dont il avait été la victime. Il ne déshonora par aucune lâcheté les faisceaux dont il fut honoré. Jovin montra en sa personne, aux Romains, un consul pris parmi ces nations qu'ils appelaient barbares, mais digne des siècles les plus vertueux de la république. Il avait fait bâtir une église à Reims sous l'invocation des saints Vital et Agricole : il la choisit pour être sa sépulture. Son tombeau, qu'on y voit encore, passe pour un des plus beaux ouvrages de sculpture de ce temps qui soit en Europe. L'historien Mézerai rapporte que Jovin eut une fille qui épousa Crescence le père, lequel tenait les écoles de Narbonne. Les recherches que nous avons faites pour éclaircir le fait ne nous ont rien appris de concluant sur ce point.



JUNOT (ANDOCHE).



Junot, duc d'Abrantès, général de division, colonel général des hussards et grand-cordon de la Légion-d'Honneur, naquit à Bussy-les-Forges, département de la Côte-d'Or, le 23 octobre 1771, de parents cultivateurs qui lui firent donner une éducation médiocre, quoique au-dessus de leur état. Il était, à l'époque de la révolution, étudiant en droit. Il partagea, en 1792, cet enthousiasme guerrier

qui appelait les Français à la défense de la patrie. Parti dans l'un des bataillons de la Côte-d'Or comme volontaire et simple grenadier, il se fit remarquer dans toutes les circonstances par un courage auquel souvent on aurait pu donner le nom de témérité.

Pendant le siége de Toulon, Bonaparte, qui avait été chargé de diriger l'artillerie, demande, pour prendre des notes, un sergent qui sache écrire ; on lui désigne Junot. Bonaparte lui trouva de l'intelligence, se l'attacha, le nomma plus tard son aide de camp, et le prit avec lui dans l'immortelle campagne d'Italie, où Junot déploya une grande intrépidité. Il suivit en Egypte le vainqueur de l'Italie, montra dans toutes les occasions le même courage, et se distingua principalement au siége de Nazareth, où il ne craignit pas d'attaquer, à la tête de trois cents cavaliers, un corps de dix mille Musulmans, qu'avec le secours de Kléber il mit en déroute.

De retour en France, il y participa à la révolution du 18 brumaire, qui mit le pouvoir entre les mains de Bonaparte, et continua de remplir les fonctions d'aide de camp auprès du premier consul. Au commencement de 1804, il fut nommé commandant, puis gouverneur de Paris. Il passa ensuite à l'armée d'Angleterre en qualité de général de division, et reçut le titre de colonel général des hussards. Le 1er février 1805, il obtint la décoration du grand-aigle de la Légion-d'Honneur. Envoyé en ambassade à Lisbonne, la haute réputation dont il jouissait

engagea le prince régent à le nommer chevalier de l'ordre du Christ.

En 1805, il quitta momentanément ses fonctions d'ambassadeur pour se rendre à l'armée d'Allemagne. A la journée d'Austerlitz, il combattit sous les yeux de Napoléon, et fit des prodiges de valeur. Il retourna quelque temps après à Lisbonne; mais la bonne intelligence ayant cessé d'exister entre le Portugal et la France, il quitta le rôle d'ambassadeur pour reparaître comme général. Chargé de prendre possession du royaume de Portugal, lorsque la famille régnante l'eut abandonné pour se rendre au Brésil, il le fit sans éprouver une grande opposition. Il obtint par la suite le titre de duc d'Abrantès, appartenant précédemment à une des plus illustres familles des bords du Tage. Il n'avait, pour contenir ce pays, que peu de troupes, et s'y maintenait depuis deux ans, quand lord Wellington, à la tête d'une armée nombreuse, vint l'attaquer dans Lisbonne. Junot et les braves qu'il commandait soutinrent l'attaque des Anglais avec leur courage ordinaire; et si, en raison de l'infériorité du nombre, ils ne parvinrent pas à faire lever le siége à ces derniers, que protégeaient les habitants, ils obtinrent du moins une capitulation des plus honorables. Par cette capitulation, qui eut lieu le 30 août 1808, l'armée française et son général quittèrent Lisbonne avec les honneurs de la guerre, et sortirent du Portugal sans aucune opposition. Cependant cet événement contrariait trop les projets de l'empereur Napoléon, pour qu'il n'en témoignât pas quel-

que ressentiment à Junot. Il fut disgracié et resta sans emploi jusqu'en 1812.

A cette époque, Napoléon, voulant porter la guerre au sein de la Russie, eut besoin de s'entourer de nouveau de tous ses braves. Il confia au duc d'Abrantès le commandement du huitième corps de la grande-armée ; mais les diverses positions qu'occupa ce corps ne permirent pas toujours à son chef de signaler, comme il l'eût voulu, son bouillant courage. Il se conduisit néanmoins avec beaucoup de distinction, le 19 août, au combat de Valentino.

A peine de retour en France, le duc d'Abrantès partit pour aller prendre le gouvernement des provinces illyriennes ; mais bientôt, attaqué d'une maladie dangereuse, ses facultés intellectuelles parurent s'affaiblir. Ramené en France chez son père, résidant à Montbard, le 12 juillet 1813, il y était à peine depuis deux heures, qu'en proie à un violent accès de fièvre, il sauta par la fenêtre et se cassa une cuisse. Dans le délire qui l'agitait, il dérangea tous les appareils : l'amputation fut jugée nécessaire et ordonnée. Ce fut par suite de cette amputation que le duc d'Abrantès mourut le 28 du même mois, laissant dans la désolation sa famille et les habitants de Montbard, dont, à une autre époque, il avait été le bienfaiteur. Sa tombe s'élève, sans ornements, parmi celles de ses compatriotes, au milieu desquels il aimait tant à se confondre.

On ne lira pas sans intérêt l'anecdote suivante, dont l'authenticité nous est garantie par une personne qui a

bien connu le général Junot. A son retour d'Egypte, il alla en Bourgogne voir sa famille, et s'arrêta à Montbard, lieu de ses études et de ses premiers plaisirs, où rien ne laissait présager alors qu'il devait sitôt terminer ses jours. Son plus grand empressement, en arrivant, fut de courir chez ses anciens camarades, et de leur témoigner que la fortune n'avait point altéré les sentiments de son cœur. Dans le cours de ses visites, ayant rencontré son maître, que depuis longtemps il croyait mort, il se jeta à son cou et le serra dans ses bras avec la plus vive émotion. Le vieillard, surpris de recevoir ces témoignages d'affection de la part d'un homme dont l'extérieur annonçait l'élévation et la richesse, resta confus et incertain. « Comment, dit Junot, ne me reconnaissez-vous pas?—Non, monsieur, je n'ai pas cet honneur. — Quoi! vous ne reconnaissez pas le plus paresseux, le plus libertin, le plus mauvais sujet de vos écoliers?—Serait-ce monsieur Junot à qui j'ai l'honneur de parler? » répondit enfin le maître. A ces mots, le général, qui ne put s'empêcher de sourire de la naïveté du vieillard, l'embrassa de nouveau. Quelque temps après il lui fit une pension.

Le duc d'Abrantès, ami des beaux-arts et principalement de la peinture, possédait une collection de tableaux du plus grand prix.



KLÉBER (Jean-Baptiste).



Lorsque la postérité parcourra l'histoire de Napoléon, je ne sais si elle sera plus étonnée de cette fortune gigantesque qui efface toutes les gloires anciennes, que de cette longue suite de héros qui viennent poser à côté de lui. Combien de ses grands capitaines dont les hauts faits obtiennent à peine une mention historique, que les poëtes de l'antiquité auraient célébrés comme les enfants des dieux! L'auréole rayonnante de Napoléon éblouit, et si les

yeux étonnés distinguent autour de lui quelques images nobles et glorieuses, ce sont des traits de héros; car il faut être grand pour faire dire son nom entre les chants d'Austerlitz et de Marengo, il fallait être fort pour porter l'enseigne de Bonaparte devant les bataillons qu'il avait guidés tant de fois sur le champ d'honneur; Kléber pensa qu'elle ne serait pas trop lourde à son bras, et celui qui semblait être destiné à vivre obscur parmi les gens aux gages de la maison de Rohan, trouva assez de génie dans son âme pour remplacer le général en chef de l'armée d'Italie et le vainqueur des Pyramides.

Fils d'un terrassier de Strasbourg, Kléber passa sa première jeunesse chez un ecclésiastique, son parent, qui s'était chargé de son éducation; avant qu'elle fût terminée, ses parents l'envoyèrent à Paris pour étudier l'architecture, pour laquelle il se sentait de grandes dispositions. Il eut un maître fort habile et il profita de ses leçons; mais comme les arts ne lui offraient pas des moyens de fortune, il était retourné à Strasbourg, indécis pour le choix d'un état, lorsque le hasard lui fit tenter la carrière militaire, où il devait acquérir tant de gloire.

Il se trouvait un jour dans un café assis auprès de quelques Bavarois que des jeunes gens insultèrent : indigné de cette injuste agression, il prit vivement le parti des étrangers contre ses compatriotes, et provoqua ces derniers en duel. Les Bavarois, pleins de reconnaissance pour le procédé hardi et généreux de Kléber, lui firent une description séduisante de l'état militaire, en lui proposant

d'entrer à l'école de Munich. Le jeune Kléber, en les écoutant, se sentit pénétré du feu avec lequel ils lui parlaient : il accepta leur offre, et devint bientôt un des meilleurs élèves de cette école militaire. Le général de Kaunitz, dont il obtint la protection, le nomma lieutenant dans son régiment, où il resta depuis 1772 jusqu'en 1783. Ayant alors obtenu un congé pour revenir dans sa patrie, il se décida, d'après l'avis de sa famille, à donner sa démission pour demander un emploi civil plus avantageux : il obtint la place d'inspecteur des bâtiments de la haute Alsace, et il l'occupa pendant six ans.

La révolution française qui survint le trouva disposé à embrasser ses principes : il entra comme adjudant-major dans un des premiers bataillons de volontaires qui s'organisaient. Il passa six mois à Ribauvillers, pendant lesquels il mit sur le pied de guerre le bataillon dont il faisait partie, qui devint un des meilleurs de l'armée. Il se rendit ensuite à l'armée du général Custine, sous les remparts de Mayence, et sollicita une place d'aide de camp du général Ferrière, qui commandait à Porentruy; mais n'ayant pu l'obtenir, il porta toute son attention sur les travaux du siége, pendant lequel il montra tant de bravoure et de talents militaires, que sa conduite fut unanimement approuvée, et les généraux témoignèrent à Kléber la plus flatteuse bienveillance. Rewbel et Merlin de Thionville, commissaires de la Convention, le nommèrent adjudant-général. Néanmoins, au moment où il rentrait en France à la tête d'une des colonnes de l'armée victo-

rieuse, il fut arrêté à Nancy, et conduit sous escorte à Paris. Le ministre de la guerre le fit mettre aussitôt en liberté, et le nomma général de brigade, en le confirmant dans le grade auquel l'avaient élevé les commissaires de la Convention. Appelé alors en témoignage dans le procès de l'infortuné Custine, Kléber déposa avec autant de courage que de loyauté, et partit deux jours après pour la Vendée, avec la garnison de Mayence.

Il avait conçu un plan d'attaque que les irrésolutions du comité de salut public ne lui permirent jamais d'exécuter. La première bataille qu'il engagea fut celle de Torfou, dans laquelle il reçut une blessure profonde à l'épaule en chargeant à la tête des grenadiers d'avant-garde. Il obtint ensuite plusieurs avantages, surtout au combat du Mans, à celui de Savenay, et dans l'importante expédition contre l'île de Noirmoutiers, qu'il fut seul chargé de diriger. Les principaux chefs vendéens ayant été alors faits prisonniers, l'un d'eux, le prince de Talmont, sur le point de mourir, lui témoigna hautement son estime.

Ce fut pendant cette campagne que se passa le beau fait d'armes qui rappelle dans nos annales politiques le fameux passage des Thermopyles. Les républicains étaient en retraite et vivement poursuivis par un ennemi supérieur, après avoir essuyé un échec considérable. Kléber aperçoit un défilé, et reconnaît d'un coup d'œil qu'il est possible d'arrêter la marche des ennemis, en sacrifiant trois cents hommes : il appelle un officier dont il connaît l'intrépi-

dité et le dévouement. « Vous allez occuper ce poste, lui dit-il ; vous y serez bientôt attaqué par l'ennemi ; vous y périrez ; mais vous sauverez l'armée. » Il embrasse ensuite l'officier et lui dit un éternel adieu. Le défilé est occupé par ces trois cents hommes. Quelques heures après, ils avaient tous cessé de vivre ; mais leur trépas conservait à la patrie une armée entière.

Kléber, de retour à Paris, fut envoyé à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse, et se couvrit de gloire à la bataille de Fleurus, où les Autrichiens et les Anglais perdirent plus de dix mille hommes, et furent mis dans une déroute complète. Le général Kléber, qui avait en tête le prince d'Orange, le poursuivit jusqu'au pont de Marchiennes, où il se battit encore. Il s'empara de Mons le 1er juillet, ayant sous ses ordres trois divisions. Quinze jours après, il se rendit maître de Louvain, puis du célèbre poste connu sous le nom de la *Montagne de Fer*, et mit, en octobre 1794, le siége devant Maestricht, où il entra victorieux après onze jours de tranchée ouverte. Il servit encore l'année suivante à la même armée, commanda le passage du Rhin devant Dusseldorff, et eut une grande part aux succès qu'obtint Jourdan dans le commencement de la campagne de 1796. Il battit les ennemis à Altenkirchen, à Bufsbach, et s'empara de Francfort, où il trouva une nombreuse artillerie. Peu après il continua de poursuivre les Autrichiens, qu'il atteignit près de Rednitz, et à qui il enleva soixante pièces de canon.

Le dégoût que le Directoire faisait alors éprouver à la

plupart des généraux, porta Kléber à se démettre du commandement : il vint à Paris ; là il fut en quelque sorte conduit au Directoire comme malgré lui par le ministre Petiet ; mais il quitta bientôt Paris, et il fit un voyage dans le département du Haut-Rhin, où ses amis se proposaient de le faire nommer membre du Corps législatif. Leur espérance fut trompée, et Kléber revint à Paris. Il s'y trouvait à l'époque de la révolution des 18 et 19 fructidor. Ses ennemis, parmi lesquels on compte avec regret le général Hoche, cherchèrent alors, mais vainement, à le faire inscrire sur la liste des déportés.

Ayant passé à l'armée d'Angleterre, après le traité de Campo-Formio, Kléber fut nommé par le général en chef Bonaparte, pour faire partie de l'expédition d'Égypte. Le 30 juin 1798, il débarqua devant Alexandrie, et reçut un coup de feu à la tête en escaladant les murs de cette place. Le général en chef lui ordonna de passer à Cothich pour former le blocus d'El-Arish ; et le 13 février 1799, il arriva, après une marche forcée dans le désert, devant la ville de Jaffa, qui fut emportée avec ses forts. Accompagné du général Bon, il présenta quelques jours après la bataille à Abdalla-Pacha, qui s'était retiré sur les hauteurs de Korsseron, avec deux mille chevaux et dix mille Turcs, Kléber, enveloppé à Sed-Jarra par quatre mille hommes. attaqua en même temps la cavalerie et le camp retranché, des ennemis, qu'il enleva de vive force. Cette victoire fut suivie de celle à laquelle l'histoire a donné le nom de vic-

toire du Mont-Thabor, remportée par les généraux Bonaparte et Kléber.

De retour au Caire, et après le triomphe d'Aboukir, qui vengea la flotte française, le général en chef Bonaparte ayant résolu de revenir en France, nomma Kléber pour le remplacer dans le commandement général de l'armée d'Égypte. L'armée, encore forte de quinze mille combattants, se trouvait d'ailleurs dans un état très-critique. Kléber poursuivit les négociations commencées avec le grand-visir, non qu'il en espérât quelque résultat avantageux, mais pour gagner du temps, en attendant qu'on lui envoyât du secours. Sur ces entrefaites, le grand-visir avançait de Damas, et une flotte arrivée devant Damiette débarqua quatre mille Janissaires. On fut obligé d'en venir aux mains : le carnage fut horrible, et tous les Janissaires furent taillés en pièces, à l'exception de huit cents qui furent faits prisonniers. Cet avantage, quoique important, n'était rien moins que décisif, et il rendit même les négociations plus difficiles. Une armée de soixante mille hommes, sous les ordres du visir, s'avançait en toute hâte, en se grossissant à chaque instant par de nouvelles troupes asiatiques, et déjà la tête en était arrivée à Jaffa ; mais le commodore Sidney-Smith, sur la proposition de Kléber, entama des négociations plus régulières que celles qui avaient encore eu lieu jusque-là. Le général Desaix et M. Poussielgue traitaient sur le vaisseau-amiral, avec le commodore, qui en avait reçu le pouvoir du visir, quand on apprit la prise du fort d'El-

Arish par l'armée ottomane, qui se montait alors à quatre-vingt mille hommes, avec soixante-dix pièces de canon. Elle était en outre dirigée par des officiers européens, et Kléber n'avait à opposer à des forces aussi considérables que huit mille cinq cents hommes, partagés en trois corps. Dans cette position critique, il ordonna à ses plénipotentiaires de ne rompre les négociations qu'autant qu'on proposerait de traiter sur des bases qui compromissent la sûreté ou la gloire du nom français. Sir Sidney-Smith mit dans ces négociations de la franchise et de la loyauté. Après plusieurs notes officielles remises par le commodore anglais, et approuvées par le visir, on conclut enfin à El-Arish, le 24 janvier 1800, un traité qui portait en substance « que l'armée française évacuerait l'Égypte sous trois mois; qu'elle serait nourrie jusque-là et pendant la traversée aux frais de la Porte; qu'on lui fournirait des bâtiments de transport et une escorte de vaisseaux de guerre; que, de son côté, elle n'inquiéterait aucun des alliés de la Porte, jusqu'à son arrivée en France; qu'on lui livrerait trois mille bourses, chacune de trois cents piastres, pour faciliter son départ, somme qui serait prise sur les magasins laissés par les Français; que l'armée ne lèverait plus d'impôts, qu'aucun habitant ne serait inquiété pour s'être réuni aux Français; que les propriétés des sujets respectifs des deux puissances, confisquées pendant la guerre, seraient restituées, et les sujets arrêtés soit en France, soit en Turquie, aussitôt remis en liberté, etc., etc. » Kléber avait souscrit à toutes ces condi-

tions, dans la crainte de ne recevoir aucun secours, et par la connaissance qu'il avait de l'esprit du Directoire, dont il ignorait encore la chute ; mais comme il s'occupait à faire exécuter ce traité, il reçut du commodore anglais Sidney-Smith, ministre plénipotentiaire anglais près la Porte, une lettre qui lui annonçait « que le gouvernement anglais avait refusé d'approuver le traité d'El-Arish, et que le commandant de la flotte anglaise sur la Méditerranée avait ordre de s'opposer à son exécution. »

A cet insigne manque de foi du gouvernement britannique, Kléber fit réarmer les forts, arrêter le départ des munitions, et disposa tout pour une bataille, en excitant l'indignation de ses soldats par la publication d'une lettre de l'amiral Keith du 8 janvier 1800, dans laquelle cet officier anglais lui confirmait les dispositions nouvelles prises par le cabinet de Londres. « Ce n'est que par une victoire qu'on répond à une aussi indigne lâcheté, dit-il à ses troupes ; préparez-vous à combattre. » Et en effet, il fit aussitôt assembler son conseil de guerre, et dès la nuit suivante, il se rendit dans la plaine de Koulée, où tous les soldats se réunirent successivement. Quoiqu'ils n'ignorassent pas le nombre prodigieux de leurs ennemis, un seul cri de fureur se faisait entendre parmi eux, et tous brûlaient d'en venir aux mains. Dès les trois heures du matin, le village de Melstarriels, défendu par un retranchement et seize pièces de canon, fut emporté à la baïonnette par quelques compagnies de grenadiers, sous les ordres du général Régnier. L'armée turque, arrivée en ce

moment, enveloppa d'abord l'armée française ; mais cette attaque n'ayant pas réussi, les troupes ennemies se retirèrent en toute hâte à El-Flanka, où Kléber les poursuivit et les mit en déroute : le jour suivant, il partit pour Salahié, où il comptait trouver toute l'armée turque réunie, mais il n'y rencontra qu'un butin prodigieux, et apprit que le visir s'enfuyait à travers les déserts, escorté au plus de cinq cents hommes.

Cette bataille, qui eut lieu le 21 mars 1800, est connue sous le nom de bataille d'Héliopolis. Kléber vint aussitôt au Caire; mais il avait éclaté dans cette ville une insurrection terrible, sur le bruit faussement répandu que les Français avaient été mis en déroute. La ville fut plusieurs fois sommée de se rendre, et après plusieurs attaques, elle signa le 27 avril une capitulation par suite de laquelle Kléber y entra en vainqueur.

Tant de succès avaient fait repentir le gouvernement britannique de sa perfidie, et le général français s'occupait à rétablir par une sage administration le délabrement des provinces qu'il venait de conquérir, quand la main d'un fanatique Musulman l'arracha à la gloire et à ses triomphes. Il venait de faire un voyage à Giseh, et était de retour au Caire le 14 juin 1801, jour auquel il fut invité à déjeuner chez le général Damas, qui occupait une maison attenant au quartier général. Il était près de deux heures au moment où Kléber sortit de la salle du festin, emmenant avec lui M. Protain, architecte, et engageant les convives à l'attendre pour le café. Comme ils se promenaient

tranquillement tous deux sur une longue terrasse qui joignait la maison du général Damas à celle du quartier général, un homme caché dans une citerne qui était à l'extrémité de cette terrasse en sortit sans être vu, s'avança de même vers Kléber, occupé tout entier à la conversation qu'il avait avec M. Protain, et porta au général, dans l'aine gauche, un coup de poignard qui le blessa mortellement. Kléber, se sentant frappé, s'appuya aussitôt sur le parapet de la terrasse, et n'eut que le temps de crier, *à moi! je suis blessé.* Au même instant, il tombe noyé dans son sang. M. Protain, qui n'avait pas encore remarqué l'assassin, étonné des mouvements du général, regarda autour de lui, et aperçut un homme furieux qui s'avançait contre lui-même le poignard à la main. Quoique l'architecte ne fût armé que d'une légère canne, il en frappa plusieurs fois l'assaillant, et il s'engagea entre eux un combat dans lequel ils se prirent corps à corps : M. Protain reçut six coups de poignard qui le firent tomber sans connaissance auprès de l'infortuné général. L'assassin revint aussitôt sur Kléber, ignorant si le premier coup était mortel, et lui en donna trois autres ; mais le premier avait pénétré jusque dans l'oreillette droite du cœur.

Pendant ce temps, l'alarme se répandait autour de la terrasse ; un soldat de la compagnie des guides avait entendu les derniers mots de Kléber, et accourait avec plusieurs autres par les jardins de l'état-major. Ils aperçurent un homme qui s'enfuyait, et l'arrêtèrent à l'instant : c'é-

tait l'assassin. Les informations qu'on en tira apprirent qu'il était d'Alep et qu'il se nommait Soleyman; qu'il avait été envoyé par Achmed-Aga, favori disgracié du visir, qui avait promis à ce dernier le retour de sa faveur sous la condition expresse qu'il ferait assassiner Kléber. Le meurtrier, jeune homme exalté par le fanatisme religieux, se disposait à être reçu lecteur du Coran dans une mosquée, et avait déjà fait plusieurs pèlerinages à la Mecque, à Médine, etc. Il appelait combats sacrés les guerres actuelles des Musulmans contre leurs ennemis, et croyait que l'extermination des infidèles était le gage le plus assuré qu'on pût donner de son attachement à l'islamisme. Achmed-Aga, pour recouvrer la faveur du visir, avait habilement profité des dispositions de Soleyman, qui avait reçu de lui les instructions nécessaires pour l'exécution de son exécrable forfait. Soleyman était d'abord arrivé au Caire vers le 5 mai 1801, et s'était logé à la grande mosquée. Après avoir attendu trente et un jours Kléber, qui était alors à Gizeh, il avait formé le dessein d'aller trouver le général dans cette ville; mais à peine y était-il arrivé, que Kléber en était parti. Soleyman revint au Caire, presque sur ses pas, et parvint le 14 juin à se cacher dans la citerne. Ce misérable, condamné à mort par un conseil de guerre, périt du supplice du pal, après trois jours d'horribles souffrances. Son corps a été apporté en France, où il est déposé au Muséum d'histoire naturelle.

Le général Menou prit le commandement de l'armée

après la mort de Kléber, dont l'oraison funèbre fut prononcée solennellement à Paris, sur la place des Victoires, par M. Garat. Ce général était d'une taille héroïque, et avait dans sa conduite et dans ses mœurs plus d'un trait de ressemblance avec les héros d'Homère. Son esprit était cultivé, porté aux grandes conceptions, et répondait aux proportions de sa stature athlétique; son caractère en avait aussi toute la vigueur. Kléber ne reconnaissait que deux pouvoirs, celui de l'amitié et celui du génie; aussi n'était-il facile qu'avec ceux qu'il aimait, et ne fut-il soumis qu'à Bonaparte. Après la levée du siége de Saint-Jean-d'Acre, il dit au général en chef: « Général, une petite tache ne gâte pas un bel habit. » Il était connu et recherché dans l'armée pour ses saillies heureuses, et l'étonnante facilité qu'il avait pour les jeux les plus subtils de l'esprit pouvait rappeler l'adresse singulière de l'animal colossal, intelligent, brave et robuste qui, dans l'Asie, amuse son maître quand il l'aime, et court triompher pour lui dans les combats. Un homme dont le jugement sur Kléber ne saurait être suspect, Napoléon, qui l'avait nommé son successeur en Egypte, disait souvent à Sainte-Hélène que si Kléber n'eût pas été assassiné, l'armée anglaise eût été détruite, et l'Egypte serait restée à la France.

LABBRE.

Labbre (le vénérable Benoît-Joseph), personnage remarquable dans le XVIIIe siècle par sa pauvreté volontaire et évangélique, naquit le 26 mai 1748, au village d'Amette, près Boulogne-sur-Mer, d'une famille d'honnêtes cultivateurs. Il était l'aîné de quinze enfants ; et au lieu d'être destiné de bonne heure à embrasser l'état de son père, il reçut d'un oncle, curé d'Erin, une éducation religieuse qui dompta son âme ardente.

L'empressement avec lequel il cherchait dès lors la solitude pour se livrer à l'étude et à la prière, annonçait qu'il sentait le besoin de combattre, par une occupation active, la vivacité de son tempérament. On verra que les occupations religieuses ne purent suffire à l'activité inquiète du jeune Labbre. Il s'était formé un petit oratoire, non pour jouer comme les autres enfants, mais pour s'exercer par des actes de piété à vaincre ou à modérer ses désirs. Déjà il se privait du nécessaire pour porter en secret à une pauvre femme, ou passer à un malheureux, par les barreaux de sa fenêtre, une portion de sa nourriture. Les œuvres du Père Le Jeune, qu'il trouva parmi les livres de son oncle, et surtout le sermon sur le petit nombre des élus l'ayant frappé, le décidèrent à embrasser une vie pénitente et retirée. Cependant sa piété active lui fit exercer son zèle dans une épidémie où il partagea ses

soins avec son oncle, qui mourut victime de ce fléau.

Laissé à lui-même, sans aucune disposition pour prendre un état dans le monde, mais au contraire porté à préférer tout ce qui pouvait l'en éloigner, il demande et arrache à ses parents leur consentement pour entrer à la Trappe; mais sa jeunesse et sa faiblesse s'opposant à son admission, il passa à une première Chartreuse, dont il trouva la règle trop douce; puis dans une maison plus sévère, d'où, après les premiers exercices, il sort de même pour entrer à Sept-Fonts.

Dans cette nouvelle Thébaïde, ses austérités l'affaiblirent sans diminuer ses inquiétudes, dont il ne pouvait, comme saint Jérôme, se distraire par des occupations studieuses.

Labbre est encore forcé de quitter ce monastère, sans pourtant renoncer à l'espoir de vivre dans le cloître, comme l'avance Marcom, mais en conservant le désir d'entrer dans un monastère de Trappistes en Italie. Cependant il parcourut l'Italie et ne rentra pas dans le cloître. S'étant rendu à Notre-Dame-de-Lorrette, et de là à Assise, la patrie de saint François, une dévotion vive le saisit: il conçoit l'idée de visiter les lieux consacrés par des pieux souvenirs. Dans ces longs et périlleux voyages, il marchait le plus souvent nu-pieds, en hiver comme en été, vêtu d'un manteau presque en lambeaux, sans compagnon de voyage pour n'être pas distrait, et sans provision pour le lendemain. Il vivait d'aumônes, mais ne mendiait pas. Son air de douceur et sa piété, malgré un exté-

rieur rebutant, excitaient l'intérêt; mais s'il s'apercevait qu'il était remarqué, il se dérobait aux regards et changeait de route ou de séjour. Après six années de pèlerinage, il rentra dans la retraite à Rome, en 1776, et n'en sortit plus que pour visiter les églises, les hospices, les couvents et les bibliothèques. A l'instar de celui qui n'avait pas même de quoi reposer sa tête, il n'eut pendant plusieurs années d'autre gîte qu'un enfoncement pratiqué dans les ruines du Colysée.

Dévoré par le saint zèle de la charité, souvent Labbre, au chevet du lit du pauvre agonisant, s'occupait de lui adoucir le dernier passage par ses discours consolateurs.

A peine cet humble serviteur de Dieu eut-il rendu le dernier soupir, qu'on entendit tout à coup retentir dans les places publiques de Rome ce cri : *le saint est mort!* Le peuple accourt et se partage ses haillons comme des reliques. Son corps est exposé dans l'église de Notre-Dame. On vient prier non pour lui, mais pour soi-même. Enfin il est béatifié par le saint Père.

L'auteur de cette notice a vu à Rome la chambre où mourut le vénérable, et sur son tombeau la canne avec laquelle un jeune seigneur, ayant vu Labbre remettre à un autre pauvre l'aumône qu'il venait de lui faire, le frappa violemment à la tête sans que le saint homme, dont le caractère était la résignation et la patience, eût donné aucun signe de ressentiment.



LABOURLOTTE (CLAUDE)

Labourlotte (Claude), l'un des plus braves capitaines de son temps, était né dans un village du comté de Bourgogne, d'une famille très-pauvre et très-obscure. Il avait appris un peu de chirurgie, et il entra comme barbier au service du comte de Maurfield, qui se chargea de sa fortune.

On a dit, mais sans aucune preuve, que ce fut par un crime qu'il gagna les bonnes grâces du comte ; suivant quelque auteur, Labourlotte l'aurait débarrassé de sa femme, dont la jalousie et la mauvaise humeur le fatiguaient beaucoup. Le savant et célèbre Grotius n'en parle que comme d'un bruit populaire, et il nous semble qu'il eût mieux fait de ne pas le répéter.

Labourlotte embrassa l'état militaire, et parvint au grade de colonel des gardes Wallones. Il poussait la bravoure jusqu'à la témérité, et ne semblait se plaire que dans les entreprises périlleuses. Après la bataille de Nieuport, il fit entrer dans la place un secours qui en empêcha la reddition.

Il fut tué quelques mois après d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600, dans un retranchement entre Bruges et le fort Isabelle. On l'enterra dans l'église de Lapogne, avec une épitaphe digne de son courage. Le roi d'Es-

pagne l'avait ennobli pour le récompenser de ses services.

LAPLACE (le marquis PIERRE-SIMON).

Ce savant, qui, par l'immensité de ses travaux, contribua si puissamment à reculer les bornes d'une science sur laquelle tant d'hommes de génie s'étaient déjà exercés; cet homme, qui devint l'un des plus célèbres géomètres de notre époque, était le fils d'un simple cultivateur de Beaumont-en-Auge, département du Calvados, où il naquit le 28 mars 1749. Les obstacles d'une éducation disproportionnée avec les vastes connaissances que son génie embrassa depuis furent surmontés par le goût ardent qu'il fit paraître dès sa jeunesse pour les sciences, et par sa constante persévérance dans une carrière aride pour beaucoup d'esprits, mais qui eut toujours pour lui un charme irrésistible.

Après avoir professé pendant quelque temps les mathématiques à l'école militaire établie dans son pays natal, il se rendit à Paris, où les progrès qu'il avait déjà faits et ses heureuses dispositions lui procurèrent de puissants protecteurs. Ayant dédié le premier de ses ouvrages au président Saron, celui-ci le fit imprimer à ses frais, et cette publication commença avantageusement la réputation de Laplace, que ses connaissances dans la géométrie

transcendante et l'analyse ne tardèrent pas d'achever. Il obtint la place d'examinateur du corps royal de l'artillerie, occupée avant lui par Bezout, devint membre de l'Académie des sciences, et, par suite, du Bureau des longitudes.

Il fit hommage, en 1796, de son *Exposition du système du monde*, au conseil des Cinq-Cents, et vint, à la tête d'une députation, le 26 septembre de la même année, présenter à ce conseil un exposé des travaux de l'Institut depuis sa création. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, en rappelant le nom des hommes dont le savoir avait honoré la France, il s'empressa de payer un juste tribut d'hommage à la mémoire du président Saron, son bienfaiteur.

Laplace a partagé les principes de la révolution, mais les royalistes eux-mêmes ont rendu justice à son caractère honorable. Nommé ministre de l'intérieur au 18 brumaire, il occupa cette place jusqu'à ce que Lucien Bonaparte y fût appelé. Napoléon a caractérisé ainsi les talents de Laplace comme administrateur : « Géomètre du premier rang, il ne tarda pas à se montrer administrateur plus que médiocre. Dès son premier travail, les consuls s'aperçurent qu'ils s'étaient trompés. Laplace ne saisissait aucune question sous son vrai point de vue ; il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées problématiques, et portait enfin l'esprit des *infiniment petits* dans l'administration. » Aussi il occupa plutôt cette place qu'il ne la remplit. Au bout de six semaines il fut remplacé ;

mais Napoléon, se plaisant à honorer les sciences dans sa personne, l'appela au sénat conservateur en décembre 1799. Vice-président de ce corps en juillet 1803, il en fut nommé chancelier le mois suivant, puis grand cordon de la Légion-d'Honneur. Ce fut lui qui, en septembre 1805, fut chargé de faire au sénat un rapport sur la nécessité d'abandonner le calendrier de la République pour reprendre le grégorien. Il devint président de la Société maternelle en 1811; et reçut, en avril 1813, le grand cordon de l'ordre de la Réunion; antérieurement il avait été créé comte de l'Empire.

En 1814, Laplace crut faire acte d'indépendance en votant la déchéance de Napoléon et l'établissement d'un gouvernement provisoire. C'est ainsi qu'il se rattacha à la Restauration. Louis XVIII lui témoigna sa reconnaissance en le nommant pair de France et en lui donnant le titre de marquis. En 1816 ce géomètre fut nommé membre de l'Académie française.

Il est un des fondateurs de la *Société d'Arcueil*, composée de plusieurs savants, qui consacrent au progrès des sciences physiques leurs travaux et même une partie de leur fortune.

A l'âge de soixante-dix-huit ans Laplace mourut à Paris, le 6 mars 1827.

LARREY (DOMINIQUE-JEAN, baron).

Il naquit à Beaudeau, près Bagnières-sur-l'Adour, département des Hautes-Pyrénées, en juillet 1766. Son nom, auquel d'immenses services rendus à l'humanité ont donné une illustration presque universelle, fut d'abord connu en France par plusieurs publications littéraires. Sa vie se rattache tout entière à la gloire de nos armées, dont il a su mériter la reconnaissance. Les champs de bataille et les hôpitaux furent, pendant toutes nos guerres, le théâtre de son infatigable activité, et l'école d'un des plus grands talents dans l'art chirurgical dont la France puisse s'honorer. En 1787, il partit de Brest, sur la frégate *la Vigilante*, pour l'Amérique du Nord, en qualité de chirurgien major : c'était sa première campagne. Il avait alors vingt et un ans. Après une navigation pénible et dangereuse, il fut assez heureux pour ramener sain et sauf tout l'équipage à Brest. Rappelé dans cette ville, après avoir concouru, à Paris, pour une place vacante à l'hôpital des Invalides, il obtint la permission de revenir dans la capitale pour un nouveau concours. Cette circonstance l'attacha exclusivement au service de terre. Il fut nommé second chirurgien interne de l'hôpital des Invalides, et sous les auspices du célèbre *Sabatier*, chirurgien en chef, il se livra avec succès à l'étude de toutes les branches de la médecine.

En 1798, ils furent tous deux appelés aux armées. Le maître fut attaché à celle du général Rochambeau, et le disciple, comme chirurgien de première classe, à celle du général Luckner. Le terrible spectacle du champ de bataille frappa vivement l'âme ardente du jeune Larrey, et son imagination s'empara tout à coup de la déplorable fatalité qui privait la patrie de tant de milliers d'hommes mourant de leurs blessures ou même des opérations qu'elles nécessitaient, faute d'être pansés assez promptement. A la prise de Spire, à celle de Mayence, cette vérité se présenta à lui dans toute son horreur. Ce fut alors que le génie de l'humanité lui inspira la création des *ambulances volantes*, qui furent approuvées par le général en chef Custine et le commissaire général Villemauri. Il fut récompensé par le titre de chirurgien principal. C'était gagner bien noblement son avancement sur le champ de bataille. Les ambulances restèrent constamment attachées aux avant-gardes de l'armée, qui étaient commandées par l'illustre général Desaix. De cette époque date l'étroite amitié qui unit ces deux braves; car c'était à la tête de ces ambulances que le chirurgien Larrey courait enlever les blessés sous le feu des batteries ennemies. Ces actions si courageuses étaient appréciées par l'armée, et faisaient partie de sa gloire. L'humanité les avait inspirées, l'héroïsme les exécutait.

Le général en chef Beauharnais, qui remplaça le malheureux général Custine, dans le rapport de la bataille du 22 juillet 1793, rendit compte à la Convention des importants services que le chirurgien Larrey avait rendus

dans cette journée. Pendant cette campagne, M. Larrey se livra à des recherches rigoureuses pour reconnaître la véritable cause de la mort qui frappe souvent les soldats, sans laisser à la surface de leur corps aucune trace de lésion. Il éclaira aussi plusieurs points de chirurgie militaire sur lesquels l'expérience n'avait pas encore prononcé. Il reçut, à ce sujet, de l'Académie de chirurgie, un accessit au grand prix.

En 1794, Larrey, âgé seulement de vingt-huit ans, fut nommé chirurgien en chef de la quatorzième armée de la république, destinée à l'expédition de la Corse. Il se rendit à Toulon. Ce fut là qu'il s'attacha à la plus glorieuse carrière militaire dont l'histoire fasse mention, à celle du général de brigade qui commandait l'artillerie de cette armée. L'expédition de Corse échoua. M. Larrey fut appelé à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il dirigea le service chirurgical aux siéges de Figuières et de Roses. Après la paix d'Espagne, il fut rappelé à Toulon pour la même expédition de Corse, qui échoua une seconde fois. Il fut chargé alors de l'inspection et de la direction des hôpitaux militaires de Toulon, d'Antibes et de Nice. Il profita de ce moment de repos pour établir à Toulon une école de chirurgie et d'anatomie, où se formèrent un grand nombre d'élèves.

En 1796, il fut nommé professeur à l'*école militaire de Santé* du Val-de-Grâce. Cette école était devenue la rivale de celle de la Faculté de médecine, et ses premiers professeurs, MM. Desgenettes, Gilbert, Larrey, etc.,

étaient encore envoyés aux armées, pour contribuer, par de nouvelles observations et de nouvelles expériences, à porter la chirurgie de la France au premier rang de cette science en Europe.

Le général Bonaparte se souvint de M. Larrey ; il l'appela à son armée d'Italie, pour y organiser des ambulances légères ; mais à peine y arrivait-il, que la paix fut proclamée. Néanmoins sa présence ne fut pas inutile ; car, indépendamment de l'organisation de ces ambulances, il fut chargé de l'inspection des camps et des hôpitaux, dans la plupart desquels il établit des écoles de chirurgie, telles que celles de Padoue, de Milan, d'Udine. A la même époque, il rendit au pays un service local, dont il fut récompensé plus tard par l'ordre de la Couronne de Fer : il arrêta les progrès d'une épizootie qui ravageait le Frioul vénitien.

En 1798, les docteurs Desgenettes et Larrey furent attachés, comme officiers de santé en chef, à l'armée d'Angleterre, et bientôt après reçurent l'ordre de se rendre à Toulon pour la mystérieuse expédition en Egypte et en Syrie, que les soldats et les savants français ont immortalisée. La relation chirurgicale publiée par M. Larrey à son retour, les mentions honorables qu'ont faites de ses services les trois généraux qui ont commandé l'Egypte, le général Berthier, chef de l'état-major général, les nombreux témoignages du commissaire-ordonnateur en chef, M. Daure, des généraux, des soldats de cette brave armée, celui de M. Fourier dans sa belle préface de l'Egypte, as-

surent à M. Larrey une gloire qui durera autant que celle de l'armée à laquelle il a si utilement prodigué les secours de son art et l'infatigable activité de ses services, et tant de fois au péril de sa vie. A Saint-Jean-d'Acre, par combien d'efforts presque surnaturels ne sauva-t-il pas les malades de l'armée ! Le général en chef Bonaparte et le chirurgien en chef Larrey se partagèrent ce soin généreux : le général en chef donna tous ses chevaux, sans en excepter un seul, pour le transport des blessés, et marcha à pied à la tête de l'armée ; M. Larrey donna tous ses soins, exposa sa vie, car il fut blessé. Le général en chef lui donna une gratification de 2,000 fr. A la bataille d'Aboukir, an 7, le général Fugière fut opéré, sous le canon de l'ennemi, d'une blessure dangereuse à l'épaule, par M. Larrey, et se croyant au moment de mourir, offrit son épée au général Bonaparte, en lui disant : « Général, un jour peut-être vous envierez mon sort. » Le général en chef fit présent de cette épée à M. Larrey, après y avoir fait graver le nom de ce dernier et celui de la bataille. Cependant le général Fugière ne mourut point ; il fut sauvé par l'habile opération qu'il avait subie, et pendant neuf ans il a commandé les invalides à Avignon. Au siége d'Alexandrie, Larrey trouva le moyen de faire de la chair du cheval une nourriture saine pour les blessés ; il donna lui-même généreusement l'exemple en faisant tuer ses chevaux. Dans l'hôpital de Jaffa, seulement dans l'espace de deux mois, moururent de la contagion quatorze chirurgiens onze pharmaciens, trois médecins, ainsi que tous les employés

et sous-employés. Ainsi le péril, sur cette terre meurtrière, ne s'arrêtait pas au champ de bataille pour les officiers de santé, et leur profession était un dévouement perpétuel. Honneur aux braves des hôpitaux !

De retour en France, en 1802, M. Larrey fut nommé chirurgien en chef de la garde des consuls et de l'hôpital de cette garde.

En 1804, il reçut un des premiers la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, à l'hôtel des Invalides, de la main du premier consul, qui lui dit : *C'est une récompense bien méritée.*

En 1805, Larrey fut nommé inspecteur général du service de santé des armées. Il remplit ces fonctions, avec celles de chirurgien en chef de la garde impériale, pendant les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. A la bataille d'Eslingen, isolé de l'armée avec tous les blessés dans l'île de Lobau, il se souvint d'Alexandrie, et fit faire, pour la cuisine des soldats, du bouillon avec de la chair de cheval assaisonnée de poudre à canon à défaut de sel. Le maréchal Masséna vint manger de cette soupe d'hôpital avec le chirurgien en chef. Il était impossible de faire un repas plus militaire. A la bataille d'Austerlitz, M. Larrey pansa les blessés au milieu même des combattants. Jamais son activité et son courage ne se montrèrent avec plus d'énergie et d'abnégation de lui-même qu'à la fameuse journée d'Eylau, où l'intensité du froid rendait son service si pénible et la condition des blessés si déplorable. Une attaque inattendue rendit bien

périlleuse la mission du chirurgien en chef et la position des blessés : il pourvut à leur salut, et fut récompensé par la croix de commandant de la Légion-d'Honneur. A Tilsit, M. Larrey eut l'honneur de montrer à l'empereur Alexandre ses ambulances volantes, et reçut des marques de la satisfaction de ce souverain. En Espagne, après avoir assuré les secours de ses blessés, sous le feu de l'ennemi, aux batailles de la Somma-Sierra, Benevent, etc., il partagea ses soins entre eux et les prisonniers anglais, au milieu desquels il contracta le tiphus nosoromial. Ses services à la bataille de Wagram lui valurent le titre de baron et une dotation de 5,000 fr.

De retour à Paris en 1811, il publia trois volumes de ses campagnes, où il a consigné un juste éloge de son maître, le docteur Sabatier. Cette même année, à la séance publique de la rentrée de l'Ecole de médecine, M. le baron Perci rendit en sa présence un hommage éclatant à sa noble conduite aux armées, ainsi qu'à la reconnaissance particulière qu'il professait pour M. Sabatier. « Vous aussi, lui dit M. Perci chargé du discours de rentrée, vous que je n'ai pas besoin de nommer, l'honneur et l'exemple des chirurgiens militaires, qui, dans toutes les régions où Napoléon porta ses armes triomphantes, joignîtes à l'utilité du talent le zèle de la philanthropie, vous acquîtes, encore adolescent, dans cette lice désormais fermée à l'émulation, le titre éternellement glorieux de disciple de Sabatier, et l'inappréciable avantage d'être compté parmi ses plus chers enfants. »

En 1814, M. Larrey fut nommé par décret premier chirurgien de la grande armée, qu'il ne quitta qu'à Fontainebleau, en 1814, lors de l'abdication de Napoléon. La relation qu'il a faite des campagnes de cette armée fait connaître sa conduite envers nos blessés, nos malades, et envers ceux de toutes les nations qui, à cette époque tristement mémorable, ont combattu successivement pour et contre la France. La bataille à jamais célèbre de la Moscova vit se multiplier ses efforts en proportion des pertes excessives qu'il avait faites chaque jour de ses collaborateurs. Le succès de ses opérations pendant cette campagne fut d'autant plus merveilleux qu'elles étaient pratiquées en plein air sous le froid le plus rigoureux. Le général Zayouscheck, vice-roi de Pologne, vieillard de quatre-vingt-cinq ans, opéré au passage de la Bérésina, en est un exemple bien frappant.

M. Larrey n'était pas seulement à l'armée le dieu de la santé pour le soldat, il était aussi son protecteur. Il y en eut un mémorable exemple après les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen, où la calomnie la plus atroce trouva le moyen de se faire jour auprès de l'empereur, et d'accuser d'une mutilation volontaire les jeunes conscrits blessés, qui venaient à ces mémorables journées, suivant l'expression du Bulletin, de *relever la noblesse du sang français*. M. Larrey assembla un jury de chirurgiens supérieurs, et il fut prouvé que ces jeunes gens avaient été blessés au champ d'honneur. Après avoir lu le rapport du jury, Napoléon dit à Larrey : « Il serait à désirer que je

ne fusse entouré que par des hommes tels que vous. »
M. Larrey reçut à cette occasion un présent précieux et une pension viagère de 3,000 francs, dont le priva la loi sur les finances en 1817, et qu'une loi spéciale de la Chambre de 1818 lui rendit. Dans toutes les grandes villes où la gloire de l'empereur conduisit les armées de la France, M. Larrey laissa de nombreux témoignages des séjours qu'il y fit, en y propageant dans des leçons publiques les préceptes de la chirurgie française. Aussi les souverains de la Russie et de la Saxe l'ont-ils honoré des marques les plus flatteuses de leur gratitude et de leur estime. C'est Waterloo qui fut témoin des derniers services que M. Larrey a rendus à l'armée de Napoléon. Prévoyant que cette bataille serait la dernière, il se dévoua, fut blessé et pris.

Napoléon s'est souvenu dans son testament de celui qu'il appelait le *vertueux Larrey*.

Les ouvrages que M. Larrey a publiés sur ses campagnes peuvent seuls faire bien connaître la carrière qu'il a si honorablement parcourue. C'est aussi un monument de la gloire française.

L'AUNOY (Jean de).

Naquit au commencement du XVIIe siècle, à Valderic, petit village du département de la Manche.

Après avoir terminé ses premières études au petit séminaire de son diocèse, il suivit à Paris l'évêque de Coutance. Quand il eut fait son cours de philosophie et de théologie, il obtint le bonnet de docteur et l'avantage d'être admis dans la maison de Navarre. Ordonné prêtre, il se rendit dans la capitale du monde chrétien, et se lia d'amitié avec le célèbre Léon Alletius.

Exempt de toute espèce d'ambition, il se livra tout entier aux plus profondes études ; il visita les bibliothèques, fréquenta les savants, et dans le temps même qu'il acquérait de la science, il posait les fondements d'une grande renommée par sa profonde sagacité et son immense érudition. Dévorant livres et manuscrits, il transcrivait par ordre de matières tous les passages qui l'avaient frappé.

Nommé un des quatre censeurs royaux que le chancelier Séguier créa de son propre mouvement en 1643, pour supprimer tout ce qui tendrait à propager la doctrine de Jansénius et d'Arnaud, il ne tarda pas à renoncer à cet office, qui ne pouvait, dit-il dans une de ses lettres que nous avons sous les yeux, se concilier avec la vérité pour laquelle un docteur doit répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Sans nous arrêter à faire l'histoire des querelles des Jansénistes et des Molinistes, dans lesquelles il montra des opinions singulières et discordantes que le grand Bossuet essaya de réfuter, nous arrivons à la nomination de son protecteur, l'abbé d'Estrées, à l'évêché de Laon. Ce prélat lui donna deux canonicats,

mais il s'en démit bientôt en disant : « Il faut qu'un chanoine chante et *boive à plein ventre; je ne sais pas chanter, et je ne bois jamais que de l'eau.* »

Il ajouta dans une autre occasion : *Je me trouverais bien de l'église, mais l'église ne se trouverait pas bien de moi.* Il est assez étonnant qu'un docteur de son siècle lui ait fait un crime de son désintéressement.

La haute réputation de savoir dont jouissait L'Aunoy le fit rechercher par tous les hommes de mérite de son siècle; Colbert même le consulta plusieurs fois. En 1675, la publication de son célèbre traité de la *Simonie* fut prohibée, et on lui défendit de la part de la cour de continuer certaines conférences qu'il faisait chez lui tous les lundis sur la doctrine du clergé de France, et où, dit un auteur moderne, il se portait défenseur des libertés gallicanes. L'illustre cardinal de Beausset n'attribue pas à la même cause la clôture des conférences qui se tenaient chez de L'Aunoy : « Bossuet, dit-il, devenu précepteur de Mgr. le dauphin, fut informé, par M. le docteur Arnaud, que le docteur de L'Aunoy tenait des conférences où il hasardait des maximes favorables au socinianisme. Sans paraître agir ouvertement, Bossuet fit dissoudre ces conférences par l'autorité du chancelier Letellier; mais, satisfait d'avoir arrêté la contagion d'une doctrine dangereuse, il veilla avec attention à ce qu'on n'inquiétât en aucune manière le docteur L'Aunoy, et à ce qu'il ne fût exposé à aucun désagrément personnel... Il paraît cependant que l'archevêque de Paris était le véritable auteur de

cet événement, et les amis de la science se plaignirent hautement de l'ingratitude de M. de Harlay envers le docteur. Mais celui-ci, toujours résigné, toujours soumis, calmait leur effervescence et s'efforçait de les ramener à des sentiments plus pacifiques. »

Les bornes de notre cadre ne nous permettent pas de faire connaître tous les ouvrages de ce savant ; disons seulement qu'il s'attacha surtout à faire connaître l'origine des saints, et fit preuve à cette occasion d'une judicieuse critique et d'un noble courage. L'ignorance du moyen âge avait assigné à la plupart des églises de France une origine tout apostolique et miraculeuse : le judicieux L'Aunoy en démontra la fausseté ; il dévoila le ridicule d'une multitude de traits fabuleux dont se repaissait la piété de nos aïeux, que la cupidité tournait à son profit, et qui servaient de prétexte aux méchants pour calomnier la religion. Sa critique fut quelquefois téméraire, mais plus souvent sûre et utile à la manifestation de la vérité ; elle lui attira des adversaires redoutables. Le pape Alexandre lui-même fut son antagoniste. Il est peu d'ouvrages de L'Aunoy qui ne soient à l'index de Rome, il en est peu qui n'aient excité de vives réclamations. Le bien qu'il a fait est infini ; les préjugés qu'il n'a pu détruire entièrement, il les a ébranlés ; et depuis ils ont été moins dangereux. Il raisonne peu et cite beaucoup. On l'appelait de son temps le *dénicheur* de saints. « Il était redoutable au ciel et à la terre, dit un auteur contemporain, il a plus détrôné de saints du paradis que dix papes n'en

ont canonisé. Tout lui faisait ombrage, et il recherchait tous les saints les uns après les autres, comme en France on recherche la noblesse. « Le curé de Saint-Eustache de Paris disait : « Quand je rencontre le docteur de L'Aunoy, je le salue jusqu'à terre, et ne lui parle que le chapeau à la main et avec bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache, qui ne tient à rien. »

De L'Aunoy, si sévère dans ses attaques contre les privilégiés, était doué d'une charité vraiment évangélique. Pour toute récréation, il allait s'asseoir aux derniers foyers et y distribuer des secours et la parole de vie et d'espérance. Tandis que ses persécuteurs se plongeaient dans la débauche la plus honteuse, il parcourait les rues les plus sales de la Cité, prêchant et secourant de pauvres prostituées, ouvrant à tous les cœurs flétris et gémissants une retraite pour se repentir et vivre selon Dieu. Les plus endurcies riaient du saint homme, les autres l'écoutaient, sentaient le Christ rentrer dans leur âme, et, coupant leurs cheveux, leur ceinture dorée, allaient chercher sur la dalle, dans la prière et la contrition, le pardon de leurs fautes passées.

Ainsi, à cette époque où la France villageoise, séduite par un Lovelace de la grande cité, était pour beaucoup un scandale, une infirmité, la fille aînée de Satan, il se trouvait un prêtre né dans une pauvre chaumière, qui abandonnait les honneurs et les richesses pour éclairer son pays, pour convertir, pour secourir la pécheresse et l'adultère.

LECLERC

Leclerc (Charles-Emmanuel), né près de Pontoise d'une famille pauvre et obscure, entra fort jeune dans la carrière des armes, et se fit bientôt remarquer par son intelligence, son intrépidité et son exaltation révolutionnaire. Elevé en 1793 au grade d'adjudant-général, il forma avec Bonaparte, au siége de Toulon, une liaison qui dans la suite fut cause de sa fortune rapide. Nommé général de brigade, il passa à l'armée du Nord et du Rhin. En 1796 il suivit Bonaparte en Italie, où il dirigea l'attaque du Mont-Cénis qui réussit complétement, et il se couvrit de gloire à Roverede.

Nommé chef de l'état-major de l'armée d'Italie après le traité de Campo-Formio, il donna sa démission pour suivre Bonaparte en Egypte, où il n'eut guère occasion de se faire remarquer. Il contribua par son audace au succès de la révolution de brumaire, et on le vit à Saint-Cloud, à la tête d'un peloton de grenadiers, chasser les députés de l'opposition. Le premier consul le récompensa en lui faisant épouser sa sœur Pauline, et lui donna le commandement de l'armée qui traversa en 1801 l'Espagne pour soumettre le Portugal. Ce fut son armée qui força le prince du Brésil à signer le traité humiliant de Badajoz, dicté par Lucien Bonaparte, en vertu duquel le Portugal paya vingt millions au premier consul. Après le traité

d'Amiens et de Lunéville, Leclerc sollicita de son beau-frère le commandement en chef de l'armée destinée à soumettre Saint-Domingue : on voulait arracher cette riche colonie aux Noirs, qui avaient levé l'étendard de la révolte contre la métropole. Longtemps livrés à l'anarchie, ils s'étaient enfin organisés sous la conduite de Toussaint-Louverture, qu'on a appelé avec raison le Bonaparte des Antilles.

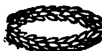
L'armement fut immense : il se composait de quatre-vingt-trois bâtiments de guerre et d'une armée expéditionnaire de trente-cinq mille hommes d'élite.

Il parut à la vue du cap Semana le 1er février 1802. Une vive altercation s'étant élevée entre l'amiral Villaret-Joyeuse et le général en chef sur le mode et l'à-propos du débarquement, l'amiral l'emporta. La temporisation de Leclerc, les fausses dispositions maritimes, la dislocation de la flotte favorisèrent la résistance des Noirs, et donnèrent lieu au second incendie du Cap.

Une guerre atroce s'alluma dans toutes les parties de l'île, qui devint de nouveau un champ de carnage et de désolation.

Déconcertés pourtant par les manœuvres des Français, les chefs noirs finirent par faire leur soumission, et furent incorporés dans l'armée de Leclerc. Mais bientôt l'enlèvement de Toussaint-Louverture par perfidie, plus encore que les extorsions et les exécutions militaires, exaspéra les Noirs et les poussa à un soulèvement général. Forcé dans ses principales positions, Leclerc se retira, dévoré de chagrin, dans l'île de la Tortue.

Les revers de l'armée française hâtèrent ses derniers moments : il mourut d'une maladie de langueur le 2 novembre 1802, encore dans la force de l'âge. Leclerc fut peu regretté, l'opinion générale l'ayant classé au-dessous du rang où l'avait porté le hasard plutôt que son mérite. Quoi qu'il en soit, on peut dire à sa louange que sa mort fut pleurée par son ancien compagnon d'armes.



LE SAGE (ALAIN-RENÉ).



Le Sage naquit en 1668 à Varzeau, dans la presqu'île de Rhuys, à quatre lieues de Vannes. Ayant perdu son père et sa mère dans sa première jeunesse, il resta sous la tutelle d'un oncle qui laissa dépérir la fortune peu considérable de son pupille. Placé au collége des Jésuites de Vannes, il y fit de bonnes études. Il fut ensuite employé pendant cinq ou six ans dans les fermes de Bretagne. On ignore par quel motif et à quelle époque il perdit une

place qui convenait si peu à son caractère et à ses goûts. S'il eut à se plaindre d'une injustice, comme on le pense généralement, la haine qu'il en conçut contre les traitants jeta dans son cœur de profondes racines, et dicta l'éclatante vengeance qu'il en tira quinze ans plus tard.

Le Sage vint à Paris en 1692, dans la double intention d'y faire sa philosophie et son droit, et d'y postuler un emploi. Avec une figure agréable, une taille avantageuse, beaucoup d'esprit naturel et un goût exquis, il fut bientôt répandu et recherché dans les meilleures sociétés. Il eut, dit-on, une intrigue avec une femme de qualité qui lui offrit sa main et sa fortune ; mais cette aventure n'eut ni éclat ni suite, et l'on ignore jusqu'au nom de la personne qui en fut l'héroïne. Il est certain d'ailleurs que vers le même temps Le Sage devint amoureux d'une très-jolie femme, plus aimable que riche, nommée Marie-Elisabeth Hugard, fille, non d'un maître menuisier, comme on l'a prétendu, mais d'un bourgeois de Paris, et qu'il l'épousa le 28 septembre 1694.

L'amour et l'hymen ne purent détourner Le Sage de son penchant pour les lettres. Danchet, avec lequel il s'était intimement lié à l'université de Paris, lui conseilla de traduire les *Lettres galantes d'Aristoclès*, et se chargea de les faire imprimer à Chartres, où il était professeur de rhétorique. Cet ouvrage, fait d'après une version latine, parut en 1695, et fut aussi froidement accueilli des savants que des gens du monde.

Fixé désormais dans la capitale, Le Sage s'était fait re-

cevoir avocat au parlement ; mais il n'en prenait déjà plus le titre à la naissance de son second fils, en 1698, et ne se qualifiait que de bourgeois de Paris. Quoiqu'il eût beaucoup d'amis, comme il n'était ni intrigant ni pressant dans ses sollicitations, il vécut quelque temps dans un état au-dessous de la médiocrité ; puis il obtint un emploi peu lucratif, auquel il renonça bientôt pour se livrer entièrement aux muses. Le maréchal de Villars, qui connaissait son mérite, voulut inutilement se l'attacher : Le Sage résista aux propositions les plus flatteuses, et préféra toujours son indépendance. Privé des faveurs de la fortune, il en fut dédommagé par la sincère et constante amitié d'un homme puissant : l'abbé de Lyonne ne se borna pas à le combler de présents et à lui assurer une rente de 600 livres. Passionné pour la langue espagnole, il l'apprit à son ami, et lui fit goûter les beautés de la littérature castillane. Trois comédies en cinq actes : le *Traître puni*, de Don Francesco de Roxas ; *Don Félix de Mendace*, de Lopez de Vega ; et le *Point d'honneur*, du même Roxas, furent les premiers ouvrages que Le Sage traduisit ou plutôt imita de l'espagnol. Les deux premières pièces, non représentées, furent imprimées en 1700, et la troisième, jouée avec peu de succès au Théâtre-Français en 1702, réduite depuis en trois actes par l'auteur, et donnée en 1725 au théâtre Italien, sous le titre d'*Arbitre des différends*, avec un prologue, n'y obtint que deux représentations, et fut imprimée sous son premier titre. Le Sage publia ensuite les *Nouvelles aventures de Don Quichotte*, traduites d'Avella-

vedà, qui ne réussirent pas mieux que l'original espagnol du froid imitateur de Cervantes.

En 1707 Le Sage donna sa comédie de *Don César Ursin*, imitée de Caldéron. Cette pièce, applaudie à la cour, tomba au Théâtre-Français, tandis que celle de *Crispin rival de son maître*, qui n'avait paru aux courtisans qu'une misérable farce, était jouée à Paris le même jour avec un brillant succès. L'auteur, qui connaissait l'esprit et les mœurs des deux aréopages, ne s'étonna point de la contradiction de leurs arrêts; et la postérité a confirmé celui de la ville. Regnard, suivant Palissot, n'a rien produit de plus gai que la jolie pièce de *Crispin rival*, dont La Harpe semble avoir fait trop peu de cas. Elle ne roule véritablement que sur une fourberie de valets; mais la vérité du dialogue, qualité qui distingue éminemment Le Sage, le sel des plaisanteries toujours amenées par le sujet, l'heureux enchaînement et la rapidité des scènes provoquent le rire et entraînent le spectateur. Peu de temps après il donna le *Diable Boiteux*, imprimé en 1707, dont Le Sage a pris le nom et l'idée dans *El Diablo Còpielo* de Louis Velez de Guevera. Il eut une vogue prodigieuse, et occasionna un duel entre deux jeunes seigneurs qui se disputaient le dernier exemplaire de la seconde édition. Le Sage en donna une troisième augmentée d'un volume, pour lequel il dit avoir emprunté des vers et quelques images à Francisco Santos.

Il avait présenté aux comédiens une pièce en un acte, intitulée les *Etrennes* : sur leur refus de la jouer, il la refit en cinq actes sous le titre de *Turcaret* : mais il eut moins

de peine à la faire recevoir qu'à la faire représenter. Cependant c'est un de ses plus beaux titres à la gloire. Elle parut à une époque où les malheurs et les besoins de la France avaient multiplié les traitants et les maltotiers; dont les noms, abolis par l'usage et devenus presque injurieux, ont été remplacés par ceux de fournisseur et d'agioteur, qui ne sont guère plus honorables. Le Sage avait lu sa pièce dans plusieurs sociétés. Le bruit des applaudissements qu'elle y avait obtenus alarmèrent les financiers : ils cabalèrent parmi les actrices pour empêcher la représentation de la satire la plus amère à la fois et la plus gaie qui ait été dirigée contre eux. La duchesse de Bouillon, qui tenait chez elle un bureau d'esprit, promit sa protection à l'auteur, et lui fit demander une lecture de sa pièce. Au jour convenu, Le Sage, retenu au Palais par le jugement d'un procès important, qu'il eut le malheur de perdre, ne put être exact au rendez-vous. En entrant chez la princesse, il raconte sa disgrâce et se confond en excuses. On le reçoit avec hauteur; on lui reproche aigrement d'avoir fait perdre deux heures à la compagnie. « Madame, dit Le Sage, avec autant de sang-froid que de dignité, je vous ai fait perdre deux heures, il est juste que je vous les fasse regagner; je n'aurai point l'honneur de vous lire ma pièce. » On s'efforça de le retenir, on courut après lui; mais il ne voulut ni rentrer ni remettre les pieds dans cet hôtel. Le Sage avait une âme fière et désintéressée. Les financiers lui offrirent cent mille francs pour qu'il retirât du théâtre une comédie qui

devait mettre au grand jour les secrets et les turpitudes de leur métier; mais, malgré sa pauvreté, il rejeta leurs offres, et sacrifia sa fortune au plaisir d'une vengeance légitime. Furieux de son refus, ils redoublèrent leurs intrigues, et il ne fallut rien moins qu'un ordre supérieur, consigné sur le registre de la Comédie-Française, pour forcer les comédiens d'apprendre et de jouer *Turcaret*. Cette pièce fut enfin représentée le 14 février 1709, et malgré les efforts de la cabale, malgré les murmures des gens qui avaient cru s'y reconnaître, malgré le froid excessif qui vint en interrompre les représentations en obligeant à fermer momentanément les spectacles, elle obtint les plus brillants succès.

En 1708, il fit recevoir *la Tontine*, petite comédie de circonstance assez gaie, qui, grâce à des intrigues de cour ou de coulisse, ne put être jouée qu'en 1732, et qui ne fut pas alors aussi applaudie qu'elle l'aurait été dans le temps.

Ce retard le dégoûta d'une carrière si épineuse. Dédaignant la faveur des grands, il n'était pas homme à mendier celle des comédiens. Les railleries qu'il s'était permises contre eux dans tous ses écrits autorisent à croire qu'il eut à s'en plaindre. Il disait à cette occasion : « Je cherche à satisfaire le public, qu'il permette aussi que je me satisfasse. »

Vers le même temps, Le Sage travailla plus pour l'amitié que pour la gloire. François Petit de La Croix, interprète des langues orientales, se méfiant de son talent pour écrire

en français, pria son ami de corriger le style de sa traduction des *Mille et un Jours*, qui parut en 1710 et les années suivantes. Le Sage profita des richesses qui lui furent confiées, et transporta bientôt sur la scène plusieurs contes persans.

Gilblas de Santillane, qui parut en 1715, mit enfin le sceau à sa réputation. Il publia ensuite son *Théâtre de la Foire*, plusieurs opéras comiques, et *le Bachelier de Salamanque*. Plus tard il donna *la Valise trouvée*, et enfin son *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques les plus frappants*. La plupart de ces anecdotes, alors nouvelles ou peu connues, n'ont rien de piquant aujourd'hui.

Le Sage travaillait beaucoup, et soignait tous ses ouvrages. Des mœurs pures, le goût de l'étude, de vrais amis, une femme qui, remplie d'attentions pour lui et de tendresse pour ses enfants, le secondait dans leur éducation ; enfin toutes les jouissances que procurent la littérature et la paix d'un bon ménage : telles furent les sources du bonheur dont jouit longtemps cet auteur ; mais sa vieillesse ne fut pas exempte de chagrins. Il avait eu trois fils et une fille : quand il fallut songer à les établir, l'aîné, qu'il destinait au barreau, et qui avait même plaidé quelques causes avec succès, se fit comédien, et se rendit célèbre dans la suite, sous le nom de *Montménil*. Le troisième choisit la même profession ; c'était celle pour laquelle Le Sage avait le plus d'aversion. Il fut dédommagé de ces contrariétés par la tendresse constante de sa fille, et par la conduite exemplaire du second de ses fils qui,

ayant embrassé l'état ecclésiastique, obtint un canonicat à Boulogne-sur-Mer. Le Sage avait cessé de voir Montménil; mais lorsque cet acteur eut acquis de la réputation, il le reçut en grâce. Des amis communs ayant entraîné le vieillard au Théâtre-Français, il y vit son fils dans Turcaret, l'applaudit en pleurant de joie, l'embrassa, et lui rendit toute son affection. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Montménil devint le plus intime ami de son père. Lorsque cet acteur était au théâtre, Le Sage allait passer la soirée dans un café de la rue Saint-Jacques, voisin de sa demeure. On y faisait cercle autour de lui, on montait sur les chaises, sur les tables pour l'écouter, et pour applaudir la justesse, la clarté, la variété de son élocution.

La mort de ce fils chéri, le soutien et l'espoir de sa vieillesse, fut pour lui un coup de foudre. Sur la fin de 1743, il se retira à Boulogne-sur-Mer, avec sa femme et sa fille, auprès de son fils le chanoine, dont les soins délicats adoucirent l'amertume d'une perte si cruelle. Il y passa ses dernières années dans un état d'affaissement assez triste. Le cours du soleil influait singulièrement sur les organes de ce vieillard : il s'animait par degrés à mesure que cet astre approchait du méridien, et il retrouvait alors quelque chose de la gaieté, de l'urbanité de ses beaux ans, et de la vivacit[illegible]agination ; mais, au déclin du jour, l'activité d[illegible]t de [illegible]ns diminuait graduellement, et [illegible] dans une sorte de léthargie qu[illegible]. Il mourut octogén[illegible]

Le comte de Tressan, qui commandait alors dans le Boulonnais, se fit un devoir d'assister avec tout son état-major aux obsèques de Le Sage; et, par l'éclat de cette pompe funèbre, il rendit un hommage public à la mémoire d'un des meilleurs écrivains dont la France s'honore. Sa veuve survécut peu, et mourut au même âge que lui, le 7 avril 1752.

Le Sage avait eu dès sa jeunesse des symptômes de surdité; on voit dans le prologue de *Turcaret*, qu'à cette époque il entendait déjà très-difficilement. Il devint bientôt tellement sourd, qu'il faisait usage d'un cornet acoustique. Cette infirmité fut, dit-on, la principale cause qui l'empêcha d'être reçu à l'Académie française, quoiqu'il y eût plus de titres que la plupart de ceux qui en faisaient alors partie.

LHOMOND (CHARLES-FRANÇOIS).

Naquit près de Chaulnes, dans le département de la Somme, en 1727. Son grand-père ayant reconnu des dispositions précoces dans le jeune Lhomond, fut assez heureux pour lui obtenir une bourse dans le collége d'Inville, où il fit ses études, et dont il devint ensuite le principal. Nommé professeur au collége du cardinal Lemoine, il s'attacha de préférence à instruire les jeunes enfants, et mal-

gré les instances les plus réitérées, il déclara toujours qu'il n'abandonnerait jamais ses *sixièmes*, et il remplit pendant plus de vingt ans cette honorable carrière.

Il adopta avec plaisir et modération les principes de notre révolution, dont il faillit bientôt devenir la victime. Il fut arrêté vers les premiers jours d'août 1792, et enfermé à Saint-Firmin. Tallien, qui avait eu l'avantage d'être son élève, s'intéressa vivement en sa faveur, et le fit mettre en liberté presque aussitôt. Plusieurs mois après il fut assailli, sur le boulevard de la Salpêtrière, par deux malfaiteurs qui le volèrent après l'avoir laissé pour mort. Néanmoins, il n'était pas dangereusement blessé. Cet homme estimable et laborieux, dont tous les goûts étaient simples, a toute sa vie cultivé la botanique, et il y était devenu fort savant. L'illustre Haüy fut son élève : c'est un titre de plus à la reconnaissance publique. On croit assez généralement que Lhomond, qui mourut le 31 décembre 1794, âgé de 67 ans, fut redevable de sa bonne santé à la promenade qu'il était dans l'usage de faire tous les jours jusqu'à Sceaux, exercice qu'il n'a jamais interrompu, quelque temps qu'il fît.

Lhomond a fait plusieurs ouvrages pour faciliter à ses nombreux élèves l'étude des langues anciennes; il a composé une grammaire latine qui est encore dans les mains de tous les enfants.

Ses ouvrages ont été souvent réimprimés, mais on a fait à plusieurs des additions qui, pour la plupart, n'ont point eu l'approbation des gens de goût.

MABILLON (JEAN).

Mabillon (Jean), Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, et l'un des hommes les plus savants qu'elle ait produits, était né à Saint-Pierremont, village à trois lieues de Reims, le 23 décembre 1632. Un de ses oncles, curé dans le voisinage, se chargea de son éducation, et l'envoya ensuite au collége de Reims, où il se distingua bientôt par la vivacité de son esprit, sa modestie et l'application qu'il apportait à ses devoirs. Ses cours terminés, on lui fit obtenir une place au séminaire, où il demeura trois ans, partageant son temps entre la lecture et la méditation. Il n'en sortit qu'avec la résolution d'embrasser la vie monastique, et il prononça ses vœux à l'abbaye de Saint-Rémi, au mois de septembre 1654. Mabillon fut presque aussitôt chargé de la direction et de l'enseignement des novices; mais l'ardeur avec laquelle il remplit s s nouvelles fonctions altéra sa santé et l'obligea de les discontinuer; et celui qui était né pour faire d'importantes découvertes dans tous les genres de littérature, se trouva presque réduit à n'oser penser. Ses supérieurs l'envoyèrent successivement dans différentes maisons, espérant que les voyages et la dissipation contribueraient plus que les remèdes à son prompt rétablissement. Le prieur de Corbie lui confia l'emploi de dépositaire et ensuite de celle-

rier de l'abbaye, et Mabillon trouva dans l'exercice de cette double charge une distraction utile à sa santé.

Cependant son goût pour la retraite lui faisait désirer avec impatience de rentrer dans la vie monastique, et il fut envoyé à l'abbaye de Saint-Denis, où on l'occupa pendant un an à montrer aux curieux les trésors et les tombeaux des rois de France.

Luc d'Achery continuait alors à Saint-Germain-des-Prés son grand recueil si connu sous le nom de *Spicilége*. Il demanda quelqu'un pour l'aider dans ses recherches, et l'on jeta les yeux sur Mabillon, qui, peu connu encore dans ce genre d'érudition, devait bientôt surpasser ses premiers maîtres. Mabillon fut ensuite chargé de publier une édition des œuvres desaintBernard, revue sur les anciens manuscrits, et la manière dont il s'acquitta de ce travail important fit pressentir tout ce qu'on pouvait espérer de son zèle. Un autre ouvrage, qui l'intéressait plus particulièrement, réclama bientôt ses soins : c'est le recueil des actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît, rangés de manière à composer une histoire de cet ordre célèbre. L'examen attentif des chartes, des diplômes et des autres pièces historiques renfermées dans les archives de la congrégation, l'obligation de les déchiffrer, de les comparer, de les analyser, lui inspirèrent l'idée d'un travail réellement neuf, et dont l'importance ne peut être appréciée que par ceux qui ont besoin de recourir aux manuscrits originaux et d'en discuter l'âge et l'authenticité : il s'agit du grand traité de diplomatique de Mabil-

lon, dont la publication fit époque dans l'histoire littéraire, et qui suffisait seul pour assurer à son auteur une réputation immortelle.

Colbert, à qui on parla de cet ouvrage, fit offrir à l'auteur une pension de deux mille livres ; mais l'humble religieux répondit qu'il n'avait aucun besoin et refusa, avec une fermeté qu'on ne put vaincre, la récompense due à ses utiles travaux.

Quelque temps après, il fut envoyé en Allemagne par ordre du roi, pour rechercher dans les archives et les bibliothèques les pièces les plus propres à enrichir l'histoire de France et celle de l'Eglise. Il n'y resta qu'environ cinq mois, et l'on ne saurait s'imaginer tout ce qu'il rassembla de pièces utiles et curieuses dans un si petit espace de temps.

Il ne borna pas là ses soins ; il indiqua aux savants plusieurs morceaux intéressants restés inconnus jusqu'alors, même à ceux qui les gardaient, et parmi lesquels on ne peut s'empêcher de citer la Chronique de Trithème, publiée depuis par les moines de Saint-Gall.

Il s'était acquitté avec trop de succès de la commission que l'on venait de lui confier, pour qu'on ne souhaitât pas qu'il fît de semblables recherches dans les bibliothèque de l'Italie. Il s'y rendit et revint, au bout de quinze mois, chargé de nouvelles richesses. Mabillon avait été accueilli à Rome avec une distinction particulière, et ce fut la seule chose dont il oublia de parler dans la relation de son voyage. Il avait amassé plus de trois mille volumes

rares et curieux, imprimés ou manuscrits, qu'il déposa ensuite à la bibliothèque du roi.

A peine avait-il publié le *Musæum Italicum*, qu'il fit paraître une nouvelle édition des œuvres de saint Bernard. Ses supérieurs l'engagèrent alors à donner son avis sur une question de la plus haute importance, et qui divisait les esprits : il s'agissait de savoir si les moines peuvent s'appliquer aux études. Le célèbre abbé de Rancé soutenait la négative ; Mabillon prouva, par l'exemple et l'autorité des Pères, et par la pratique constante des plus anciens monastères, la nécessité et l'obligation de l'étude pour les religieux. L'abbé de la Trappe répondit, et le public s'aperçut que les deux illustres adversaires n'étaient pas éloignés du même sentiment, puisque l'un ne condamnait que les connaissances frivoles, et l'autre ne conseillait que les études sérieuses. Cette contestation apaisée, Mabillon fut invité à reprendre la plume et à s'occuper de la rédaction des annales générales de l'ordre de Saint-Benoît. Son âge avancé et sa santé affaiblie par de longs travaux ne purent l'engager à refuser cette nouvelle tâche : il avait déjà publié les premiers volumes de cet important ouvrage, lorsqu'il fut attaqué d'une rétention d'urine. Il n'avoua cette incommodité que lorsqu'il n'y avait plus de remède ; il souffrit pendant trois semaines, avec une patience inaltérable, les douleurs les plus aiguës, et mourut le 27 décembre 1707, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le pape Clément XI, en apprenant sa mort, écrivit

qu'il devait être inhumé dans le lieu le plus distingué, parce que les savants ne manqueraient pas de demander où reposaient ses cendres.

Les ouvrages de Mabillon sont d'un grand prix pour les savants, et si la connaissance des manuscrits a fait quelques progrès dans ces derniers temps, c'est uniquement à lui que l'on en est redevable.

MALOUET (Pierre-Victor).

Issu d'une famille pauvre, mais honnête, d'Auvergne, Malouet devint ministre de la marine et ami de Louis XVI. Ses parents, ne pouvant lui donner par eux-mêmes une éducation au gré de leurs désirs, le mirent dans un collége dirigé par les Oratoriens. Au sortir de l'enfance, Malouet eut un moment la pensée d'entrer dans cette congrégation. Cependant ses goûts l'ayant bientôt détourné de cette carrière, il suivit un cours de droit. La poésie était alors sa passion dominante : à seize ans il débuta par une ode sur la prise de Mahon ; elle fut suivie d'une autre, adressée au prince de Condé, sur ses victoires en Allemagne. Toutes deux furent imprimées dans le temps. Bientôt après il composa une tragédie et deux comédies, qu'il ne craignit pas de présenter aux comédiens français ; mais sur les observations de Lekain, il abandonna ce

genre de littérature et partit à dix-huit ans pour le Portugal, avec le titre de chancelier du consulat de Lisbonne : il était en même temps attaché à l'ambassade du comte de Merle, qui fut bientôt après rappelé. Malouet revint avec lui, et peu après il fut employé dans l'administration de l'armée du maréchal de Broglie. Il courut quelque danger à la bataille de Fillinghausen.

Lors de la paix de 1763, il entra au service de la marine. Quand eut lieu le malheureux essai d'une colonisation dans la Guiane, il fut envoyé à Rochefort comme inspecteur des magasins des colonies, pour diriger les embarquements. Nommé sous-commissaire en 1767, il fut employé à Saint-Domingue, et en 1768, il devint ordonnateur au Cap. Ce fut pendant ce voyage qu'il composa les *Quatre parties du jour à la mer*, morceau de poésie qui rappelle son premier penchant. Nommé commissaire en 1769, il séjourna encore cinq ans dans cette île, et commença dès lors à préparer les matériaux des mémoires qu'il a publiés plus tard sur l'administration des colonies.

A son retour, madame Adélaïde le fit nommer secrétaire de ses commandements. Peu de temps après, M. de Sartine l'envoya à Cayenne, pour reconnaître les moyens d'accroître cette colonie, où il n'eut pas le temps de réaliser tout le bien qu'il avait conçu. Nommé ordonnateur, il repassa en France en 1779. La guerre s'étant déclarée dans l'intervalle, il fut pris par un corsaire, conduit en Angleterre et bientôt après rendu à la liberté. En arrivant à Paris, il reçut du roi les témoignages les plus flatteurs

de satisfaction. En 1780, il fut envoyé à Marseille en qualité de commissaire pour la vente de l'arsenal, et l'emprunt de six millions fait aux Génois. Après cette opération, il fut nommé intendant de la marine à Toulon. Ce port, qu'il administra pendant huit années et aux travaux duquel il eut une part si active, rendra longtemps témoignage de ses lumières et de son zèle.

Le bailliage de Riom l'élut député aux états-généraux en 1789; et une carrière nouvelle s'ouvrit pour lui. Le discours qu'il prononça lorsqu'il fut chargé par cette ville de porter ses cahiers à l'assemblée du tiers-état de la sénéchaussée d'Auvergne, cahiers dont il avait été le principal rédacteur, annonçait la ligne de conduite qu'il tiendrait. Dévoué tout ensemble à la cause du trône et à celle de la liberté, ne les séparant pas dans son esprit l'une de l'autre, et désirant voir s'établir en France un gouvernement à peu près semblable à celui de l'Angleterre, il se montra dès le commencement de la révolution comme un des chefs du parti auquel on donna le nom de *monarchiens*. A l'ouverture des états-généraux, il appuya les démarches tentées pour obtenir la réunion des trois ordres; mais lorsque le tiers-état voulut se former en Assemblée nationale, il rejeta cette dénomination, et présenta celle de *majorité des représentants*. Dans la discussion de la constitution il se déclara pour le *véto suspensif*. Il s'opposa fortement à la déclaration des *droits de l'homme*. Après les événements des 5 et 6 octobre, il se plaignit de ce que le deuple était excité contre plusieurs députés, et particuliè-

rement contre lui-même, qui avait été l'objet d'invectives et de menaces, et il demanda une loi contre les écrits séditieux ; mais Mirabeau fit rejeter sa proposition. Cependant il soutint Malouet peu de temps après contre les imputations du comité des recherches. Les 7 et 15 décembre Malouet défendit et fit acquitter le chef d'escadron d'Albert de Rioms. Il déposa dans le procès commencé au Châtelet sur les événements des 5 et 6 octobre, dont il avait tracé publiquement le plus douloureux tableau. Il attaqua vivement Marat et ses feuilles, et fit rendre un décret qui traduisait Camille Desmoulins au Châtelet, comme auteur de pamphlets séditieux ; mais Desmoulins fit annuler ce décret. Effrayé des troubles qui avaient lieu sur tous les points de la France, Malouet, appuyé par Cazalès, demanda, le 20 février 1790, que le roi fût temporairement investi du pouvoir dictatorial. Cette motion, après de vifs débats, fut repoussée à une forte majorité. Au mois de novembre 1789, il avait reconnu que la nation était propriétaire des biens du clergé, mais sous la condition qu'ils seraient employés à l'entretien du culte et au soulagement des pauvres, sans qu'il fût jamais permis d'assigner à ces biens une autre destination. Il combattit ensuite le système des assignats. Pour balancer le pouvoir qu'acquérait chaque jour la société des *Jacobins*, Malouet et les députés de son parti formèrent un club sous le titre de *Club des impartiaux*, que le public nomma club *monarchique* ; mais le peuple força bientôt cette assemblée à se dissoudre. A l'époque du voyage de Varennes, Brissot et

Thomas Pague ayant demandé publiquement la républi-que, Malouet arracha une de leurs affiches pour la dénon-cer à l'Assemblée, qui passa à l'ordre du jour. Lorsqu'a-près le retour du roi, le comité de constitution proposa de suspendre provisoirement le pouvoir royal, Malouet attaqua ce projet.

Etroitement lié avec l'abbé Raynal, qu'il avait recueilli à Toulon à son retour de Prusse, il avait proposé à l'As-semblée et obtenu, le 15 août 1790, la révocation de l'arrêt prononcé contre cet écrivain. Malouet comptait sur son influence pour rattacher à la monarchie les partisans de la liberté, dont son ami avait été l'un des plus ardents apôtres. Aussi lui a-t-on attribué une grande partie de la lettre adresseé par Raynal à l'Assemblée. Le projet en fut arrêté dans une réunion dont Malouet faisait partie, mais la lettre fut rédigée par Clermont-Tonnerre, et Raynal en modifia seulement les premières expressions pour leur donner plus d'énergie.

Lorsque les événements prirent un caractère plus grave et que la chute de la monarchie parut imminente, Malouet fut appelé par Louis XVI dans un conseil intime, sans autre titre que celui du dévouement et de la sincérité de son caractère. Jusqu'à l'événement du 10 août 1792, Malouet continua de donner des conseils et de multiplier ses efforts pour le prévenir. Echappé aux massacres de septembre, il se réfugia en Angleterre, où il publia un écrit pour la défense de Louis XVI. Le 8 novembre 1792, l adressa au ministre de France en Angleterre une de-

mande pour venir défendre ce prince au péril de sa vie. Sa note fut transmise par le ministre des affaires étrangères, le 20 du même mois, à la Convention, qui, passant à l'ordre du jour, renvoya les pièces au comité *d'aliénation* pour que le pétitionnaire fût inscrit sur la liste des émigrés.

Revenu en France vers 1801, il fut arrêté comme émigré, et reconduit à la frontière; mais rendu presque immédiatement à la liberté, il vit rechercher ses conseils pour la restauration de la marine française. D'immenses travaux étaient projetés à Anvers : Malouet fut chargé de les diriger. Nommé commissaire général de la marine, avec le pouvoir de préfet maritime dans ce port, le 3 octobre 1803, il y créa les plus vastes établissements au milieu de nombreuses difficultés. La responsabilité de cette grande opération, les fatigues qu'il essuya pendant l'expédition des Anglais dans l'Escaut (circonstance où il déploya toute la fermeté de son caractère, et qui fit dire au chef du gouvernement que M. Malouet avait *éminemment le courage d'esprit*); enfin l'influence du climat de la Belgique qui lui était contraire, commencèrent à altérer sa santé. Il avait reçu en 1808 le titre de maître des requêtes; au commencement de 1810, il fut nommé conseiller d'Etat et appelé au conseil, où il siégea jusqu'à la fin de 1812. A cette époque, soit que l'empereur fût importuné de la franchise et de la persévérance de son opposition dans la discussion de plusieurs affaires, soit qu'il

eût reçu des rapports contre lui, il l'éloigna du conseil et l'exila à quarante lieues de Paris.

Malouet se retira dans une petite propriété qu'il avait en Touraine : il y vivait dans le repos le plus absolu, lorsque Louis XVIII revint en France. Malouet se rendit aussitôt à Paris, et dès le 2 avril 1814, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, commissaire au département de la marine. Le 13 mai, il prêta serment comme ministre secrétaire d'État du même département, et fut nommé peu après chevalier de Saint-Louis. Depuis 1811, il était commandant de la Légion-d'Honneur. Il se livra dès lors avec son zèle accoutumé aux travaux extraordinaires qu'exigeait l'administration ; mais ces travaux achevèrent de ruiner sa santé : il succomba le 7 septembre 1814.

Chargé pendant plus de quarante ans de différentes administrations, Malouet mourut sans fortune, et les frais de ses obsèques furent payés sur le trésor. La modération était le trait distinctif de son caractère. A une intégrité scrupuleuse il joignit cette probité politique qui consiste à subordonner tous les intérêts aux devoirs, et à demeurer invariablement attaché aux principes. Il fut lié avec les hommes les plus illustres de son siècle, et jouit toujours de l'estime de ceux qui furent ses adversaires. Lorsque Fouché fut proscrit sous Napoléon, on vit Malouet, bravant les menaces de l'autorité, rendre publiquement visite à cet ami de son enfance, avec lequel il avait étudié à l'Oratoire. Au milieu des soins actifs d'une administration étendue, il conserva le goût des lettres et

me cessa de les cultiver. Malouet avait une figure noble et une taille très-élevée, il a été deux fois marié et n'a laissé qu'un fils.

MANUEL (PIERRE-LOUIS).

Issu d'une pauvre famille de Montargis, en 1751, Manuel reçut cependant une bonne éducation ; il fut admis dans la congrégation des doctrinaires, qu'il abandonna pour se rendre à Paris, où il devint précepteur du fils d'un banquier. Aussitôt que Manuel se vit libre, il publia un pamphlet qui le fit mettre pour trois mois à la Bastille.

Membre de la Société des Amis de la constitution, il fut bientôt nommé procureur de la commune de Paris. La position de Manuel devint difficile : il avait un rôle à jouer à la commune, un autre aux Jacobins (précédemment les Amis de la constitution), et pour conserver la faveur qui l'avait élevé, il fallait enchérir le lendemain sur les discours de la veille. Le 17 mai 1792, il proposa aux Jacobins de renfermer la reine, comme suspecte, au Val-de-Grâce, pendant tout le temps de la guerre. Il provoqua et dirigea l'insurrection du 20 juin. Le 6 juillet, suspendu de ses fonctions, ainsi que Pétion, maire de Paris, par un arrêté du département, comme n'ayant pas pris

de mesures pour prévenir l'insurrection du 20 juin précédent, il fut réintégré le 13 par un décret, immédiatement suivi de la déclaration faite par l'Assemblée législative que la patrie était en danger. Il prit une part active à la journée du 10 août. Le 13, il fut chargé de conduire le roi au Temple. Quelques jours après, il s'opposa avec force à ce que le roi et sa famille fussent enfermés dans la tour; il soutenait que, sans recourir à des rigueurs inutiles, on pouvait également veiller sur eux dans le palais du Temple.

Quelque temps après, il fut porté à la Convention, et, dès la première séance, il proposa que le président de l'assemblée fût logé aux Tuileries, afin de l'environner, disait-il, d'une grande considération. Au bout de quelques jours il demanda que le peuple, réuni en assemblées primaires, se prononçât sur l'abolition de la royauté. Quand elle fut décrétée, on chargea Manuel, en qualité de procureur de la commune, d'aller l'annoncer au roi ainsi que l'établissement de la république. Manuel avait jusque-là manifesté une grande exaltation. Du moment qu'il vit la famille royale captive, il se montra sensible et modéré. On a attribué ce changement à diverses causes. La plus vraisemblable est son caractère ardent et compatissant, qui dût être ému de la résignation avec laquelle les prisonniers, confiés à sa garde, supportèrent leur infortune. Il fit tous ses efforts pour adoucir leur situation.

C'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir pris part aux massacres de septembre ; il en eut connaissance sans doute,

mais on sait qu'il eut à ce sujet une vive altercation avec Danton, alors ministre de la justice; on l'a vu encore, la veille même du 2 septembre, sauver Beaumarchais, qui l'avait offensé et qui le regardait comme son ennemi personnel.

Ami surtout des députés de la Gironde, il siégea avec eux jusqu'au moment où il donna sa démission, et certes ils l'eussent repoussé avec horreur s'il eût été coupable de forfaits sur lesquels ils appelèrent la vengeance nationale. Enfin, le 5 septembre 1792, il prononça, à la tribune des Jacobins, un discours où il déclare « que les massacres du 2 septembre avaient été la Saint-Barthélemy du peuple, et que tout Paris était coupable pour avoir souffert ces assassinats. » Une dernière preuve existe encore en sa faveur : il proposa, malgré les menaces de la *Montagne*, « que tout Français sorti de France après les massacres de septembre et retiré en pays neutre, ne pût être considéré comme émigré. »

La Convention ayant décrété que Louis XVI serait jugé par elle, Manuel obtint, contre l'opinion de plusieurs députés, qui voulaient procéder au jugement sans désemparer, que Louis XVI serait entendu à la barre; et lors qu'on eut retiré du greffe du tribunal du 27 août les pièces relatives au roi, il fit encore décréter, le 6 décembre, que ce prince serait mandé à la barre le 10. Le 27, Manuel insista pour que la défense du roi, prononcée la veille, et les pièces d'accusation fussent imprimées et envoyées dans les départements, et proposa l'ajournement de la discussion à trois jours. Dans les appels nominaux sur le

jugement, il vota la culpabilité, se prononça en faveur de l'appel au peuple, de la détention provisoire et du bannissement à la paix. Le jour même de la condamnation du roi, Manuel donna sa démission, et écrivit à l'assemblée que, « composée comme elle l'était, il lui était impossible de sauver la France, et que l'homme de bien n'avait plus qu'à s'envelopper de son manteau. » On passa à l'ordre du jour après de vifs débats.

Il se retira à Montargis, où, dans le courant de mars, des furieux l'accablèrent de coups de pierre et de bâton, et le laissèrent pour mort. Il se rétablit néanmoins. Après le 31 mai, il fut arrêté par ordre des comités de salut public et de sûreté générale, et conduit à la Conciergerie. On l'appela comme témoin dans le procès de la reine; mais, loin d'accuser cette princesse, il loua son courage et plaignit ses malheurs. Traduit lui-même devant le tribunal révolutionnaire, il montra dans sa défense beaucoup de force et de présence d'esprit, et répondit à l'accusation d'avoir voulu sauver le roi, qu'effectivement il eût désiré qu'on l'envoyât en Amérique. Il rappela en vain les services du 10 août, et termina son discours par ces mots : « Non, le procureur de la commune du 10 août n'est point un traître; je demande que l'on grave sur ma tombe que c'est moi qui fis cette journée. » Condamné à mort, il fut exécuté le 14 novembre 1793, à l'âge de quarante-deux ans.

MARMONTEL (JEAN-FRANÇOIS).

Il naquit à Bort, petit village du Limousin, de parents peu aisés et d'une condition obscure. Des religieuses apprirent à lire, et un prêtre donna gratuitement les premières leçons de latin à l'auteur des *Incas*. Ce fut à Mauriac en Auvergne, dans un collége tenu par les Jésuites, que Marmontel fit ses études, depuis la quatrième jusqu'à la rhétorique. Comme son père le destinait au commerce, il fut placé chez un riche marchand de Clermont; mais son amour pour les lettres ne pouvait se concilier avec l'assiduité qu'exige le comptoir. Il fallut opter : les lettres l'emportèrent. En s'y livrant, l'élève pourvut à sa subsistance par des répétitions que lui payaient d'autres écoliers. Après avoir reçu la tonsure à Limoges, il se rendit à Toulouse avec le projet d'entrer dans la Société des Jésuites, où ses anciens régents s'efforçaient de l'attirer. Mais les prières et les larmes de sa mère lui firent abandonner ce dessein. Venant de perdre son mari, elle plaçait toute sa confiance dans les talents de ce fils, l'unique espoir de la famille. Avant l'âge de dix-huit ans, Marmontel suppléait déjà le professeur de philosophie dans le séminaire des Bernardins à Toulouse. Le succès avec lequel, malgré son extrême jeunesse, il remplit cette chaire, lui valut un si grand nombre de disciples à répéter, qu'il put dès lors commencer à mettre ses parents

dans une sorte d'aisance, en leur envoyant le fruit de ses économies.

Aux jouissances les plus douces pour un cœur honnête, il voulut joindre l'éclat de la gloire littéraire ; il adressa donc à l'Académie des Jeux floraux une ode sur *l'invention de la poudre à canon ;* mais elle n'obtint pas même l'honneur d'un accessit. « Je fus outré, dit-il, et dans mon indignation, j'écrivis à Voltaire et lui criai vengeance... Il me fit une de ces réponses qu'il tournait avec tant de grâce, et dont il était si libéral... Ce qui me flatta beaucoup plus encore que sa lettre, ce fut l'envoi d'un exemplaire de ses œuvres, corrigé de sa main, dont il me fit présent... Ainsi commença ma correspondance avec cet homme illustre, et cette liaison d'amitié qui, durant trente-cinq ans, s'est soutenue jusqu'à sa mort sans aucune altération. »

Dans la suite, Marmontel concourut plus heureusement pour les Jeux floraux ; il y remporta même trois prix la dernière année de son séjour à Toulouse. Les préventions que l'on avait inspirées contre lui à l'archevêque Laroche-Aymon le dégoûtèrent de l'état ecclésiastique, pour lequel ses liaisons avec Voltaire n'avaient pas dû fortifier sa vocation. Voltaire l'appelait sur un plus grand théâtre. « Venez, lui écrivait-il, venez sans inquiétude ; M. Orri (contrôleur général), à qui j'ai parlé, se charge de votre sort. » Aussitôt sa résolution fut prise. Ses amis l'accompagnèrent jusqu'à Montauban, où il reçut un prix que l'Académie de cette ville lui avait décerné, et qui consistait

en une lyre d'argent de la valeur de cent écus. Pendant le voyage, il traduisit en vers la *Boucle de Cheveux enlevée*, poëme de Pope; amusement dont le produit fut bientôt pour le traducteur d'une grande utilité.

Arrivé à Paris, ses illusions de fortune ne tardèrent pas à s'évanouir. Voltaire lui apprit la disgrâce de M. Orri, lui fit des offres généreuses, et l'engagea à composer une comédie. « Hélas! répondit sérieusement le jeune provincial, comment ferais-je des portraits? je ne connais pas les visages. » Sans se laisser abattre par l'adversité, il puisa toutes ses ressources dans les privations et un travail assidu. En 1746, l'Académie française lui décerna le prix de poésie. L'année suivante, pareil honneur fut accordé à une ode de sa composition.

Ces triomphes affermirent Marmontel dans sa noble constance. Vers le même temps, il achevait l'éducation du fils d'un directeur de la Compagnie des Indes, et il écrivait la tragédie de *Denys le Tyran*, jouée le 5 février 1748. Elle eut tout le succès que peut obtenir le début d'un jeune homme, dont le public se plaît à exciter l'émulation. Le poëte fut demandé par le parterre: c'était le second exemple d'une semblable faveur; le premier avait été donné à la représentation de *Mérope*. Marmontel dédia son coup d'essai à Voltaire, son maître et son appui. Dans l'épître qu'il lui adresse, il exhale ses regrets sur la perte récente de l'intéressant Vauvenargues, « l'homme du monde, dit-il, qui a eu pour moi le plus d'attrait. » La tragédie d'*Aristomène* ne fut pas moins applaudie que

celle de *Denys*; *Cléopâtre* eut, en 1750, onze représentations. Plus de trente ans après, quoique retouchée ou pour mieux dire refaite d'un bout à l'autre, elle fut mal accueillie. Un bon mot attribué à diverses personnes fit peut-être changer le premier dénoûment, dans lequel on voyait un aspic automate, fabriqué par Vaucanson, qui sifflait en piquant l'héroïne. On demandait à l'un des spectateurs ce qu'il pensait de la pièce : « Je suis, répondit-il, de l'avis de l'aspic. » Les *Héraclides*, sujet traité par Euripide, durent en grande partie leur chute à l'état d'ivresse dans lequel se trouvait mademoiselle Duménil, en jouant le rôle de Déjanire. *Egyptus*, joué en 1753, ne fut pas imprimé ; la pièce tomba. *Numitor* n'a pas subi l'épreuve de la représentation. Aucune des pièces de Marmontel n'est restée au *répertoire* : il rejette l'oubli dans lequel on les a laissées, sur l'animosité de Lekain, qui refusait d'y prendre un rôle. D'après ce qu'il dit dans sa préface, ce grand acteur ne lui pardonna jamais l'article *Déclamation* dans l'Encyclopédie.

Dans le tourbillon du monde, Marmontel n'évita pas toujours l'écueil du plaisir et de la dissipation : il s'engagea dans des liaisons amoureuses avec deux maîtresses du maréchal de Saxe, mesdemoiselles Navarre et Verrière. Quoique le héros les eût délaissées, il souffrit impatiemment *qu'un petit insolent de poëte* le remplaçât auprès d'elles. Pour se soustraire au ressentiment du vainqueur de Fontenoi, le poëte accepta l'asile que le fastueux Lapopelinière lui offrit dans sa maison de campagne à Passy. Ce

financier voulait le fixer auprès de lui, et le rassurer contre l'incertitude de l'avenir, Marmontel aima mieux conserver son indépendance, et devoir sa fortune à lui-même.

En célébrant le règne de Louis XV par un petit poëme sur *l'Etablissement de l'école militaire*, il acquit la bienveillance d'une femme alors toute-puissante : madame de Pompadour lui promit de s'occuper de son sort, et, pour le consoler de la chute d'*Egyptus*, lui fit donner la place de secrétaire des bâtiments, sous M. de Marigny son frère, qui en avait la surintendance. Cet emploi, que Marmontel exerça pendant cinq ans à Versailles, l'occupait deux jours de la semaine ; quand il avait rempli ses fonctions, son loisir était consacré à faire un cours d'études méthodique, en parcourant les principales branches de littérature ancienne et moderne. Ses recherches dans ce genre avaient pour but de fournir des articles à l'Encyclopédie, dont ses amis Diderot et d'Alembert étaient les éditeurs.

Pour concourir au succès du *Mercure de France*, sur lequel il jouissait d'une pension, il y fit insérer le premier de ses *contes moraux*, intitulé : *Alcibiade*, ou *le Moi*. Cet opuscule parut d'autant plus piquant, qu'il ne s'y était pas nommé : à un dîner d'Helvétius, les plus fins connaisseurs crurent pouvoir l'attribuer à Voltaire ou à Montesquieu. Des éloges si flatteurs, auxquels se joignirent les instances du rédacteur du journal, engagèrent Marmontel à composer *Soliman II*, ensuite *le Scrupule*, *les Quatre flacons*, etc. Telle fut l'origine de ces contes dont le recueil, imprimé tant

de fois depuis 1761, est traduit dans toutes les langues de l'Europe. Après la mort de Boissy, en 1758, madame de Pompadour demanda le *Mercure* pour Marmontel. « Sire, dit-elle au roi, ne le donnerez-vous pas à celui qui l'a soutenu? » Le brevet fut expédié sans délai.

Le protégé de la favorite, voyant que ses nouvelles occupations étaient incompatibles avec le secrétariat des bâtiments, se démit de ce dernier emploi, auquel il préféra des ressources moins solides et plus assujettissantes. L'espoir d'obtenir le fauteuil académique, le désir de se rapprocher des gens de lettres, influèrent sur sa détermination. Lorsqu'il eut abandonné le séjour de Versailles, madame Geoffrin lui offrit chez elle, à Paris, un logement, qu'il accepta, toutefois en le payant.

Cury, intendant des menus plaisirs, imputait la perte de sa place au duc d'Aumont; et, pour se venger, il fit une satire contre lui, en parodiant la fameuse scène d'Auguste avec Cinna et Maxime. Marmontel, à qui plusieurs fois il l'avait récitée, la répéta chez madame Geoffrin dans un petit cercle d'amis dont elle garantissait la discrétion. Ce fait dès le lendemain fut dénoncé au duc, qui s'en plaignit au roi. Marmontel, convaincu d'une simple imprudence, avait lui-même à se plaindre de la personne offensée. On crut que la parodie était son ouvrage, et sur son refus de nommer l'auteur, il fut emprisonné onze jours à la Bastille, et privé d'un brevet auquel étaient attachés quinze à dix-huit mille livres de rentes: il n'en avait joui que deux ans. Ce revers inattendu ne l'empê-

cha point de continuer à ses tantes et à ses sœurs les pensions qu'il leur faisait. Son ardeur à poursuivre ses projets littéraires n'en fut que plus grande. L'Académie française lui décerna pour la troisième fois le prix de poésie en couronnant l'*Épître aux poëtes sur les charmes de l'étude*. A peu près à cette époque, parut la traduction en prose du poëme de *la Pharsale*, avec un supplément qui termine le livre x. Sa *Poétique française* fut publiée en 1763. Dédier cette poétique à Louis XV était une précaution adroite pour démontrer que le monarque approuvait son admission à l'Académie française. En effet, le 22 décembre 1763, il prit séance dans ce corps, où son élection avait été contrariée par le comte de Choiseul-Praslin, qui figurait dans la parodie dont nous avons parlé.

Se croyant atteint d'une maladie de poitrine funeste à toute sa famille, le nouvel académicien avait résolu de consacrer ses derniers jours à une fiction d'un genre élevé. *Bélisaire* fut son héros. Le quinzième chapitre sur la tolérance lui suscita la censure de la Sorbonne et de l'archevêque de Beaumont. Cependant l'ouvrage continua de paraître avec l'approbation du roi. Marmontel fut complimenté au nom des cours d'Autriche, de Russie, de Suède, etc.; Catherine II traduisit elle-même en langue russe ce même quinzième chapitre.

Sans aucune sollicitation, et sur la seule demande du duc d'Aiguillon, Marmontel obtint la place d'historiographe de France, vacante par la mort de Duclos. Six ans après il donna *les Incas*.

De son aveu, l'ambition de marcher sur les traces de Quinault le séduisit de bonne heure. Dans le temps où elle le dominait le plus, 1751, M. de Bernage, prévôt des marchands, lui avait proposé de travailler avec Rameau à un divertissement pour la naissance du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI. Il fit avec le même artiste d'autres actes détachés. Dans la suite, voulant adoucir la triste position de Grétry, il composa pour lui plusieurs opéras-comiques qui eurent du succès.

Il fit plus tard plusieurs autres publications en prose, parmi lesquelles se distinguent le discours intitulé : *De l'Autorité de l'usage sur la langue*, et un *Cours de littérature*.

A la mort de d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Marmontel lui succéda ; il obtint aussi la place d'historiographe des bâtiments et la chaire d'histoire au Lycée ; mais les leçons y furent données par M. D.-J. Garot, son adjoint.

Marié, depuis 1777, avec une jeune nièce de l'abbé Morellet, ses jours s'écoulaient au milieu des douceurs de l'hymen et de l'amitié, quand la révolution française arriva. Il se présenta pour la députation aux états-généraux, mais le fameux Sieyes, son compétiteur, l'emporta sur lui. Aux approches de la journée du 10 août, Marmontel s'éloigna de la capitale ; il vécut quelque temps aux environs d'Evreux, puis auprès de Gaillon, au village d'Abbeville, où il acquit une humble habitation. Là, pour instruire ses enfants, il composait un cours élémentaire ; pour les récréer, il leur racontait les événements

de sa jeunesse. Tel fut l'emploi de son temps jusqu'au mois d'avril 1797, époque où ses concitoyens le nommèrent député au conseil des Cinq-Cents. Le 18 fructidor termina sa carrière politique. De retour dans son asile champêtre, il chercha comme autrefois, dans la vigueur de sa jeunesse, à faire par le travail une diversion à ses peines. Le 31 décembre 1799, il mourut d'apoplexie, et fut enterré dans son jardin. Aux dons de l'esprit, il joignait les agréments extérieurs : sa taille était élevée, sa physionomie belle et d'une expression imposante ; mais on assure que sa conversation n'avait rien du charme de ses écrits.

MASSIEU (JEAN).

Massieu (Jean), sourd-muet, élève de l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de l'Espée, est né en 1772, à Semens, près de Cardillac, dans le département de la Gironde, de parents très-pauvres, qui, par une fatalité singulière, comptaient six sourds-muets dans leur famille. Le jeune Massieu, employé aux travaux de la campagne, eut le bonheur, par l'entremise d'un citoyen bienfaisant de la contrée, de faire la connaissance de l'immortel abbé Sicard.

Cet habile maître, alors attaché à l'institution de Bordeaux, s'intéresse à son sort, l'emmène avec lui dans cette

ville, et lui trouve des dispositions assez heureuses pour mériter qu'il lui consacre tous ses soins. Il a composé pour Massieu son *Cours d'instruction pour un sourd-muet.*

Appelé à Paris pour remplacer l'abbé de l'Espée, Sicard vit les soins qu'il avait donnés à son élève récompensés par un décret de l'Assemblée constituante, qui conférait à Massieu le titre de premier répétiteur des sourds-muets de Paris. C'est dans l'ouvrage que nous avons cité qu'on pourra prendre connaissance des longues et patientes leçons du maître, des progrès lents, mais assurés, de l'élève. On y verra que les idées les plus abstraites ne lui ont pas été étrangères.

Grammaire générale, génie des langues mathématiques, philosophie, il a tout étudié, et presque tout défini avec autant de justesse que de sagacité. Son application était soutenue et sa pénétration vive ; il avait l'insouciance et l'abandon d'un enfant, ses mœurs étaient simples ; on n'avait à lui reprocher qu'une légère brusquerie, qui même n'était pas dépourvue d'un certain agrément. Massieu était bon et reconnaissant. Ses parents, ses maîtres et sa mère surtout ont été les objets les plus constants de son affection. Ces objets chéris lui ont inspiré une foule de pensées qui partent de l'âme, et qui sont en même temps la preuve d'un esprit juste et profond, telles que ces deux-ci entre autres : *La reconnaissance est la mémoire du cœur;* DONNER A SES PARENTS, C'EST RENDRE.

Pour exprimer combien ses parents avaient été affligés

lorsque dans son enfance il se cassa une jambe, ils *pleuraient*, disait-il, *comme quand il pleut à verse*. A une séance publique de l'institution de Paris, une dame lui faisait entendre que la Providence est une bonne mère : Massieu lui répondit sur-le-champ : *La mère se tient auprès de ses enfants, tandis que la Providence se tient auprès de tous les êtres.*

Parmi un grand nombre de définitions toutes pleines de sens et d'esprit, nous citerons celles-ci : *L'espérance est la fleur du bonheur; l'éternité est un jour sans hier ni lendemain.*

Interrogé, en 1815, sur le meilleur des gouvernements, il répondit sans hésiter : *C'est le gouvernement paternel.*

Voici comment il définit les sourds-muets : *Un sourd-muet est un homme qui manque du sens de l'ouïe, qui écoute avec les yeux, qui parle avec les doigts.*

Cet homme de bien est mort sans fortune, dans un âge encore peu avancé.

MASSON (Jean-Papire).

Les ouvrages de Masson se trouvent aujourd'hui relégués parmi les volumes oubliés dans quelque coin poudreux de nos bibliothèques; cependant il jouit autrefois d'une grande réputation comme historien. Il naquit à Saint-Germain-

Laval, bourg du Forez, en 1544. Sa mère, restée veuve de bonne heure, fit donner une assez bonne éducation à ses enfants. Papire, confié aux soins d'un oncle chanoine de Saint-Etienne, acheva ses études au collége de Billom, dirigé par les Jésuites.

Ayant formé le dessein d'entrer dans cette Société, il se rendit à Rome, avec un de ses condisciples qui se sentait la même vocation, et ils y prirent l'habit le même jour. Papire se fit bientôt connaître d'une manière avantageuse, et il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre d'un cardinal, en présence du sacré collége. Il enseigna ensuite à Naples pendant deux ans. De retour en France, il professa les humanités et la philosophie à Tournon, puis à Paris.

Il céda aux sollicitations qui lui furent faites de sortir de la Société, pour occuper une chaire au collége du Plessis; mais dans le discours d'ouverture de ses leçons, loin de se livrer, comme on s'y attendait, à la censure de ses confrères, il en fit l'éloge le plus complet.

Il renonça en 1570 à l'enseignement, pour s'appliquer à l'étude du droit et suivre à Angers les leçons de Fr. Baudouin. A son retour, le chancelier de Chiverny lui confia la garde de sa riche bibliothèque, où il trouva toutes les ressources nécessaires pour se livrer à l'histoire. Masson se fit recevoir avocat au Parlement en 1576; il plaida une seule cause qu'il gagna, et renonça au barreau. Il fut nommé référendaire de la chancellerie, et ensuite substitut du procureur général, place qu'il remplit avec

honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 9 janvier 1611. Il fut enterré dans l'église des Billettes, où l'on voyait son épitaphe composée par lui-même. Papire Masson était d'un caractère gai, serviable, et il se montrait plus généreux que sa fortune ne le lui permettait. Il eut une dispute très-vive avec Fr. Hotman, au sujet de l'ouvrage intitulé *Franco-Gallia*, dont les principes lui parurent dangereux.

MÉZERAY.

Mézeray (François-Eudes), historien célèbre, naquit en 1610, près d'Argentan, dans le village de Rye, où sa mémoire s'est si bien conservée, qu'on y montre encore un arbre qui, selon la tradition, fut planté par lui. Son père, qui avait quelque instruction, lui fit faire des études dans l'université de Caen. Son inclination parut d'abord se diriger vers la poésie, à laquelle il renonça bientôt par l'avis, alors imposant, du rimeur Des Iveteaux, qui lui fit obtenir un brevet de commissaire des guerres. Dégoûté d'un emploi auquel on peut croire qu'il n'était pas très-propre, il revint à Paris. C'est alors qu'il eut la ridicule faiblesse de se faire nommer *de Mézeray*, pour relever son nom en lui donnant une apparence de noblesse dont il n'avait que faire.

Le dessein d'acquérir à la fois la célébrité d'un bel esprit et d'un homme versé dans la politique lui suggéra quelques écrits satiriques sur les affaires du temps. La critique du présent, toujours si facile, le porta heureusement à rechercher dans les siècles passés des objets de comparaison, et il prit le goût des études historiques. L'ardeur du travail l'emporta trop loin, il tomba dangereusement malade. Le cardinal de Richelieu sut qu'au collége Sainte-Barbe demeurait un jeune homme de grande espérance, que son goût pour l'étude avait réduit presque à l'extrémité. Il lui envoya deux cents écus, avec assurance de sa protection. Cette libéralité si bien placée pouvait cependant ne faire un jour de Mézeray qu'un historiographe de France, trop attaché à ses maîtres pour rendre hommage à la vérité; mais ce titre dont il fut revêtu plus tard n'empêcha pas qu'il ne se crût appelé à être historien, en écrivant avec une indépendance qui était trop dans son caractère pour être dominée.

Le premier volume de sa grande Histoire de France ne tarda pas à paraître. L'auteur avait senti que son livre aurait plus de faveur dans le public s'il était accompagné de gravures, accessoire assez inutile, mais qui alors, comme aujourd'hui, faisait vendre un livre sans le rendre meilleur : il tira de la *France métallique* par Jacques Bie, fameux graveur, des portraits de rois, de reines, et quantité de médailles vraies ou fausses. Tous

les portraits, dont rien ne prouve la ressemblance, furent reçus pour authentiques.

Le succès de Mézeray surpassa son espérance, et les historiens qui l'avaient précédé tombèrent presque dans l'oubli. Les savants, jaloux d'une réputation nouvelle acquise aux dépens des anciens, dont Mézeray parlait fort légèrement, prirent le parti de ses rivaux, qui n'étaient que de faibles compilateurs. Leurs efforts furent vains : Mézeray l'emporta. A ce grand travail succédèrent quelques pamphlets contre Mazarin. Revenu à ses livres, et cédant aux conseils de ses amis, il commença l'abrégé de sa grande Histoire, et y travailla pendant dix ans. La première édition mit le sceau à sa réputation. Appliqué surtout à plaire par la manière de présenter les faits et de les peindre, il se croyait assez supérieur aux autres historiens pour se dispenser de faire de laborieuses recherches. La manière dont il envisageait, dans son Histoire, l'origine des impôts et de la gabelle, déplut fort à Colbert, qui lui fit témoigner son mécontentement par l'académicien Perrault, en lui faisant entendre que sa pension de 4,000 livres pourrait bien être suspendue.

Le mécontentement du premier ministre fut un peu calmé par la promesse que donna Mézeray de retoucher le passage dont on se plaignait. Les corrections furent faites avec tant de parcimonie, qu'elles ne produisirent pas de grands changements : le contrôleur général, se croyant joué, retrancha la moitié de sa pension. Mé-

zeray était encore fort riche de ce qu'il avait retiré de ses ouvrages, mais son caractère indépendant ne s'imposa aucune retenue dans ses plaintes. Sa pension fut donc supprimée en entier. Mézeray déclara alors de dépit qu'il n'écrivait plus. Il remplaça à l'académie Voiture, dont il n'avait ni la grâce ni l'élégance. Sa négligence dans ses habits et sur sa personne devint si choquante, qu'un jour des archers s'assurèrent de lui, l'ayant pris pour un vagabond. La méprise lui plut. Une de ses manies était de travailler, en plein midi, avec des flambeaux. De peur que cette singularité ne ressortît pas assez, il ne manquait pas de reconduire jusqu'à la porte de la rue, une lumière à la main, ceux qui lui rendaient visite. On cite encore d'autres traits du même genre, qui peuvent avoir été inventés pour faire rire aux dépens de Mézeray, et qui n'ont rien au surplus d'assez piquant pour être rapportés.

Dans les dernières années de sa vie, il forma une liaison fort intime avec un cabaretier de La Chapelle, près Saint-Denis, dont il avait fait la connaissance en se promenant autour de Paris. Une humeur enjouée, de la franchise, du bon vin, séduisirent notre historien au point qu'il préférait la société du cabaretier Lefaucheur, à celle des beaux esprits qui recherchaient l'académicien.

Du reste, ses journées se passaient à La Chapelle, et son testament offrit un témoignage irrécusable d'une amitié si étrange : il institua Lefaucheur légataire uni-

versel de tout ce qu'il avait acquis par ses ouvrages.

Mézeray mourut le 10 juillet 1683. On pensait, d'après l'opinion que lui-même avait voulu accréditer, qu'il laissait des manuscrits très-précieux ; mais il ne laissa que quelques morceaux d'une faible importance.

Sa grande réputation ne lui a pas survécu longtemps : aujourd'hui les lecteurs lui font défaut. Il manque en effet d'exactitude ; son style est dur et inégal, ses transitions sont rarement heureuses et refroidissent les narrations. « Mais on sent, dit l'immortel d'Aguesseau, de » la force, du nerf dans sa manière. Si sa diction n'est » pas pure, il sait du moins penser noblement ; ses ré- » flexions sont courtes et sensées ; ses expressions quel- » quefois grossières, mais énergiques, et son Histoire » est semée de traits qui pourraient faire honneur aux » meilleurs historiens de l'antiquité. »

Mézeray sut toujours conserver une grande indépendance. Ce n'est pas seulement en traitant des impôts et de leur origine qu'il s'exposait à déplaire au pouvoir, il est, selon Bayle, celui de tous les historiens qui flatte le plus le peuple contre la cour. Il se fait un plaisir de flétrir tous les courtisans, qu'il appelle les sangsues des malheureux. On peut croire qu'il était de ces esprits que les troubles de la Fronde avaient amenés à espérer de grands changements dans la constitution de la France ; mais bien des années devaient s'écouler encore avant l'accomplissement de ses vœux.



MENZIKOFF.



La naissance de Menzikoff est encore couverte d'un voile que les historiens ne sont pas parvenus à lever entièrement. On sait cependant qu'il naquit en 1674. Les uns disent qu'il était fils d'un valet-de-chambre, les autres d'un pâtissier. Quoi qu'il en soit, il plut à Pierre le Grand par sa physionomie ouverte, par la vivacité de ses reparties et par quelques bouffonneries. Ce prince lui fit donner des maîtres; il se forma aux affaires et se rendit

bientôt nécessaire à l'empereur. Comme Pierre, il fut cruel, surtout dans le massacre des Strélitz. « Rien ne peut » être comparé, dit un historien moderne, à ce qui se » passa alors dans la capitale de l'empire russe. Chez les » peuples civilisés ou chez les nations sauvages, dans les » annales de l'antiquité ou dans celles des temps moder- » nes, jamais on ne vit un souverain ordonner, préparer » et exécuter lui-même, ou par ses séides, les plus cruel- » les tortures, être présent à tous les supplices, et obliger » sa cour à y assister comme lui ; faire tomber lui-même cinq têtes le premier jour, en immoler un plus grand » nombre le lendemain, et continuer pendant plus d'un » mois avec cette progression de barbarie et de cruauté. » Menzikoff se fit remarquer dans ces exécutions, et il se glorifiait d'avoir abattu plus adroitement que les autres un plus grand nombre de têtes rebelles.

Menzikoff vit alors augmenter rapidement sa fortune ; et après s'être couvert de gloire au siége de Schlusse-bourg, il en fut établi gouverneur en 1702. L'année suivante il assista au siége de Nieuzehauts, petite ville sur les ruines de laquelle est élevé Saint-Pétersbourg. De nouveaux services et une fidélité éprouvée lui méritèrent de nouvelles faveurs. En 1704 il fut élevé au rang de général-major, décoré du titre de prince et gouverneur de l'Ingrie. Il commandait en 1706 à Posen, et il défit les Suédois en bataille rangée près de Kalisch. Toute l'artillerie et les munitions devinrent la proie des Russes victorieux. Menzikoff contribua au succès que le tzar obtint

l'année suivante sur le Boristhène, et fut détaché ensuite avec un corps de cavalerie dans l'Ukraine, où il eut encore différents avantages. Il commanda l'aile gauche à Pultawa, et il eut trois chevaux tués sous lui dans la mêlée. Après la victoire, s'étant mis à la poursuite des fuyards, il força un général suédois à capituler avec son corps d'armée.

Menzikoff, qui avait toujours vécu avec une grande simplicité, ne tarda pas à étaler un faste inconnu en Russie. Il se fit construire un superbe palais, augmenta le nombre de ses domestiques, et donna des fêtes somptueuses. On prétend qu'il était devenu si riche qu'il pouvait aller de Courlande en Perse sans cesser de coucher sur ses terres. On conçoit que pour acquérir une si grande fortune, il avait dû commettre un grand nombre d'exactions ; mais le tzar les lui pardonnait à cause de ses services, ou bien il se contentait de lui appliquer quelques coups de canne, ou quelques amendes dont il lui faisait ensuite la remise en lui demandant pardon de sa colère.

Après la mort de Pierre le Grand, Menzikoff se hâta de faire reconnaître impératrice Catherine, et, sous le nom de cette princesse, il eut tout le pouvoir.

L'heureux favori était trop enivré de sa puissance pour ne pas en abuser; mais ses ennemis étaient forcés de dévorer en secret leur colère et d'attendre du temps la vengeance.

Catherine, en mourant, désigna pour lui succéder le fils d'Alexis, qui prit le nom de Pierre II, et par un article de

son testament, elle lui ordonna d'épouser la fille de Menzikoff. Ce prince, trop jeune pour gouverner lui-même, était confié à un conseil de régence qui ne s'assembla que pour ratifier la volonté dernière de Catherine. Le tzar fut remis entre les mains de Menzikoff, qui le logea dans son propre palais et lui fiança sa fille; mais ce fut là le terme de sa prospérité. L'empereur ne se sentait que de la répugnance pour la fille du favori, et il commençait à s'impatienter de son insolente tutelle. Dolgorouski sut prendre sur un souverain de son âge un ascendant auquel Menzikoff ne put résister. Au retour de sa maison de plaisance, où il était allé faire bénir une chapelle, il fut mis aux arrêts, puis exilé à Rimbourg. Persuadé que s'il est privé de ses emplois, il conservera du moins ses richesses et ses honneurs, il part avec sa famille, insultant encore ses ennemis par un faste digne d'un souverain; mais à peine est-il arrivé à quelques lieues de Saint-Pétersbourg, que des émissaires de l'empereur lui demandent le cordon de ses ordres; on le fait descendre de sa voiture et monter sur une misérable charrette, en lui annonçant que tous ses biens sont confisqués; quelques jours après il est condamné à passer sa vie dans les neiges de la Sibérie. Toute sa famille le suivit sur cette terre de douleurs. Sa femme devint aveugle à force de verser des larmes, et mourut avant d'arriver. Sa fille aînée, attaquée de la petite vérole, expira dans ses bras au bout de six mois. Elle fut inhumée dans un oratoire qu'il avait fait construire; il marqua la place où il voulait être enterré auprès d'elle, et il ne

tarda pas à l'occuper. La grande âme de Menzikoff, dit Lévesque, se montra dans sa disgrâce : étranger au monde entier après en avoir gouverné une partie, il se suffit à lui-même parce qu'il devint sage. On lui avait laissé 10 roubles ou 50 francs par jour pour sa subsistance. Des épargnes qu'il faisait sur cette somme, il bâtit une église à laquelle il travailla lui-même comme charpentier.

Il fut frappé d'apoplexie le 2 novembre 1729, après avoir donné au monde une nouvelle preuve de cette vérité, qu'il est plus aisé de supporter les disgrâces de la fortune que ses faveurs. « Il mourut, dit Duclos, de la maladie des ministres disgraciés, laissant à ses pareils une leçon inutile, parce qu'ils ne la suivent que quand ils ne peuvent plus en faire usage. » Les cruelles épreuves auxquelles il était soumis lui avaient inspiré de la piété, et cet heureux changement lui fut d'un grand secours pour les supporter.

Les deux enfants qui lui restaient eurent un peu plus de liberté après sa mort, et on leur permit quelquefois d'aller à l'église le dimanche pour assister à l'office. Un jour que sa fille en revenait, elle s'entendit appeler par Dolgorouski, qui avait causé le malheur de sa famille, et qui était lui-même exilé par suite d'une intrigue de cour. Cette révolution fit bientôt revenir à Moscou les enfants de Menzikoff. Son fils y fut capitaine des gardes, et sa fille dame d'honneur de l'impératrice Anne. Elle fut mariée avantageusement, ayant pour dot les sommes que son

père avait placées sur les banques de Venise et d'Amsterdam.

Les ennemis de Menzikoff n'avaient pu retirer ces sommes; les directeurs de ces banques répondirent qu'ils ne les donneraient pas tant que le propriétaire serait dans les fers.

MOREAU DE LA ROCHETTE (FRANÇOIS-THOMAS).

Moreau est un exemple de ce que peut le génie accompagné d'une volonté forte et persévérante. Il était né en 20, à Rigni-le-Feron, département de l'Aube. Devenu directeur des fermes du roi à Melun, il acheta un domaine d'un revenu presque nul, quoique assez étendu, à cause de sa stérilité, qui lui avait fait donner le nom de la *Rochette.* Il s'y trouvait une espèce de cabane, qui fut transformée en un petit corps de ferme. Dès que ses occupations ne le retenaient plus à Melun, Moreau courait à la Rochette, il y passait la nuit, méditant ses plans d'amélioration, et donnant ses ordres pour les travaux du lendemain. La plupart des terres n'étaient que des friches arides; il commença par faire valoir ce qui était en culture. Des labours mieux dirigés, des engrais distribués à propos lui donnèrent de meilleures récoltes. Insensiblement la culture s'augmenta, et des essais de pépinières réussirent

qu'ils ont versé, et tant de savants dont les théories spéculatives sont restées sans résultat, mourut à sa terre le 20 juillet 1791.



MURAT (JOACHIM, roi de Naples).



Murat était fils d'un aubergiste de la Bastide, près Cahors, département du Lot. Son père l'envoya à Toulouse pour faire ses études, qu'il abandonna bientôt par dissipation. De retour dans la maison paternelle, il y fit le service de domestique, jusqu'à ce qu'il s'enrôlât dans les chasseurs des Ardennes. Ayant déserté par suite de son in-

conduite, peu de temps après, il vint à Paris, où il eut à souffrir toute espèce de privations, et il entra chez un restaurateur en qualité de garçon de salle. Là, il se fit remarquer par sa bonne tenue et son activité. Enfin, son père lui envoya quelques secours, qui le mirent à même d'être reçu dans la garde constitutionnelle de Louis XVI.

Lorsque ce corps fut licencié, Murat fut nommé sous-lieutenant dans le 11e régiment de chasseurs à cheval. Il montra des opinions très-exaltées, et obtint un avancement rapide ; il devint en peu de temps lieutenant-colonel. Il était grand partisan de Marat, dont il voulut prendre le nom à la mort de ce tribun du peuple. Après le 9 thermidor, il fut destitué comme terroriste, et se trouva à peu près sans ressource dans Paris. Peu après, une révolution vint changer sa position ; il fut réintégré le 13 vendémiaire, et défendit, sous les ordres de Buonaparte, la Convention contre les Parisiens. Murat s'attacha à son nouveau général ; il montra beaucoup d'intelligence et de bravoure à la campagne d'Italie, au commencement de laquelle il devint aide de camp. De retour à l'armée, après avoir rempli avec succès quelques missions diplomatiques, il se fit distinguer, et aspira dès lors aux plus hautes dignités. Au mois de mars 1798, il réunit la Valteline à la république Cisalpine. Après la paix de Campo-Formio, il se rendit à Rastadt un peu avant Buonaparte. Envoyé à Berne avec Berthier, il marcha contre les insurgés de Marino, Albona et Castallo, en tua un grand nombre, et fit arrêter plusieurs prélats soupçonnés d'être ennemis des Français.

Lors de l'expédition d'Égypte, il voulut suivre Buonaparte, qu'il ne quitta plus. Il se distingua dans cette expédition, notamment au Mont-Thabor, où, par des charges brillantes, il acheva de disperser l'armée turque, et gagna le titre de général de division.

De retour en France avec Buonaparte, il lui fut d'un grand secours, lorsqu'à Saint-Cloud celui-ci changea la forme du *gouvernement* et s'empara du pouvoir. Ce fut Murat, qui, à la tête de soixante grenadiers, dispersa le conseil des Cinq-Cents. Il fut alors nommé commandant de la garde consulaire, et il jouit d'une faveur sans bornes auprès du premier consul, dont il épousa la sœur Caroline. Il fut employé comme lieutenant de Buonaparte à l'armée de réserve; il entra le premier à Milan, occupa Plaisance, et commanda la cavalerie à la bataille de Marengo.

L'année suivante (1801), il commanda l'armée d'observation. Ensuite, il gouverna la république Cisalpine, avec le titre de général. Il se rendit à la *consulta* de Lyon, à la suite de laquelle il installa les nouvelles autorités. Nommé gouverneur de Paris en 1804, avec le titre de général en chef, il dirigea la force militaire quand Buonaparte voulut se faire proclamer empereur. Peu de temps après, Murat fut élevé au rang de maréchal d'empire, et l'année suivante à la dignité de prince et de grand amiral.

En 1806, il conduisit la cavalerie de réserve en Souabe, et lors de la prise d'Ulm, et de la capitulation de Mack, il poursuivit vivement les Autrichiens, qui cherchaient à

se retirer en Bohême, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand. Il força le corps du général Wernech, et fit son entrée à Vienne le 11 novembre : il marcha contre les Russes en Moravie, et contribua à la victoire d'Austerlitz.

Nommé grand-duc de Berg, il se donna un extérieur de souverain. Il fit les deux campagnes suivantes ; il prit part à la bataille d'Iéna, et commanda la cavalerie à Eylau et à Friedland. Toujours prêt à seconder les entreprises de Buonaparte, il fondit avec une armée sur l'Espagne, au mois d'avril 1803, et ajoutant aux divisions qui existaient déjà dans la famille royale, à force de ruses et de violences, il la força de partir pour Bayonne, et la livra à Buonaparte, qui l'y attendait.

Le peuple de Madrid se soulève, et Murat ordonne un massacre qui dure plusieurs jours. Il voulait pourtant être roi de ce pays, et son ambition donna de l'ombrage à Napoléon, qui fit monter son frère Joseph sur le trône d'Espagne. Cependant, vaincu par les sollicitations de sa sœur Caroline, qui brûlait d'être reine, l'empereur investit Murat de la royauté de Naples, le 1er août 1808. Il sut s'insinuer dans les esprits, et frappa les habitants par son grand faste et son air martial. Il aimait la pompe, les cavalcades et les cérémonies brillantes. Il affecta une grande modération et une grande bienveillance, travaillant à s'attacher la noblesse et le peuple par une condescendance égale pour les préjugés de ces deux classes. Il montra même de la partialité en faveur des nationaux au préjudice des Français. Enfin, il ne négligea rien pour se concilier l'esprit

public ; cependant ses tentatives sur la Sicile échouèrent complétement.

Joachim Napoléon (c'était le nom qu'il portait) régnait paisiblement depuis quatre ans, quand la gigantesque invasion de la Russie le ramena sous les drapeaux du maître. Commandant en chef de la cavalerie, il eut part à toutes les affaires qui précédèrent la prise de Moscou. Il commanda un corps séparé vers Kalouga, où il obtint quelques succès; mais ensuite il essuya de grands désastres, et se sentit accablé de tout le poids du commandement, lorsqu'en partant l'empereur le chargea du soin de la désastreuse retraite depuis Smolensk jusqu'à Wilna. Tout à coup il abandonna lui-même l'armée pour courir à Naples soutenir un trône qui allait s'écrouler sous les débris de l'empire français. A cette époque il fit des démarches pour se réunir à l'Autriche; cependant les commencements de la campagne de 1813 ayant été favorables à Napoléon, Murat parut de nouveau à l'armée, mais avec moins d'éclat et comme forcé de s'y montrer. Après la défaite de Leipsig, il retourna dans ses états avec l'intention de se soustraire à la domination de la France et d'embrasser le parti de ses ennemis. Cette détermination lui fut suggérée par Fouché, alors éloigné du ministère et relégué en Italie. Il ouvrit ses ports aux Anglais et renoua les négociations qui avaient été interrompues. On consentit à lui laisser son royaume à condition qu'il marcherait contre son bienfaiteur. Il s'engagea à fournir aux confédérés un corps de trente mille hommes, et à donner des in-

demnités au roi de Sicile. Il se mit en marche le 6 février pour Reggio, et arriva sous les murs de Plaisance. A son approche, l'armée française fut forcée de se replier sur l'Adige et de se tenir sur la défensive. Mais sa conduite paraît douteuse ; les alliés le soupçonnent, et bientôt leur défiance se tourne en certitude. Jamais position ne fut plus critique : il avait à craindre le ressentiment des confédérés et la colère de l'empereur. Napoléon, qui venait d'obtenir des succès inattendus en Champagne, le traitait d'un ton de maître et le menaçait de son ressentiment : « Je suppose, lui écrivait-il, que vous n'êtes pas de ceux » qui pensent que le lion est mort ; si vous faisiez ce cal- » cul, il serait faux..... Vous m'avez fait tout le mal que » vous pouviez me faire depuis votre départ de Wilna. Le » titre de roi vous a tourné la tête ; si vous désirez le con- » server, conduisez-vous bien. » Murat avoua que la nécessité seule l'avait forcé de se joindre aux alliés, mais jura que jamais son armée ne combattrait les Français. Sa duplicité n'échappa pas aux généraux alliés ; ils virent qu'il voulait s'emparer de l'Italie jusqu'au Pô, et se ranger du côté du plus fort.

Cependant la puissance de Napoléon s'écroula, et les Bourbons furent ramenés en France. Au congrès de Vienne, toutes les branches de la maison de Bourbon se prononcèrent contre la reconnaissance du roi Joachim. Le roi de Sicile refusait toute espèce d'indemnité pour le royaume de Naples. Menacé des mêmes revers que son beau-frère relégué à l'île d'Elbe. Joachim vit que leur

forcé et leur salut à tous deux dépendaient de leur union. Il renoua ses liaisons secrètes avec Napoléon, et se déclara le chef des *Carbonarii* Il cherchait à obtenir l'autorisation de faire passer une armée de quatre-vingt mille hommes à travers l'Italie : elle lui fut refusée; mais tout à coup il apprend le retour de l'île d'Elbe. Murat se déclare hautement pour Napoléon : il ordonne l'organisation des gardes nationales, déclare sa femme régente, diminue les impôts d'un tiers, et part avec son armée qu'il veut conduire *à de grandes destinées*. Il se dirige sur Bologne, Reggio, Modène, où il fait son entrée, tandis qu'une de ses divisions s'empare de Florence. Les monarques effrayés lui promettent la conservation de son trône s'il veut se réunir à eux. *Il est trop tard*, dit-il; *l'Italie veut être libre, et elle le sera.*

Les Autrichiens reçoivent des renforts; Parme, Modène, Reggio sont repris, ainsi que Florence ; le moral des troupes de Murat est ébranlé ; son armée n'a bientôt plus ni ressort, ni consistance. Il croit néanmoins faire face au danger : il appelle les Italiens au secours de la *patrie en danger*, et convoque à Rome, pour le 8 mai, les députés de toutes les villes à une assemblée nationale. Mais, au lieu de secours, Napoléon lui envoie un ministre plénipotentiaire pour lui donner des leçons de tactique.

Joachim demande aux alliés un armistice qui lui est refusé. Poussé par les Autrichiens, il continue sa retraite vers Naples. Enfin, le 2 mai, les deux armées se mesurèrent devant Valentino. Murat fut repoussé avec l'élite de

ses troupes. Le lendemain sa défaite fut complète à Macerata : caisse militaire, bagages, artillerie, tout devint la proie du vainqueur.

Sans cesse harcelé sur ses flancs et attaqué sur ses derrières, Murat vit son armée se dissoudre entièrement à son entrée dans la Pouille. Suivi de quelques Français, de Lombards et de Corses, il marcha le long des côtes de l'Abbruzze. Le 18 mai on apprit à Naples toute l'étendue de ce revers par l'arrivée de quinze mille fuyards et d'un grand nombre de blessés. Le lendemain, à la chute du jour, Murat entra dans sa capitale, à cheval, au galop, suivi de quatre lanciers seulement. Il se présenta ainsi, pâle et défait, devant sa femme : « Madame, lui dit-il, je n'ai pu mourir ! »

Le lendemain il fuit seul, à cheval, vêtu d'un frac gris, sans aucune décoration; arrive sur la plage, se jette dans une barque et se dirige vers l'île d'Ischia. Il rencontre sur une autre barque quelques officiers de son état-major, avec lesquels il débarque le 25 mai, à dix heures du soir, sur le rivage de Cannes. Aussitôt il expédie un courrier à Paris, où la nouvelle de son détrônement fit une vive sensation. Frappé d'un si funeste présage, Napoléon interdit à Murat l'accès de Paris, et l'exile entre Sisteron et Grenoble.

Murat vivait incognito et presque ignoré à Plaisances, maison de campagne près de Toulon, lorsqu'il apprit le désastre de Waterloo. Ce fut pour lui un coup de foudre; sa fortune était brisée sans retour. Ne voyant plus de

sûreté pour sa personne, il envoie un de ses officiers à l'amiral anglais Exmouth, pour lui demander à passer en Angleterre. L'amiral consent à le recevoir, mais sans lui faire aucune promesse quant à sa destination ultérieure. Murat redoute le sort de son beau-frère, prisonnier sur *le Bellérophon*. Après avoir erré dans les cantons montueux des environs de Toulon, obligé de changer de gîte à chaque instant, et de se nourrir d'un pain grossier, il se jette furtivement, le 22 août, sur une frêle embarcation, avec trois compagnons fidèles, pour gagner l'île de Corse, où l'appelaient ungrand nombre de ses partisans. Il allait être submergé par une affreuse tempête, lorsqu'il rencontra *la Balancelle*, qui sert de messager entre la France et la Corse. Il y est reçu, et à peine a-t-il quitté son bateau, qu'il le voit s'engloutir

Débarqué à Bastia, il se rend au bourg de Viscovato, dans la maison de Colona-Cecaldi, qui devient en peu de jours la résidence d'une cour et le quartier général d'une armée. Cependant les complots des royalistes le forcent de se retirer à Ajaccio, qui tenait encore pour Napoléon. Il fut reçu aux acclamations du peuple et aux cris de *vive le roi Joachim !* On le presse de se faire proclamer roi de Corse ; mais espérant le rétablissement de son trône de Naples, il dédaigna la souveraineté précaire d'une petite île.

On faisait épier toutes ses démarches. Il était sur le point de mettre à la voile, lorsqu'un aide de camp vint lui communiquer la décision de l'Autriche, qui lui dé-

fendait de se donner le titre de roi, lui ordonnant de prendre celui de comte Lipano, que sa femme s'était choisi, l'autorisant à résider en Moravie, en Bohême ou en Autriche, à condition de se soumettre aux lois, et de ne pas quitter sa résidence sans le consentement de l'empereur. « Ainsi, s'écrie-t-il, on m'offre une prison pour asile ! De la prison à la tombe il n'y a qu'un pas ! C'est trop tard, le dé en est jeté !.... » Le même jour il s'embarqua avec deux cent cinquante des plus braves de l'île. Il se proposait de débarquer aux environs de Salerne, de réunir sous ses drapeaux les soldats et les officiers de son armée, et de marcher vers Naples par Avellino ; mais une tempête dispersa ses compagnons, il fut jeté dans le golfe de Sainte-Euphémie, où une seule barque vint le rejoindre, et il débarqua avec trente hommes sur la plage de Pizzo.

Il fait de vains efforts pour soulever le pays. Les habitants prennent les armes et font feu sur la troupe. Les deux bâtiments s'éloignent. Murat court à un bateau pêcheur, mais tandis qu'il s'efforce de le mettre à flot, il est entouré, pris, maltraité par le peuple, et traîné prisonnier au château de Pizzo.

Les ministres de Ferdinand, roi de Naples, le livrèrent à une commission militaire qui prononça la peine de mort... : Lorsqu'il connut son arrêt, sa fermeté l'abandonna. On dit qu'il versa des pleurs en s'écriant : « Je suis Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles ! » Le 13 octobre, après avoir écrit à sa femme, il est conduit dans une salle du château de Pizzo, devant douze soldats dis-

posés sur deux rangs. Là, il ne veut pas qu'on lui bande les yeux, voit charger les armes, se place comme pour mieux recevoir les coups, et dit aux soldats : « Sauvez le visage, visez au cœur ! » et il tombe mort, tenant dans ses mains les portraits de sa femme et de ses enfants. Son corps fut enterré sans pompe dans l'église de Pizzo. Il était âgé de quarante-huit ans, étant né le 25 mars 1771.

NEY.

Le maréchal Ney marche à la tête de ces hommes etonnants que font surgir les grandes commotions sociales, tels que les armées républicaines et impériales nous en ont tant montré. Aucun n'est plus que lui le fils de ses œuvres. Il naquit à Sarre-Louis, la même année que Napoléon, dont il devait être un jour un des premiers lieutenants, c'est-à-dire en 1769, le 10 janvier. Son père, pauvre tonnelier, ne put lui faire donner que fort peu d'éducation ; il avait eté soldat, il avait assisté à la bataille de Rosbach, et il en parlait sans cesse devant son fils, dont ces récits enflammaient l'imagination.

Le père du jeune Michel Ney désirait que son fils suivît une autre carrière que la sienne. M. Valette, notaire, offrit de le prendre dans son étude. Cette proposition fut acceptée, et l'on conserve encore avec respect, dans les

archives du notariat de Sarre-Louis, deux minutes écrites de la main du jeune Ney.

L'étude des lois convenait peu au caractère bouillant de Michel; il lui fallait une carrière où il y eût des dangers, de la gloire, quelque chose enfin à donner au hasard, et il déclara à son père qu'il voulait être soldat. Celui-ci, qui avait déjà un fils au service, chercha à détourner Michel de ses projets, et pour donner le change à l'activité d'esprit du jeune homme, il l'envoya travailler aux mines d'Apenweiler, qui étaient alors en pleine exploitation. Le mouvement qu'entraînaient ces travaux plut d'abord à Ney; mais bientôt ses idées dominantes revinrent l'assaillir, et il ne rêva plus que combats et champs de bataille. Ses parents essayèrent encore d'étouffer cette vocation, et lui firent accepter la surveillance des forges de *Salech*; cet emploi parut de son goût, il s'y livra avec ardeur, et le remplit avec beaucoup de zèle et d'intelligence pendant deux ans.

Cependant sa passion pour les armes se réveilla plus vive que jamais; il est vrai que les lieux qu'il habitait devaient lui donner un nouvel aliment. Presque toutes les villes du Rhin sont des places fortes et ont des garnisons; Ney ne pouvait donc aller nulle part sans rencontrer des soldats, des uniformes, sans être témoin de ces exercices, de ces mouvements auxquels il brûlait de se mêler, et qu'il se sentait l'instinct de commander. Ney ne put résister plus longtemps; il se démit de ses fonctions et se mit en route pour Metz, où se trouvait alors le régiment

de colonel-général hussards. Il hésita longtemps à faire ses adieux à ses parents, que sa résolution allait vivement chagriner; cependant la tendresse filiale l'emporta sur toute autre considération, il se détourna de sa route, et vint à Sarre-Louis prendre congé des auteurs de ses jours.

Plus tard, lorsque la fortune eut couronné son courage, il revint à Sarre-Louis : l'artillerie tonnait, les troupes se tenaient sous les armes, les habitants étaient accourus pour voir leur compatriote, dont ils étaient si fiers. Reconnaissant cette route, que vingt ans auparavant il avait faite à pied, le maréchal racontait avec émotion les premiers temps de sa vie aux officiers qui l'entouraient.

Arrivé à Metz le 1er février 1787, Ney, âgé de dix-huit ans, s'engagea dans le régiment de colonel-général, qui devint plus tard le 4e hussards. Il ne tarda pas à se concilier l'estime et l'affection de ses chefs, et comme il avait une belle écriture, on le fit travailler chez le quartier-maître.

Lorsque la révolution éclata, Ney était sous-officier : il parvint alors au grade de capitaine, fit, en cette qualité, les premières campagnes, fut aide de camp du général de La Marche, puis adjudant général sous les ordres de Kléber. Après avoir pris une part honorable à plusieurs combats, il s'empara de Pfortzheim, le 8 août 1796, et cette action lui mérita le grade de général de brigade. En 1797, au combat de Steimberg, son cheval s'étant abattu, il tomba entre les mains de l'ennemi. Hoche, qui avait

pour le général Ney la plus profonde estime, demanda son échange avec instance, et dès qu'il l'eut obtenu, le fit nommer général de division. Ce fut en cette qualité que Ney commanda, en 1798, la cavalerie de l'armée qui envahit la Suisse sous les ordres de Schaumbourg. Il se montra envers les habitants aussi généreux que le permettaient les circonstances, et s'acquit, l'année suivante, dans les mêmes contrées, une grande réputation sous les ordres de Masséna. Il passa, en 1800, à l'armée de Moreau, et contribua glorieusement aux victoires de Moeskirch et de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville, lorsque Bonaparte voulut soumettre entièrement la Suisse à son pouvoir, Ney fut envoyé dans cette contrée avec le titre de ministre plénipotentiaire. En 1804, il obtint le bâton de maréchal, et ce fut en cette qualité qu'il remporta, en 1805, dans la Souabe, la victoire qui lui fit donner le titre de duc d'Elchingen. Chargé d'occuper le Tyrol après la capitulation d'Ulm, il entra, le 7 novembre 1804, à Inspruck, avec le sixième corps de la grande armée, qu'il commanda l'année suivante contre les Prussiens. Après avoir concouru très-efficacement à la victoire d'Iéna, il parut devant Magdebourg, et, par un prodige inouï, il força, en moins de vingt-quatre heures, cette redoutable forteresse à capituler, quoiqu'elle fût défendue par une nombreuse garnison. Vainqueur à Thorn, à Friedland, et la guerre étant terminée de ce côté, le maréchal Ney fut transporté, avec son corps d'armée, des bords du Niémen à ceux de l'Ebre et du Tage ; il fut adjoint à Masséna, que

l'empereur avait chargé de la conquête du Portugal ; mais le prince d'Essling fut contraint d'abandonner le pays, et le maréchal Ney, qui commandait l'arrière-garde, montra dans cette retraite difficile autant de talent que de courage. En 1812, l'empereur l'appela auprès de lui et lui confia un commandement dans la campagne de Russie. Le centre marchait sous ses ordres à la terrible bataille de Mojaïsk, et ce fut là qu'il mérita le titre de prince de la Moskowa. Il s'est immortalisé par le génie qu'il déploya dans la désastreuse retraite où son corps périt presque tout entier. Napoléon, qui l'avait surnommé *le brave des braves*, le désigna alors, dans un de ses bulletins, comme ayant *l'âme trempée d'acier*. Ayant perdu la bataille de Dennevitz, où Bernadotte, devenu prince royal de Suède, lui enleva dix mille prisonniers et quatre-vingts pièces de canon, il tomba dans une sorte de disgrâce. Cependant il fut encore employé dans la belle et pénible campagne d'hiver, en 1814, et il se trouvait à Fontainebleau lorsque l'empereur apprit sa déchéance. Ney contribua beaucoup à le faire abdiquer, et fut un des premiers généraux qui se soumirent aux Bourbons. Louis XVIII lui conserva tous ses titres, toutes ses pensions, et le créa pair de France.

Lors du débarquement de l'empereur, le maréchal Ney sollicita du roi un commandement. D'abord il fut fidèle à son serment ; mais dans la nuit du 13 au 14 mars, ayant reçu des proclamations et des lettres de Napoléon, qui lui faisait de brillantes promesses et qui l'appelait encore *le*

brave des braves, sa vieille affection se réveilla, et il passa sous les drapeaux de celui qu'il était venu combattre. Après la bataille de Waterloo, où il fit des prodiges de valeur, il fut arrêté en Auvergne et traduit devant un conseil de guerre composé de maréchaux de France et de lieutenants généraux. Mais ce conseil s'étant déclaré incompétent, la Cour des pairs fut appelée à juger l'infortuné maréchal, qui fut condamné à mort, le 6 décembre 1815, à la majorité de 119 voix sur 160, et exécuté le lendemain matin par un peloton de vétérans, près de la grille du Luxembourg, en face de l'Observatoire.

NOLLET.

Nollet (l'abbé Jean-Antoine), l'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France le goût de la physique, naquit en 1700 à Pimbré, village du Noyonnais, de cultivateurs qui, voulant lui assurer les avantages d'une bonne éducation, l'envoyèrent faire ses études au collége de Beauvais. Après avoir achevé ses humanités, il vint à Paris suivre un cours de philosophie, et il se chargea en même temps de l'éducation du fils de Taibout, greffier de l'hôtel-de-ville. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais son goût l'entraînait vers les sciences, et il employait tous ses loisirs à travailler en émail, ou à répéter dans son petit laboratoire les expé-

riences de physique que ses maîtres lui avaient enseignées. Son application le fit connaître promptement ; et il fut admis en 1728 dans une société formée sous la protection du comte de Clermont, pour l'avancement des sciences.

Dufay, connu par l'accroissement qu'il donna au Jardin des Plantes, associa Nollet à ses recherches sur l'électricité, et Réaumur lui laissa bientôt la libre disposition de son laboratoire, où il trouva les moyens de satisfaire amplement sa curiosité. En 1734, il fit avec Dufay un voyage en Angleterre et en Hollande, pour jouir de la conversation des savants.

Revenu à Paris, de l'avis de ses amis il fit un cours de physique qui eut beaucoup de succès. L'Académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1739, et la même année il fut appelé à Turin, pour répéter ses belles expériences devant le duc de Savoie.

En 1742, il se rendit à Bordeaux; à la prière des physiciens de cette ville, pour faire un cours, auquel s'empressèrent d'assister tous les hommes remarquables par leur science. Nollet publia bientôt la première partie de ses leçons de physique.

C'était l'ouvrage le plus clair et le plus méthodique qui eût encore paru en ce genre ; les brillantes découvertes de Newton sur la lumière y étaient mises, pour la première fois, à la portée des esprits ordinaires.

Les succès qu'il obtint déterminèrent Nollet à le perfectionner et à y joindre le résultat de ses nouvelles expé-

riences sur l'électricité, branche qui devint dans la suite l'objet particulier de ses recherches. L'honneur qu'eut Nollet de faire un cours de physique à Versailles lui mérita la protection du dauphin.

On rapporte cependant qu'un homme en place à qui le dauphin l'avait adressé, accueillit froidement ses ouvrages ; et que lui ayant dit : « Je ne lis guère ces sortes de livres, » Nollet lui répondit : « Monsieur, je vais les laisser dans votre antichambre, il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit qui les liront. » En 1749, le roi l'envoya en Italie, pour recueillir des notions exactes sur l'état des sciences dans cette belle contrée. Il remplit cette mission en homme qui en appréciait l'importance, et en rapporta de nombreux manuscrits dont il fit part à l'Académie.

Après avoir été professeur au collége de Navarre, à La Fère et à Mézières, Nollet mourut au Louvre, où le roi lui avait accordé un logement.

Ce grand physicien était désintéressé et consacrait toute sa fortune, fruit de son travail, à soulager les malheureux et à aider ses pauvres parents, dont il ne rougit jamais.

PALISSY (Bernard de).

Ce paysan de Saintonge était vraiment un homme de génie. Il naquit le 16 avril 1499, dans le diocèse d'Agen, de parents si pauvres, qu'ils ne purent presque donner

aucun soin à son éducation. Il apprit cependant à lire et à écrire, et s'étant appliqué dans sa jeunesse à l'arpentage, on le chargea de quelques commissions qui lui procurèrent une sorte d'aisance. L'habitude de tracer des lignes et des figures géométriques lui inspira le goût du dessin, qu'il développa en copiant les ouvrages des grands maîtres de l'Italie. « L'on pensait en notre pays, dit-il, que j'étais plus savant en l'art de peindre que je n'étais. Je peignais des images. » On l'employa aussi à peindre des vitraux.

C'est avec ces talents qu'il voyagea depuis la mer de Flandre et des Pays-Bas et depuis la Bretagne jusqu'au Rhin. Dès lors ses vues sur la nature se développèrent.

La chimie était encore couverte de mystères, sans principes comme sans méthode ; il n'y avait point d'école, et c'étaient des apothicaires qui l'enseignaient.

Palissy pénétra jusque dans les antres de ces hommes qui prétendaient changer tous les corps en un métal précieux, et il n'y trouva que des charlatans tour à tour dupes et fripons. Il osa s'élever contre leurs sottises et leurs préjugés. Un philosophe étonna beaucoup, car Montaigne n'avait pas encore paru.

Palissy, fixé en Saintonge, est tout à coup emporté par le désir de faire de nouvelles découvertes ; il abandonne l'état de géomètre, de dessinateur, d'architecte, de peintre et de chimiste, qui assurait son existence et celle de sa famille. On le voit prendre des tessons de terre, les couvrir de ses drogues, et aller tantôt chez les potiers, tantôt

chez les verriers, pour essayer des émaux dans leurs fours. Toutes ces tentatives sont infructueuses, et des obstacles imprévus l'accablent. La peine, la dépense et la misère, tous les fléaux du ciel se rassemblent contre lui; dans son atelier il est sans succès, dans le monde on le méprise, et sa femme, qui ne veut plus *souffler*, brise ses fourneaux. Il lutte contre les revers et il réussit. Tous les grands seigneurs voulurent que sa belle poterie décorât leurs jardins, et, malgré l'éclat de sa faïence, il ne prit que le titre singulier et modeste d'*ouvrier de terre* et d'*inventeur de rustiques figuleries.*

Palissy était protestant, il faillit être victime de l'édit donné par Henri II à Rouen, dans le courant de juin 1559. Il fut traîné en prison, et son supplice se préparait, lorsque le connétable de Montmorency parvint à briser ses fers.

Il vint demeurer aux Tuileries, *vis-à-vis la Seine.* Il y courut de nouveaux risques et n'échappa que par un prodige aux proscriptions du 24 août 1572.

On peut juger de la trempe d'âme de cet homme par la réponse qu'il fit un jour à Henri III, qui était allé le voir à la Bastille, où il avait été enfermé par l'ordre des Seize. « Mon bon homme, lui dit ce prince, si vous ne vous accommodez sur le fait de la religion, je suis contraint de vous laisser entre les mains de mes ennemis. — Sire, lui répondit ce généreux vieillard, vous m'aviez dit plusieurs fois que vous aviez pitié de moi, mais moi j'ai pitié de vous qui avez prononcé ces mots : *Je suis contraint.* Ce n'est pas parler en roi, mais je vous apprendrai en langage

royal, que les Guisards, tout votre peuple ni vous ne sauriez *contraindre* un potier à fléchir les genoux devant des statues. »

On n'en vint pas à cette extrémité. Le duc de Mayenne, ne pouvant le délivrer, fit du moins retarder l'instruction de son procès, et il termina en prison, vers 1589, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, une vie qu'il avait honorée par de grands talents et par de rares vertus.

Cet homme, qui n'avait eu d'autres biens que le *ciel* et la *terre*, est le premier qui ait donné des leçons publiques d'histoire naturelle. Ses leçons ne se bornaient pas à montrer des morceaux curieux dont il avait une rare collection, il proposait sur la formation de tous ces morceaux des conjectures qui ont été justifiées par les observations des Buffon et des Sage. Il avait des idées très-saines sur les coquilles fossiles, qu'il jugea avoir été déposées par la mer, sur leur usage dans la construction des vaisseaux, sur la préparation du sel commun dans les marais salants, sur les glaces, sur les émaux et sur le feu.

Palissy est encore le premier qui enseigna la vraie théorie des fontaines. Il fut donc, comme dit Fontenelle, aussi grand physicien que la nature seule puisse en former.

A un génie extraordinaire, Palissy joignait beaucoup de probité, de candeur, et une âme forte. Si Plutarque eût connu un tel homme, il l'aurait peint avec les couleurs vives de son pinceau sublime. Palissy était très-savant, quoiqu'il ne sût ni grec ni latin, et son style simple et

clair a quelque chose de la vivacité et de l'énergie de celui de Montaigne.

PARIS-DUVERNEY (Joseph).

Paris-Duverney (Joseph), élève financier, était le troisième des quatre frères qui eurent une grande part à l'administration des finances sous Desmarets, le duc de Noailles et d'Argenson. L'aîné se nommait Antoine, le second La Montagne, et le quatrième Montmartel. Ils étaient nés à Moras, dans le Dauphiné, où leur père tenait une petite auberge, tout en faisant valoir une petite ferme que son oncle lui avait donnée. Les frères Paris furent assez heureux pour rendre un service assez important au munitionnaire de l'armée d'Italie, qui n'avait pas eu le temps de former des magasins. Ils préservèrent ensuite le Dauphiné des horreurs de la famine en faisant arriver des blés de la Bourgogne, qui en avait en abondance. Au lieu de leur témoigner la reconnaissance qu'on leur devait, mais qu'ils ne demandaient pas, on les accusa de monopole et ils furent obligés de chercher un asile dans la capitale pour échapper aux poursuites de l'intendant de la province. En 1704, l'aîné des Paris ayant été chargé de la direction des vivres de l'armée de Flandre, s'associa à son frère dont il connaissait le zèle et l'activité, et, triomphant des obstacles de tout genre occa-

sionnés par la pénurie des finances et la revue de nos armées, il pourvut à la subsistance des troupes au moyen de l'immense crédit que lui donna sa fidélité à remplir ses engagements.

Les talents et la probité des frères Paris étaient déjà si bien connus, que le fameux Samuel Bernard leur prêta quatre millions pour les aider à faire face aux besoins du service. En 1708, Paris l'aîné fut nommé trésorier des troupes, et quoiqu'il n'eût en entrant en campagne que la faible somme de 28,000 livres, les soldats furent toujours exactement payés, et la solde se trouva mise à jour quand l'armée prit ses quartiers d'hiver. Pour ne pas augmenter l'embarras du contrôleur général Desmarets, il consentit à attendre le remboursement des sommes énormes qui lui étaient dues par le trésor, sans exiger autre chose que les intérêts qu'il payait lui-même à ses créanciers. Cette preuve de désintéressement lui valut la protection de Desmarets, qui lui fit obtenir peu de temps après l'agrément du roi pour une charge de receveur général des finances, et procura de l'avancement à ses frères. Le renvoi du ministre éloigna momentanément des affaires les frères Paris, qui eurent beaucoup de peine à être liquidés de leurs créances. Cependant le régent s'occupait de réparer le désordre des finances occasionné par les dernières guerres. Il obligea les frères Paris de se charger du bail des fermes, et dès la première année ils en augmentèrent le produit de plusieurs millions par le bon ordre qu'ils établirent dans la comp-

tabilité, et par des opérations habilement combinées, qui tournèrent au profit de l'État sans accroître la charge des contribuables. Duverney présenta au prince différents plans de finance qui reçurent son approbation.

L'Écossais Law ayant séduit le régent par son système, les avis de Duverney furent méprisés. Il eut cependant le courage de présenter un nouveau mémoire pour prouver qu'en moins de dix-huit mois la dette serait augmentée de 8 pour 1. Le prince communiqua le mémoire à Law, et celui-ci, furieux d'avoir été démasqué, fit exiler les frères Paris dans le Dauphiné. La chute du système, qu'ils avaient prédite, termina leur exil ; on se hâta de les rappeler pour les consulter sur les mesures les plus propres à réparer le mal qu'ils n'avaient pu empêcher.

Duverney conseilla d'assurer le paiement des dettes réelles, et de recourir au visa à l'égard de tous les papiers du système dont l'État ne pouvait être garant pour leur valeur fictive ; il fut chargé avec ses frères de l'exécution de cette mesure, et ils s'acquittèrent, dit Voltaire, avec un talent prodigieux de cette opération de finance et de justice, la plus grande et la plus difficile qui ait jamais été faite chez aucun peuple.

Des services si importants méritaient des récompenses extraordinaires. Les frères Paris reçurent des lettres de noblesse, mais leur fortune rapide avait soulevé bien des passions contre eux. Après la mort du régent, Duverney continua de jouir de la confiance du duc de Bourbon, qui remplissait les fonctions de premier ministre. Quel-

ques services qu'il avait eu occasion de rendre à la marquise de Prie l'avaient mis en crédit près de cette favorite du prince : elle consentit à l'appuyer dans son projet d'éloigner de la cour le cardinal de Fleury, et de mettre le jeune roi dans la dépendance de son amant en lui faisant épouser mademoiselle de Vermandois. La découverte de cette intrigue indisposa contre lui le cardinal. Duverney fut accusé d'avoir conseillé l'établissement d'impôts qui déplaisaient moins en eux-mêmes que par leur nouveauté, et les frères Paris furent éloignés de la cour ; ils furent exilés en quatre endroits différents.

Duverney se retira dans un village près de Langres, chez un ami qui avait eu assez de courage pour lui offrir une retraite dans le malheur ; mais au bout de quelques jours, il fut arrêté dans cet asile et conduit comme un criminel à la Bastille, d'où il ne sortit qu'en 1728.

Malgré un arrêt solennel qui le déclara innocent de toutes les préventions que ses ennemis avaient élevées contre lui, il fut renvoyé en exil, où il passa quelque temps occupé de mûrir et de développer divers plans qu'il avait conçus dans l'intérêt de l'Etat. Le ministre sentit enfin la nécessité de rappeler un homme si digne de toute sa confiance, et depuis 1730 il ne cessa d'être consulté sur les opérations de finances les plus délicates.

Ce fut lui qui fit adopter, en 1751, le projet de l'Ecole-Militaire, et il en fut nommé le premier intendant, avec le titre de conseiller d'Etat. L'activité qu'il avait conservée dans un âge avancé ne lui permettait pas de jouir tran-

quillement de sa fortune; il prenait part à toutes les grandes entreprises de commerce, et se plaisait à aider de ses conseils et de son crédit les négociants qui lui en paraissaient dignes. Duverney mourut sans enfants, le 17 juillet 1770, et institua son légataire universel le comte de La Blache, devenu fameux par son procès contre Beaumarchais, qui réclamait de lui une somme de 15,000 fr., d'après un compte réglé avec Duverney, peu de mois avant sa mort.

Jean Paris de Montmartel, frère cadet de Duverney dont il partagea les travaux, acquit aussi une immense fortune. Son fils, le marquis de Brumoy, n'est connu que par ses dépenses folles et excessives, et par son goût singulier pour les cérémonies religieuses. Ayant employé 500,000 fr. pour une procession, ses parents demandèrent et obtinrent son interdiction, après des débats qui retentirent dans toute la France. On sait que Brumoy était la maison de campagne de notre immortel tragique, le grand Talma.

PÉRON (François).

Péron (François,) naturaliste et voyageur, naquit le 22 mai 1775 à Cérilli, dans le Bourbonnais. La mort de son père l'ayant laissé sans fortune, ses parents etaient d'avis de lui faire apprendre un métier lucratif. Peron,

qui annonçait déjà le goût le plus vif pour l'étude, obtint d'être placé chez un curé capable de lui enseigner quelque peu de latin et de philosophie.

La révolution ne tarda pas à éclater, et Péron, exalté par les traits d'héroïsme de l'histoire ancienne, voulut suivre la carrière militaire et s'enrôla dans le bataillon de l'Allier en 1792. Il fut envoyé à l'armée du Rhin, et de là à Landau, alors assiégé, et dont la garnison fit des prodiges de valeur. Après la levée du siége il rejoignit l'armée, qui combattit les Prussiens à Weissembourg, et qui éprouva ensuite un échec à Kaiserslautern. A cette affaire Péron fut blessé, fait prisonnier, et conduit d'abord à Wesel, puis à Magdebourg. Cette captivité ne fut pas inutile à son instruction, dit un biographe moderne. Il avait toujours donné à la lecture le temps que n'exigeait pas son service : n'ayant plus d'occupation, il employa l'argent qu'il avait heureusement conservé à se procurer des livres; il inspira de l'intérêt à plusieurs personnes qui lui en prêtèrent, et il se livra sans distraction à l'étude des historiens et des voyageurs. A la fin de 1794, ayant été échangé, il obtint un congé de réforme, parce que à la suite de ses blessures il avait perdu l'œil droit. De retour dans ses foyers, il donna quelques mois à la tendresse de sa mère et de ses sœurs, et, désirant prendre un état dans lequel il pût réussir par son application, il obtint du ministre de l'intérieur une place à l'École de médecine de Paris; il en suivit les cours pendant trois ans, ainsi que ceux du Muséum d'histoire na-

turelle. Ses progrès rapides étonnèrent ses condisciples, et il allait être reçu docteur lorsqu'une passion contraire lui fit prendre la détermination de voyager. Le gouvernement français avait ordonné une expédition pour les terres australes; Péron demanda à y être employé. Le nombre des savants était complet, il ne put d'abord se faire accueillir. Il pria M. de Jussieu, l'un des commissaires chargés du choix des naturalistes, de solliciter pour lui.

Ce savant botaniste, qui ne put l'écouter sans une vive émotion, lui conseilla de faire un mémoire dans lequel ses motifs seraient exposés, et ensuite, de concert avec M. de Lacépède, il détermina les commissaires à ne pas repousser un jeune homme dont les connaissances étaient grandes pour son âge. Quelques jours après, Péron lut à l'Institut un mémoire sur l'utilité de joindre aux autres savants de l'expédition un médecin naturaliste, spécialement chargé de faire des recherches sur l'anthropologie ou l'histoire de l'homme : il réunit tous les suffrages, et on obtint du ministre sa nomination à une place de zoologiste.

Le 19 octobre 1800, les deux frégates *le Géographe* et *le Naturaliste* mettent à la voile du Havre. Péron se lie avec ceux que l'amour des sciences a portés à courir les mêmes dangers, notamment avec M. Freycinet, officier de marine, et Lesueur, qui devint son collaborateur et son ami.

Du jour même de son arrivée à bord du *Géographe*, il

commença des opérations météorologiques qu'il répétait constamment de six heures en six heures, et qui ne furent jamais interrompues pendant la durée du voyage. Peu de temps après, il fit sur la température de l'Océan une belle expérience qui démontre que les eaux sont plus froides dans le fond qu'à la surface, et qu'elles le sont d'autant plus qu'on descend à une plus grande profondeur : résultat qui conduit à des résultats importants pour la physique générale. Après avoir atteint à l'Ile-de-France et relâché à divers points de la Nouvelle-Hollande, on se rendit à Timor.

C'est principalement au séjour de Péron dans cette île, si peu connue du naturaliste, où la mer est peu profonde, et où la chaleur du soleil multiplie à l'infini les mollusques et les zoophytes, et les peint des plus vives couleurs, que l'on doit son travail sur ces êtres singuliers.

Curieux de faire des observations d'un autre genre, il passa plusieurs jours dans l'intérieur des terres pour étudier les naturels du pays. « Quoiqu'il n'entendît pas » la langue malaie, dit M. Deleuze, il avait dans le geste » une telle expression, et tant de sagacité à saisir ce » qu'on voulait lui dire, qu'il parvenait à se faire entendre des naturels, et qu'il eut encore les mêmes avantages » avec les sauvages de la Nouvelle-Hollande et avec ceux » de la terre de Diémen. » Après avoir reconnu la partie orientale de cette terre, on entra dans le détroit de Bass et l'on gagna Port-Jackson; on suivit de nouveau les

côtes de la Nouvelle-Hollande et l'on en fit le tour.

Péron déploya un courage et une activité inconcevables. Peu de temps après le départ de Timor, le capitaine lui ayant refusé des liqueurs spiritueuses pour conserver ses mollusques, il se priva, pendant tout le voyage, de sa ration d'arack, et, ce qui est plus remarquable, il fit partager son enthousiasme à plusieurs de ses amis, qui consentirent à faire le même sacrifice.

Pendant les tempêtes, aidant aux manœuvres comme un simple matelot, il faisait ses observations aussi paisiblement que s'il eût été sur le rivage. Après une nouvelle relâche à l'Ile-de-France et au Cap, il débarqua enfin, le 7 avril 1804, à Lorient, d'où il se rendit à Paris, et il fut chargé de publier, conjointement avec Freycinet, la relation du voyage et la description des objets nouveaux en histoire naturelle, avec son ami M. Lesueur. La collection d'animaux avait été déposée au Muséum d'histoire naturelle. Nous lisons dans le rapport de la commission qui l'examina, que le nombre des espèces nouvelles s'élève à plus de deux mille cinq cents. M. Péron, dit l'immortel Cuvier, dont la France et le monde entier pleurent encore la perte, a fait connaître plus d'animaux que tous les naturalistes des derniers temps, etc.

Péron, que l'Institut s'empressa de mettre au nombre de ses correspondants, se livrait au travail avec une ardeur extrême. Atteint d'une maladie de poitrine, il voulut aller finir ses jours dans le lieu de sa naissance, auprès de deux sœurs qui avaient été les premiers objets de sa ten-

dresse, et ce fut dans leurs bras qu'il expira, le 14 décembre 1810.

RAMUS.

Ramus (Pierre la Ramée, plus connu sous le nom latin de Ramus) naquit à Cuthe, petit village du Vermandois, qui, s'il faut en croire la plupart des biographes, fut détruit dans les dernières guerres religieuses qui désolèrent la France.

Un auteur contemporain conjecture avec beaucoup de vraisemblance que le réformateur de la philosophie naquit en 1502. Le même historien ajoute que son aïeul était un gentilhomme du pays de Liége, qui, ruiné par les guerres, se réfugia dans la Picardie, où il vécut avec sa famille d'une exploitation de charbon. Son père, trop pauvre pour lui donner aucune éducation, l'employa d'abord à faire paître des troupeaux; mais cet enfant, tourmenté par le désir d'apprendre, s'enfuit vers l'âge de huit ans à Paris, d'où la misère l'éloigna bientôt. Un second voyage ne fut pas plus heureux; enfin un de ses oncles se chargea de payer quelques mois de sa pension dans une école, et afin de continuer ses études, Ramus entra comme domestique au collége de Navarre, où il fit, presque sans maîtres, de grands progrès dans les langues et la littérature anciennes.

Après avoir terminé ses humanités et sa rhétorique, il fréquenta les cours de philosophie ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la science qu'on décorait de ce nom n'était qu'un vain cliquetis de mots. La lecture et la méditation de l'immortel Platon, en l'initiant à la divine doctrine de Socrate, acheva de l'éclairer sur le vice de l'enseignement, et il se permit de l'attaquer dans toutes les occasions. Quand il eut fini son cours, il se présenta pour prendre le degré de maître ès-arts, et s'engagea envers ses juges à montrer qu'Aristote n'était pas infaillible.

On accourut en foule pour jouir de la confusion du jeune audacieux ; mais Ramus obtint un triomphe complet, et réduisit tous ses adversaires au silence.

Encouragé par ce premier succès, il résolut d'examiner à fond la doctrine d'Aristote, et en particulier sa logique. Il rapporta tout à ce but : ses lectures, ses études, et même les leçons d'éloquence qu'il commençait à donner au collége de l'*Ave-Maria*.

Ramus fit paraître en 1543 une nouvelle *Logique* et des remarques sur celle d'Aristote. Ces deux ouvrages soulevèrent contre lui les partisans de la routine, et excitèrent de grands troubles dans les écoles ; il fut peint dans certains discours comme un impie et un séditieux qui, par ses attaques contre Aristote, préludait au renversement du trône et de l'autel.

Le parlement informa, mais le roi évoqua l'affaire, et ordonna que Govea et Ramus choisiraient deux arbitres

qui feraient à la fois les fonctions de défenseurs et de juges, et, après avoir entendu les deux parties, prononceraient sur cette querelle. Ramus se soumit à comparaître devant ce singulier tribunal, et réfuta victorieusement tous les reproches de Govea. Mais après un si grand éclat on ne pouvait pas l'absoudre : les juges, sous prétexte de quelques défauts de forme, lui proposèrent de recommencer la discussion ; Ramus ne voulut pas y consentir, et quitta la salle sur-le-champ avec ses deux arbitres. Ainsi les adversaires déclarés de Ramus devinrent seuls ses juges, et ce fut sur leur rapport que le roi rendit un arrêt qui le déclare téméraire, arrogant et impudent d'avoir réprouvé l'art de logique reçu de toutes les nations, supprime ses ouvrages, comme contenant des choses fausses et étranges, et lui défend d'écrire ou de parler contre Aristote, sous peine de punition corporelle.

Cette ridicule sentence fut reçue dans les colléges de Paris avec des transports de joie incroyables, et Ramus, qu'un arrêt forçait au silence, se vit insulté publiquement par ses ennemis. Supérieur à cette disgrâce, il profita de ses loisirs pour se perfectionner dans la connaissance de mathematiques, et prépara une édition des *Eléments d'Euclide*, qu'il dédia au cardinal de Lorraine.

Quelques mois après, la peste ayant éloigné de Paris un grand nombre d'écoliers, on lui conseilla de donner des leçons de rhétorique au collége de Presle, et ses talents y ramenèrent bientôt des auditeurs. La Sorbonne voulut l'expulser de ce collége, dont il venait d'être nommé prin-

cipal, mais le parlement le maintint dans l'exercice de cette charge. En 1545, le cardinal de Lorraine fit annuler par le roi Henri II la sentence qui défendait à Ramus d'enseigner la philosophie, et aussitôt il ouvrit un cours de mathématiques, science à laquelle il sentait la nécessité de donner une plus grande part dans les études. Ses ennemis prétendirent qu'il n'était pas convenable que le même professeur enseignât les principes de calcul et les règles de l'éloquence, et voulurent l'obliger d'opter entre deux sciences incompatibles.

Le roi mit fin à cette ridicule querelle en le nommant professeur d'éloquence et de mathématiques au Collége de France.

Le célèbre professeur voulut essayer quelques améliorations dans l'enseignement, et dressa un plan d'étude pour ses auditeurs. Les huées et les sifflets l'interrompirent dans son début ; mais il attendit avec sang-froid le retour du calme et acheva son discours. Les intrigues de ses adversaires ne purent l'empêcher de poursuivre le projet qu'il avait conçu pour le perfectionnement des études.

Après avoir publié un grand nombre d'ouvrages, il présenta, en 1562, au roi Charles IX un plan pour la réforme de l'Université, dans lequel on est forcé de reconnaître un homme d'un esprit supérieur à son siècle, et incapable de transiger avec les abus qu'il signale en indiquant les moyens de les corriger. Depuis longtemps Ramus, indigné de l'immoralité du clergé catholique et des

abus qui rongeaient un peuple abruti, souriait à l'espoir d'un avenir meilleur, et n'était pas éloigné de partager en secret les opinions des novateurs.

Après l'édit qui permettait aux protestants le libre exercice de leur culte, il enleva de la chapelle de Presle les images des saints. Cette imprudence arma contre lui la plupart de ses collègues, qui demandèrent à grands cris son expulsion de l'Université.

Charles IX lui fit offrir un asile à Fontainebleau ; mais dans ces temps malheureux la protection royale était insuffisante pour le soustraire à la fureur de ses ennemis. Pendant son absence, on pilla ses meubles et la riche bibliothèque qu'il s'était formée. Il revint cependant à Paris, reprit possession de sa chaire, et s'y maintint malgré les cabales de ses ennemis. Jean Dampestre, son ennemi, avait eu, en 1565, le crédit de se faire nommer professeur de mathématiques ; mais Ramus, l'ayant convaincu d'incapacité, l'obligea de se démettre de sa charge ; les troubles religieux recommencèrent, et Ramus se réfugia dans le camp du prince de Condé.

Après la bataille de Saint-Denis, qui avait été suivie d'une paix avec les protestants, il fut rétabli une troisième fois dans sa chaire ; mais prévoyant les tempêtes qui allaient fondre sur la France, il demanda l'autorisation de voyager dans les pays étrangers. Sous prétexte de santé, il visita l'Allemagne, et, accueilli partout avec les égards que commande le talent, sollicité d'accepter une chaire, il ne voulut prendre aucun engagement qui pour-

rait le tenir éloigné de la France, et consentit seulement à donner quelques leçons de mathématiques à l'université de Heidelberg. Ce fut pendant son séjour en cette ville qu'il fit profession de la religion réformée. Il ne partageait pas cependant toutes les opinions de Calvin : il aurait voulu surtout que le peuple eût une part plus large dans les bienfaits de la réforme.

L'amour de la patrie le ramena bientôt en France. Vainement lui proposa-t-on de se rendre à Varsovie pour entraîner les suffrages de la Diète en faveur du duc d'Anjou ; il refusa avec noblesse une pareille mission, en disant que l'éloquence ne devait pas être mercenaire.

Ce célèbre professeur avait trop d'ennemis pour échapper aux massacres de la Saint-Barthélemy. Dans cette nuit sanglante, des assassins, l'ayant découvert au collége de Presles, l'égorgèrent après avoir touché le prix de sa rançon, et jetèrent par la fenêtre son cadavre, que les écoliers traînèrent ignominieusement dans les rues et souillèrent de mille manières. Tous les historiens contemporains accusent son ennemi, le professeur Charpentier, d'avoir conduit lui-même les assassins chez son rival, auquel il ne pouvait pardonner ses reproches d'incapacité.

Telle fut la fin déplorable de cet homme distingué par ses talents et ses qualités morales. Il avait des connaissances très-étendues, beaucoup de jugement et d'éloquence, et il contribua, par ses exemples et ses écrits, au progrès des lumières et de la saine philosophie. Un des plus grands services qu'il ait rendus, c'est d'avoir détruit

le culte superstitieux que vouaient aux anciens des hommes incapables de les apprécier. « J'admire les anciens plus que vous, parce que je les connais mieux, disait Ramus à un de ses adversaires ; mais qu'Aristote, Cicéron et Quintilien soient tout ce qu'on voudra, il ne s'ensuit pàs que l'on doive se mettre à genoux devant eux. »

Laborieux, sobre et chaste, Ramus était d'un désintéressement admirable, partageant sa modique fortune avec ses amis et ses élèves.

RESTIF DE LA BRETONNE.

Restif de la Bretonne naquit à Sacy, près de la ville d'Auxerre, dans le département de l'Yonne, le 22 novembre 1734, de bons et honnêtes cultivateurs qui ne se doutaient guère qu'il serait un des plus hardis réformateurs du XVIIIe siècle. La faiblesse de sa santé le rendant peu propre aux travaux des champs, il fut envoyé à l'école ; mais plus tard il n'eut guère d'autre maître que son frère aîné, curé de Courgu, respectable ecclésiastique qui lui donna des leçons de français et de latin.

Restif montrait un grand désir d'apprendre, et dévorait indifféremment tous les livres qui lui tombaient entre les mains. A dix ans il composait déjà de petist romans qu'écoutait avec beaucoup d'intérêt son auditoire,

formé de domestiques et de ses camarades d'école.

Son tempérament ardent se développa de bonne heure, et il avait à peine quinze ans, que son frère fut obligé de l'éloigner, pour mettre fin à des intrigues qui pouvaient avoir des suites fâcheuses. Placé comme apprenti chez un imprimeur d'Auxerre, il séduisit la femme de son maître, et fut chassé. Il n'osa pas retourner dans sa famille, et prit le chemin de Paris, emportant pour toutes ressources le plan de quelques ouvrages qui devaient, d'après lui, produire des sommes énormes. La misère à laquelle il se trouva bientôt réduit l'obligea de former des liaisons et des habitudes avilissantes, qui n'ont eu que trop d'influence sur ses compositions. Le succès de ses premières productions faillit lui faire tourner la tête. Se regardant comme un génie supérieur, il quitta l'imprimerie dans laquelle il était employé, pour se livrer tout entier à la littérature.

Admirateur enthousiaste de J.-J. Rousseau, dont il affectait toutes les singularités, il l'accusa pourtant d'avoir perdu l'éducation en France, par le relâchement de l'autorité paternelle, et il eut la vanité d'opposer à l'*Emile* les *Lettres d'une fille à son père*, déclarant que c'était un ouvrage qui passerait à la postérité. A cette époque, tout le monde proposait des plans de gouvernement. Restif crut avec raison que la réforme des mœurs devait précéder celle des institutions; il publia donc, sous le titre d'*Idées singulières*, ses vues sur les maisons de débauche, les théâtres, l'éducation des femmes et des hommes, et sur les lois. Ces ouvrages, qui ne sont plus lus, et qui ne méri-

tent guère de l'être à cause du style qui, comme l'a dit Boileau de Regnier, *sentaient les lieux que fréquentait l'auteur*; renferment cependant des observations pleines de justesse et des aperçus neufs.

Restif, si passionné pour le bien public, ne remplissait pas, dit-on, très-scrupuleusement ses devoirs de père et d'époux. Après vingt-cinq ans d'une union mal assortie, il se sépara de sa femme, et joignit à ce scandale celui de mettre le public dans la confidence des reproches qu'il croyait avoir à lui faire.

Quoique arrivé depuis longtemps à l'âge mûr, il ne fréquentait que les tavernes, les petits spectacles, pour y trouver des sujets de composition, qu'il traitait avec une inconcevable rapidité. Il était inexorable contre le vice des femmes, et plusieurs duchesses moururent de chagrin d'avoir vu révéler des fautes qu'elles croyaient cachées et qu'elles avaient expiées par un long repentir et une vie à l'abri de tout reproche.

Cependant on doit convenir que Restif avait un but utile, et qu'en peignant les désordres qui sont la suite des mauvaises mœurs, il se proposait de les corriger, et qu'enfin il dut être persuadé le premier que ses livres ne renfermaient rien de répréhensible, puisqu'il ne les publia qu'avec l'autorisation de la police. Restif, dont les écrits reproduisent beaucoup des idées qui ont amené la révolution, en vit les commencements avec peine. Deux banqueroutes, qui le privèrent du fruit de toutes ses économies, et la contrefaçon que firent de ses ouvrages d'a-

vides imprimeurs affranchis de toute surveillance, lui rendirent odieux un ordre de choses où étaient tolérés les abus dont il se trouvait victime. Il reçut en 1795, par un décret de la Convention, un secours de deux mille livres, comme auteur de plusieurs écrits de morale. Quelque temps après, il obtint un emploi subalterne dans une administration.

Il mourut presque inconnu dans Paris, l'un des premiers jours de février 1806. Restif est sans contredit le plus fécond de tous nos romanciers ; il a publié plus de deux cents volumes. C'était un homme d'une organisation singulière, et sa conduite comme ses écrits offrent un mélange continuel de folie et de sagesse, de sottise et de raison. On ne peut lui refuser de l'esprit et du talent, mais il n'en fit pas toujours un bon usage.

ROLAND (Philippe-Laurent), sculpteur.

Dès son enfance, le jeune Roland exécutait de petits ouvrages en bois qui révélaient un goût décidé et un talent précoce pour l'art dans lequel il s'illustra depuis. Il était né à Marcq, près de Lille, en 1746. Les dispositions qu'il montrait avant l'âge de quinze ans firent croire qu'il était en état d'aller à Paris, et d'y gagner par son talent de quoi fournir à ses besoins. Il fut adressé et recommandé à Pajou, chargé à cette époque des travaux d'ornement du

Palais-Royal et de la salle de spectacle de Versailles. Après avoir examiné son jeune élève, il ne craignit pas de lui confier une partie de ces travaux, et celui-ci s'en acquitta avec le plus grand succès : il prit sur son sommeil le temps nécessaire pour se fortifier dans le dessin et dans la pratique. Pajou se servit souvent de lui pour dégrossir le marbre de ses figures. Roland déploya dans ce travail, tout de pratique, une rare intelligence; et il y puisa cette facilité de travailler le marbre, qui le dispensa dans la suite de s'assujettir à la même nécessité que son maître. Cette occupation d'ailleurs lui procura l'argent nécessaire pour satisfaire son désir de faire le voyage d'Italie.

Jusqu'alors il n'avait jamais pu suivre assidûment les leçons des écoles publiques, ni obtenir par conséquent les moyens d'aller à Rome aux frais du gouvernement. Ses économies lui procurèrent de quoi faire ce voyage et résider pendant cinq ans dans cette capitale. La vue des chefs-d'œuvre qu'elle renferme acheva d'opérer en lui une révolution que l'étude avait déjà commencée; et ce qui est d'autant plus glorieux pour lui, c'est que tout ce qui l'entourait à cette époque suivait un système opposé.

A son retour à Paris, ses progrès furent appréciés par son ancien maître; Pajou le produisit et lui accorda une amitié qui ne fit que s'accroître avec le temps. Il le détermina à se présenter à l'Académie, et Roland, d'après ses conseils, fut agréé en 1779, sur une statue de *Caton d'Utique*, pour laquelle il fit des études heureusement plus grandes que nature, car ce n'est qu'ainsi qu'il put con-

vaincre ses juges que ce n'étaient pas des empreintes prises sur un modèle vivant.

En 1781, il fut reçu membre de l'Académie, sur une figure de *Samson*, dont le caractère, exact, ferme et sévère, fit connaître dès lors le genre de son talent. C'est à cette époque qu'il fut chargé par M. d'Angevilliers de la statue du grand *Condé*, dans laquelle on sut gré à l'artiste de l'action de son héros. Il sut imiter, sans les copier, les cariatides de Jean Goujon, dans celles qu'il exécuta pour la façade du théâtre Feydeau ; il fit voir aussi qu'il ne réussissait pas moins dans le genre gracieux, par un bas-relief représentant les *neuf Muses*, qu'il sculpta pour les appartements de la reine à Fontainebleau. La révolution arriva, et Roland exécuta, en 1792, le modèle colossal en plâtre d'une statue allégorique de *la Loi*, qui fut placée sous le péristyle du Panthéon, au-dessous du bas-relief analogue, qui ne faisait pas moins d'honneur à son ciseau.

Lors de la création de l'Institut, il fut nommé membre de la classe des beaux-arts. En 1799, il exposa un ouvrage, qui était tout à la fois la preuve d'un grand talent et la marque d'un cœur reconnaissant : c'était le buste en marbre de Pajou, son maître et son ami. Ce buste obtint alors un prix de première classe. Bientôt après il fut chargé d'une partie des sculptures intérieures du palais du Luxembourg et des Tuileries. Il y travailla pendant cinq années. Ses conceptions étaient nettes, sa manière franche et son travail facile. Chargé par l'Institut

d'exécuter en marbre la statue du chef du gouvernement, qui devait être placée dans la salle des séances publiques de ce corps savant, il sut vaincre heureusement les difficultés de son sujet, et son ouvrage fut regardé comme une des productions les plus distinguées de l'époque. Il en fut de même de la statue de *Tronchet*, qui offrait encore de grandes difficultés. Le bas-relief de la cour du Louvre, dont l'exécution lui fut confiée, offrait un voisinage bien dangereux : il avait à soutenir le parallèle avec Paul Pouzio et Jean Goujon. Sans imiter ces grands artistes, il produisit un ouvrage d'un caractère propre. Dans les compartiments d'un cadre fort étroit, il fallait faire entrer deux grandes figures de *Victoires*, avec un *Ecusson*, un *Hercule*, une *Minerve* et des *Fleuves* : il sut triompher de cette gêne, et si ses figures offrent moins de verve et de mouvement que celles du sculpteur florentin, elles sont plus sages, mieux pensées et plus correctes. C'est à lui qu'est due également la statue en pierre de *Minerve*, qui est placée au-devant du péristyle de la Chambre des Députés. On lui doit en outre une charmante figure de *Bacchante*, en bronze. Mais son chef-d'œuvre est la statue d'*Homère chantant sur sa lyre*, dont le modèle, exposé en 1802, ne fut exécuté en marbre que dix ans après. Dans cet ouvrage, l'un des plus beaux de l'Ecole française, l'artiste, inspiré par la nature et par l'antique, n'est point resté au-dessous de son sujet, et a su exprimer avec un rare bonheur l'enthousiasme du génie et la vigueur d'une verte vieillesse exempte d'infirmités. Cette belle

statue a été placée dans les pièces du rez-de-chaussée du Louvre, qui forment l'aile droite du pavillon de l'Horloge, au milieu des productions les plus remarquables de l'Ecole française depuis François Ier jusqu'à nos jours. C'est par ce chef-d'œuvre que Roland a pour ainsi dire terminé sa carrière.

Cependant, en 1815, le roi ayant rendu une ordonnance pour l'érection de douze statues en marbre sur le pont de la Concorde, Roland y fut désigné comme un des artistes chargés de concourir à ces travaux; et le grand *Condé*, qui l'avait d'abord fait connaître, devait être l'objet de ses derniers travaux. Mais il n'eut que le temps de faire l'esquisse de sa statue; il fut frappé dans son atelier même d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba au bout de cinq jours, le 11 juillet 1816.



ROUSSEAU (Jean-Baptiste).

Rousseau (Jean-Baptiste) naquit à Paris le 6 avril 1671. Son père, cordonnier de cette ville, crut que le mettre à même de suivre une carrière moins modeste que la sienne, ce serait augmenter pour lui les chances du bonheur, et il accepta la gêne en échange de l'éducation de son petit Jean, qui entra au collége comme le fils d'un président à mortier; mais les économies de l'obscur ar-

tisan, destinées à faire un homme plus heureux, firent tout bonnement un poëte illustre

> Qui fut trente ans digne d'envie
> Et trente ans digne de pitié.

Du reste, nous doutons que le tranchet et le tire-pied eussent procuré à Rousseau une plus douce vie que la plume, car notre destinée est surtout dans notre caractère, et le sien, naturellement inquiet, capricieux, indiscret, envieux et malveillant, semblait repousser le bonheur.

La réputation de Rousseau commença dès le collége : quelques petites pièces de vers échappées aux rêveries de l'écolier pénétrèrent dans le monde, où elles obtinrent un brillant succès, et où l'auteur, avant d'avoir atteint sa vingtième année, fut accueilli avec le même empressement. Bientôt des poésies d'une plus haute portée vinrent fixer son rang parmi l'élite des gens de lettres. Ce fut alors que commença le bon temps de sa vie. Recherché, protégé, pensionné, il fut véritablement *digne d'envie* jusqu'en 1708.

Dans le courant de cette année eut lieu la première représentation de l'opéra d'*Hésione*. Le mauvais esprit, le mauvais génie de Rousseau lui inspira cinq couplets, sur un air du prologue de cet opéra, contre les auteurs des paroles, de la musique et du ballet. Cette boutade anonyme, qui n'avait aucune importance, n'aurait eu aucune suite, si en quelques jours elle ne se fût grossie

d'un grand nombre d'autres couplets, où beaucoup de personnes honorables étaient calomniées avec un cynisme infâme. De tous côtés s'élevèrent des cris d'indignation; une plainte fut portée devant les tribunaux, et la voix publique accusa Rousseau, dont on croyait reconnaître le style, dont on connaissait d'ailleurs la méchanceté, et qui se trouvait précisément être l'ennemi des victimes de cette ignoble satire. Il paraît en effet certain que les cinq premiers couplets étaient de lui; quant au reste, sa culpabilité n'a jamais été démontrée. De simples dénégations lui eussent donc suffi pour rendre sa condamnation impossible; mais l'âcreté de son humeur ne lui permit pas de se renfermer dans un système aussi prudent; il ne se borna point à se défendre, il attaqua : il tenta de prouver par témoins que le géomètre Saurin était l'auteur des couplets incriminés, et ce qui demeura prouvé, c'est que le poëte Rousseau était un suborneur de témoins. Il fut à ce titre, le 7 avril 1712, banni du royaume à perpétuité.

Il trouva dans l'exil de nouveaux protecteurs, mais il ne sut point les conserver : son vilain caractère ne tardait pas à lui enlever ceux que son beau talent lui avait acquis; car, avec les grands, la vie de Rousseau se passa dans un certain jeu de scène bien connu : si en face il leur faisait d'humbles salamalecs, il leur faisait les cornes par derrière; mais tôt ou tard l'interlocuteur se retournait, et Pasquin était chassé. On cite le prince Eugène et le duc d'Aremberg, parmi ceux de ses bienfaiteurs dont sa basse ingratitude lui fit perdre les bonnes grâces. Un

reproche bien plus grave, un reproche terrible est adressé à Rousseau : on l'accuse d'avoir rougi de son père, de l'avoir renié, d'avoir maltraité ce pauvre vieillard qui avait sacrifié son bien-être actuel au bien-être futur d'un enfant trop chéri. Toutefois le fait n'est point incontestable : ne nous empressons donc pas de l'admettre; hésitons à charger d'un crime sa mémoire, sur laquelle pèsent déjà tant de fautes. Disons plutôt, à son honneur, qu'au bout de quelques années le grand prieur de Vendôme et le baron de Breteuil ayant obtenu pour lui des lettres de rappel, il refusa d'en user, et saisit cette occasion pour solliciter la révision de son procès, déclarant qu'il ne voulait point rentrer dans sa patrie gracié, mais absous. Sa demande fut rejetée, et il resta en exil. Cette circonstance, jointe à d'énergiques protestations qu'il fit au lit de mort, donnerait à penser que son exil, le grand événement, le grand malheur de sa vie, fut peut-être une grande injustice. Quoi qu'il en soit, il mourut à Bruxelles, *digne de pitié*, le 17 mars 1741.

Les *Œuvres complètes* de Jean-Baptiste Rousseau se composent ainsi qu'il suit :

1° Quatre livres d'*Odes*, dont un d'*Odes sacrées*, tirées des Psaumes ;

2° Deux livres d'*Epîtres* en vers ;

3° Des *Cantates*, genre de poëme dont il est le créateur;

4° Des *Allégories* ;

5° Des *Épigrammes* ;

6° Un livre de *Poesies diverses* ;

7° Quatre *Comédies* en vers : *le Flatteur, les Aïeux chimériques, le Capricieux, la Dupe de soi-même ;*

8° Trois *Comédies* en prose : *le Café, la Ceinture magique, la Mandragore ;*

9° Un Recueil de Lettres en prose.

Longtemps on a trop prôné cet auteur, on le déprécie trop aujourd'hui. L'admiration se lasse vite, et la malveillance est fille de l'engouement.

SATURNIN.

Saturnin, fils d'un paysan gaulois, embrassa de bonne heure la carrière des armes. Son génie et son rare courage l'eurent bientôt poussé aux premières charges de l'Etat. Aurélien le regardait comme le plus expérimenté de ses généraux. Il pacifia les Gaules, délivra l'Afrique du joug des Maures, et rétablit la paix en Égypte.

Le peuple d'Alexandrie le salua empereur en 280, la quatrième année du règne de Probus. Il refusa d'abord la pourpre impériale, mais il fut forcé de l'accepter. Probus fit marcher contre lui un corps de troupes qui l'assiégea dans le château d'Apamée, où il fut forcé et tué peu de temps après son élection.

Aux talents du capitaine, Saturnin joignit ceux de l'orateur et de l'homme d'État. L'histoire le comptera tou-

jours au premier rang des braves Gaulois qui avaient le malheur de servir les oppresseurs de leur patrie; mais les temps marqués par la divine Providence n'étaient pas encore arrivés, où les légions romaines devaient être détruites par le courage de nos pères.

SERRES.

Serres (Olivier de), célèbre agronome, naquit près Viviers en 1539, et fut élevé au sein des discordes civiles, pendant lesquelles on pilla ses propriétés et on rasa sa petite maison, qu'il fit rebâtir et qu'un incendie détruisit de nouveau. Il se consola par l'étude des travaux champêtres. Henri IV, qui avait conçu une grande estime pour l'auteur et ses ouvrages, désira s'entretenir avec lui et le fit venir à Paris. Il le chargea de diverses améliorations pour ses domaines, et entre autres d'une plantation de mûriers blancs dans le jardin des Tuileries. Serres est le premier qui ait introduit en France la culture de cet arbre utile, et annonça qu'on pouvait faire de belles étoffes avec l'écorce des arbres qu'on en retranche à la taille. Il devint bientôt l'oracle des cultivateurs qui le surnommèrent le père de l'agriculture; mais ceux qui dans le dernier temps l'ont copié n'ont pas eu la pudeur de faire mention de lui. Il mourut en 1619, à l'âge de quatre-vingts ans,

après avoir été témoin de l'heureuse révolution qu'il avait provoquée dans l'agriculture.

Ses ouvrages, malgré leur style un peu suranné, se lisent encore avec plaisir et avec fruit, parce qu'aucun n'est privé de simplicité et d'idées neuves et profitables. Dans son ouvrage de *l'Agriculture et ménage des champs*, il traite des terres, des labours, des engrais, des récoltes, des grains, des vignes et des vins, des animaux domestiques, des abeilles, des vers à soie, des jardins, des prés et de tous les objets importants de l'économie rurale. Ce savant agronome ne s'écarte jamais de son sujet, il ne dit que ce qu'il doit dire, il produit ses préceptes en maximes versifiées. En voici quelques-unes :

Si tu te couches tard, tard tu te lèveras,
Tard te mettras en œuvre, aussi tard dîneras.

Qui le temps par trop attendra.
A la fin le temps lui faudra.

Tu paieras promptement le salaire
Qu'auras promis au pauvre mercenaire.

Le maître dès son réveil
Au ménage est un soleil.

On a proposé dans ces dernières années d'élever un monument à la mémoire de ce vertueux et utile citoyen ; nous ignorons si un pareil vœu a reçu son exécution.



SICARD (Roch-Ambroise Cucurron).



Le célèbre successeur de l'abbé de l'Epée, le vénérable Sicard, naquit dans un village près de Toulouse appelé Fousseret. Après avoir fait ses études, il embrassa l'état ecclésiastique. L'archevêque de Bordeaux, qui connaissait les heureuses dispositions de son esprit éminemment observateur, crut trouver en lui un utile collaborateur pour l'exécution d'une œuvre philanthropique qu'il méditait;

Voulant établir une école de sourds-muets, il envoya l'abbé Sicard à Paris pour apprendre la méthode de l'abbé de l'Epée. De retour à Bordeaux en 1786, Sicard prit la direction de l'école qui venait d'être fondée. Ses soins et ses talents furent couronnés d'un plein succès, ce qui lui valut le titre de vicaire général de Condom, avec celui de chanoine de Bordeaux. Il devint en peu d'années l'associé d'une foule de sociétés littéraires et scientifiques, de Musées, d'Académies de Bordeaux, de Paris, de Toulouse, de Caen, de Bayeux, etc., dont il aimait à prendre les titres ; au reste, son zèle comme instituteur ne se ralentit pas, il acquit une grande réputation, et à la mort de l'abbé de l'Epée, l'opinion publique l'appela à lui succéder. Louis XVI le nomma directeur de l'école de Paris, en 1790.

Sicard justifia la confiance du monarque, il surpassa même les espérances qu'on avait conçues de lui, en développant la méthode de son maître par des procédés ingénieux et profonds. L'Assemblée nationale, qui avait privé cet établissement d'un revenu de 6,000 francs, reconnut sa méprise, et décréta une dotation de 12,700 francs à cet établissement. L'abbé Sicard, qui, quand il s'agissait de ses élèves qu'il appelait ses *enfants*, avait une âme tout expansive, crut devoir se présenter à la barre de l'assemblée pour prononcer un discours de remercîment. En 1791 on n'exigea pas de lui le serment à la constitution civile du clergé ; cependant il prêta celui de liberté et d'égalité auquel il ajouta un don particulier de 200 francs. Néanmoins il fut arrêté le 26 août conduit au comité de

sa section, et déposé à la mairie, où il resta jusqu'au 2 septembre. Ses élèves adressèrent à l'Assemblée une pétition dont l'éloquence naïve et touchante prouve les étonnants progrès que cet habile instituteur avait fait faire à l'intelligence de ces infortunés. Cette pétition, présentée à la barre par Massieu, le plus habile des sourds-muets, fut lue par un des secrétaires, couverte d'applaudissements, et suivie d'un décret qui ordonna au ministre de l'intérieur de rendre compte des motifs de l'arrestation ; mais la commune de Paris, qui était l'auteur de cette mesure inique, passa à l'ordre du jour, et le 2 septembre Sicard fut transféré à l'Abbaye, ce qui équivalait à un arrêt de mort. Lui-même nous a laissé une narration un peu confuse des périls qu'il courut alors et les deux jours suivants. Il aurait infailliblement péri, sans le noble dévouement de l'horloger Monnot qui le sauva. Déjà la pique des égorgeurs était levée sur lui, lorsque ce généreux citoyen, se précipitant entre les assassins et leur victime : « C'est l'abbé Sicard, dit-il, un des hommes les plus utiles à la patrie : pour aller jusqu'à lui vous passerez sur mon corps. » Sicard prend lui-même la parole et dit à la populace : « J'instruis les sourds-muets, et comme ces infortunés se trouvent plus chez les pauvres que chez les riches, je suis plus à vous qu'aux riches. » Ce discours produisit un effet électrique : les égorgeurs prennent Sicard dans leurs bras, l'embrassent, et lui proposent de le conduire en triomphe chez lui. Mais un scrupule de justice lui fit penser qu'ayant été emprisonné par ordre d'une

autorité constituée, il devait être rendu à la liberté par un jugement légal d'une autorité constituée : il passa encore deux jours et deux nuits à l'Abbaye, où il faillit plusieurs fois être assassiné.

L'Assemblée nationale, à laquelle il fit connaître sa situation et le dévouement de Monnot par une lettre écrite au président, rendit un décret qui déclara que ce brave homme avait bien mérité de la patrie ; mais la commune passa encore à l'ordre du jour. Enfin, le 4 septembre, l'infortuné prisonnier, qui savait devoir être égorgé le soir, trouva le moyen d'écrire à trois de ses amis qu'il avait dans l'Assemblée. Ceux-ci dressent un décret qui ordonne à la commune de rendre à la liberté l'instituteur des sourds-muets. Ce tribunal de sang obéit enfin, et au moment où le sicaire Chabot harangue le peuple en faveur de Sicard, l'officier municipal Guiraut vient le tirer de sa prison.

Aussitôt Sicard se rend à l'Assemblée avec Monnot, son défenseur, pour la remercier de ce qu'elle a su réparer l'injustice de l'exaltation populaire. Les honneurs de la séance lui furent accordés, et sur la proposition de Chabot, il fut rendu sur-le-champ à ses élèves. Uniquement occupé d'eux pendant la terreur, il n'eut pas à souffrir d'autres persécutions.

Lorsque, après la chute de Robespierre, la Convention s'occupa de projets utiles et moins violents, elle créa l'École normale et désigna Sicard au nombre des instituteurs pour la grammaire. Sicard était en même temps profes-

seur au Lycée national. Il avait été nommé membre de l'Institut lors de sa création pour la troisième classe, section de grammaire.

Profitant de la liberté dont la presse jouissait à cette époque, il entreprit avec Jauffret, depuis évêque de Metz, la rédaction des *Annales religieuses, politiques et littéraires*, écrites selon les principes de la foi catholique, et dans lesquelles les prêtres assermentés étaient vivement censurés.

Le 18 fructidor vint arracher Sicard à ses travaux. Il fut compris, comme rédacteur des *Annales religieuses,* au nombre des journalistes déportés à Sinnamari. De toutes les proscriptions de cette époque, aucune n'excita de plus vives réclamations; mais si l'indignation publique ne put faire rayer Sicard de la fatale liste, au moins contribua-t-elle à ce qu'il ne fût pas inquiété dans l'asile obscur qu'il s'était choisi dans le faubourg Saint-Marceau. Le regret d'être séparé de ses chers élèves le porta à publier, dans un journal révolutionnaire, une protestation de son attachement à la république, et un désaveu de sa coopération à la rédaction des *Annales religieuses*. Sa démarche et les réclamations réitérées des sourds-muets restèrent sans effet. Sicard dut se cacher jusqu'au 18 brumaire. Cette époque le ramena dans son établissement, qui reçut de grandes améliorations. On y forma une imprimerie desservie par les sourds-muets, et qui fut employée à la publication de la plupart des ouvrages de Sicard. Dès lors il se livra tout entier au soin d'ajouter de nouveaux perfectionnements à la méthode que lui avait transmise son

illustre prédécesseur. Les exercices publics qu'il donnait tous les mois contribuèrent à étendre sa réputation. Ces sortes de représentations étaient pour lui un triomphe. Il y faisait paraître successivement ses disciples favoris. Là, placé sur une estrade élevée, où des inscriptions reproduisaient les merveilles de la science, il s'abandonnait à l'enthousiasme pour sa méthode, et parlait de ses découvertes avec une naïve effusion. Tous les journaux s'empressaient de rendre le compte le plus flatteur de ces séances. Son nom n'était pas moins célèbre dans les autres États qu'en France, et ses exercices étaient l'une des premières choses que les étrangers voulaient voir en arrivant à Paris. En 1805, le pape Pie VII visita l'établissement, dont il bénit la chapelle. Sicard, après avoir exercé ses élèves en présence du pontife, lui fit hommage d'un livre de prières qu'il avait composé à l'usage des sourds-muets, et imprimé par eux-mêmes.

Il avait été rappelé à l'Institut, par élection, à la place du grammairien de Wailly, dont il prononça l'éloge. Il fut, un peu plus tard, nommé de la première Société patriotique d'Espagne, puis, en 1804, membre de l'administration des hospices.

Sa vieillesse, qui semblait devoir être si paisible, fut troublée par les plus fâcheux embarras que lui occasionnèrent l'excessive facilité de son caractère et son ignorance des affaires. Il avait souscrit des billets par complaisance, et fut poursuivi pour des dettes qu'il n'avait pas contractées. Napoléon, à qui il s'adressa, ne lui donna, dit-on,

qu'une réponse sèche et mortifiante ; ce qui est difficile à croire. Mais il est certain que les arrangements que Sicard fut forcé de prendre envers ses créanciers le réduisirent presque à la misère. Il se dépouilla des revenus de ses places, vendit sa voiture et son mobilier, et ne se réserva qu'une modique pension. Avec ces sacrifices, il parvint à se libérer au bout de quelques années ; mais de nouvelles imprudences le condamnèrent encore sur la fin de ses jours à de nouvelles privations. Sobre, économe pour lui-même, il les supporta avec patience ; car toujours sa vie privée a été celle d'un homme honnête et vertueux. Bonaparte lui témoigna de l'éloignement, quoique Sicard saisît volontiers l'occasion de lui donner des éloges fastueux. Sa nomination au canonicat de Notre-Dame ne fut point ratifiée.

Sous la restauration, il fut nommé successivement membre de la Légion-d'Honneur, administrateur de l'hospice des Quinze-Vingts, administrateur de l'hospice des Jeunes-Aveugles, enfin chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Les souverains étrangers qui vinrent à Paris en 1814 et 1815 s'empressèrent de visiter son établissement, et de rendre hommage au zèle, aux talents de cet illustre instituteur. L'empereur Alexandre lui conféra l'ordre de Sainte-Anne de Russie, et la reine de Suède lui envoya l'ordre de Wasa. En 1817, il fit un voyage en Angleterre, où il reçut l'accueil le plus flatteur. La Société académique des sciences de Paris, dont il était membre, le choisit plusieurs fois pour son vice-président. Enfin, il

jouissait d'une belle vieillesse, fruit d'une vie régulière et active, lorsqu'il mourut, le 10 mai 1822, dans sa quatre-vingtième année.

SILVESTRE.

Avant son élévation au pontificat, Silvestre portait le nom de Gerbert. Né en Auvergne, d'une basse condition, il reçut cependant une savante éducation dans un monastère d'Aurillac. Sa réputation de savant parvint jusqu'en Allemagne, et l'empereur Othon III lui donna l'abbaye de Bobio : ce choix eut l'approbation universelle. Après la mort de l'empereur Othon III, Gerbert revint en France, où il fut chargé de l'éducation de Robert, fils de Hugues Capet. Arnoul, archevêque de Reims, fils naturel du roi Lothaire, après avoir été comblé des bienfaits du roi Hugues, le trahit en se jetant dans le parti de Charles de Lorraine, fut déposé dans un concile tenu à Saint-Basile, près Reims, après avoir avoué sa félonie, et Gerbert fut élu à sa place. Le pape Jean XV désapprouva cette déposition et força Hugues à tenir un autre concile pour examiner de nouveau cette affaire, qui ne finit que sous le règne suivant. Quoi qu'il en soit, Gerbert se prononça avec beaucoup de chaleur contre la décision de Jean XV. Il s'éleva contre la puissance que s'attribuait le pontife romain. Il dit que le jugement des évêques est le juge-

ment de Dieu, et que l'évêque de Rome, qui, étant averti, ne s'y soumet pas, est un païen et un publicain. Tout cela n'empêcha point Arnoul d'être rétabli dans son siége sans Robert; mais Gerbert, dépouillé à son tour de son archevêché, s'était réfugié auprès de l'empereur, qui lui avait donné le siége de Ravennes.

Après la mort de Grégoire V, il le fit élever au saint-Siége. Silvestre II déploya des talents, des lumières et des vertus qui étaient rares dans ce siècle d'ignorance et de barbarie. Pendant les quatre ans et quelques mois que dura son pontificat, il régla toutes les affaires avec beaucoup de sagesse. Il mourut le 12 mai 1003, très-avancé en âge.

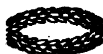
On lui a reproché une extrême sévérité, et ce reproche n'est pas tout à fait injuste, si l'on se rappelle la violence de ses expressions contre Jean XV. Le temps l'avait adouci sans doute.

Le président Hénault dit que l'on attribue à Gerbert l'introduction des chiffres arabes ou indiens, qu'il avait pu tenir des Sarrasins lors d'un voyage qu'il fit en Espagne. D'autres en font honneur à Léonard de Pise. Cependant ces chiffres, sous une forme un peu différente, étaient connus chez les Romains. Boèce s'en servait dans le ve siècle, trois cents ans avant l'arrivée des Arabes en Espagne. Sans doute que l'usage s'en étant conservé dans l'Orient, l'Europe les oublia jusqu'à la renaissance des lettres, ou les retrouva chez les Arabes, auxquels nous en attribuons l'invention.

Ce fut aussi Gerbert qui entreprit la première horloge

où l'on substitua le pendule au balancier. Sa grande science le faisait passer pour magicien. Le moine Hugues l'appelle Gerbert le philosophe. On a de lui cent quarante-neuf épîtres, un discours contre la simonie, quelques opuscules de mathématiques, etc.

On ouvrit son tombeau en 1648, dans la basilique de Latran. Il était revêtu de tous ses ornements pontificaux et parfaitement bien conservé ; mais quand on voulut y toucher, tout tomba en poussière.



SIXTE-QUINT (FÉLIX-PERETTI).



L'opinion la plus généralement reçue sur l'origine de Sixte-Quint le fait naître dans un village du duché d'Urbain, le 13 décembre 1521. A l'âge de neuf ans, Félix Peretti fut donné par son père, pauvre vigneron, à un habitant du village pour garder ses pourceaux. Dans cet état, ayant aperçu un Cordelier qui était en peine du chemin qu'il devait prendre pour aller à Ascoli, il le suivit jusqu'au couvent. Les religieux, ayant reconnu en lui de grandes dispositions, le retinrent auprès d'eux et se chargèrent de son édu-

cation. Il fit de grands progrès dans ses études et prit ensuite l'habit de l'ordre. Le frère Félix devint en peu de temps bon grammairien et habile philosophe. Il fut fait prêtre en 1545 et élevé au grade de bachelier, après quoi il prit le nom de Montalte. Il mérita la faveur de ses supérieurs par ses talents, et s'attira l'aversion de ses confrères par son caractère inquiet et pétulant, qui leur fournit bien des occasions de donner un libre cours à leur jalousie naturelle. Félix n'en poursuivit pas moins rapidement sa carrière. Il fut successivement professeur de théologie à Sienne, prédicateur renommé dans les principales chaires d'Italie, commissaire général de son ordre à Bologne et inquisiteur à Venise. Il développa dans toutes ces places des talents qui lui frayèrent le chemin à de plus hautes dignités. A Venise il se brouilla avec le sénat et les religieux de son ordre; il fut obligé de s'enfuir de cette ville. Comme on le raillait sur son évasion précipitée, il répondit qu'ayant fait vœu d'être pape à Rome, il n'avait pas cru devoir se faire pendre à Venise.

A peine fut-il arrivé à Rome, qu'il devint l'un des consulteurs de la congrégation, puis procureur général de son ordre. Le cardinal Buoncompagno le choisit pour l'accompagner en Espagne en qualité de théologien. C'est alors qu'il changea son humeur sévère, et il devint si complaisant, que tous ceux qui le voyaient étaient charmés de la beauté de son esprit et de la douceur de son caractère. L'exaltation de Pie V, son ancien condisciple et son protecteur, l'appela à de nouveaux honneurs. Ce pape le fit

élire général des Cordeliers, le choisit pour son confesseur, lui donna l'évêché de Sainte-Agathe et le revêtit de la pourpre romaine. Buoncompagno ayant succédé à Pie V, sous le nom de Grégoire, n'accorda pas la même faveur au cardinal de Montalte ; loin de là, il ne lui donna aucune part au gouvernement; cependant celui-ci forma le projet de le remplacer. Dans cette vue il renonça volontairement à toutes sortes de brigues et d'affaires, se plaignit des infirmités de sa jeunesse, et vécut dans la retraite comme s'il n'eût travaillé qu'à son salut.

Grégoire XIII étant mort, les cardinaux se divisèrent en cinq factions. Montalte se faisait alors plus vieux qu'il n'était, ne paraissait que la tête penchée sur l'épaule, appuyé sur un bâton, comme s'il n'eût pas eu la force de se soutenir, et ne parlait plus qu'avec une voix interrompue d'une toux qui semblait à tout moment le menacer de sa fin dernière. Quand on lui dit que l'élection pourrait bien le regarder, il répondit qu'il était indigne d'un si grand honneur; qu'il n'avait pas assez d'esprit pour se charger seul du gouvernement de l'Eglise; que sa vie devait moins durer que le conclave, et il parut être résolu, si on l'élisait, de ne tenir que le nom de pape et d'en laisser l'autorité.

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer les cardinaux à l'élire, le 24 avril 1585. A peine fut-il élu, qu'étant sorti de sa place, il jeta le bâton sur lequel il s'appuyait, leva la tête droite et entonna le *Te Deum* d'une voix si forte, que les vitraux de la chapelle firent entendre un lé-

ger frémissement. Il prit le nom de Sixte V, en mémoire de Sixte IV qui comme lui avait été Cordelier. On ne vit jamais un homme ni plus exact ni plus appliqué que lui à remplir ses devoirs. La sévérité avec laquelle il fit rendre la justice apporta la sûreté dans Rome et dans l'Etat ecclésiastique. Il n'épargna ni les juges que les prières, les brigues ou l'argent avaient corrompus, ni ceux qui, en faveur de leurs amis ou de leurs parents, étaient convaincus d'avoir commis quelques injustices. On peut lui reprocher sa partialité pour la Ligue; mais un pape pouvait-il ne pas favoriser une ligue faite en apparence pour le bien de la religion?

Sixte V ne s'est pas rendu moins célèbre par sa magnificence que par son habileté dans l'administration politique. Il fit des dépenses énormes pour l'ornement de la ville de Rome et de toutes celles de l'Etat ecclésiastique. Il fit tirer de terre le prodigieux obélisque de 72 pieds de haut, et le fit élever sur la place du Vatican, où il dressa la bibliothèque qui est un de ses chefs-d'œuvre. Il fit bâtir dans l'église de Sainte-Marie-Majeure une chapelle revêtue de marbre blanc, enrichie de festons et de feuillage; et voyant que le mont Quirinal avait besoin d'eau il y fit jaillir une source vive et abondante au moyen d'un aquedue qui lui coûta près d'un million. A côté de la galerie qu'il fit faire sur le portail de l'église de Saint-Jean-de-Latran, il fit bâtir un superbe palais dont la face qui regarde l'obélisque est large de 340 pieds.

Son extrême sévérité contraste avec la clémence que lui

imposait son caractère de souverain pontife. Cependant on ne l'a jamais accusé d'avoir puni quelqu'un injustement. A la nouvelle de quelque assassinat, Grégoire XIII se contentait de lever les mains au ciel en gémissant. Sixte V, bien différent, disait : « On pourra m'appeler féroce et sanguinaire, mais j'ai lu dans l'Ecriture que le meilleur sacrifice que l'on puisse faire à Dieu, c'est de punir le crime et de foudroyer les scélérats. »

Ce discours était toujours suivi d'une justice prompte et éclatante ; cependant des historiens soutiennent qu'il y a eu sous son règne moins d'exécutions qu'il n'y avait auparavant de meurtres dans un mois. C'est au moyen de cette sévérité que la licence en tout genre fut réprimée et que disparut une race d'assassins et de voleurs qui formaient une association organisée, avec laquelle on traitait selon certaines conventions pour faire assassiner, mutiler un ennemi, ravager les campagnes, déshonorer les femmes ; et après avoir commis toutes sortes d'horreurs, on trouvait, dans le palais des cardinaux ou des princes, un asile qui mettait les coupables à l'abri de la justice. Le comte Pepoli fut exécuté à Bologne pour avoir donné retraite à des bandits.

Sixte V ne supprima point les divertissements du carnaval, temps où se commettaient les plus grands désordres ; mais on vit s'élever dans tous les quartiers de la ville des poternes destinées à la prompte punition de ceux qui se livraient au crime. Ainsi l'on put marcher dans Rome en toute sécurité. l'innocence n'eut plus rien à redouter de

l'impudence, l'adultère fut proscrit; les lois reprirent leur vigueur; l'agriculture, affranchie des brigands qui infestaient les campagnes, devint florissante; le commerce débarrassé de ses entraves, les arts, les manufactures et tous les genres d'industrie furent encouragés; et l'Italie goûta les douceurs de la paix et de l'abondance, tandis que les autres contrées de l'Europe étaient agitées par des troubles et livrées à la détresse.

Quoique Sixte V fût d'une complexion robuste, le travail excessif que demandaient ses fonctions ruina insensiblement sa santé. Il y succomba le 17 août 1590, après avoir gouverné l'Eglise pendant cinq ans et quelques mois.

Malgré les embellissements de leur ville, les Romains, qui gémissaient sous le poids des impositions, le détestaient. Pendant toute la durée de son pontificat il fit des dépenses énormes, cependant il laissa dans le château Saint-Ange plus de cinq millions d'or qu'il destinait aux nécessités pressantes de l'Eglise.

SORBONNE.

Sorbonne ou Sorbon naquit à Sorbon, petit village près de la ville de Reims, le 9 octobre 1201. Il était d'une famille pauvre et obscure, et non pas d'une maison

illustre, comme l'a avancé Dupleis. On voit que c'est du lieu de sa naissance qu'il a pris le nom qui fut donné à un célèbre établissement dont on lui fut redevable. Sa pauvreté fut souvent un obstacle à son éducation; cependant il parvint, à l'aide de quelques aumônes de son curé et d'une dame charitable qui prévoyait l'avenir de cet enfant, à compléter ses études et à se faire recevoir docteur. Il s'acquit bientôt une si grande réputation par ses sermons et ses conférences, que le roi saint Louis voulut l'entendre lui-même. Ce prince conçut aussitôt pour Robert de Sorbonne la plus haute estime. Il voulait l'avoir souvent à sa cour, le faisait manger à sa table, et prenait un grand plaisir à entendre tout ce qui sortait d'une bouche si éloquente. Enfin, pour se l'attacher d'une manière plus particulière, il le fit son chapelain et le nomma son confesseur. Robert de Sorbonne, devenu chanoine de Cambrai en l'an 1250, réfléchit sur les peines qu'il avait eues pour pouvoir être reçu docteur, et résolut de faciliter les études aux pauvres écoliers. Il crut que le moyen le plus convenable et le plus avantageux était de former une société d'ecclésiastique séculiers qui, vivant en commun et ayant les choses nécessaires à la vie, ne fussent plus occupés que de l'étude et enseignassent gratuitement. Tous ses amis approuvèrent son dessein, et offrirent de l'aider de leurs biens et de leurs conseils. Ceux d'entre eux qui contribuèrent le plus furent Guillaume de Bray, qui fut plus tard cardinal, et Guillaume de Chartres, chanoine de Saint-Quentin.

Robert de Sorbonne, aidé de leur secours, fonda en 1255 le célèbre collége qui porte son nom et qui a servi de modèle à tous les autres établissements d'éducation. Les faveurs dont ce docteur était accablé parurent, dit-on, lui inspirer un peu de vanité et excitèrent l'envie des courtisans. Un jour Robert, en présence de Louis, demanda au sire de Joinville s'il fallait blâmer celui qui, près de son prince, prenait un siége plus élevé que le sien. Sur la réponse affirmative de Joinville, Robert lui dit : «Vous êtes donc bien à blamer, quand vous êtes plus richement vêtu que lui. — Je ne suis pas à blâmer, répliqua Joinville à Robert, car l'habit que je porte m'a été laissé par mon père et ma mère ; mais vous, fils de vilain et de vilaine, vous avez laissé les habits de vos parents pour des étoffes plus fines que celles que porte le roi. » Joinville, qui rapporte cette anecdote, ajoute que saint Louis *entreprist à défendre Robert de tout son pouvoir*, voulant le ménager et adoucir la confusion qu'il s'était attirée par son imprudence.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans les détails de l'administration de la Sorbonne ; tout le monde sait d'ailleurs que c'est de cette école que sont sortis la plupart des écrivains célèbres du moyen-âge. Robert avait acquis une si grande réputation de science et de droiture, qu'il fut pris plusieurs fois pour arbitre par des princes eux-mêmes. Il mourut dans l'année 1274, et laissa la plus grande partie de sa fortune à ses pauvres écoliers de la Sorbonne.

SUGER.

Suger, abbé de Saint-Denis, naquit en 1082, ou en 1087 comme le prétendent d'autres biographes. On ignore le lieu de sa naissance; quelques auteurs le font naître à Saint-Denis, d'autres dans la Touraine. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il appartenait à des parents réduits à la dernière misère, et que ce fut par pitié qu'il fut reçu, encore enfant, dans l'abbaye de Saint-Denis, où était élevé Louis VI. Pour expliquer l'amitié qui exista entre Suger et le roi de France, on a prétendu qu'elle commença dans les délassements que le prince avait coutume de prendre avec le novice.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute aujourd'hui que Suger dut le bonheur d'être connu de son roi aux conversations savantes qui lui avaient déjà fait une petite réputation dans le monastère. Le prince l'appela auprès de lui dès qu'il fut monté sur le trône, et il en fit son conseil et son guide. Une mémoire prodigieuse, une élocution brillante, une étonnante activité, une immense érudition, furent les qualités qui lui donnèrent sur les ecclésiastiques et les grands de l'Etat une supériorité d'autant moins contestée, qu'il sembla se faire une loi d'être plus modeste à mesure qu'il aurait plus de grandeur et de puissance. En effet, ayant été nommé abbé de Saint-Denis en 1122, il eut les équipages et le luxe d'un grand seigneur. Saint

Bernard, qui prêchait une réforme dans les mœurs du clergé, lui fit entendre que l'abbé de Saint-Denis devait donner le premier l'exemple de la simplicité. Suger se hâta d'accéder à la demande du saint prédicateur, et se souvint enfin qu'il était né dans les rangs de ce pauvre peuple qui manque souvent de pain.

Chargé par le monarque d'administrer la justice et de perfectionner les lois, il aida par la sagesse de ses moyens au mouvement qui préparait l'affranchissement des villes, soit qu'il prévît les avantages que la royauté tirerait de l'établissement des communes, soit que la religion et l'humanité le décidassent seules à relâcher les lois de la servitude.

Il reçut les derniers soupirs de Louis, qu'il couvrit de ses larmes. *Mon cher ami*, lui dit Louis, *pourquoi pleurer quand la miséricorde de Dieu m'appelle au ciel.* Suger vit augmenter son crédit sous son successeur. Louis VII eut la sagesse de conserver ce ministre. Au commencement de ce règne, Eugène III avait ordonné à saint Bernard de prêcher une seconde croisade pour délivrer le saint tombeau de Jésus-Christ et secourir les princes chrétiens qui étaient dans la Palestine. Suger, qui prévoyait tous les malheurs de cette aventureuse expédition et qui pensait avec raison que la divine Providence saurait bien, quand elle voudrait, renverser les ennemis du Christ, s'opposa vivement à cette émigration. Il écrivit au pape pour empêcher que quatre-vingt mille Français quittassent la France; mais le roi et les seigneurs, emportés par le zèle et l'esprit d'aven-

tures, n'écoutèrent pas les conseils de la raison. Suger accepta la régence, que l'ardeur pour les voyages d'outre-mer aurait empêché d'être occupée par les seigneurs. Ces derniers se seraient trouvés humiliés de rester dans la patrie, tandis que leurs pères s'élançaient à la conquête des lieux saints.

Pendant l'absence de Louis VII, Suger gouverna avec l'intégrité d'un homme qui n'avait pas désiré cet honneur. Le bon ordre qu'il mit dans les finances rendit moins désastreux les revers que les Français éprouvèrent dans leur pèlerinage, et lorsque enfin les désastres de la croisade eurent forcé le roi de France à retourner dans ses Etats, Suger reçut publiquement des éloges pour son zèle et la sagesse de son administration, et la reconnaissance universelle lui décerna le titre glorieux de *Père de la patrie.*

Ce ministre avait alors un grand avantage, il était le seul homme en Europe qui se fût opposé à la croisade.

De toutes parts on vantait sa prévoyance, et toutes les plaintes s'adressaient à saint Bernard. L'abbé de Saint-Denis continua de gouverner avec la même sagesse et le même succès ; mais bientôt de nouveaux désastres dans la Terre-Sainte vinrent ranimer le zèle des chrétiens de l'Occident, et on vit, chose singulière, Suger, qui s'était opposé à ces guerres lointaines, prendre la résolution de secourir Jérusalem et exciter à Chartres tous les princes à prendre la croix. Comme on ne répondit à ses discours que par le silence de la douleur, il forma le projet de faire lui seul ce que n'avaient pu faire des rois. Il résolut, à l'âge

de soixante-dix ans, de lever une armée, de l'entretenir à ses frais et de la conduire en Palestine.

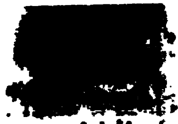
Déjà plus de dix mille pèlerins se disposaient à le suivre en Asie, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ses desseins. Saint Bernard l'assista à son dernier moment.

Dans un temps où l'on ne songeait qu'à défendre et augmenter les priviléges de l'Eglise, Suger osa défendre ceux du peuple et de la royauté.

S'il faut en croire ses contemporains, il vivait à la cour en sage courtisan et au cloître en saint religieux. « S'il y » a dans l'église de France, écrivait saint Bernard au pape » Eugène, quelque vase de prix qui embellisse le palais » du Roi des rois, c'est sans doute le vénérable abbé Su- » ger. » Il réforma les moines de son ordre sans mériter leur haine; il fit le bonheur des peuples sans mériter leur ingratitude, et servit les rois en méritant leur amitié. La fortune le favorisa pendant toute sa longue vie, et pour qu'on ne pût lui reprocher aucune faute, il finit sa carrière lorsqu'il allait conduire une armée en Orient. Enfin comme ce ne fut que quelques mois après sa mort qu s'accomplit le divorce d'Eléonore d'Aquitaine et d Louis VII, l'histoire lui a fait un mérite de s'être oppose à un acte si contraire à la politique, et il est encore regardé de nos jours comme un des hommes qui ont le plus fait pour améliorer le bien-être de la classe d'où il était sorti, en fondant les *communes*, qui devaient plus tard dicter la loi aux ordres privilégiés.

— FIN. —

Table des Matières.



... plus chaud-
cement à cette visite, en me mandant qu'il me donneroit des facilités pour aller visiter la fameuse église des Martyrs à Assena, dans le fond du Saïd. Je ne voulus pas perdre en effet une si belle occasion de prêcher sa[ns] bruit, en s[...]
[...]té la foi orthodoxe dans ce[s] [...]ux h[...]iqu[...]
[...]-Égypte. Ce [...]
[...] faire ta[...]
que [...]

surpris que les Romains aient eu la curiosité de faire des voyages en Égypte pour jouir du plaisir de voir tous ces différens tableaux, que la nature, plus habile que tous les peintres du monde, a voulu peindre elle-même en ces lieux.

[...]s grottes dont je viens de parler s'étendent [...]'à Manfelouth, du même côté, c'est[...]
[...]ant du Nil. On ne v[...] qu'un[...]
[...]euse, à qu[...]

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1

